

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université de « Djellali Liabes » de Sidi Bel Abbés



Thèse de doctorat ès sciences-économiques
Options « Analyse économique »

L'analyse de la croissance socio-économique de l'Algérie
Approche institutionnaliste & modélisation économétrique

Présenté par l'étudiant
KHALFALLAH Saddek

Soutenue publiquement devant un jury composé comme suit :

Pr BOURAHLA Allal	Université de Sidi bel Abbés	Président
Pr BENSALD Mohamed	Université de Sidi bel Abbés	Encadreur
Dr BOUZIANE Othman	Université de Saida	Examineur
Dr GRAA Amel	Université de Sidi bel Abbés	Examinatrice
Dr GHRISSI Larbi	Université de Mascara	Examineur
Dr GADEL Zinedine	Université de Mostaganem	Examineur

Année universitaire 2017-2018

Remerciements

Je ne peux entamer ce travail sans témoigner ma reconnaissance à toutes les personnes m'ayant aidé et encouragé dans ce projet ambitieux. Tout d'abord à Mr. BENSAID Mohamed, mon Encadreur, qui a montré dès le début son intérêt pour la réflexion engagée sur ce sujet ; ses remarques, ses questions et son exigence de clarté et de rigueur ont énormément aidé à la précision de certaines des propositions.

Ma reconnaissance va également à mes amis de post-graduation avec qui nous avons partagé des moments forts.

Je tiens à remercier mes collègues professeurs pour leurs remarques et suggestions relatives à la première version proposée pour impression. Et à tous ceux qui m'ont fait profiter de leurs expériences vers qui j'exprime ici ma profonde gratitude.

Je remercie très chaleureusement le Pr Rachid BOUTTI, directeur de la revue CREMA et professeur à l'école de commerce et de gestion- Agadir (Maroc), d'avoir accepté la publication de mon article sur la page de sa prestigieuse revue.

Je tiens à remercier tous les membres du jury ; Monsieur le Professeur BOURAHLA Allal, Messieurs les Docteurs BOUZIANE Othman, GRAA Amel, GHRISSI Larbi et GADEL Zinedine qui m'ont fait l'honneur de lire et d'évaluer mon travail et de participer à mon jury de thèse.

Enfin, je m'adresse ma gratitude et mes salutations à mes colocataires à Alger, qui ont facilité mon espace de travail.

Dédicace

Toute la thèse est l'expression de ma reconnaissance vers ceux qui m'ont aidé à devenir ce que je suis. Je leur dédie sur travail ;

D'abord, à la mémoire de mon grand-père, qui m'a toujours soutenu et qui m'a beaucoup appris dans la vie. S'il était encore de ce monde, c'est sans aucun doute avec une grande fierté qu'il aurait accueilli la soutenance de ce travail.

Ensuite, c'est à ma famille, que cette thèse est dédiée. Je voudrais ainsi exprimer ma reconnaissance et ma gratitude pour tout l'amour dont chaque membre de ma famille m'a entouré et qui m'a soutenu dans cette démarche intellectuelle.

Sommaire

CHAPITRE	THEME	PAGE
A	L'apport de la théorie néo-institutionnaliste dans l'explication du processus de croissance économique.....	26
	La notion des institutions.....	28
	Le rôle des institutions selon le FMI.....	36
	La Nouvelle Economie Institutionnelle.....	41
	Les acteurs de changement institutionnel.....	45
	Les institutions dans l'optique de consensus de Washington.....	54
	Gouvernance et gestion du développement.....	58
B	L'explication de la croissance économique	67
	Définitions de la croissance économique.....	70
	Les facteurs de la croissance économique.....	78
	Les caractéristiques d'une croissance forte et durable.....	85
	Les modèles de croissance.....	90
	Les autres déterminants de la croissance économique.....	108
C	Lecture analytique de l'économie algérienne (approche institutionnaliste).....	113
	Analyse rétrospective	115
	La structure de l'économie.....	134
	La qualité des institutions	137
	Les caractéristiques de l'économie nationale.....	140
	Climat des affaires et compétitivité de l'économie.....	145
	Analyse rétrospective de l'économie nationale.....	150
D	Les effets des institutions sur la croissance économique en Algérie.	165
	Revue de littérature empirique.....	167
	Le choix des méthodes d'analyse.....	171
	Le modèle économétrique.....	173
	La base des données statistiques.....	179
	Les résultats de la régression.....	182

Liste des tableaux

N°	Rubrique	page
1	Institution, organisation, règle, routine, constitution : la nécessité de définition.	33
2	Trois principes pour repenser la gouvernance au service du développement.....	62
3	Le type de système politique influe sur la manière dont les recettes pétrolières sont utilisées.....	84
5	Total des investissements publics en milliards de dinar.....	117
6	L'ampleur de la dette extérieure.....	120
7	Structure du PCSC en Milliards de dinars et (%)......	131
8	Qualité des institutions	137
9	Classement indicateur gouvernance.....	139
10	Classement Algérie-Facilité de faire des affaires.....	145
11	Indice de compétitivité comparé de l'économie algérienne.....	146
12	La relation théorique entre les variables.....	177
13	Matrice des variables institutionnelles.....	180
14	Matrice des variables.....	181
15	Nombre de retard à retenir.....	183
16	Estimation de relation à long terme	183
17	Modèle à correction d'erreur	186

Liste des annexes :

N°	Rubrique	Page
1	Les trois stratégies d'industrialisation.....	213
2	Grille de capture des institutions.....	215
3	Croissance du PIB par période (en %).....	216
4	L'indice de gouvernance des ressources naturelles.....	216
5	Les « canons » de système de gouvernance	217
6	L'évolution du cadre institutionnel (le système économique).....	218
7	L'évolution du cadre institutionnel (la relance de la production).....	219
8	L'évolution du cadre institutionnel (2000-2014).....	220
9	Le passage d'un Etat fordiste à un Etat néo-libéral.....	221
10	Principaux mesures du programme 1994.....	222
11	Les indicateurs de gouvernance (Algérie).....	223
12	Indice international des droits de propriété (IPRI).....	224
13	L'environnement juridique et politique (LP).....	225
14	Droits de propriété physique (PPR).....	226
15	Droits de propriété intellectuelle (IPR).....	227
16	Définitions, initiatives, acteurs et programmes.....	228
17	Test ADF sur les séries à niveaux.....	229
18	Test d'ADF sur les variables stationnaires.....	230
19	Test de JOHANSEN.....	230
20	Test de Breusch-Pagan-Gondfrey.....	230
21	Les effets matriciels des institutions sur la croissance.....	231
22	Poids de la rente dans le PIB algérien.....	232
23	Institutions et marchés dès l'approche néo-institutionnalistes.....	232

Liste des figures

N°	Rubrique	Page
1	Une présentation des différentes théories institutionnalistes.....	44
2	Comment la bonne gouvernance affecte le développement : décomposition et interconnexions.....	65
3	Les institutions et la croissance économique.....	107
4	Les déterminants du Revenu.....	111
5	Evolution du PIB algérien.....	136
6	Ventilation sectorielle du PIB (%)......	136
7	Perspective croissance du PIB algérien	152
8	L'explication de la maladie hollandaise.....	155
9	Evolution comparée du TCER et des termes de l'échange.....	156

Liste des abréviations

ADF	Augmented Dickey Fuller
APD	Aide publique au développement
CREMA	Centre de recherches en économie et en management africain
EPE	Entreprises publiques économiques
EFF	Facilité de financement élargie
LMC	La loi sur la monnaie et le crédit
PNDRA	Plan nationale de développement rural et agricole.
MPPI	Ministère des participations et de la promotion des investissements.
TCE	Taux de croissance économique.
SNAT	Schéma d'aménagement du territoire national.
BCA	Banque centrale Algérienne.
CES	Croissance économique soutenue.
FMI	Fonds monétaire international.
ZLE	Zone de libre échange
FRR	Fonds de régulation des recettes.
HH	Hors hydrocarbures.
MPS	Ministère de prospective et des statistiques.
NEI	Nouvel économie institutionnel.
IDH	Indice de développement humain.
TIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OCDE	Organisation de commerce et de développement économique
OMC	Organisation mondial de commerce
ONU	Organisation de nations unies
ONS	Office nationale des Statistique
PCSC	Plan complémentaire de soutien à la croissance économique
PGF	Productivité globale des facteurs
PIB	Produit intérieur brut
PME/ PMI	Petite et moyenne entreprises / petite et moyenne industries
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PSRE	Plan de soutien à la relance économique
PVD	Pays en voie de développement
RD	Recherche et développement
TAM	Taux annuel moyen.
TCER	Taux de change effectif réel
NMCE	Nouveau Modèle de croissance économique.

Terminologie

Avant de nous engager dans le développement théorique, dans lequel sera inscrit ce travail, il nous faut expliciter certains des termes couramment employés au fil des chapitres qui suivent. Ceci nous permettra de comprendre, saisir et situer l'objectif de cette recherche.

1-La transition économique	La transition désignait donc, un dans un premier temps, le passage d'un système d'économie d'Etat centralisée vers une organisation structurelle ouverte de l'économie ou domine la libre entreprise, ou l'activité économique se réalise dans un marché libre et concurrentiel et ou les relations économiques se font sur une base contractuelle. Le concept de transition peut être généralisé pour signifier le passage d'un système économique initial connaissant un état sous-optimal d'allocation des ressources à un type d'organisation plus efficient et l'amorce d'une croissance durable.
2-L'Etat rentier :	Pour l'économiste égyptien Hazem Beblawi, 4 conditions doivent être réunies pour pouvoir parler d'un « Etat rentier » : si les situations de rente sont dominantes ; - si l'économie est principalement basée sur les ressources d'une rente dont l'origine est extérieure et n'a pas un secteur productif fort ; - si une faible partie de la population active est impliquée dans le processus de génération de la rente ; si l'Etat est le principal bénéficiaire et gestionnaire de la rente.
3-Le Syndrome Hollandais	vise à rendre compte du fait que les pays ayant essentiellement fondé leur développement sur des ressources provenant d'une forme de rente liée à l'exploitation de ressources naturelles réalisent des performances plus fiables que celles des « autres » économies, à ces contreperformances, s'ajoutent d'autres phénomènes négatifs, d'ordre politique, tels que la corruption et la violence.

Introduction générale

Depuis longtemps, les économistes tentaient de définir un cadre conceptuel qui permettrait l'amorce voire le décollage économique tous azimuts et garantirait une croissance économique à long-terme. Cependant, l'histoire nous révèle que les expériences de développements économiques autour du monde, n'ont pas fondé sur un modèle type applicable à tous les pays quels que soit les facteurs utilisés dans le processus de production¹.

Cependant, les années 80 marquent un tournant en se caractérisant comme étant une phase de crise pour la plupart des pays sous-développés quant à leurs mauvaises performances économiques et sociales. C'est pour cette raison que Williamson² a suggéré en 1990 à ces pays, notamment ceux d'Amérique latine, d'appliquer quelques mesures fondamentales pour sortir de la crise et d'entamer un processus de restructuration de leur économie. Selon lui ces réformes passeraient nécessairement par la protection des droits de propriété, la stabilité macroéconomique et un bon climat pour les investissements.

Par ailleurs, la qualité des institutions influe considérablement sur le processus de croissance à long terme. Il est considéré par les Néo-institutionnalistes³ comme l'un des facteurs-clés de réussite de toute stratégie de développement. Ceux-ci ont pu montrer que l'activité économique a besoin du cadre institutionnel efficace pour rectifier les anomalies du marché, booster l'activité économique, à travers les incitations qui pourraient véhiculer un cadre institutionnel cohérent.

Dans le contexte particulier de l'Algérie, notre pays est passé par une trajectoire économique alambiquée, son programme de développement économique correspond bien aux schémas de

1 : LAKHLEF Brahim / Qualité des institutions (réformes et résultats économiques) / Page N° 01/ Alger livres éditions / Alger / 2013.

2 : J. WILLIAMSON / Un train de réformes : consensus de Washington, un bref historique et quelques suggestions / Page N° 45 / Revue F&D / FMI / Septembre 2003.

3 : Nous nous référons, notamment aux travaux des fondateurs de cette école en l'occurrence : Ronald H. Coase, Williamson et Douglass North), ayant forgé quatre branches de recherche, à savoirs : 1-les coûts de transaction et les droits de propriété ; 2- les choix publics et l'économie politique ; 3-l'histoire économique ; 4-les systèmes de valeur et de connaissance.

la plupart de pays en développement. En effet dans les années qui ont suivi les indépendances, ces pays se sont résolument engagés dans la voie d'une industrialisation rapide, en faisant de l'Etat, le principal acteur économique du développement.

Cela a eu des conséquences quant à la formation et à l'implication d'une société civile dynamique dans le processus de développement du pays. Et l'ensemble des institutions qui ont été créées en vue de régir le fonctionnement économique et social du pays, l'ont été sans grande cohérence ni objectif clairement identifiés à long terme.

De ce fait, le politique a pris le dessus sur l'économique et l'échec du modèle centralisé du développement était presque inévitable ; à partir de 1990, les décideurs ont fait le choix d'une orientation libérale approfondie, sous l'égide des institutions de Bretton woods. Les principales réformes économiques menées depuis, eurent ainsi pour objectifs essentiels le dépérissement de l'Etat, la libéralisation de l'activité économique et les privatisations, l'hypothèse sur laquelle reposaient ces réformes étant que les signaux du marché sont supérieurs à toutes formes d'intervention publique.

L'économie algérienne est dès lors en profonde mutation institutionnelle. L'ancien Etat « demiurge » ne peut honorer tous ses engagements correspondants à ses archaïques fonctions en l'occurrence : productions des biens et services, la défense, la distribution de la richesse, alors que ces réformes institutionnelles ont pour objectif de créer un cadre réglementaire garantissant les opérations de transactions.

Dans cette période, les politiques d'ajustement structurel étaient le passage obligé pour une économie en cessation de paiements. Ce constat se reproduit dans de nombreux pays qui n'ont pas réussi leurs transitions économiques. Sur ce point, l'économiste WLADIMIR.A a dit : « ces dernières (les « survivances » du système précédent) sont entretenues par les inerties, les distorsions, les résistances des anciennes structures, des institutions informelles héritées et des comportements issus du passé et alimentés par les forces opposées au changement du système »⁴.

4 : WLADIMIR Andreff / La mutation des économies postsocialistes ; une analyse économique alternative / page N° 330 / éditions le Harmattan / France / 2003.

Certes, la plupart des pays ont encouragé cette transition, d'autant plus qu'elle émane des populations et donc elle est considérée comme une demande sociale, mais cela n'empêche pas des éventuelles difficultés que l'on peut énumérer comme suit ⁵ :

- ✓ Le changement de comportement des institutions étatiques et de l'administration publique à l'égard de nouvelles règles de conduite et les nouveaux objectifs tracés, désormais insérées dans un nouvel esprit de concurrence et compétitivité.
- ✓ La mise en place de nouvelles pratiques pour les acteurs économiques, en mettant l'accent sur la rationalité dans les choix et les décisions et un comportement plus réfléchi sur des actes, que ce soit la consommation, la production, l'épargne ou l'investissement.

D'ailleurs, dans son rapport portant sur les perspectives de croissance à long terme dans les pays sub-saharienne, pour 1989, la banque mondiale a souligné que : « les causes profondes de la faiblesse des performances passées des pays sous-ajustement sont à rechercher, entre autres, dans la carence des institutions. Il rajoute également que : « l'initiative privée et les mécanismes du marché sont importants, mais ils doivent aller de pair avec une bonne administration, une fonction publique efficace, un système judiciaire fiable et une administration comptable de ses actes. Un meilleur gouvernement exige un renouveau politique, ce qui signifie une lutte implacable contre la corruption [...] » ⁶.

5 : MIJIYAWA Abdoul' Ganiou / Institutions et développement : Analyse des effets Macroéconomiques des institutions et de réformes institutionnelles dans les pays en / Page N° 285/ Thèse de doctorat /UNIVERSITÉ D'Auvergne-CLERMONT I France.

6 : BM : Rapport sur l'Afrique sub-saharienne, de la crise à la croise à la croissance durable : Etude de perspective à long terme, page N° 133 / Washington / 1989.

Ceci dit, il est facile de constater le retard cumulé par notre pays dans le climat des affaires, de fait que nous ne possédons pas d'institutions fiables et représentatives qui fonctionnent selon des règles bien introduits, comme en témoigne les classements dans les différentes rubriques du Doing business de la banque mondiale ^{NB}.

Cela pourrait être également expliqué par le fait que notre économie tarde à se doter des institutions en pleine adéquation avec l'économie de marché. L'Etat en tant que régulateur, ne joue que partiellement son rôle car tout l'édifice institutionnel régissant l'économie de marché est à construire ou à consolider selon les cas. Notre environnement économique est caractérisé par la persistance de comportements bureaucratiques et une relative opacité due à la généralisation de la corruption, les règles de la concurrence sont aux antipodes des lois du marché.

Dans la même lignée d'idées, les experts du FMI disaient que : « le degré de développement institutionnel est la seule variable qui permet de prévoir de manière fiable le niveau de développement du pays et de la capacité à mener un changement économique pour accroître la solidité du système d'incitations. » ⁷

S'agissant le volet social et selon les statistiques dont nous disposent, ce dernier présente des aspects contrastés avec une diminution remarquable du chômage (32% EN 1990 à 12 % l'an 2015) ⁸ mais une dégringolade du pouvoir d'achat des ménages induite par l'effet d'inflation : « Dans l'ensemble, à cause du manque de soutien institutionnel, la croissance semble avoir souffert non seulement des chocs extérieurs mais aussi des troubles sociaux.. ».

En terme d'efficience économique, notre pays peine à concevoir une vision qui éclaire les voies d'un nouveau modèle de croissance qui ne soit pas circonscrit un cadre réglementaire incohérent. Il se trouve que nos gouvernants n'ont pas la potentialité de se doter d'institutions capables de relever les défis du 21^{ème} siècle.

NB : Voir Doing Business Banque mondiale 2017.

7 : FMI / Algérie : Stabilisation et transition de l'économie de marché / Page N°09 / Washington / 1998.

8 : ONS / rétrospective 1990-2015 / Algérie.

Ce sont ses institutions qui devraient favoriser la croissance sur des bases saines et durables. Car, la croissance demeure toujours fragile et ce malgré les différents programmes adoptés depuis le PSRE. D'abord, un constat, en dépit des investissements publics massifs, la croissance demeure dérisoire, à cause des carences des différents intervenants économiques.

Tout cela nous renseigne sur les efforts qui restent à faire au sens que les politiques suivies jusqu'à présent ignoraient certains principes et facteurs de base qui ont donné des résultats dans plusieurs pays. Ces valeurs essentielles qui caractérisent une bonne gouvernance, notamment : la transparence dans la gestion des affaires, l'efficacité et la crédibilité de l'administration et la stabilité politique.

Discutant maintenant la structure de l'économie algérienne, il convient de souligner que cette économie est typique de celle de la plupart des pays exportateurs des matières premières. Ainsi, le taux de croissance économique était induit par les hydrocarbures aux alentours de 50%, 35 % du PIB par les services, 12 % par le secteur de l'agriculture et 2,6 % par l'industrie. Les hydrocarbures représentent plus de 90 % du total des recettes en devises du pays. Donc, la structure de l'économie est tournée vers l'exportation de pétrole et gaz avec peu de valeur ajoutée locale ⁹ .

Ainsi, l'Algérie connaît depuis ces dernières années, des remous socio-politiques qui n'ont fait qu'aggraver une situation économique déjà préoccupante. La croissance économique est faible, environ 3,5% annuellement, avec un taux de croissance démographique supérieur à 2% et une inflation qui atteint le 5 % annuellement. De ce fait, le taux de croissance par tête est très fragile, environ 1% aggravé par de fortes inégalités ^{NB}.

9 : BOUDJEMIA Rachid / Economie du développement de l'Algérie 1962-2010, des contraintes majeurs du développement et tares de la logique rentière / Page N° 07 / vol N°03 / Maison el khaldounia / Alger / 2011.

NB : Notons toutefois que cette croissance a été caractérisé comme étant : « pro-pauvres », parce qu'elle a entraîné une réduction des inégalités de revenu. Entre 1990 et 2004, l'indice Gini, qui mesure l'inégalité de revenu, est passé, de 40,1% à 35,3%, entre 1990 et 2004, a été favorable à la réduction de la pauvreté monétaire. Par ailleurs le taux de pauvreté (en % de la population globale) avait baissé entre 2000 et 2006, passant de 12,1% à 5,6%. De fait le nombre des pauvres avait baissé de 53% entre 1995 et 2006.

Au-delà des grandes tendances, la plupart des pays disposent d'une matrice institutionnelle spécifique qui détermine en grande partie leurs performances économiques. Au fil du temps, les pays sous-développés se sont dotés de nombreux textes de loi et d'institutions qui régissent l'activité économique et qui assurent les fonctions de gestion des affaires publiques dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat et la protection de la propriété.

Des faiblesses structurelles et fonctionnelles entravant le fonctionnement de ce cadre institutionnel et empêchent le système d'assurer avec toute l'efficacité requise sa fonction de formulation et d'exécution des politiques économiques. On relève enfin les difficultés à organiser une concertation régulière entre les différents acteurs économiques, notamment entre les pouvoirs publics, les opérateurs économiques, ce qui se traduit par de faibles capacités à gérer les crises économiques.

Théoriquement, les variables économiques expliquent souvent difficilement à elles seules la croissance ou son absence. Elles ne réussissent pas à expliquer pourquoi certains pays à bas revenus n'arrivent pas à effectuer le rattrapage prévu par la théorie économique. En réponse à ces limites, de nouvelles explorations se sont intensifiées, comme l'analyse des facteurs institutionnels.

Dans le souci de répondre aux interrogations susmentionnées en dessous, nous nous référons à la littérature de la théorie institutionnaliste, pour comprendre les raisons derrière l'échec du modèle de développement nationale. De ce fait, nous avons adopté un cadre méthodologique que l'on pourrait qualifier de chronologique : l'enchaînement des éléments constitutifs celui-ci, se présente d'une manière correspondante au but visé, allant de la littérature à l'étude empirique en passant par la synthèse. Ce cadre se manifeste comme suit :

1-Le cadre méthodologique

Il n'existe pas de travaux à notre connaissance qui se soient intéressés à l'évolution institutionnelle et la croissance économique en Algérie de point de vue empirique, les rares documents existant se sont arrêtés à l'examen des réformes macroéconomiques dans le cadre des programmes d'ajustement (voir les études antérieures).

Cependant, l'étude se heurte à une difficulté réelle qui provient du faible nombre de travaux sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour nourrir notre réflexion. En effet, les rares chercheurs qui se sont intéressés à l'Algérie consacrent leurs travaux à l'analyse des textes juridiques et historiques afin de déterminer la nature du régime politique.

Il n'existe pas de travaux cohérents concernant l'économie de l'Algérie, mis à part quelques études relatifs à l'économie de transition. Ces documents accordent une place à l'Algérie dans une étude comparative des expériences de développement. Aussi intéressants soient-ils, laissent de côté l'analyse de la dynamique des effets de synergie entre les sphères économiques, institutionnelle et sociale en matière d'économie de transition. Une approche originale consisterait donc à s'intéresser à l'analyse et de la croissance dans le contexte des institutions.

Ainsi, compte tenu des difficultés d'accès à l'information, on a été conduit pour réaliser cette étude à faire appel à des techniques d'investigation variées (voir la méthodologie).

Enfin, il est important de préciser que l'étude du processus de développement d'un pays est un travail délicat qui recouvre des champs disciplinaires variés, il s'inscrit dans le temps et requiert la prise en compte d'un minimum de perspective historique.

La méthodologie poursuivie ci-dessous est triple :

Un thème pareil mérite d'être analysé et étudié prudemment afin d'éviter toute contradiction, et cette problématique des institutions demeure un domaine très délicat, malgré l'abondance des travaux effectués et les multiples références existantes, sachant que les avis semblent converger sur l'importance des institutions.

Pour ce faire, nous ferons référence aux outils analytiques développés dans des travaux antérieurs (thèses de doctorat, articles, rapports et études d'analyse), relatifs à la question des institutions dans le contexte des pays en développement. Ce passage par l'argumentaire doctrinaire est nécessaire pour comprendre l'origine de la problématique traitée.

- ✓ Analyser la situation socio-économique de l'Algérie, dans le but de dégager et de comprendre les limites de modèle économique piloté par l'Etat et celles du modèle de régulation marchande et d'analyser les options économiques, institutionnelles salvatrices ;
- ✓ Proposer le cadre et les étapes de la transition économique, non pas en reprenant à la lettre les expériences des pays qui ont su réussir cette phase mais en se basant sur les spécificités socio-économiques de notre économie et en évitant les erreurs qui ont marqué leurs parcours ;

1-1 : Historique et Définitions

Avant d'entamer la présentation de ce que nous s'appellerions le concept «d'institutions » ou la théorie institutionnelle. Il serait sans doute judicieux d'effectuer un bref déblayage historique et terminologique afin de clarifier le sens et l'évolution de vocables assez nombreux et différents, qui sont utilisées dans quelques disciplines pour désigner cette théorie.

Un nombre important de chercheurs s'accorde pour désigner la qualité des institutions comme étant le principal déterminant des différences entre les pays en termes de niveau de développement économique. Cependant, le débat est loin d'être fini. Certains trouvent que ce sont les institutions qui agissent sur la croissance des pays. Pour d'autres, il faut d'abord atteindre un seuil critique de croissance, même dans le cadre de mauvaises institutions, avant de pouvoir se développer.

Bien que le thème des institutions ait pris de l'ampleur avec l'intérêt porté aux pays en voie de développement, ce sont les travaux du prix Nobel Douglass C. North en 1990 sur la primauté des institutions qui sont à l'origine de l'engouement des chercheurs sur l'étude des institutions, en tant que déterminants essentiels du développement des pays. Désormais, c'est la « mauvaise institution » des pays en développement qui est pointée par les organismes internationaux comme étant leur principal frein à la croissance économique et au développement.

Dorénavant, la NEI a réactualisée les travaux du courant institutionnaliste apparu à la fin XIXe siècle aux Etats-Unis avec Thorstein Veblen. Pour ce dernier, le développement ne se produit que lorsque des actions individuelles créent des institutions capables de soutenir le dynamisme économique ¹⁰.

On entendra, par institutions : « un ensemble de règles socio-économiques, mises en place dans des conditions historiques sur lesquelles les individus ou les groupes d'individus n'ont guère de prise, pour l'essentiel, dans le court et le moyen terme. Du point de vue économique, ces règles visent à définir les conditions dans lesquelles les choix, individuels ou collectifs, d'allocation des ressources pourront s'effectuer. »¹¹.

Elles se réfèrent de façon générale à l'environnement globale de la gouvernance, aussi bien en termes de faible capacité de planification et de mise en œuvre de stratégies de développement, que de gestion des ressources. De la faiblesse des institutions qui affecte le climat général de l'investissement (exécutif, judiciaire, législatif) et de la qualité des services rendus aux clients.

Les institutions sont des règles formelles et informelles du jeu économique : elles ouvrent et forment des possibilités et orientent par-là les comportements des acteurs économiques.

Comme nous avons eu l'occasion de le souligner, la question des institutions est fortement liée à celle de la croissance économique, de ce fait, nous reprenons la définition la plus séduisante : « une augmentation à long terme de la capacité d'offrir une diversité croissante de biens, cette capacité croissante étant fondée sur le progrès de la technologie et les ajustements institutionnels et idéologiques qu'elle demande »¹².

10 : Dulong D / Sociologie des institutions publiques / Page N° 12 / la découverte / 2012.

11: C. Ménard : Economie des organisations / Page N° 16/ La découverte, Coll. Repères / 1990

12: BAD / Document de stratégie pays intérimaire 2016-2018 / Page N° 44 / octobre 2016.

1-2 : Problématique et plan de travail

Pour bien circonscrire les contours de cette problématique épineuse, nous jugerons utile de faire une étude visant à examiner en profondeur la question de la qualité des institutions et ses retombés sur la croissance économique.

En dépit de la stabilisation macro-économique et un retour à une croissance positive mais irrégulière, les résultats économiques restent en dessous des potentialités. Et, aux égards des enseignements fournis par la théorie de la croissance endogène, on tentera de mesurer la portée des institutions pour expliquer le « manque de croissance » prolongé de l'économie algérienne, de 1990 à 2016.

Ceci est d'autant fondamental si on veut bien comprendre le cheminement de cette économie pour les autres années à venir, car toute économie est intimement liée à son passé vécu et les phases antérieures de son développement. A la lumière de ce que précède nous pouvons dès lors souligner un ensemble de questions auxquelles notre thèse tente d'apporter quelques réponses. Notre problématique est donc sous-tendue par les questions suivantes :

- ✓ Comment pourrions-nous faire en sorte que la réforme institutionnelle soit un utile pour impulser la croissance économique, de booster les exportations hors hydrocarbures et de diversifier l'économie nationale ? Autrement dit, y-a-t-il un mécanisme institutionnel qui permette de transformer une économie qui est totalement dépendante des énergies fossiles à une économie qui produit des biens et services multiples ?
- ✓ Quels sont les grands défis auxquels doit faire face l'économie algérienne et quelles sont les actions d'envergure d'ordres institutionnelles qui doivent être menées pour éloigner les risques de chaos économique ?
- ✓ Comment les régimes qui ont adopté le système économique dirigiste vont faire pour intégrer un monde, plus libéral, sans avoir à trop souffrir ni subir d'autres conséquences plus fâcheuses ?

1-3: Les hypothèses

Pour répondre à ces questions pertinentes nous formulons ci-dessous quelques hypothèses que nous essayerons de vérifier dans le cadre de notre méta-modèle de recherche ;

Il convient de souligner que les hypothèses que nous proposons et que nous essaierons de tester découleront d'après des conclusions vérifiées via des modèles empiriques et des observations statistiques appliquées sur quelques pays ayant des caractéristiques similaires à notre pays. Ces postulats sont alors des propositions de type ex-poste :

- ✓ La création d'un climat propice à la croissance nécessite donc une approche inclusive mêlant à la fois des éléments économiques et institutionnels, la mise sur pied des institutions transparentes et efficaces sensées établir des politiques macro-économiques et la création d'une administration fondée sur le mérite ainsi que la promotion des libertés civiles.
- ✓ Les structures institutionnelles soutiennent du mieux possible les efforts déployés pour augmenter la croissance. Le fonctionnement efficace de l'administration, des organismes de réglementation, des libertés civiles et d'institutions transparentes et responsables est important pour la croissance. Les effets d'une bureaucratie tatillonne et de la corruption sont régressifs et nuisent à la croissance.
- ✓ La gestion des ressources publiques en Algérie est entravée par un ensemble de défaillances institutionnelles qui englobent non seulement la corruption mais aussi le déficit de transparence, la faible responsabilisation des acteurs, la participation insuffisante de la population et le manque d'indépendance des organes de contrôle dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques économiques et sociales.
- ✓ La crise de l'économie nationale est une crise de système en premier lieu, c'est-à-dire les anciens modes de régulation qui ont survécu après le PAS, sont arrivés tous à leurs limites, désormais la contre-performance de notre économie ne pouvait être surpassée que par une réhabilitation du modèle de gestion en place

- ✓ Les difficultés concrètes de notre pays pour relancer son économie pendant les années de transition économique, proviendraient de l'inadaptation des institutions. L'aptitude au développement est fonction pour un pays donné de sa capacité à engendrer de façon permanente des institutions efficaces.

1-4 : Les études antérieures :

Notre thème de recherche, relatif aux rôles des institutions dans la croissance économique, a fait l'objet des études antérieures par un panel d'économistes locaux et étrangers, on peut citer, en sommaire les travaux suivants :

- ✓ El Morchid Brahim / La qualité des institutions constitue-t-elle une barrière à la relance économique ? (application à un échantillon de pays africains) / papier de recherche présenté à la conférence sur le thème : « la renaissance et la relance des économies africaines » / Dar Es salam / Tanzanie / 2010.
- ✓ BELLAL Samir / problématique des arrangements institutionnels dans la réflexion sur les politiques d'industrialisations cas de l'Algérie / Communication au colloque international de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée sur le thème : « Croissance, développement et nouvelles politiques industrielles » / Alger / 2009.
- ✓ BOUNOUA Chaib / Le rôle des facteurs institutionnels dans le processus d'illégalisation de l'économie algérienne / Revue Economie et Management / Université de Tlemcen / 2002.
- ✓ SAMI Lylia. BELARBI Yacine et FERFERA Mohamed Yacine / Qualité institutionnelle régionale et dépendance au pétrole : quel effet sur la croissance économique dans les pays arabes ? une approche économétrique avec effet spécial dans les modèles PSTR / revue Economics & strategic management of business process (ESMB) / 2014.

- ✓ Abdoul Ganiou MIJIYAWA / Analyse des effets macroéconomique des institutions et de réformes institutionnelles dans les pays en développement / Thèse de doctorat en sciences économiques / Université D'Auvergne-Clermont-Ferrand / France / 2010.

Ces mêmes-auteurs ont traité la question des institutions de diverses manières, mais la plupart d'entre eux ont souligné l'importance de celle-ci dans le de développement économique national.

1-5 : La structure de notre travail :

Pour mener à bien notre travail, nous avons divisé la présente thèse en quatre chapitres.

- ✓ Le premier chapitre propose un tour d'horizon des enjeux des institutions, définitions et principaux concepts, les fondements de la gouvernance. Celle-ci nous permettra de comprendre en profondeur que les institutions font partie intégrante de bonne gouvernance, les théories institutionnelles, la distinction entre institutions et organisations. Nous clôturons ce chapitre par le rôle des institutions dans la croissance économique.
- ✓ Le chapitre deux est consacré à la croissance économique et ses mesures de la croissance économique, les facteurs de croissance ainsi que les différents modèles de croissance et nous finirons par les limites des théories traditionnelles dans l'explication de croissance aux pays du tiers monde ;
- ✓ Ensuite le chapitre trois est dédié à l'économie algérienne. Nous abordons les caractéristiques de l'économie algérienne en rapport avec son cadre institutionnel, ses forces et ses faiblesses, les causes de l'échec des réformes structurelles.
- ✓ Le dernier chapitre porte sur l'étude empirique, là où nous allons tester la relation entre les institutions et la croissance économique dans le cas (Algérie), via un modèle économétrique bien élaboré, sur la base des séries temporelles qui s'étale sur une période allant de (1990-2015).

- ✓ La conclusion générale fait l'objet d'un rappel des objectifs de notre étude ainsi que d'une mise en perspective de la valeur ajoutée apportée par notre travail. Les limites et les voies futures de recherche seront également exposées.

S'agissant des questions de méthodes et les difficultés rencontrées au cours de la réalisation de ce travail, nous pourrions les regrouper comme suit :

1-6 : L'objectif et l'intérêt de la thèse :

Notre contribution tentera de confirmer et souligner notre insistance sur la place qui devrait prendre les institutions dans la stratégie nationale du développement, et cela passerait nécessairement par l'exhibition dans l'exposé des mérites de cette théorie à travers ;

- ✓ Notre tentative de mettre en place un cadre conceptuel de la notion des institutions, étant donné l'absence d'une conceptualisation proprement algérienne à la problématique de la gouvernance. Nous voulons également que notre apport soit un acteur majeur à la définition des conditions de réussite des réformes institutionnelles, indispensables à l'instauration d'une économie productive hors hydrocarbures en Algérie ;
- ✓ L'autre objectif escompté est particulièrement d'ordre empirique. Il porte sur l'examen des relations entre la qualité des institutions et la croissance économique enregistrée au cours de cette période (1990-2015).
- ✓ Nous cherchons également non seulement de braquer les yeux sur un sujet qui fait d'aujourd'hui le débat au sein des instances internationales de financement qui insistent sur la dotation des bonnes institutions comme condition préalable pour assister les pays sous-développés. Mais aussi créer une base analytique qui peut être consultée et utilisée à tout moment.

1-7 : La méthodologie

La démarche méthodologique adoptée au fil de cette thèse est imposé par la nature du sujet d'une part et le moule théorique choisi pour mettre en relief les interrogations posées dans la problématique. En effet, cette investigation est une combinaison entre l'analyse historique, économique et mathématique que l'on peut insérer dans le jargon des synthèses multidisciplinaires. D'autre part nous avons opté pour l'utilisation de modèle économétrique pour donner plus de fiabilité et de lisibilité à nos résultats :

- ✓ Etant donné que l'économie nationale a connu plusieurs types d'organisation économique et sociale, nous étions devant le fait de procéder à une investigation de nature historique qu'il fallait entreprendre pour suivre son l'évolution structurelles et ses différentes étapes d'organisation institutionnelle.
- ✓ Nous recourons à la théorie néo-institutionnelle pour analyser le processus de croissance économique depuis l'amorce de programme d'ajustement structurel. Cependant, le fait que cette investigation doctrinaire ne suffit pas seul à expliciter la situation économique d'une manière bien éclairée, nous avons fait appel à d'autres méthodes d'analyses en l'occurrence ; l'analyse statistique et économétrique.
- ✓ Le choix est porté sur l'Algérie du fait qu'elle constitué un cas d'école dans ce type de problématique, l'adéquation des expériences de développement de notre pays, plus que n'importe quels autres pays offre la possibilité de faire une lecture sur la régulation étatique de l'économie à celle assurée par le marché à travers ses trajectoires économiques et sociales prises de 1962 à 2016 ;

Somme toute, nous pourrons insérer notre démarche méthodologique dans le cadre général d'études positives et normatives en même temps.

1-8 : Les motivations

Il y a plusieurs raisons qui m'ont incité à choisir l'étude de la croissance économique de l'Algérie de point de vue institutionnaliste. Nous pourrions ci-après répertorier trois raisons majeures à savoir :

- ✓ Tout d'abord pour des besoins proprement dites expérimentaux au sens que l'école néo-institutionnaliste constitue un cadre idoine qui nous permettra de comprendre d'avantage certaines insuffisances de notre économie. Ces mêmes insuffisances n'ont pu être éclairées par les méthodes d'analyses habituelles.
- ✓ Une autre raison est que, parmi l'importante littérature sur les institutions, notre pays n'apparaît pas ou de manière très marginale dans des études de panel regroupant plusieurs pays à la fois, ce qui réduit la portée de leur analyse.
- ✓ Enfin, la plupart des économistes ayant traité cette problématique en l'appliquant sur l'Algérie, l'inscrive dans le champ de la théorie de transition et n'est pas dans le champ de la théorie institutionnelle, mettant souvent l'accent sur l'effet de l'ouverture extérieure et ne s'intéressent pas ou peu aux effets de la qualité des institutions.

Somme toute, les trois points évoqués (le souci scientifique, l'adéquation de l'évolution de ses options économiques, institutionnelles et le paradoxe de son développement économique et l'intérêt épistémologique), motivent notre choix, de plus, en faisant le choix d'un sujet d'actualité dans le contexte du développement dans les pays sous-développés. On peut espérer élargir le champ des connaissances préétablies.

Chapitre N°01 : L'apport de la théorie
néo-institutionnaliste dans l'explication du processus
de croissance économique.

Introduction :

Pour mieux appréhender la relation entre les institutions et la croissance, il est impératif de comprendre la nature profonde des institutions, les formes qu'elles peuvent prendre, les raisons de leur création et le processus qui conduit à leur apparition.

L'influence des institutions sur l'augmentation de la productivité, suite à l'amélioration de l'affectation des ressources, de la rentabilité des facteurs de production, fait que ce terme prend une place importante, aussi bien, dans la littérature théorique que dans les stratégies de relance économique.

Cependant, la nouvelle économie institutionnelle s'est appuyée sur plusieurs disciplines notamment, la sociologie, l'histoire mais elle est fondamentalement attachée à l'économie. Elle décrit les institutions, essaye de cerner leur contenu ; leur évolution, leur impact sur les politiques économiques et les réformes de l'économie.

Pour bien expliquer ce courant de pensée économique, nous consacrons ce chapitre à la présentation de diverses notions fondamentales indispensables à une bonne compréhension des développements présentés dans cette thèse. Un exposé général des notions (section 1) précédera une étude plus approfondie du concept des institutions (section 2), nous présenterons ensuite une distinction (institutions / organisations) ainsi que le rôle des institutions selon les experts du FMI (au nombre de quatre fonctions principales), nous ferons un éclairage sur la théorie néo-institutionnelle, et poserons par la suite les jalons de cette théorie, pour y parvenir nous mettrons un accent particulier sur les coûts de transactions et la théorie de l'asymétrie de l'information et puis nous allons voir s'il existe des acteurs pour que le changement institutionnel ait une place, ce chapitre s'achèvera par la présentation du phénomène de gouvernance et ses aspects.

Section N°01 : La notion des institutions

La définition des institutions ¹³ à constituer un sujet pivot pour les sciences sociales en général (sciences politiques, et particulièrement les sciences économiques et procure une place privilégiée dans la compréhension des phénomènes sociaux, historiques des faits économiques et leurs évolutions au fil de temps.

Cependant, plusieurs savants en (sociologie, histoire, économie) ont intégré les institutions au cœur de leurs analyses, et de ce fait ont suggéré des définitions polyvalentes à la notion des institutions,

Définir le concept d'institution reste donc difficile. On commence toutefois à disposer d'un cadre analytique solide, qui permet de combiner analyses historiques et raisonnements plus ou moins formalisés. L'enjeu est de taille puisqu'il est maintenant largement admis que les institutions sont le facteur majeur du développement économique.

Nous tenterons de cerner le contenu de la notion des institutions en nous référant à plusieurs définitions formulées par des économistes, des sociologues ou par les institutions internationales, définitions qui nous semblent les plus significatives et explicites.

Sous-Section N°01 : Selon les historiens :

La montée en puissance des pays occidentaux, est l'histoire d'innovations institutionnelles réussies qui sont venues à bout de la faim, des maladies et de la pauvreté, pour produire le monde développé moderne » ¹⁴. Jadis, quelques pays mettaient en place des institutions favorables au progrès économique en l'occurrence, l'Angleterre et la Hollande, tandis que d'autres échouaient à le faire à l'instar de l'Espagne et de la France.

Ensuite, ces institutions aidaient à circonscrire l'envolée des coûts liés aux transactions, à augmenter la productivité de sorte que la décroissance soit contrée, à récompenser les innovateurs, en gros, à regrouper les impératifs de la révolution industrielle.

13 : North / le processus de développement économique / page N° 22 / édition ORG

14 : Cyril Hédoïn / institutions en économie DICO.PO dictionnaire des théories politiques / Page N°99/ France.

Celle-ci se manifeste par une spécialisation qui favorise l'élargissement des marchés, et un changement dans l'organisation pour freiner les coûts de transaction, ce qui par conséquent, boostait les innovations technologiques et par la suite la croissance économique.

« Tout au long de l'histoire, les institutions ont été imaginées par les êtres humains pour créer de l'ordre et réduire les incertitudes dans l'échange. Avec les contraintes habituelles en sciences économiques, elles définissent l'ensemble des choix et déterminent en conséquence les coûts des transactions et de production et, à partir de là, la rentabilité et la faisabilité à s'engager dans l'activité économique »¹⁵

Retenant l'idée de Williamson que « les institutions et les coûts de transaction sont des solutions efficaces aux problèmes d'organisation dans un cadre compétitif », D. North estime que les « institutions offrent un cadre structurel incitatif pour l'économie ; à mesure que la structure institutionnelle évolue, elle détermine le sens du changement économique vers la croissance, la stagnation ou le déclin ». Il conclut que « l'histoire économique est essentiellement une histoire d'économies qui n'ont pas été en mesure de mettre en place un cadre de règles de jeu économique qui permettent une croissance durable... », Il ajoute « de l'histoire économique et du développement économique est celle de l'évolution des institutions politiques et économiques qui promeuvent et créent l'environnement économique qui entraîne une productivité croissante »¹⁶.

Bref, l'histoire économique se réduit au niveau de capacité qu'ont eu les économies à produire et à mettre en œuvre un ensemble de règles économiques du jeu qui induisent la croissance économique soutenue.

Sous-Section N°02 : Selon les sociologues :

Ceux-ci qualifient les institutions comme étant : « un système de règles sociales prévalentes et établies qui structurent les interactions sociales »¹⁷

15 : ACEMOGLO Daron / Causes profondes de la pauvreté (une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économiques) / page N°27 / Revue F&D / FMI / juin 2003.

16 : DARON Acemoglu et ROBINSON James A / La faillite des nations (les origines de la puissance, de la prospérité et de la pauvreté) / Page N°234 /2011.

17 : Anthony ELSON / F&D / Page N° 35/ FMI / Juin 2006.

De ce fait, une institution est composée d'un ensemble de croyances, de coutumes, de règles formelles juridiques, de conventions qui indiquent à un individu ce qu'il doit ou peut faire. Elles contraignent et permettent l'action simultanément. En retour, ces institutions contribuent à renforcer les habitudes qui les ont engendrées en poussant au conformisme via une pression normative

Sommairement, une institution est un ensemble de relations sociales entre des personnes, dotée d'une finalité spécifique et d'une certaine stabilité dans le temps. Une telle définition fondatrice de la sociologie est bâtie sur l'idée d'un groupement de personnes ayant une finalité et qui établissent entre elles des règles de fonctionnement qui finissent par définir l'institution.

Mais comme notre étude s'inscrit dans un cadre économique, nous focaliserons notre attention sur les définitions qui répondent mieux à notre démarche, à savoir les définitions relevant de l'économie.

Sous-Section N°03: Selon les économistes :

Le premier à avoir utilisé le concept d'institution dans un sens proche de celui d'aujourd'hui en économie, est l'allemand Gustav Schmoller. Pour lui, une institution est « un arrangement pris sur un point particulier de la vie en communauté, servant à des buts donnés, arriver à une existence et à un développement propre, qui sert de cadre, à l'action des générations successives pour des centaines ou des milliers d'années : la propriété, l'esclavage, le servage, le mariage, la tutelle, le marché, la monnaie, la liberté industrielle »¹⁸.

De plus, il s'agit pour chaque institution, d'un ensemble d'habitudes et de règles de la morale, de la coutume et du droit, qui ont un centre en commun, qui se tiennent entre elles, qui constituent un système, qui ont reçu un développement pratique et théorique commun, qui, solidement enracinées dans la vie de la communauté, sont comme une forme typique ne cessant d'attirer dans son cercle d'action les forces vivantes.

18 : Benjamin Coriat / Institutions, échanges et marché / Page N° 33 / Revue d'économie industrielle / 2004

Par la suite, ce sont les économistes institutionnalistes américains tels que Thorstein Veblen et John R. Commons qui vont mettre au centre de leurs analyses le concept d'institution. Pour Veblen, les institutions sont « des habitudes de pensée dominantes à un moment donné dans une communauté »¹⁹.

En résumé, pour les économistes du début du 20ème siècle, les institutions sont des règles issues de représentations collectives qui guident les comportements des individus, notamment lors de leurs transactions économiques. A partir des années 40, les courants institutionnalistes tombent en désuétude et le concept d'institution disparaît quasiment totalement du vocabulaire de l'économiste jusqu'aux années 70.

Le premier économiste à réintroduire la notion d'institution est Oliver Williamson, initiateur de la théorie des coûts de transaction. Avec Williamson mais aussi Douglass North apparaît en effet dans les années 70 un nouveau courant, néo-institutionnalisme. En gros, il s'agit de reprendre les objets d'étude des premiers institutionnalistes mais de les analyser avec les outils de l'analyse économique moderne.

Les institutions en tant que règles imposées d'en-haut. C'est la définition telle qu'on la retrouve chez Williamson et à un degré moindre chez North. Pour Williamson, les institutions sont issues des arrangements passés entre les individus pour réduire les coûts de transaction.

Dans les années 70, North adopte une définition très proche de celle de Williamson : les institutions sont des règles élaborées par les individus pour réduire l'incertitude et les coûts de transaction.

M. Aoki et A. Greif définissent une institution comme « un système de règles, de croyances, de normes et d'organisation qui, ensembles, génèrent une régularité de comportement ».

Douglass C. North, définit les institutions comme étant : « les contraintes établies par les hommes qui structurent les interactions humaines. Elles se composent de contraintes formelles comme les règles, les lois, les constitutions, de contraintes informelles comme des normes de comportement, des conventions, des codes de conduite auto-imposés »²⁰.

¹⁹ : DEGLA Koukou P / Les approches de l'économie néo-institutionnelle : une analyse synthétique / Revue congolaise d'économie / volume 6 n / °2page 62-90 / Décembre 2011.

²⁰ : Pour plus d'informations, voir : institut-gouvernance.org.

Ainsi, C. Ménard, lui aussi a qualifié les institutions par : «L'ensemble de règles durables, stables, abstraites et impersonnelles, cristallisées dans des lois, des traditions ou des coutumes, et encastrées dans des dispositifs qui implantent et mettent en œuvre, par le consentement et/ou la contrainte, des modes d'organisation des transactions »²¹

les institutions est un ensemble des règles, stables, abstraites et impersonnelles, inscrites dans la longue durée, encastrées dans des lois, des traditions ou des coutumes, et associées à des mécanismes destinés à asseoir et mettre en œuvre des schémas de comportement gouvernant les relations entre agents ou groupes d'agents.

Somme toute, les institutions sont des règles du jeu, établies au niveau social, qui visent à pallier aux incertitudes en assurant une structure stable d'interactions et de liens

Les institutions sont devenues depuis les années quatre-vingts, une préoccupation centrale dans les études des processus de développement et dans l'évaluation des résultats des différentes politiques structurelles. Elles agissent sur l'efficacité économique, sur les résultats, sur la répartition des ressources et les échanges commerciaux.

Douglas North introduit deux conditions pour garantir la bonne gouvernance : la connaissance aussi bien des objectifs que les règles de jeux. En effet si les objectifs sont connus uniquement par quelques privilégiés et que les règles ne sont pas connues par tous, il n'ya pas d'égalité devant l'information, il n'y a pas de transparence. Les jeux sont faussés. Il y a absence d'équité.

Le tableau dans la page suivante présente la structure d'ensemble ainsi que les grandes articulations entre les différents types d'institutions requises pour le fonctionnement de l'économie, en termes (définition, principe d'action et facteurs de changement).

21. Ménard, L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats, Cahiers d'économie politique, n° 44, Page N° 03 /.

Tableau N°01 : Institution, organisation, la nécessité de définitions précises

Composante / Nature	Définition	Principe d'action	Facteurs de changement
Ordre constitutionnel	Ensemble de règles générales permettant de résoudre les conflits entre instance de niveau inférieur (institutions, organisations, individus)	Légitimité grâce à la délibération	° en général grande inertie des démocraties. ° rôle des processus politique dans la reconfiguration.
Institution	Procédure immatérielle permettant de structurer les interactions entre les organisations (et individus)	Réduit ou élimine l'incertitude associée aux comportements stratégiques.	° crises structurelles ° la faible efficacité n'est pas une raison suffisante de changement.
Organisation	Une structure de pouvoir et un ensemble de routine, en vue de surmonter les problèmes de coordination et les comportements opportunistes	La carotte et le bâton (c'est-à-dire système de rémunération et contrôle) sont liés aux institutions et conventions	° insuffisances des résultats par rapport à la concurrence. ° les crises majeures suscitent la restructuration
Routine	Ensemble de règles d'action dérivant de la codification d'une connaissance tacite	La standardisation simplifie des procédures complexes et facilite une compréhension et réactions communes	° évolution défavorable de l'environnement ° incohérence entre une série de routines ou évolution de la techné à l'épistémè
Convention	Ensemble d'anticipation et de comportements se renforçant mutuellement, émergeant d'une série d'interactions décentralisées	Mémoire perdue des origines de la convention qui apparaît alors « naturelle »	° crise général, invasion, traduction, ... ° L'efficacité est rarement un critère de sélection
Habitus	Ensemble de comportements incorporés dans les individus, forgés au cours du processus de socialisation d'un individu	Adaptation à un champ particulier, mais possible déséquilibré par transpositions dans un autre.	° Transfert de l'habitus à un autre champ. ° nouvel apprentissage, en général difficile.

Source : item / L'économie des organisations / Hibr éditions / page N°11 / Alger /2014.

Nous clôturons cette section consacrée à la présentation des institutions, par la définition proposée par Douglass C. North. Les institutions sont alors constituées de l'ensemble des règles formelles (constitution, lois et règlements, systèmes de valeurs et croyances, représentations, normes sociales) régissant les comportements des individus et des organisations, ces dernières étant des entités regroupant les individus qui poursuivent des buts communs (entreprises, syndicats, ONG)²²

Toutefois, les institutions sont très différentes des organisations, et ce sont les interactions récurrentes entre les unes et les autres qui, en fin de compte, orientent le changement institutionnel.

En nous inspirant de l'analyse de D. North, et du courant qu'il avait bien dégagé, nous pouvons, en reprenant ses œuvres, distinguer entre institutions et organisations, ci-dessous, nous allons découvrir la différence entre institutions et organisations ;

Section N°02 : Distinction institutions & organisations :

Les Organisations sont de diverses natures : politiques (gouvernement, assemblée, partis), économiques (organismes chargés de la promotion du développement, banques, entreprises, relations économiques étrangères), culturels et religieux. D. North soulignera l'importance du cadre institutionnel en notant « la viabilité, la profitabilité et, de fait, la survie de l'organisation de la société dépendent singulièrement la matrice institutionnelle »²³.

De plus, d'habitude les organisations ont tendance à changer avec le temps. Ils s'adaptent aux nouvelles techniques, aux modifications des prix relatifs, aux nouvelles idées, de façon continue, progressive, selon des courroies institutionnelles structurées par le passé. C'est-à-dire que des tendances lourdes se maintiennent par l'effet des puissances de léthargie propres aux sociétés et aux habitudes.

22 : Darreau Philippe / Institutions et croissance économique selon North / Page N° 123 / limoge / 1995

23 : Doches pierre / la nouvelle économie institutionnelle / Page N° 45 / Lyon / 2002.

Les organisations sont « des groupes d'individus liés par un destin commun en vue de parvenir à des objectifs »²⁴ en plus insiste sur le fait que les institutions (les règles sous-jacentes constituent l'objet principal de son étude. S'il s'intéresse aux organisations, ce sera pour souligner leurs interactions avec les institutions : le type d'organisations existantes et leur évolution dépendent fondamentalement du schéma institutionnel et, à leur tour, les organisations exercent une influence sur le schéma institutionnel.

Section N°03 : Typologie des institutions

On entend par institutions « les règles du jeu présentés au sein d'une société ou plus formellement les contraintes conçues par l'homme qui structurent les interactions humaines. Elles sont composées :

1-Les institutions formelles : comportent trois composantes, à savoirs :

- ✓ les règles fondamentales (constitutions, législations, lois et règlements) qui désignent la place de l'Etat, des individus et des organisations dans la société, et la structure hiérarchique du système politique ;
- ✓ les droits de propriétés (droits privés, étatiques ou bien communautaires sur un bien, terrain, air, eau, etc.) qui sont fondamentaux pour l'existence et le bon fonctionnement des marchés ;
- ✓ 3- les contrats individuels qui reflètent la structure des incitatifs inclus dans les droits de propriétés

Il convient de souligner que les institutions formelles peuvent faire l'objet de mesures correctives, d'amendements ou, supprimées. En effet une loi peut être modifiée ou supprimée.

24 : PALLOIX Christian / à propos de la distinction entre institutions et organisations chez les institutionnalistes / page N°55 / UPJV-AMIENS / 2002.

2-Quant aux institutions informelles : elles incluent les composantes culturelles et idéologiques, en particulier les conventions, les normes sociales, les traditions, les coutumes, la religion et la morale.

Les institutions informelles sont enracinées dans la société et évoluent lentement. Leur modification est difficile et parfois engendre des oppositions violentes. Souvent des forces s'opposent à l'évolution des institutions pour maintenir une situation qui protège leurs intérêts ou défendre une option idéologique. Ces règles informelles influent en dernier ressort sur le comportement des individus et contribuent donc à la détermination de leurs choix.

On peut dire, que les institutions renvoient à un cadre lato-sensu, c'est ce qui nous confirme Chavane⁶ via sa définition suivante : « Les institutions regroupent ; les conventions sociales, les coutumes, les habitudes, les routines, les règlements particuliers à une organisation, les règles légales, les contrats, les constitutions, les traités, les ordres, mais aussi les associations, la hiérarchie, l'entreprise, les organisations syndicales, patronales, professionnelles, les églises, les universités, les parties politiques, le gouvernement, les administrations, les tribunaux, l'Etat, les organisations internationales »²⁵

La place que procure les institutions dans le processus de croissance est de plus en plus évoquée (Douglass North, Dani Rodrik et William Easterly), comme facteur essentiel pour la croissance, notamment, sous les aspects : (protection des droits de propriété, structures de réglementation, qualité et indépendance de l'institution judiciaire et compétence bureaucratique). Ci-après on va essayer d'exposer les effets des institutions sur la croissance.

Le rôle des institutions selon les experts du FMI:

Chaque type d'institution agit et influe sur l'évolution de la société. En économie, les lois et les règlements, les normes, l'application du droit, la stabilité des lois, et le respect des contrats et de la propriété peuvent stimuler l'investissement interne, favoriser la création des entreprises et contribuer à créer un climat des affaires.

25 : Chavane. B / l'économie institutionnelle / La découverte / page N°55 / Paris / 2007.

Ce type d'institutions réduit les « incertitudes » en créant un climat de confiance et de stabilité. Ce sont deux éléments d'appréciation primordiaux pour un investisseur aussi bien national qu'étranger.

La réduction des coûts est un objectif des institutions selon North et Williamson. Une réglementation qui permet une concurrence saine, la transparence dans les affaires et accorde des avantages pour celui qui investit, contribue à réduire les coûts.

Les institutions créent et façonnent un contexte, un environnement qui fonctionne avec ses propres règles et mécanismes. Cet espace spécifique a certainement des conséquences sur le comportement des différents acteurs et peut contribuer à la réussite d'une politique économique ou constituer un obstacle, ce qui explique que des économies utilisant les mêmes moyens n'arrivent pas aux mêmes résultats et parfois arrivent à des résultats opposés.

Elles réduisent les asymétries de l'information en transmettant des renseignements sur les conditions, les produits et les acteurs de marché ; -Elles réduisent le risque en définissant et faisant respecter les droits et contrats de propriété qui précisent quels sont les bénéficiaires, les biens et les dates de transaction ; -Elles limitent l'action des responsables politiques et des groupes d'intérêt en leur faisant rendre des comptes aux citoyens.

La croissance économique est stimulée davantage par les « incitations » que pourraient engendrer « l'organisation efficiente » de l'économie, celles-ci prenant la forme de législation concernant les droits de propriété ou les mesures fiscales. Cependant, les modèles théoriques classiques utilisent l'accumulation du capital (physique et humain), le progrès technologique et les économies d'échelle. En revanche, pour North, ces facteurs ne sont pas les causes de la croissance, « ils n'en sont que la manifestation ». Les causes réelles de croissance doivent, d'après lui, être trouvées dans les « incitations à une organisation efficiente ».

Le marché a besoin d'institutions pour corriger ses imperfections, coordonner les actions, des différents acteurs, protéger la propriété, faire appliquer les contrats, stimuler les échanges, arbitrer dans les conflits qui naissent durant le processus économique notamment dans la production, les ventes et la distribution. Car le marché est supposé assurer automatiquement

ces équilibres. Mais c'est un espace où les inégalités, les déséquilibres et les menaces monopolistes, privées autant que publiques, sont toujours présents.

Cependant, les pionniers de l'économie institutionnelle en l'occurrence (SUBRAMANIAN Arvind et RODRIK Dani) ²⁶ ont donné aux institutions quatre fonctions distinctes selon leur implication sur le Marché.

D'après eux, on peut classer les institutions en de nombreuses catégories différentes, comme par exemple : Les institutions étatiques ou non étatiques ; les institutions relevant du marché ou situées hors marché ; les institutions formelles ou informelles. Elles peuvent aussi être internes ou externes ou Etats, comme par exemple les institutions supra-étatiques impliquées dans la gouvernance globale, ceci nous ramène à dire que la façon d'appréhender et de comprendre ces dichotomies varie beaucoup selon les différentes approches de la notion d'institution.

1-1 : Les institutions économiques :

Les institutions économiques sont « le droit de propriété et le droit des contrats qui coordonnent l'activité économique ». Ces institutions agissent donc sur les relations entre acteurs qui surviennent dans tout le processus économique, dans la production, les échanges commerciaux, dans les finances et dans la distribution ²⁷ :

1-1-1 : Les institutions « créatrices des marchés » :

Ceux-ci protègent la propriété, élément incontournable en économie capitaliste, permettant au marché de progresser indépendamment sans se verser dans l'injustice et la violence. Le système juridictionnel dans toute sa plénitude (les lois et textes, la manière d'application de ces textes) est le lieu par excellence où peut se développer un marché qui se repose sur un Etat de droit.

²⁶ : Subramaniam et Rodrik / La primauté des institutions / N° 120 de page / Finance et Développement /

²⁷ : SANPANA P / Pour une meilleure capacité institutionnelle de l'Etat / Page 149 / revue finances et développement /1997.

1-1-2 : Les institutions de « réglementation des marchés » :

Ce sont l'ensemble des institutions relevant des services, permettant au marché de s'épanouir, à savoir : les services bancaires, les transports et télécommunications, leur existence est indispensable pour le développement des transactions

1-1-3 : Les institutions de « stabilisation des marchés » :

Ceux-ci prennent en charge et guident les équilibres macro-économiques grâce à leurs interventions récurrentes, ayant pour objectif d'éviter les déséquilibres qui peuvent notamment se produire au niveau du marché monétaire et financier et de la politique budgétaire.

1-1-4 : Les institutions de « légitimation des marchés » :

Ces institutions concernent les aspects liés, en général, à la protection sociale (retraite, politique de régulation et de protection. Celle-ci est nécessaire dans une société qui se veut juste. L'ensemble de ces institutions constitue un outil d'équilibre et d'une meilleure répartition des richesses, faute de quoi les marchés peuvent être menacés et le système de répartition des richesses créées par l'ensemble des acteurs économiques, peut être remis en cause. Vu par d'autres lunettes (Celles de Daron Acemoglu et James Robinson) deux types d'institutions sont identifiées :

3-1 Les institutions politiques :

Les institutions politiques sont celles « qui gouvernent le processus dont se dégagent les règles formelles et le système juridique » en d'autres termes ces institutions définissent les structures de l'Etat et la nature du système politique. La constitution, les lois et règlements sont donc des règles formelles établies par les institutions politiques. En fonction de la nature du système politique, de ses objectifs et des rapports de forces existants, les institutions politiques déterminent les institutions économiques.

« On obtient des institutions efficaces pour un système politique qui incorpore des incitations à créer et à faire respecter des droits de propriété efficaces »¹³

3-1-1 Les institutions extractives :

Sont conclues d'une manière à ce qu'une élite exerce un contrôle peu limité du pouvoir politique, ce qui lui permet d'extraire des rentes économiques du reste de la population.

3-1-2 Les institutions inclusives :

Sont celles où le pouvoir politique est réparti de manière plus diffuse et plus démocratique, autorisant ainsi une organisation économique où tous et chacun peuvent récolter une part de cette activité, tout le monde étant égal devant la loi, et les droits de propriété respectés.

Cette dernière caractéristique des institutions nous conduit vers la compréhension du terme « gouvernance » pour une double raison ; d'une part, ce terme est l'élément constitutif fondamental de la notion de qualité institutionnelle, d'autre part, la bonne gouvernance est considérée, actuellement, comme un facteur essentiel dans le développement.

Devenu un terme incontournable dans le vocabulaire récent des sciences de gestion, la signification du terme gouvernance renvoie à l'évaluation des multiples approches de développement menées depuis la fin des années soixante. Celles-ci ont connu des échecs palpables sur les multiples fronts. Parmi ces causes d'échec on retrouve des aspects culturels, politiques et idéologiques.

Ensuite, le PNUD définit les institutions de manière suivante : « on peut concevoir la gouvernance comme étant l'exercice de l'activité économique, politique et administrative aux fins de gestion des affaires d'un pays »²⁹

28 : Bernard Gauthier et Pierre-Yves Gomez / La nouvelle économie institutionnelle et la perspective de Douglass C. North / Page N° 89 / 2003.

29 :O. Williamson / Les institutions de l'économie / page N°122 / (éd. inter) / 1994.

Section N° 04 : La nouvelle économie institutionnelle :

L'institutionnalisme est un courant de l'analyse économique qui s'est développé aux Etats-Unis à partir des années 1920 en réaction contre la domination de la théorie classique ⁴. Ce courant considère les institutions « comme source la plus puissante de l'économie ».

Les auteurs comme (COASE, NORTH, WILLIAMSON) ont proposé des définitions qui donnent à la notion des institutions un contenu plus précis. Ces différentes approches ont permis d'aboutir à la théorie des coûts de transactions et de faire le lien entre les institutions et les résultats économiques.

L'école néo-institutionnaliste fait alors un apport fertile au débat en démontrant le rôle critique dans la dynamique sociale et le mode de gouvernance de l'environnement institutionnel.

Dès lors, l'analyse des mécanismes économiques ne peut s'affranchir de la connaissance ni de la compréhension des institutions, Douglass North, a montré que toute transaction sur un marché a un coût plus ou moins important lié à la recherche d'informations « aux biais comportement des agents » (opportunisme, choix non rationnels) ou encore au manque de transparence.

C'est cet économiste qui a introduit ce concept de « coûts de transactions » en économie de développement. Pour lui, les institutions, en modifiant les coûts de transaction, peuvent réguler les échanges et rendre plus au moins aisé leur développement et plus largement la croissance économique. Un environnement institutionnel est essentiel au développement économique et cet environnement institutionnel comprend les institutions économiques relatives au droit de propriété et de contrats.

30 : Roman Dudard / Comprendre la théorie des coûts des transactions de COASE à WILLIAMSON / Magazine carrières / Page 89/ 17 Septembre 2007.

Sous-section N°01 : La théorie des droits de propriété :

La théorie des droits de propriété a inscrit les phénomènes d'allocation des ressources, de production et d'échange, dans un contexte institutionnel et non simplement matériel et physique. En particulier, ce qui s'échange sur un marché, ce sont des droits de propriétés et non seulement des biens et services.

L'institution sera vue comme la solution optimale à des problèmes que le marché seul ne peut résoudre, dans la version de l'économie des coûts de transaction .L'institution est à la fois un dispositif de création de règles et un dispositif garantissant leur respect. La théorie néoclassique, face aux défaillances du marché, semble s'être convertie au néo-institutionnalisme.

L'institution aurait donc pour vertu de minimiser les coûts de transaction et d'assurer la coordination des actions des joueurs, ces coûts, sous-entendent les frais relatifs à la définition, la protection et la mise en application des droits de propriété sur les biens. Ceux-ci, comportent le droit d'usage, de tirer un revenu de l'usage, d'exclure et d'échanger des biens.

Coase a montré aussi, qu'en l'absence de coûts de transactions, on obtient les résultats néoclassiques portant à l'allocation optimale de ressources. Dès que les coûts de transactions ne sont pas nuls, les résultats précédents non ne sont pas correctes, et l'on peut s'attendre à des différences de performances des économies selon le degré de réussite dans la réduction de ces mêmes couts.

Dans une étude similaire, North et Wallis ⁴⁰ ont fait une étude sur l'économie américaine, en ayant tenté de quantifier le poids des coûts de transaction transitant par le marché. Dans ces coûts, ils rassemblent, les charges induites par les réseaux bancaires, l'assurance, la finance, le commerce, et les frais relevant de prestation fournies par les juristes, comptables, etc. Ils ont trouvé que plus de 45 % du revenu national des Etats unis d'Amérique était, spécifié aux transactions.

40 : Ronald. COASE / les institutions économiques / Page N° 99 / inter-éditions 1994.

Sur la base de ces résultats, North avance qu'il faudra, composer à nouveau la théorie microéconomique de telle sorte que les coûts de production sont la somme des couts de transaction et les couts pris dans la théorie néoclassique, coûts qualifiés par North de couts de transformation.

Les coûts de transactions expliquent l'échec de l'économie néo-classique. La théorie économique classique est bâtie sur les prix déterminés par des négociations où les partenaires sont de force égale, sont en état de symétrie parfaite d'information et les contrats incluent tous les aléas futurs. Ce n'est pas le cas dans une situation réelle du fait des couts de transactions. Les partenaires ne sont pas de même taille et de même niveau d'information (asymétrie d'information), leur comportement différé et les contrats sont incomplets et liés aux changements institutionnels.

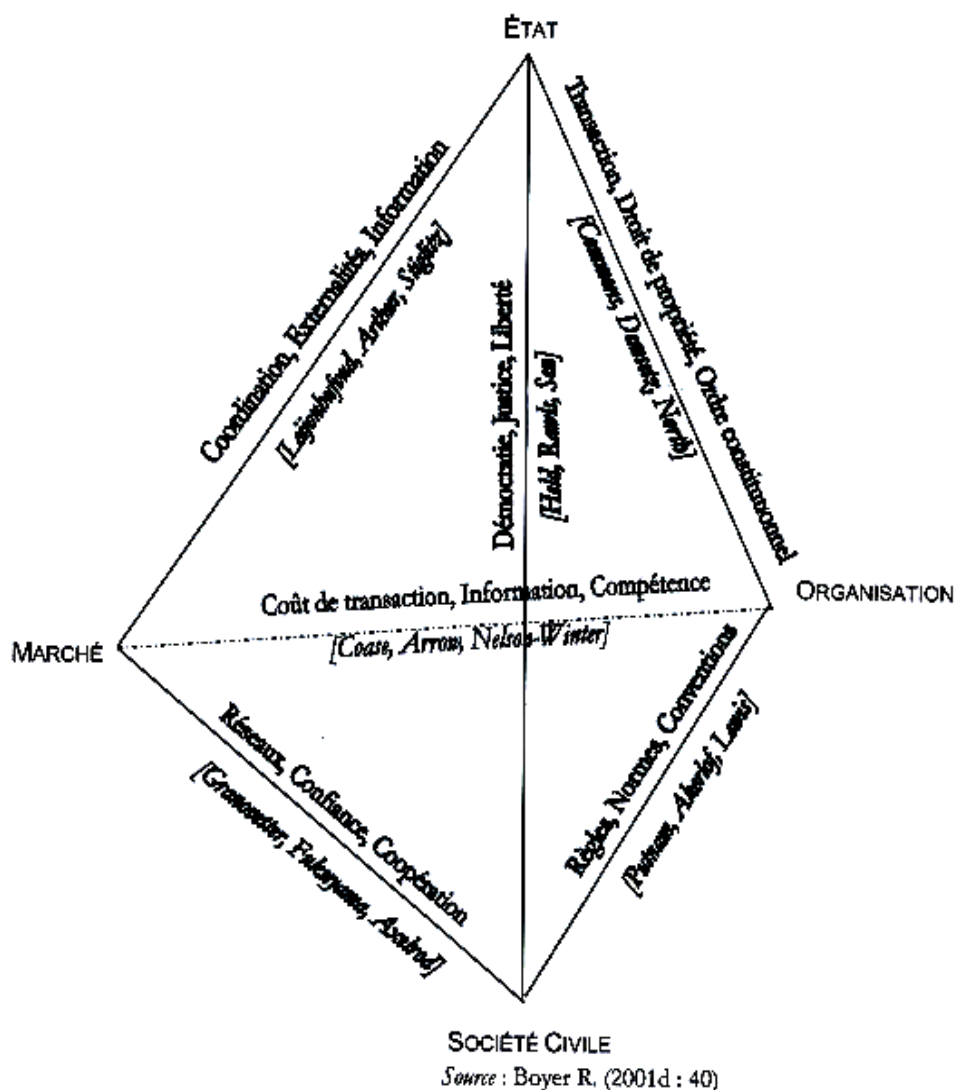
Il en résulte des coûts pour aller à la transaction, pour acquérir l'information, pour négocier et décider, et pour mettre en œuvre le contrat et la décision. Les coûts de transaction traduisent des externalités négatives et expliquent la dynamique historique de chaque ensemble social et donc de chaque pays. Les coûts de transaction sont variables d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre ou d'un secteur d'activité à l'autre. Elles sont déterminées par la nature des institutions, résultat de la dynamique sociale interne des nations, les coûts de transactions sont les coûts qui assurent la coordination entre les agents ³. Cela justifie l'intervention de l'Etat afin d'établir des transactions vertueuses. Les économistes institutionnalistes soulignent que l'intervention de l'Etat ne doit pas être automatique mais doit répondre à des impératifs de défaillance des marchés

D. North rappelle qu'en « termes de coûts de transactions, les institutions réduisent les coûts de production et d'échanges de telle manière que des gains potentiels sont réalisables » ⁴¹ et c'est ainsi que dans le processus de passage d'un niveau de développement à un autre plus complexe, « les institutions politiques et économiques, constituent les éléments essentielles pour une matrice institutionnelle efficace.

41: Le théorème dit de Coase, énoncé dans un premier temps par georgestigler (1966), rejette l'existence d'un équilibre stable vers lequel l'économie converge naturellement et pose qu'un tel équilibre dans une allocation optimale des ressources par le marché n'est possible que si les coûts de transactions sont nuls (et les droits de propriété bien définis).

La figure suivante propose un premier essai d'éclaircissement des différentes théories institutionnalistes, en mettant l'accent sur la distinction entre les quatre acteurs de changement institutionnel en l'occurrence : l'Etat, l'Organisation, le Marché et la Société Civile.

Figure N°01 : une présentation des différentes théories institutionnalistes



Source : BOYER Robert / les institutions dans la théorie de la régulation / CEPREMAP-ENS, CNRS, EHESS / Page N° 40 / France / Mai 20

Section N° 04 : Les acteurs de changements institutionnels

Le système économique n'est pas exclusivement gouverné par les prix et les marchés, mais il constitue un régime mixte dans lequel des éléments de contrôle étatique se combinent avec des éléments de marché pour organiser la production et la consommation. Du point de vue de l'action étatique, on peut définir les deux grandes lignes suivantes ⁴²:

- ✓ Minima de bien être : l'Etat développé ne se contente pas de trouver des solutions aux problèmes de la production et du marché mais il intervient, en tant qu'agent dépensier, pour améliorer les revenus réels de la population ;
- ✓ Services publics : l'Etat assure certains services collectifs indispensables à défaut desquels la vie de la communauté serait impensable. A travers l'élaboration de bonnes politiques publiques, l'Etat en action peut constituer l'élément principal pour le bon fonctionnement de l'économie. Ainsi, le système de réglés (lois et décrets) constitue le cadre à l'intérieur duquel peuvent évoluer les initiatives privées et publiques.

L'une des fonctions de l'Etat consiste à aider à atténuer les crises aiguës de chômages ou d'inflation et le maintien d'une croissance économique saine. Selon Musgrave ⁴³, l'Etat a trois grandes responsabilités en ce qui concerne l'économie et la société : définir les orientations principales et concentrer les moyens sur les secteurs clefs, soutenir une croissance harmonieuse et assurer une redistribution équitable des fruits de la croissance. D'après lui, l'Etat dispose de nombreux leviers politiques (la législation) ou économiques (le budget, la monnaie) qui lui donnent des moyens considérables. En général, il est le premier employé des services publics et des entreprises nationales, et les agents des collectivités locales, l'Etat est aussi client et investisseur si l'on considère l'ampleur des marchés passés par les pouvoirs publics et les entreprises publiques.

⁴² : PEGUIN Denis et TALHA Larbi / L'apport de l'économie institutionnelle à l'étude du développement : Le cas du régime rentier / Page N°07 / communication au forum de la régulation / Paris / 2001.

⁴³ : Lyazid Kichou / Aspect institutionnel, comportement des acteurs et intégration de l'Algérie à l'espace Euro-méditerranéen / Colloque international à l'ISC Bejaia Page N°89 / 2000.

Rappelons que dès la fin du 18^{ème} siècle, Adam Smith, s'interrogeait sur le rôle affecté à l'Etat et notait dans ses recherches qu'en dehors de ses fonctions de maintien de l'ordre intérieur (police, justice) et extérieur (armée), il a aussi le devoir d'entretenir les établissements publics dont une grande société retire d'immenses avantages qui sont de nature à ne pouvoir être entrepris par le privé. Plus de deux siècles après, nous retrouvons la même idée que l'Etat doit prendre en charge la production de certains biens et services qui risquent de disparaître. Sinon, même si Adam Smith croit aux vertus autorégulatrices du marché et de la main invisible, il justifie l'intervention de l'Etat dans les infrastructures et dans l'éducation.

Les néo-classiques ont prolongé ces propos de l'équilibre du marché en concurrence pure et parfaite, mais ils pensaient toujours que l'Etat devrait intervenir pour pallier les défaillances du marché face aux externalités et dans la production des biens et services collectifs invisibles. Aussi, le monétariste Milton Friedman demande bien sûr à l'Etat d'intervenir le moins possible, mais il reconnaît l'intérêt d'un soutien public aux personnes qui subiraient les méfaits du marché.

Sous-Section N01 : l'Etat

L'Etat constitue l'instrument fondamental qui permet aux institutions de jouer pleinement leurs rôles. Il doit être capable de concevoir des institutions de qualité, de faire respecter leur application. Il peut agir en s'appuyant sur des politiques économiques, budgétaires ou grâce à des mesures et fiscales.

Dans un système démocratique, le rôle des pouvoirs exécutifs est bien défini et les limites sont connues. Des institutions de contrôle fonctionnent d'une manière indépendante pour éviter tout abus de pouvoir.

C'est l'Etat, au sens de pouvoir exécutif, qui est l'institution de mise en œuvre des réformes. Dans le cas des pays émergents, l'intervention de l'Etat est inévitablement étendue. Ceci pour quatre raisons au moins :

- ✓ l'Etat est une institution majeure dont les décisions sont en mesure de modifier les structures de l'ensemble du système et le comportement des agents ; c'est la seule institution organisée à l'échelle nationale ;
- ✓ par ailleurs, les coupures historiques de nature économique et sociale qu'ont vécues la plupart des pays émergents ont remis en cause le contrat social établi et affaibli les organisations de la société civile
- ✓ l'Etat est l'agent essentiel de production et d'offre des biens publics (éducation, formation professionnelle, recherche fondamentale, santé, infrastructure).

Il faudrait ajouter qu'avec la disparition de l'ordre ancien, dans la plupart des pays émergents, l'Etat s'est retrouvé propriétaire d'un domaine marchand important (entreprises) et est donc de fait un acteur majeur, directement impliqué dans la production et la distribution des richesses.

Pour l'organisation du cadre institutionnel ⁴⁴ de mise en œuvre, il est nécessaire que l'appareil soit organisé dans des institutions aux rôles et aux rapports définis d'une manière précise tant par la loi et la réglementation que par l'exercice effectif des missions. Il est maintenant clairement établi que l'efficacité de l'appareil de l'Etat est fonction de la précision des stratégies et de la qualité et de la cohérence des politiques publiques, de la mise en place de systèmes d'information transparents, de la qualité des mécanismes de régulation et enfin du contrôle de la mise en œuvre et du respect de la législation.

Pour la qualité propre des agences d'exécution du gouvernement, les recommandations se rejoignent pour demander que l'appareil de l'Etat soit efficient, peu bureaucratique et flexible. Les institutions publiques doivent garantir la transparence du marché et défendre les agents économiques contre les attaques anticoncurrentielles, les pratiques déloyales et les tendances de monopoles de l'information.

44 : LOUNNAS Rezki / Théorie des institutions et applications aux organisations / Cahiers de recherche Page N°04-01 / HEC Montréal / 2004.

Il est maintenant démontré que l'intervention de l'Etat est nécessaire pour assurer une croissance durable. Cependant la théorie économique comme la plupart des analyses empiriques et recommandations des IFI limite cette intervention au plan de la régulation, de la promotion de la croissance et, en général, de la promotion d'un cadre de fonctionnement qui permette un comportement efficient de l'entreprise et l'endogénéité des décisions de la croissance.

La pratique concrète de gestion des réformes et de relance de l'économie permet de tirer une constatation majeure du point de vue théorique : dans les pays en transition sortant d'un système de gestion étatique, l'état-gouvernement peut intervenir, non seulement à titre de promoteur, mais également à titre d'investisseur direct.

Pour Douglas North, une administration publique compétente et un bon fonctionnement sont des sources d'avantages compétitifs pour les nations. Le manque de légitimité des Etats des pays du sud constitue une faiblesse incontestable, qui favorise la mise en place, de pouvoirs arbitraires.

Cependant, la nécessité de l'intervention de l'Etat doit être organisée d'une manière prudente. Elle doit être considérée comme une situation d'exception, une période transitoire, de passage temporaire car les tentations de glissement vers un retour à l'interventionnisme étatique sont grandes. A l'inverse des pays développés, où la place de l'Etat dans la croissance est limitée, le fonctionnement de l'économie règle par le marché, l'intervention des opérateurs privés généralisée et la place des entreprises publiques limitées généralement à quelques activités d'utilités publiques. Dans les pays émergents, la situation est différente. L'Etat est omnipotent dans les mécanismes de fonctionnement de l'économie nationale.

Aussi, si l'intervention de l'Etat est nécessaire pour la mise en œuvre des réformes et le lancement d'initiatives de relance de l'économie, il est tout aussi nécessaire que le système politique soit un cadre de jeu démocratique transparent et que l'environnement institutionnel et légal affirme et concrétise la liberté d'entreprendre et l'efficacité du marché – ce dernier exprimant des règles du jeu acceptées par tous les acteurs et dont la mise en œuvre est garantie par des institutions équitables.

Le succès qu'a eu les théories sur les défaillances du marché et asymétrie d'information défendues en l'occurrence par Joseph Stiglitz a contribué de manière décisive dans la reconfiguration de rôle de l'Etat qui doit jouer un rôle régulateur et être capable de fournir des biens publics (sécurité des investissements, stabilité macro-économique et stabilité des règles), de mettre en place les incitations nécessaires et de soutenir des institutions à même d'améliorer le fonctionnement des marchés

Les débats sont denses et les accords entre économistes plutôt difficile à obtenir. Pour les uns, la mondialisation a déclassé les analyses keynésiennes et les thérapies qui en découlent. Pour d'autres au contraire, l'Etat possède encore suffisamment d'instruments d'intervention pour pouvoir contraindre « les firmes globales » à respecter ses choix de politique économique et le capitalisme financier, devenu fou, à se discipliner.

L'action de l'Etat dans le champ économique doit être aujourd'hui en mesure d'apporter des solutions qui permettent d'aller vers des paliers supérieurs de croissance. De ce fait, L'Etat doit pouvoir se consacrer aux grandes tâches qui touchent à l'économie de connaissance à la construction de la compétitivité, aux réformes qui attendent la politique de protection sociale.

D'autres économistes institutionnalistes ont proposé de définir « un ensemble de droits de la propriété et de droits contractuels, de les appliquer, de les respecter et de les faire respecter »⁴⁵. On voit bien ici le rôle de l'Etat dans la détermination du rythme de la croissance économique. Par ses investissements dans l'éducation, la formation, la recherche, le développement, la diffusion des connaissances ainsi que les infrastructures, par sa capacité à mettre en place les bonnes institutions. L'Etat favorise la croissance économique à long terme et l'inscrit donc dans la durée.

Dans une économie qui accumule beaucoup de retard dans divers domaines, et dont les institutions n'arrivent toujours pas à « rationaliser », les comportements des opérateurs économiques. L'Etat doit encore être interventionniste, non seulement dans la régulation mais aussi dans l'investissement dans le marché de travail ainsi que dans la gestion coordonnée des ressources.

45 : HASSAN HOUSSEIN Souraya et PALLOIX Christian / De l'économie de développement à l'économie du changement institutionnel / Page N° 77 / CRIISEA-UPJV / 2003.

Si on veut une régulation de qualité : au lieu d'avoir un Etat omniprésent et inefficace, l'économie de marché nécessite un Etat plus réduit mais plus expert. La qualité de ses directives, de ses actions, de sa vision et de sa régulation compense de loin son rétrécissement.

Mais l'économie de marché n'a d'existence réelle que si l'Etat est fortement présent dans l'économie et la sphère sociale. Ainsi, J.RIVOIRE écrit « les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer dans l'économie de marché (...) parce que sans eux, l'économie dégènerait en anarchie, ou, plus précisément, en anarcho-libéralisme. Les interventions des pouvoirs publics répondent à plusieurs objectifs différents : assurer les solidarités, répartir les charges commune, fixer et faire respecter les règles du jeu, freiner les mouvements perturbateurs, seconder les efforts. » ⁴⁶

Sous-Section N°02 : La société civile (L'opinion publique)

D'abord, il faut rappeler que la société est constituée de forces diverses à la recherche de la satisfaction de leurs intérêts propres (groupes constitués, monde des affaires, associations professionnelles, syndicats, ONG, collectivités locales). Ce sont des partenaires obligatoires avec des objectifs qui peuvent être sinon contradictoires, du moins différents et parfois concurrents.

Une société vivante est forcément une société dont la dynamique s'alimente de relations diverses et de conflits. Le système politique vertueux est celui qui assure progressivement la stabilité et la cohésion sociale à travers l'émergence de mécanismes d'arbitrage et de régulation qui permettent de dépasser les contradictions et affrontements pour aller vers le progrès commun.

⁴⁶ : CNES / Rapport (l'économie de marché) / page N° 95 / Ed. PUF, 1994.

La démocratie n'est un système viable que si elle assure ce dialogue permanent entre toutes les parties prenantes de la société dans le cadre d'arbitrages et de perpétuel ajustement. Dans ce cadre, la société s'organise autour de l'acceptation la plus large des règles contractuelles et la mise en vigueur de mécanismes de sauvegarde de cette acceptation à travers une justice neutre, indépendante et organisée, situation idéale qu'il n'est pas aisé de réaliser sur le plan historique.

Nous en retenons cependant le principe : l'objectif est l'émergence d'un ensemble économique où les forces, s'engagent dans des rapports contractuels mais où l'Etat, qui est le dépositaire de l'intérêt général, a une mission de régulation et de sauvegarde de la stabilité et de l'équilibre entre tous les intérêts particuliers concernés.

Alors que dans certains pays en voie de développement, par manque de formation et de civisme, par manque d'encadrement par des associations, les révoltes se soldent par des destructions d'institutions et d'équipements qui sont les biens de tous et non pas les biens du pouvoir en place.

Ces révoltes au lieu de conduire à une étape supérieure, conduisent, malheureusement à une situation pire que la situation ayant conduit à la révolte en termes de liberté et en termes matériels et financiers.

Nous constatons que les changements, politiques ou économiques sont conditionnés par l'altitude ou le comportement du citoyen.

Son engagement ou son absence d'adhésion peut être le facteur déterminant de réussite ou la cause de l'échec, au pire des choses. Il peut être le grain de sable qui fait grincer la machine, conduisant à des résultats négatifs ou peu palpables.

Dans d'autres cas, les gouvernants arrêtent des plans de développement. Certainement ces plans contiennent des objectifs forts louables, mais le citoyen ne se sent pas concerné. Ce citoyen se sent exclu et ne croit pas à ce qu'on lui propose.

Seul un système démocratique est apte, à garantir aux citoyens ces conditions et offrir un processus de prise de décision et de contrôle garantissant toute la transparence nécessaire pour que le citoyen puisse être informé objectivement sur des résultats de la politique suivie.

En effet, la démocratisation de la société, la responsabilité du citoyen, la réforme des institutions, le renforcement de l'éthique, ne peuvent être assurés que par un citoyen ayant reçu une éducation de qualité qui lui donne un pouvoir de comprendre, d'analyser, de hiérarchiser les données, d'avoir une vision à long terme intégrant les interactions entre les différents facteurs de développement.

Les citoyens jouent divers rôles au travers d'intermédiaires tels que les médias, les ONG et les organisations de la société civile, auxquels s'ajoutent les représentants du secteur privé et des groupes d'intérêt.

Les organisations de la société civile doivent acquérir les compétences et le savoir nécessaires pour défendre leurs intérêts. Les OSC doivent aussi sensibiliser les autres parties prenantes, notamment les médias, au besoin de transparence et de responsabilités.

Il est par ailleurs essentiel que les organisations de la société civile unissent leurs efforts pour faire aboutir la discussion avec l'exécutif. La société civile devra en conséquence s'organiser en groupes de pression, Elle pourra aussi exiger l'adoption et l'application d'une législation en faveur de transparence, législation qui devrait donner accès aux informations indispensables pour améliorer la responsabilité et maîtriser le contrôle.

La société civile devra en outre poursuivre et intensifier son enquête sur l'origine et l'utilisation des fonds de l'Etat et son contrôle de l'efficacité des prestataires de service. Les conclusions de ces opérations de contrôle permettront d'interpeller les autorités concernées et d'exiger des réformes en matière de dépenses publiques.

Sous-Section N°03 : Le marché

Il est largement reconnu, tant au plan de la théorie qu'à celui de l'expérience concrète, que la régulation par le marché est loin de constituer la « main invisible » qui assure l'allocation optimale des ressources et qui concilie automatiquement l'intérêt individuel et l'intérêt général comme aimaient à le déclarer les économistes classiques. Les mécanismes de marché charrient des imperfections qui ont, dans de nombreux cas, des effets négatifs sur la performance économique.

On dit du marché qu'il est myope pour montrer, entre autres, qu'il ne fournit que des informations immédiates, à très court terme et que le moyen et le long terme ne sont nullement pris en charge. De même, le marché ignore les données spatiales ou plutôt les incorpore pour accentuer les disparités régionales et conséquemment les inégalités sociales. Enfin, et plus particulièrement dans les économies en transition, les marchés sont imparfaits et les informations qu'ils produisent ne signalent que rarement les nouvelles opportunités, et l'allocation des ressources qui fait suite à une telle situation, est loin d'être optimale.

En bref, la bonne gouvernance socio-économique doit donc mettre l'accent sur la transformation des formes de l'action publique et mettre également en évidence le déplacement des responsabilités qui s'opère entre les institutions publiques, la société civile et les forces du marché, c'est-à-dire la mise en commun de leurs ressources, de leurs expertises et de leurs projets, en créant une nouvelle coalition d'action efficace dans un souci d'amélioration de l'économie et du social du pays. Cette bonne gouvernance n'est alors envisagée qu'à travers des modes de coordination entre les différents secteurs concernés, et non à travers un seul secteur, tout cela sous l'égide des institutions étatiques permettant une meilleure efficacité de l'action publique.

En guise de conclusion, il faut insister sur le fait que l'Etat et les marchés doivent être dans un rapport de complémentarité, et que l'Etat a également un rôle important à jouer à côté des marchés, qui sont au centre de l'économie. Il faut « réinventer le rôle de l'Etat » dans le libéralisme et le rendre plus efficace, pour résoudre les problèmes sociaux tels que l'inégalité, le chômage, ou encore la pollution.

Section N°05 : Les institutions dans l'optique de consensus de Washington

Face aux défaillances des PED dans leurs stratégies autonomes de développement révélées par la crise de la dette des années quatre-vingts, ils subissaient alors une forte inflation, un déficit budgétaire important, une gestion inefficace des entreprises publiques, des entreprises privées protégées qui imposaient des prix élevés à leurs clients et une politique monétaire très laxiste et pour les aider à surmonter cette crise. Les IFI soumettent leurs prêts à des conditions : ce sont alors les politiques d'ajustement structurel.

Ces programmes comportent un volet conjoncturel, correspondant à la mise en œuvre de politiques de rigueur. Il est considéré qu'il faut impérativement maîtriser le crédit intérieur. Les budgets publics doivent retrouver l'équilibre et l'ajustement des taux de change.

De ce fait, ces programmes de rigueur visent à instaurer une économie de marché garantissant la croissance. L'accent est mis sur l'imperfection des marchés dans les PED et sur l'intervention de l'Etat entravant les lois de marché.

Dans ces conditions, les effets pervers ont eu tendance à s'accroître. Le FMI, la Banque mondiale et le Trésor américain fournissaient la seule solution disponible : le consensus de Washington. Inspirée de l'idéologie ultra-libérale, ce dernier se résume aux réformes suivantes :⁴⁷

- ✓ La discipline budgétaire pour amortir la dette ;
- ✓ Restriction des dépenses publiques (suppression des subventions) ;
- ✓ Réforme fiscale et institutionnelles pour garantir le bon fonctionnement des économies de marchés ;
- ✓ Adoption d'un taux de change unique et compétitif ; libéralisation des échanges ; élimination des barrières à l'IDE ;
- ✓ Privatisation des entreprises publiques ; dérégulation des marchés ; respect des droits de propriété.

⁴⁷ : HUGON Philippe / Le consensus de Washington en questions / Revue du tiers-monde / 1999.

Cette thérapie a fait l'objet d'une remise en cause à la suite des conséquences des PAS et des crises financières à répétition dans les pays capitalistes. On peut regrouper les effets fâcheux de ces programmes dans les points suivants :

- ✓ Les réductions budgétaires ont entraînés des coupes dans les infrastructures, l'éducation et autres, domaines nécessaires au développement. Les PAS ont pu avoir des retombées sociaux dramatiques ;
- ✓ Les libéralisations commerciales et financières n'ont pas toujours eu les effets escomptés, au contraire ont été des facteurs d'instabilités, exerçant des effets négatifs sur l'économie réelle.

En revanche, l'histoire économique des pays capitalistes montre que ces pays ne se sont pas développés en s'appuyant sur les réformes libérales qu'ils prescrivent aujourd'hui aux PED. Ils ont tous, utilisé pendant longtemps les instruments qu'ils interdisent aujourd'hui aux PED et qui s'appellent protection tarifaire et subventions, pour favoriser la croissance de leur industrie.

Les chercheurs du CEPII rappellent, pour leur part, que « l'ouverture des pays aujourd'hui développés ou émergents a été progressive et le débat sur l'utilité d'une protection temporaire des industries naissantes est, en réalité, loin d'être clos ». Et ces chercheurs ajoutent : « beaucoup des pays émergents notamment en Asie, qui ont connu les trajectoires de convergence les plus remarquables, n'ont ouvert leurs marchés intérieurs qu'après que leurs exportations de produits manufacturés ont fortement progressé et que leurs institutions ont été renforcées ».

Toutes ces observations indiquent bien que l'ouverture n'est pas un critère déterminant et conduisent plutôt à penser que les gains de l'ouverture ne pourraient se réaliser qu'à partir d'un certain niveau de développement.

D'autre part, force est d'admettre qu'il n'existe pas de « modèle » universel que chacun devrait appliquer et les recettes orthodoxes n'ont rien donné à ce jour dans les PED. De même, les règles de l'OMC sont à changer afin de permettre aux PED d'utiliser plus activement les protections tarifaires et les subventions pour soutenir leurs industries naissantes. Sans ces mesures et compte tenu des conditions dans lesquelles s'exerce la compétition économique mondiale, les PED ont très peu de chance de voir leur économie progresser et leurs populations améliorer leurs conditions de vie.

Le « consensus de Washington » a subi beaucoup de reproches et des critiques. D'éminents économistes libéraux ont eu une position très critique envers l'approche retenue dans le consensus, approche assez volontariste et néolibérale à l'extrême.

Pour l'économiste Joseph Stiglitz, le pire c'est de considérer que ces règles sont des fins en soi, applicables dans tous les pays qu'elles que soient leurs conditions économiques réelles, alors qu'elles ne doivent être que des moyens pour la réalisation d'un développement soutenable démocratique.

L'application de la « purge libérale » peut conduire à aggraver la maladie. Dans ces conditions, les organisations internationales n'exercent plus la neutralité « positive » suffisante pour enlever l'adhésion de tous les Etats. Aujourd'hui, le consensus de Washington est contesté. Le fonds monétaire international, en tenant compte des réalités économiques de chaque pays concerné. Cependant, les règles restent en place, même si elles doivent être appliquées avec plus de « finesse ».

L'application « brutale » sans le passage par des étapes qui intègrent progressivement les réformes s'est soldée par des résultats peu convaincants et a conduit à des conflits sociaux aux conséquences graves sur le niveau de vie, l'emploi et les équilibres macroéconomiques.

Il est d'ailleurs patent de remarquer, comme l'ont fait d'autres économistes, que les prescriptions du « consensus de Washington »⁴⁹ ont oublié les problèmes de la globalisation. Il suggère les mesures à prendre pour assurer l'ouverture de l'économie nationale, mais le système international en tant que facteur de changement et ses effets sur les systèmes nationaux n'est pas évoqué explicitement. Or c'est le deuxième élément du cadre de référence dans lequel évoluent l'économie nationale et le paramètre critique qui détermine les stratégies de réforme, de transition et de développement⁵⁰.

Outre les questions qui ont été abordées dans cette section, la nécessité de croissance exige d'autre part une amélioration de la gouvernance^{NB}, un approfondissement de la participation, et une amélioration des capacités à gérer le développement.

49 : C'est pourquoi Joseph Stiglitz et Dani Rodrik, ont proposé un « consensus de Washington augmenté », qui ajoute à la liste précédente des réformes à recommander aux Etats : l'amélioration de la gouvernance d'entreprise ; la lutte contre la corruption ; la flexibilité des marchés du travail ; la signature des traités internationaux (OMC) ; l'adoption de codes et de standards internationaux ; l'ouverture prudente du compte de capital ; des régimes de change non intermédiaires ; des banques centrales indépendantes ; des filets sociaux et un ciblage des politiques sur la réduction de la pauvreté.

50 : Vingt et un experts, parmi lesquels (Michael Spence et Robert Solow, Robert Rubin, , Ou Kamel dervis), remettent en cause dans le rapport de la commission « croissance et développement » publié le 22 mai 2008, le fameux « consensus de Washington » qui a servi de bréviaire pour la mise en œuvre des politiques de stabilisation et d'ajustement structurel dans les pays en développement.

12 :RobertoZagha, GobindNankani et Indermit Gill / Repenser la croissance / Revue finance et développement / FMI / Washington / Mars 2006.

33 Mihaela .C / La dynamique de la corruption dans les pays en transition / HEC Montreal.

NB : dans ce cadre, il convient de souligner que les pays arabes rassemblés en conclave en Jordanie l'an 2016, ont approuvé la déclaration qui porte les points suivants :

- ✓ de la protection des droits de propriété et des droits contractuels ;
- ✓ de la transparence et de la prévisibilité des politiques, lois, réglementations et politiques administratives au niveau national ;
- ✓ de la protection des investisseurs ;
- ✓ le renforcement de la législation anti-corruption ;
- ✓ de rôle actif réel que doivent jouer les hommes d'affaires et les organisations de la société civile.

Section N°05 : Gouvernance publique et gestion du développement

Le mot gouvernance s'étend des processus et institutions qui contribuent à la prise de décisions. Si ces processus et institutions concernent le secteur public, on parlera de gouvernement public. On peut raisonnablement faire valoir qu'il existe trois types de gouvernance publique, qui portent sur les aspects suivants : l'aspect civique, l'aspect politique et le développement.

La gouvernance du développement a trait essentiellement au suivi des politiques et programmes de développement socio-économique ainsi qu'à l'obligation faite aux responsables d'en rendre compte. Elles incluent de ce fait les dimensions de transparence, d'Etat de droit, de réforme et de participation.

Cependant, l'expérience des pays à forte croissance montre que la qualité de la gouvernance est déterminante pour une croissance accélérée. Ces pays ont créé une administration publique technocratique, basé sur le mérite, avec des indemnités et des incitations de carrière liées aux performances, et à l'abri de l'ingérence politique.

De plus, la saine gestion des affaires publiques doit passer au premier plan dans les stratégies de création d'institutions. Cette approche requiert une analyse et une mesure plus précise des dimensions de la gouvernance et une meilleure compréhension des intérêts acquis de puissants groupes d'intérêt dominant l'élaboration des politiques et l'appareil de distribution des ressources, le coût social de ces carences peut se révéler très élevé. Dans ce cas, la mise sur pied des institutions nécessaires à la préparation d'interventions efficaces en matière de développement risque de s'avérer difficile.

La participation et la consultation sont alors cruciales afin d'accroître la transparence, de mettre en place des contrepoids et de contrer l'accaparement de l'Etat par une élite. L'engagement de la société civile dans le processus participatif et transparent aux côtés des réformateurs de tous poils (qu'ils fassent partie de l'exécutif, du législatif, du judiciaire ou du secteur privé) peut faire la différence entre un pays bien géré et l'incurie.

Sous-Section N°01 : Définition de la gouvernance et de ses aspects

La notion de gouvernance a été introduite dans le vocabulaire des économistes depuis les années quatre-vingts. La signification du concept « gouvernance », son contenu, ses déterminants et ses caractéristiques ont connu plusieurs approches, mais les définitions proposées sont en général assez proches les unes des autres et complémentaires.

Selon l'institut sur la Gouvernance ⁵¹, la gouvernance se définit comme: l'ensemble des établissements, des procédés et des traditions qui dictent l'exercice du pouvoir, la prise de décision et la façon dont les citoyens font entendre leur voix.

Pour la Coopération pour l'Aide au Développement (CAD) et l'Organisation de Coopération pour le Développement Économique (OCDE): la bonne gouvernance est l'exercice du pouvoir politique ainsi que d'un contrôle dans le cadre de l'administration des ressources de la société aux fins de développement économique et social.

Le PNUD définit la bonne gouvernance sur la base de sept caractéristiques principales: la légitimité politique et l'imputabilité, la liberté d'association et la participation, l'existence d'un système judiciaire fiable, la responsabilisation des bureaucraties, la liberté d'information et d'expression, la gestion efficace et efficiente du secteur public et une coopération avec les organisations de la société.).

L'équipe D.Kaufmann, AartKraay et Pablo Zoido-lobaton, a contribué d'une manière assez conséquente à la définition des notions de gouvernance et de bonne gouvernance. Ils ont formulé la définition suivante :« La gouvernance représente : les traditions et les institutions au travers desquelles s'exerce l'autorité dans un pays ». Les traditions et les institutions englobent ⁵² :

51 : Gerry stocker / Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance » / N° 56 / Mars 1998.

52. D.Kaufmann, AartKraay et Pablo Zoido-lobaton,/ gestion des affaires publiques de l'évaluation à l'action / Page N°122 / F&D /Juin 2000.

- ✓ le processus par lequel les gouvernants sont choisis, rendus responsables, contrôlés et remplacés (aspect politique de la gouvernance) ;
- ✓ la capacité des gouvernants à gérer efficacement les ressources et à formuler et appliquer les saines politiques et réglementations (aspect économique de la gouvernance) ;
- ✓ le respect des citoyens et l'état pour les institutions régissant leurs interactions économiques et sociales » (aspect institutionnel).

La gouvernance englobe le processus de sélection, de supervision et de remplacement des gouvernements. Elle inclut aussi la capacité de formuler et de mettre en œuvre des politiques sérieuses et le respect des citoyens et de l'Etat pour les institutions régissant les interactions économiques et sociales entre eux.

Sur la base de cette définition, il est possible de diviser la gouvernance en six composants principaux autour de trois grandes catégories :

- ✓ l'expression et la responsabilisation qui inclut les libertés individuelles, la liberté de la presse et la stabilité politique ;
- ✓ l'efficacité du gouvernement qui inclut la qualité des processus d'élaboration des politiques et de leur application par les services publics et l'absence de toute tracasserie administrative ;
- ✓ et enfin 3 la primauté du droit qui inclut la protection des droits de propriété et l'indépendance du pouvoir judiciaire, ainsi que le contrôle de la corruption

La bonne « gouvernance globale » doit donc mettre l'accent sur la transformation des formes de l'action publique et mettre également en évidence le déplacement des responsabilités qui s'opère entre les institutions publiques, la société civile et les forces du marché, c'est-à-dire la mise en commun de leurs ressources, de leurs expertises et de leurs projets, en créant une nouvelle coalition d'action dans un contexte démocratique. Cette bonne gouvernance n'est alors envisagée qu'à travers des modes de coordination sous l'égide des institutions étatiques permettant une meilleure efficacité de l'action publique.

Sous-Section N°02 : La bonne gouvernance en tant que facteur de développement

Les politiques publiques sont considérées comme l'action efficace des autorités publiques s'appuyant sur une société bien structurée, les politiques publiques sont donc adossés à la puissance publique, c'est-à-dire qu'elles s'ancrent dans ce que les anglo-saxons appellent l'action efficace de gouvernants élus et de l'administration. Dans la lignée de cette vision, l'auteur américain Théodore L. Lowi évoque quatre types de bonnes politiques ^R:

- ✓ le premier type, celui des politiques dites constitutives, correspond aux actes de définition des règles sur les règles. On peut également les appeler politiques institutionnelles, c'est-à-dire celles qui ont pour objet principal la promotion ou la transformation d'institutions étatiques ou sociétales ;
- ✓ le second type concerne les politiques règlementaires régissant les comportements des individus comme ceux ayant trait à la santé, aux conduites disciplinaires ;
- ✓ le troisième type est celui des politiques distributives. Il s'agit d'un octroi de biens publics par les autorités publiques. Ils peuvent consister en des biens matériels ou bien d'autres types de biens, notamment la réglementation juridique comme celle du droit de propriété, ou bien les autorisations et accords par les autorités publiques pour la réalisation ou la poursuite d'une activité industrielle ou commerciale : les opérations de certification et de contrôle des normes édictées par les autorités, les autorisations de construction, les autorisations de fabrication et de commercialisation ;
- ✓ le quatrième type se place du côté de l'équité en la matière de politiques redistributives. Il s'agit ici d'organiser la redistribution des revenus dans une société en permettant aux plus démunis d'accéder à des avantages selon différents critères (les politiques sociales de l'Etat providence ou assurantiel).

Pour résumer, le tableau ci-après nous récapitule les principes et les approches traditionnelles pour repenser la gouvernance.

Tableau N° 2 : Trois principes pour repenser la gouvernance au service du développement

Approche traditionnelle	Principes pour repenser la gouvernance
S'employer à donner la forme qui convient aux institutions.	Ne pas s'attacher uniquement à la forme des institutions, mais penser également à leurs fonctions.
Renforcer la capacité des institutions à mettre en œuvre les politiques publiques	Ne pas s'attacher uniquement au renforcement des capacités, mais penser également aux asymétries de pouvoir.
Privilégier le renforcement de l'état de droit de sorte que les politiques et règles soient appliquées de façon impersonnelle.	Ne pas s'attacher uniquement à l'Etat de droit, mais penser au rôle de la loi.

Source : BM / rapport sur le développement dans le monde / Page N°29 / 2017.

Sous-Section N°03 : Aide publique au développement

Formée de dons ou de prêts, elle ne représente qu'une partie des sommes transférées vers les pays du tiers-Monde. S'y ajoutent en effet les dons privés bénévoles, les aides à l'exportation, en plus des crédits bancaires. Dès la première CNUCED qui s'est réunie à Genève en 1964, les pays riches s'étaient engagés à transférer 1% de leur PNB par an sous forme d'aide au tiers monde, sans préciser toutefois la place de l'aide publique dans ce transfert. La promesse a été renouvelée de nombreuses fois et, en 1972, il a été précisé que l'APD représentait au moins 0,7% du PNB annuel des pays riches.

L'aide au Tiers-monde est variée dans les formes : livraison gratuite d'excédents alimentaires, aide technique ou coopération, envoi de fonds, avantages commerciaux divers (préférences tarifaires, franchise, soutien des recettes,..). Elle répond à des motivations diverses ⁵³ :

- ✓ Souci politique d'abord car elle est un moyen relativement peu coûteux de maintenir ou développer une zone d'influence.

⁵³: CHARNOZ. O et Severino J-M / L'aide publique au développement / page N° 120/ La Découverte / Coll, « Repères » / 2007.

- ✓ Préoccupation commerciale car l'aide, le plus souvent, est « liée », c'est-à-dire doit être utilisée pour acheter dans le pays donateur ;
- ✓ Motifs humanitaires qui amènent les plus nantis à faire un effort pour les plus démunis ;
- ✓ Raisons psychologiques de pays marqués par la culpabilité coloniale.

En 2014 pour la deuxième année consécutive, l'aide publique au développement APD a atteint un niveau historique de 135 milliards de dollars, selon les nouveaux chiffres de l'OCDE. Cela indique que les économies avancées restent engagées dans la promotion du développement mondial, malgré leurs propres problèmes.

Si l'on ajoute à ce total les dépenses substantielles de la Chine, des États-arabes et des pays latino-américains sous forme d'investissements et de prêts, il est clair que les flux de l'APD vers les pays en développement ont atteint des niveaux sans précédent. Et pourtant les bonnes nouvelles de ces chiffres ne doivent pas masquer certaines possibilités de canaliser plus efficacement ces fonds.

L'aide publique des pays donateurs a permis de réduire de moitié l'extrême pauvreté et la mortalité infantile et a produit des avancées sur plusieurs autres fronts. Mais il est de plus en plus évident que les flux soutenus d'aide au développement ne suffiront pas à éradiquer l'extrême pauvreté d'ici 2030 ni à mettre en œuvre les nouveaux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies, qui doivent être approuvés dans le courant de l'année.

L'argent consacré actuellement à l'aide pourrait avoir un impact sensiblement plus fort s'il était utilisé pour mobiliser des flux d'impôts nationaux et des investissements privés dans les pays dépendants de l'aide. On saisit mieux une telle utilisation de l'APD grâce au nouvel indicateur mis en place le 8 avril par l'OCDE : l'aide publique totale au développement.

En moyenne, les pays en développement augmentent leurs impôts à hauteur de 17% de leur PIB, par rapport à 34% dans les pays de l'OCDE. Certains en perçoivent seulement 10%. Une grande partie de la perte en recettes fiscales s'échappe par des flux illicites et se termine à l'étranger.

L'Afrique par exemple, perd environ 50 milliards de dollars par an dans les flux illicites, beaucoup plus qu'elle ne reçoit par l'aide au développement. Permettre aux pays en développement de générer seulement 1% de plus du PIB en impôts permettrait de mobiliser deux fois plus d'argent que le montant total de l'APD. Tous ces fonds pourraient en outre être canalisés dans des programmes d'éducation, de santé, de sécurité, ou dans des systèmes de décaissement.

Les rendements issus de l'argent dépensé dans le renforcement des systèmes fiscaux peuvent être énormes. Pourtant à l'heure actuelle, seulement 0,1 % de l'aide au développement, soit un peu moins de 120 millions de dollars, sert surtout à soutenir les systèmes fiscaux dans les pays en développement.

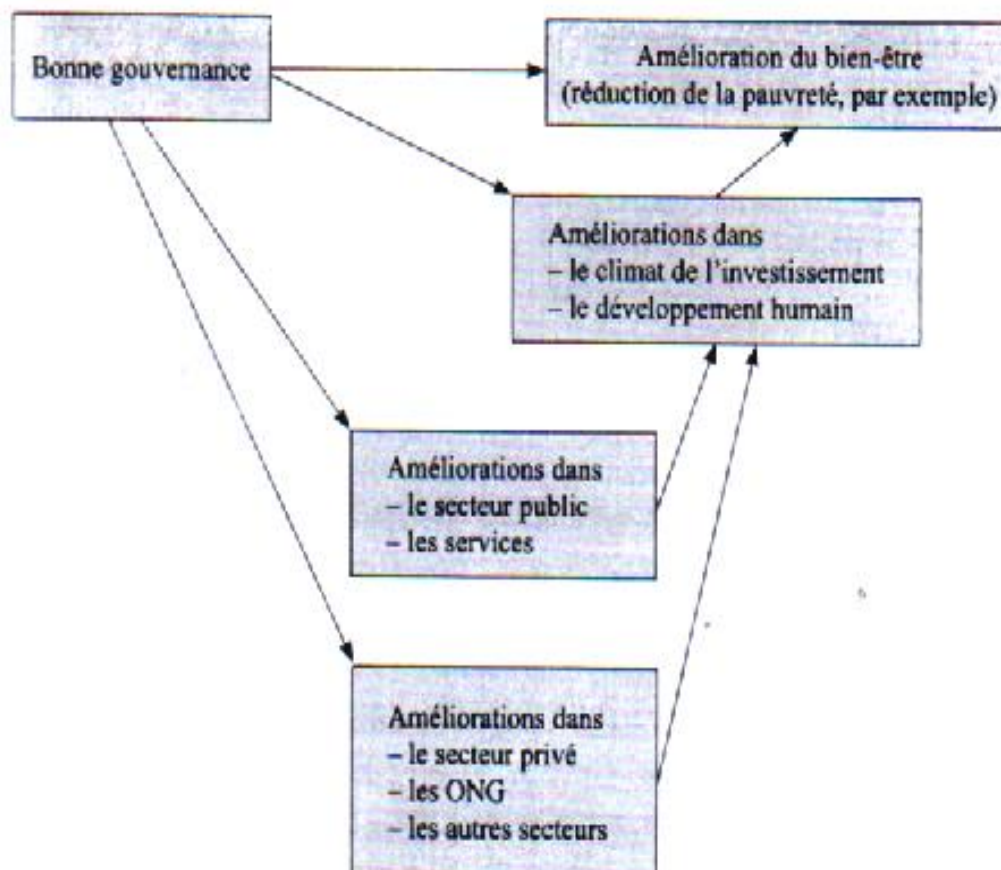
L'aide au développement bien canalisée a aussi le potentiel de mobiliser les investissements privés quand elle est allouée à la réduction des risques. Des garanties, des prêts bonifiés et des participations au capital, soutenus par l'aide au développement, peuvent aider à attirer les investisseurs.

Il est important en outre que l'aide cible les domaines qui en ont le plus grand besoin. Même si l'aide est restée à des niveaux record l'an dernier, les fonds fournis aux pays les moins développés du monde ont en fait reculé. Des programmes au long cours dans des pays mieux lotis ont reçu de plus grandes quantités d'argent, tandis qu'une série de candidats plus pauvres ont été une fois de plus négligés.

Les 29 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE se sont engagés à inverser le déclin de l'aide aux pays les plus pauvres du monde. Ces pays donateurs se sont également engagés à atteindre un objectif de dépenses d'au moins de 0,15% de leur revenu national brut en faveur de l'aide au développement destinée aux pays les moins développés des Nations unies. En outre ils ont reconnu de nouvelles règles qui doivent canaliser

d'avantage de ressources à des conditions plus souples vers les pays les plus pauvres. Ces règles devront également permettre la mise en œuvre de nouvelles mesures de protection visant à assurer la durabilité de la dette.

Figure N° 2: comment la bonne gouvernance affecte le développement : décomposition et interconnexions



Source : David de Ferranti et autres / Pour une meilleure gouvernance (un nouveau cadre d'analyse et d'action) / Page N°23 / Nouveaux horizons / Paris / 2014.

Conclusion :

Les institutions ont un effet palpable sur le développement d'un pays. Au sens qu'elles orchestrent le fonctionnement de l'activité économique, sur la vision globale de gestion économique : économie autarcique, économie libérale, indépendance de la justice et protection de la propriété de contrat, absence ou disponibilité de l'information.

Cependant, les institutions diminuent drastiquement les incertitudes en créant un environnement de confiance partagé mutuellement entre les acteurs économiques. En effet, ce qui distingue les pays développés des pays arriérés, est la qualité des institutions, qui est de qualité pour les premiers et inefficace pour les seconds.

De fait, dans les pays sous-développés, le chevauchement de compétences entre les différentes institutions mènent souvent à des blocages, à une asymétrie de l'information, à des surcoûts et par la suite à des résultats économiques catastrophiques.

Ensuite, les institutions tous types confondus représentent un moule qui détermine les réactions futures des agents économiques, entre comportement de recherche de rente, ou bien un comportement d'entrepreneuriat.

Les challenges auxquelles les PVD tournent autour de la mise en place d'un nouveau mode de gouvernance, avec tout ce qu'il porte le terme en matière de crédibilité, transparence, légitimité et des règles claires pour le bon fonctionnement de l'économie. Faute de cela, ces économies seraient condamnées à être sous l'influence des puissances mondiales.

Enfin, après ce très bref survol théorique traitant la relation entre institutions et processus de croissance, affirment les intuitions des premiers économistes affirment : « La croissance résulte d'un ensemble de processus cumulatifs, positifs ou négatifs, ou les institutions économiques, politiques et sociales jouent un rôle majeur ».

Chapitre N°02 : L'explication de la croissance
économique

Introduction :

Les multiples théories du développement, nous ont appris que l'objectif pour n'importe quelle économie, est la quête du bien-être socio-économique des différentes couches de la société, et cela se fait par une répartition équitable des fruits de la croissance.

Toutefois, il convient de souligner que le processus de croissance est un phénomène de long terme dont les facteurs sont structurels et consistent dans le capital, le travail, la technologie et l'organisation.

D'autres parts, le développement économique nécessite, entre autres une série de mesures, d'outils et d'instruments qui font intervenir tous les acteurs économiques disponibles, en tenant compte des fluctuations au niveau mondial.

Ceci dit, l'objectif de ce chapitre est d'exposer les multiples courants de pensée économique, qui ont pour tâche principale d'atteindre les objectifs suivants :

- ✓ expliquer les différents profils de croissance d'un pays à l'autre et / ou d'une région à l'autre ;
- ✓ rendre compte des évolutions à long terme ;
- ✓ éclairer de façon cohérente les transformations structurelles et conjoncturelles.

Pour ce faire, ce chapitre traite les thèmes suivants : croissance : notion, définitions et mesures, facteurs de la croissance, les théories de la croissance, les ingrédients de développement durable. Comme on met un accent particulier sur la démocratie dans le processus de croissance, avec tout ce qu'elle peut véhiculer en termes de respect et d'application du droit, l'égalité de chance, de liberté d'initiative, de concertation et de délibération.

Section N°01 : la croissance économique

La croissance produit la richesse pour un pays. Son évolution a un impact sur l'emploi, sur la répartition des richesses et par conséquent sur le niveau de vie des citoyens.

La croissance n'est jamais un résultat irréversible. Elle peut être vigoureuse et continue. Elle peut aussi stagner ou connaître une baisse. Le taux de croissance chute et annonce une récession éventuelle, voire même, une stagnation.

Quels que soit l'état et le rythme de la croissance, les conséquences sont importantes sur la situation globale d'un pays, en termes économiques, sociaux et politiques.

Une bonne croissance améliore les équilibres macroéconomiques de la nation, favorise la création de postes de travail, augmente le niveau de vie, stimule et redynamise toute l'économie du pays.

En revanche, une récession aggrave les déséquilibres macroéconomiques, perturbe tous les mécanismes et les circuits économiques, réduit la production, freine les investissements, conduit aux fermetures d'entreprises, aux pertes d'emplois, au chômage et à la baisse de niveau de vie.

Ce sont ces raisons qui poussent tous les économistes et dirigeants des pays à rechercher, en permanence, les voies et moyens pour atteindre une croissance qui conduit au développement. Cette thérapie qui concevait le développement comme une équation qui consistait à agir sur un plusieurs facteurs macroéconomiques pour atteindre un objectif donné, a montré ses limites et surtout ses effets négatifs sur la stabilité d'un pays.

Les options fondées sur le marché comme principal acteur et régulateur, sur l'ouverture du marché et la libéralisation du taux de change ne suffisent plus à cerner les facteurs qui ont contribué à la réussite d'une politique de développement ou à expliquer les raisons qui ont conduit à l'échec.

Sous-Section N°01 : Définitions de la croissance économique

Nous entamerons ce chapitre par un certain nombre de définitions émanant de plusieurs économistes, à l'instar de Silem, Bourdonne et F. Perroux, à la lumière de leurs contributions, on peut recenser les définitions suivantes :

Pour A. Silem, « la croissance économique est l'augmentation durable en termes réels d'un indicateur de la performance économique »⁵⁴

Selon Bourdonne et Martos, « la croissance économique est un processus complexe auto-entretenu d'évolution à long terme qui se traduit par un accroissement des dimensions caractéristiques de l'économie et par une transformation des structures de la société. Elle est mesurée par les variations d'un indicateur de production exprimé en volume-le PIB réel »⁵⁵

Quant à F.Perroux, il écrit : « la croissance économique est l'augmentation soutenue pendant plusieurs périodes (ou chacune d'elles comprend plusieurs cycles quai-décennaux) d'un indicateur de dimension : pour une nation, c'est le produit global net en termes réels. Ce n'est pas l'augmentation du produit réel par habitant »⁵⁶

La synthèse de ce long processus de développement nous permet ainsi de proposer la définition de la croissance économique qui nous servira de grille de lecture pour la suite de cette étude, en l'occurrence « un processus cumulatif d'interactions, qui se traduit par la hausse continue de la productivité, l'augmentation continue de la quantité de biens et de services produits par habitant d'un espace économique donnée »⁵⁷

54 : Arrous Jean / Les théories de la croissance, la pensée économique contemporaine / Page N° 33/ éditions seuil / France.

55 : A. Silem/Encyclopédie de l'économie et de gestion / Hachette / Page 290 / 1991

56 : Bourdonne et Martos / Lexique de théorie économique / Ellipses / Page 34 / 1992

57 : J. Bremoud et A. Geledon / Dictionnaire économique et social / Hatier / Page 118 / 1981

En revanche, le développement est un processus complexe qui concerne les aspects quantitatifs et qualitatifs du phénomène. Dans ce qui suivra, nous procéderons à la présentation de quelques définitions relatives au développement économique qui sont toujours faites par rapport à la croissance économique, elle-même phénomène économique. Celui-ci est d'ailleurs souvent considéré comme un phénomène qualitatif qui s'opère par la modification des structures économiques, sociales et mentales de tout pays auquel on s'intéresse.

Les nombreuses tentatives de mesure du développement établies par le PNUD permettent de connaître un peu plus le développement, de prendre compte davantage de certains aspects, à travers les divers indicateurs (IDH, ISDH,..), mais en même temps demeurent tous contestés et critiqués, car ils sont beaucoup plus adaptés aux pays développés et ne rendent pas tous compte de la situation des PED, sinon que très particulièrement.

De fait, le développement englobe la croissance. Celles-ci sont, en résumé ⁷¹:

- ✓ un mouvement ascendant de certaines grandeurs économiques, comme le PNB et RN ;
- ✓ un phénomène largement irréversible, puisque son caractère auto-entretenu engendre des modifications cumulatives des conditions de production : investissements, qualifications de la main-d'œuvre, progrès technique, réorganisation et nouvelles habitudes de consommation ;
- ✓ Un mouvement de transformation structurelles repérables par des indicateurs et par des mutations sectorielles (part de chaque secteur économique, nouvelles industries, croissance de la valeur ajoutée par travailleur, ..) et s'accompagne de mutations sociales qui assurent dans le temps les flux de production (nouveaux rapports de propriété, nouvelles technologies, croissance des biens de production).

71 : ASSIDON. E / Les théories de la croissance (la pensée économique contemporaine) / Page N°120 / éditions le Seuil.

De plus la croissance n'est pas le développement qui est constitué par l'ensemble des transformations techniques, mentales et institutionnelles et qui permettent l'apparition et la pérennisation de la croissance. F. Perroux souligne ainsi que le « développement englobe et soutient la croissance ». La croissance concerne souvent les grands agrégats économiques. Elle constitue, de ce fait, un phénomène quantitatif, car susceptible d'être mesuré.

En résumé, la croissance est historiquement liée au développement économique. La 1^{er} est de nature quantitative, le second d'ordre qualitatif et est perçu comme un processus de changement profond et durable des structures économiques, sociales et culturelles.

Sous-Section N°02 : l'évaluation de la croissance économique :

Comme précédemment définie, la croissance est un phénomène quantifiable, donc pouvant être mesurée. Cette quantification, faut-il le souligner, ne serait qu'une approximation de la réalité complexe qui demeure toujours difficile à cerner et à connaître avec exactitude.

Comme la croissance s'intéresse aux grandeurs macro-économiques globales, lorsqu'il s'agit bien sûr de l'échelle des pays, donc sa mesure s'effectue à partir des agrégats de la comptabilité nationale.

La croissance étant un phénomène de long terme, le taux de croissance du PIB d'une année à l'autre doit être complété par une étude de l'évolution tendancielle. On peut utiliser soit le taux de croissance globale (G) sur n années (le taux de variation de l'année I à l'année n) soit le taux de croissance annuel moyen (TCAM)

$$\text{TCAM sur n années} = (1 + G)^{1/n} - 1$$

Le TCAM s'interprète comme la tendance ou trend de la croissance pour période donnée : c'est le taux de variation annuelle qui, appliqué pendant n années, accroît le PIB de sa valeur de l'année 1 à sa valeur de l'année n.

Le taux de variation du PIB d'une année à l'autre donne l'augmentation nominale du PIB, ou en valeur. La croissance économique se mesure de préférence en termes réels ou en volume, en intégrant l'inflation qui vient diminuer le pouvoir d'achat durant l'année. Pour obtenir un taux de croissance en volume, il faut construire un indice synthétique des prix, qui intègre les prix d'un grand nombre de biens, puis corriger le PIB à partir de l'évolution de cet indice. On peut alors corriger les indicateurs nominaux comme le PIB, en choisissant une année de référence pour les prix appelée année de base ⁷² :

$$\text{PIB réel}_{\text{année n}} = \frac{\text{PIB nominal}_{\text{année n}}}{\text{IPC}_{\text{année n}}} \times \frac{\text{IPC}_{\text{année de base}}}{\text{IPC}_{\text{année n}}}$$

Avant de passer aux facteurs de la croissance. Nous exposerons ci-après, quelques problèmes et handicaps auxquels fait face le PIB, entravant ainsi la mesure exacte de la croissance.

Les limites du PIB

Le choix du produit intérieur brut pose en réalité une série de problèmes, qui tiennent à son mode de construction et à la représentation qu'il donne de la croissance économique.

L'augmentation du PIB ne signifie pas nécessairement que la population bénéficie de richesses disponibles plus nombreuses. Cela dépend de plusieurs facteurs.

- ✓ Si le PIB augmente moins vite que la population alors la richesse disponible par habitant diminue, ce qui s'avère incompatible avec l'idée que la croissance augmenterait le bien-être de la population ;
- ✓ le PIB ne mesure par définition que la valeur ajoutée produite par les agents résidents, et ne tient pas compte des transferts de ressources entre nations. Pour certains pays en développement, ces transferts représentent une part très sensible de la richesse nationale ;

⁷² : GAFFARD. J.L / croissance économique / Page N° 46 / Armand colin / 2011.

- ✓ le PIB est un agrégat qui fait l'objet d'une construction statistique reposant sur de nombreuses conventions, indispensables pour évaluer l'ensemble, hétérogène par nature, des biens et services produits par une économie. Par exemple, l'économie domestique n'est pas évaluée dans le PIB.

- ✓ les indicateurs bruts comme le PIB incorporent par définition la consommation de capital fixe, c'est-à-dire l'amortissement économique nécessaire au remplacement du capital fixe. l'évaluation de l'amortissement est très complexe et reste approximative, ce qui explique le choix par défaut d'un indicateur brut.

Ces développements soulignent le besoin de nouveaux indicateurs de croissance, capables de reconnaître ces entreprises d'un nouveau genre. Et parce que ces indicateurs se rapportent à l'innovation, ils doivent donc être eux aussi de nature prospective. Les décideurs doivent comprendre comment mettre en place, gérer et mesurer ainsi les conditions qui poussent les innovateurs à affluer vers une région et à y bâtir un avenir prospère. Les indicateurs doivent capturer la valeur des nouvelles idées des années avant que ces idées ne deviennent rentables selon les instruments de mesure traditionnels.

Changer notre conception de la valeur économique ne sera pas facile. Pourtant les pays dont le PIB est en perte de vitesse peuvent accueillir d'un œil favorable ces nouveaux indicateurs, qui sont susceptibles de montrer des signes de progrès réels. Et on assiste à une prise de conscience croissante chez les décideurs et les planificateurs.

Le bureau d'analyse économique des Etats-Unis ⁷³ l'a reconnu l'été dernier en modifiant la définition du PIB pour mieux rendre compte des contributions de la propriété intellectuelle, de la recherche et du développement, à la productivité et à la dynamique de l'économie. Des efforts de réforme du PIB à visée plus large, y compris des initiatives parrainées par l'OCDE et la commission européenne, cherchent à englober la durabilité, le niveau de vie et d'autres aspects déterminants pour le bien être d'un pays.

73 : HUART. J-M / croissance et développement / Page N° 43/ Brél, coll « thèmes et débat » / 2003.

Les spécialistes du développement ont souvent utilisé la croissance du produit intérieur brut (PIB) par tête comme un équivalent du développement, en partie parce qu'elle est associée au progrès social et en partie aussi par opportunisme. Cependant, on ne saurait voir dans le PIB le seul indicateur des progrès du développement, dans la mesure où sa qualité varie énormément d'un cas à l'autre. Une partie des processus ou des politiques économiques génère une augmentation simultanée du PIB et des actifs humains ou naturels affectant directement le bien-être social des individus au-delà de leur rôle productif. D'autres génèrent une croissance de piètre qualité qui n'est associée à aucune amélioration des actifs humains ou naturels. Pour intégrer la qualité de la croissance dans les évaluations de développement, il convient donc de disposer d'indices multidimensionnels du bien-être

Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi⁷⁴

Joseph Stiglitz et Amartya Sen, Jean Paul Fitoussi ont insisté dans leurs rapports sur :

- ✓ sur la nécessité de mieux prendre en compte le bien-être des populations en améliorant les mesures sur la santé, l'éducation (capital humain),
- ✓ sur l'importance de l'environnement (capital naturel) en recherchant la "soutenabilité" de la croissance
- ✓ sur la capacité à prendre en compte l'efficacité des activités non marchandes
- ✓ sur la nécessité d'évaluer les inégalités

La commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (commission E. Stiglitz, Amartya Sen, J.P Fitoussi) propose les bases d'une réflexion sur la notion du « bien-être, ses dimensions, sa nature, sa « soutenabilité ».

⁷⁴ : Rapport de la commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, présidée E. Stiglitz / WWW. Stiglitz-sen-fitoussi.fr

La commission ne remet pas en cause l'importance du taux de croissance, l'évolution du PIB et du PIB/ tête, mais constate l'incapacité de ces indicateurs à donner une idée précise sur le bien-être du citoyen et sur son avenir.

La commission démontre les limites de ces indicateurs et recommande la nécessité de définir d'autres indicateurs complémentaires pour cerner le bien-être et avoir une idée assez précise sur l'équité dans la répartition des richesses et des possibilités offertes au citoyen en matière de santé, d'éducation et de libertés démocratiques

La commission pour la mesure des performances et du progrès social (CMPEPS) animée, notamment par E.Stiglitz et Amartya SEN a été chargée par l'Etat français de déterminer les limites du PIB en tant qu'indicateur de performance économique et du progrès social... et d'identifier les informations complémentaires qui pourraient être nécessaire pour aboutir à des indicateurs du progrès social » ⁷⁶

Les travaux de la commission ont conclu que les indicateurs privilégiés de mesure de la création des richesses par l'économie d'un pays et la mesure de l'évolution du niveau de vie des citoyens, le PIB et le PIB / Tête, bien qu'ils demeurent des indicateurs quantitatifs incontournables, nécessitent d'être complétés par d'autres informations pour mieux cerner les aspects qualitatifs du niveau de vie, en d'autres termes rechercher et concevoir de nouveaux indicateurs pour évaluer et apprécier le bien-être des citoyens dans un pays donné.

En effet, la commission estime que le citoyen en plus d'un revenu a besoin de l'accès à la santé, à l'éducation, à la sécurité, à un logement décent, aux libertés d'agir, de participer à la vie politique et sociale.

Actuellement certains de ces aspects ne sont pas mesurables, alors qu'ils sont fondamentaux pour l'épanouissement du citoyen.

⁷⁶ : E.Stiglitz et Amartya SEN et J.P FITOUSSI / Rapport sur la mesure des performances économiques et du progrès social / Page N°111 / 2011 ;

Le PIB/ tête, s'il est pris stricto-sensu, pourrait induire en erreur et donner une image très positive, alors qu'en réalité la vie du citoyen est loin d'être au niveau indiqué par cet indicateur.

En effet, dans certains pays exportateurs de pétrole où la population est relativement peu importante, cet indicateur donnera un revenu par tête équivalent sinon supérieur, dans certains cas, à celui des pays nordiques. Mais la réalité nous offre une nette séparation entre les deux niveaux. La différence réside dans la qualité de la protection sociale, la qualité de l'éducation, les libertés politiques ...ce qui contribue à créer un climat et un cadre de vie enviable.

Amartya SEN estime que les institutions et les politiques économiques et sociales doivent réunir les conditions (éducation, réglementation, aides, sécurité, l'application du droit, la participation..) et fournir les possibilités à un autre d'agir. Il qualifie cette situation par le terme « la capabilité »⁷⁷

Mais ces indicateurs n'informent pas les analystes sur la concentration des richesses du pays entre les mains d'une seule famille. Ces indicateurs ne mesurent pas les difficultés auxquelles est quotidiennement confronté le citoyen, selon son niveau socio-économique et l'absence de toute participation à la vie politique.

A cet effet, la commission STIGLITZ insiste sur « une appréciation du bien être doit être signifiante pour tous ». La mesure du revenu et du patrimoine mérite d'être affinée pour cerner les données par niveau, notamment par niveau de pauvreté (Amartya SEN).

En plus de la difficulté d'atteindre un niveau de bien être acceptable, l'économie et les institutions d'un pays doivent réunir les conditions qui permettent la reconduction et l'amélioration du niveau de vie sur les années à venir, ce que la commission désigne par le terme : « la soutenabilité » et tenir compte de la protection et de la qualité de l'environnement, qui lui aussi contribue au bien-être du citoyen.

⁷⁷ : A. SEN / Repenser l'inégalité Seuil 2000 et A. Bertin « l'approche de la capabilité d'Amartya SEN une voie nouvelle pour le socialisme libéral / Page N° 98 / GRETHA.

La commission STIGLITZ a retenu 12 recommandations qui pourraient aboutir à une démarche et à une production de statistiques qui peuvent cerner et mesurer la notion du « bien-être ». Mais elle ne rejette pas les indicateurs actuels qui demeurent indispensables, mais insuffisants à une appréciation objective de l'évolution de la croissance et de la répartition des richesses.

Tenant compte des recommandations de la commission STIGLITZ, notamment sur la mesure et le suivi, des facteurs contribuent au bien être le conseil d'analyse économique français et le conseil allemand des experts en économie, dans le rapport intitulé « évaluer la performance économique, le bien-être et la soutenabilité, proposent un tableau de bord de vingt-cinq indicateurs pour cerner et mesurer trois domaines fondamentaux :

- ✓ Les performances économiques ;
- ✓ La qualité de la vie ;
- ✓ La soutenabilité économique, financière et environnementale du bien-être.

Sous-Section N°03 : Les facteurs de la croissance :

La croissance économique nécessite d'utiliser davantage de facteurs de production, mais ce n'est pas une condition suffisante pour une croissance durable. En effet, à long terme la qualité des facteurs varie considérablement. Ce qui peut se traduire soit par une perte d'efficacité, soit au contraire par une amélioration de leur efficacité des facteurs, sous l'effet du progrès technique.

Des économistes comme Robert Solow et Edward Denison ont tenté d'expliquer les sources de la croissance en faisant appel à une forme différente de la fonction de production, permettant à l'analyse de trier les diverses causes de la croissance,

La fonction de production employée dans cette analyse est néoclassique, mais le nombre des facteurs de production inclus y est plus élevé. La fonction relie les augmentations de production à celles des intrants de capital, de personnel, et d'autres variables. Cette méthode s'attache aussi à cibler l'apport entraîné par la productivité d'emploi accrue des intrants.

Une autre méthode, associée à ce que l'on a appelé la nouvelle économie de la croissance, s'est écartée du type de fonction de production utilisée par Solow. Au lieu de partir de rendements d'échelle constants, elle prend fréquemment pour hypothèse que l'économie nationale connaît des rendements d'échelle croissants.

En dépit de toutes les imperfections qu'elles doivent à la qualité insuffisante des données sur les pays en développement ^{NB} ou à la méconnaissance de la nature précise de la fonction de production, les mesures des sources de la croissance démontrent clairement, dans leur ensemble, que les progrès de productivité et la formation de capital contribuent de manière essentielle à assurer au PNB individuel des taux de croissance élevés.

Il y a, donc, des facteurs concrets qui méritent d'être identifiés, analysés et retenus comme références. Le Pf SOLOW les qualifie « d'ingrédients indispensables qui composent une recette de croissance propice à un développement inclusif »

✓ Le rôle du facteur travail

A long terme, la croissance économique s'accompagne d'une augmentation de la population active, phénomène que l'on observe depuis la révolution industrielle. Les différences de rythme d'augmentation de la population active ne sont d'ailleurs pas sans lien avec les différents rythmes de croissance.

Cependant, l'augmentation de la population active n'est pas suffisante pour entraîner une hausse du volume de travail disponible dans l'économie, car il dépend aussi de la durée du travail effectuée par chaque actif ^{NB} :

79 : Terme utilisé par R. Solow ; voir interview dans F&D décembre 2008/ Rapport sur la croissance : stratégies à l'appui d'une croissance durable et d'un développement équitable.

NB : Treize pays (le Japon, la Chine, la Corée du sud, la Malaisie, Taiwan, Oman, le Botswana, le Brésil, Singapour, Hongkong, la Thaïlande, Malte et l'Indonésie) ont connu durant une période assez longue, 25 ans, une croissance élevée et ininterrompue de 7%, en moyenne.

2/ IDEM rapport sur la croissance : stratégie à l'appui d'une croissance durable et d'un développement équitable

NB/ A titre d'exemple, le Botswana a multiplié son revenu par habitant par plus de 18 fois entre 1960 et 2005, Taiwan par 11 entre 1965 et 2002, la Corée du sud par 12 et Oman par 10 durant la même période.

Quantité annuelle de travail = niveau de l'emploi × durée annuelle du travail

La croissance ne s'explique donc pas à long terme par une hausse de la quantité de travail, mais par sa plus grande efficacité :

L'efficacité supérieure du travail provient de différents facteurs, comme l'amélioration de l'organisation du travail, l'association avec un capital plus efficace, de la hausse du stock de capital humain accumulé par les travailleurs. Le capital humain désigne le stock de compétences valorisables économiquement, intégrées par les individus : connaissances acquises par l'éducation ou l'expérience, mais aussi les savoir-faire contribuant à améliorer la santé, et de façon générale l'efficacité productive.

✓ Le progrès technique :

Le progrès technique ⁸⁰ est l'ensemble des innovations entraînant une amélioration qualitative des facteurs de production mais aussi des méthodes de production, de l'organisation du travail ou des marchés. Dans tous les cas, le progrès technique améliore la productivité globale des facteurs. C'est-à-dire le rapport entre la production et le volume total de facteurs utilisé.

Egalement, il désigne l'ensemble des éléments qui permettent d'augmenter la production à volume de travail et de capital inchangé. Une fois que l'on a pris en compte l'augmentation quantitative des facteurs de production. On parle encore de progrès technique autonome, car il intervient comme un troisième facteur, distinct du capital et du travail, indépendamment des comportements économiques des agents.

A l'inverse, le progrès technique est de nature endogène lorsque le modèle de la croissance intègre des variables économiques expliquant l'évolution du progrès technique. Le progrès technique est alors généré par l'activité économique elle-même.

80 : TREILLET. S / économie du développement / Page N°220 / Armand Collin / « Coursus » / 2011.

✓ Le facteur organisation :

La nature du cadre institutionnel du fonctionnement de l'économie, celle du mode d'organisation et de gouvernance économique sont des facteurs critiques qui déterminent le décollage et la croissance des économies.

Une génération de nouveaux économistes du développement dont beaucoup appartiennent aux courants Keynésiens nouveaux nés d'une convergence des analyses classiques nouvelles, Keynésienne et institutionnalistes ont permis l'introduction du rôle des politiques structurelles, du comportement des acteurs de l'économie et de la nature interactive des relations entre l'ensemble des agents économiques.

Ces approches vont vers des explications qui réaffirment le rôle irremplaçable du marché et de la liberté d'entreprendre pour une allocation efficiente des ressources mais introduisent aussi un rôle déterminant des institutions, notamment celui de l'Etat, et du mode de gouvernance dans le développement économique de la nation.

✓ Le facteur Démocratie :

L'analyse des expériences qui sont en voie d'être réussies, montrent que le marché peut produire ses effets économiques sans avoir nécessairement besoin de la démocratie. Alain Tourraine a rappelé, pour sa part, que le marché pouvait produire ses effets allocutifs positifs s'il bénéficie de l'apport « de quatre facteurs ; un Etat efficace, des politiques économiques appropriées, des moyens de communication et un niveau élevé d'éducation de la population »⁸¹

A.Tourraine rappelle même, « ce sont souvent des régimes autoritaires qui imposent le passage à l'économie de marché »⁸²

81 : BORNER Silvio, BODMER Frank et KOBLEK Markus / L'efficience institutionnelle et ses déterminants (le rôle des facteurs politiques dans la croissance économique) / Page N°15 /OCDE/ 2004.

82 : A. Tourraine / qu'est-ce que la démocratie / page N° 50 / ED Fayard / Paris 1996.

Le problème est, dès lors, bien celui de savoir si l'économie de marché sans démocratie, si le libéralisme économique sans libéralisme politique, peut conduire au développement global, c'est-à-dire un développement économique et social politiquement consensuel, un développement économique qui ne remette pas en cause la cohésion sociale et qui assure l'unité politique. Un développement qui repose sur ce que J.P. Fitoussi appelle le contrat social ;

A.Tourraine, qui utilise, pour sa part, le concept de développement endogène, énumère trois conditions nécessaires à la réalisation de celui-ci :

1-« l'abondance et le bon choix des investissements » ;

2-« la diffusion dans toute la société des produits de la croissance » ;

3-« la régulation politique et administrative des changements économiques et sociaux » au niveau de l'ensemble national considéré.

La relation démocratie-développement est confirmée dans la majorité des cas de politique de développement. Mais des pays émergents, comme la Corée du sud, au début de son démarrage et actuellement la chine qui ne confirment pas la corrélation entre démocratie et développement dans la première phase de leur décollage.

Logiquement, ce type de développement, axé sur des aspects purement économiques, conduira à moyen et long terme à un stade où les aspects liés aux libertés et à une participation effective des citoyens à la définition de leur avenir, à la réduction des inégalités, à la protection sociale, au respect de l'environnement seront traités et s'imposeront aux décideurs.

Beaucoup d'autres expériences ayant enregistré des résultats de qualité dans tous les aspects du développement, notamment les pays scandinaves, les pays en transition, le Chili 56, confirment le lien entre la démocratie et le développement et considèrent l'option démocratique comme le meilleur système de gestion et de développement d'une société.

Il est donc capital de privilégier le facteur « démocratisation de la société » comme base et soutien indispensable aux autres actions visant le développement.

Pour pouvoir opter ou défendre telle ou telle démarche, il convient d'analyser et de tenter de cerner et comprendre les facteurs qui ont contribué au déblocage des freins structurels ou conjoncturels.

Le tableau dans la page suivante présente d'une manière exhaustive cinq modèles de régime politique allant de démocratie mature jusqu'à l'autocratie prédatrice et relate d'une manière sommaire les implications institutionnelles et économiques de ces régimes sur leurs environnement.

Les pays ayant réussi, durant cette dernière décennie, en termes de, réduction du chômage, de taux de croissance supérieure à la moyenne, de réduction des déficits budgétaires, de réduction du taux d'inflation, en termes de développement humain, ont tous utilisé une partie ou la totalité des mesures ci-après ⁸³ :

- ✓ Réformes politiques et institutionnelles ;
- ✓ Libéralisation de l'économie et du commerce ;
- ✓ Maitrise des dépenses publiques ;
- ✓ Réduction du rôle de l'état et privatisation ;
- ✓ Hiérarchisation des dépenses publiques et définition des priorités ;
- ✓ Réduction du déficit budgétaire à moins de moins de 3% ;
- ✓ Réforme fiscale, réformes des régimes des retraites, de protection sociale et réduction des inégalités ;
- ✓ Objectifs ciblés en matière des équilibres macro-économiques, de l'inflation et du déficit ;
- ✓ Combinaison de la flexibilité de l'emploi et de la protection sociale
- ✓ Dialogue social de qualité, recherche d'un consensus global ;

Non répons le prix Nobel indien A. Sen « il est incontestable que la réussite économique facilite l'accession à la démocratie. Mais, en 1947, lorsque l'Inde a opté pour la démocratie, elle était très pauvre » et il ajoute : «...il est dangereux de priver une population de démocratie pour parvenir à des objectifs économiques ambitieux » ⁸⁴

⁸³ : CETTE Gilbert / Croissance de la productivité / Page N° 123 / Revue économie et statistique / 2008.

⁸⁴ : www.transparency internationale.org.

Tableau N°3 : Le type de système politique influe sur la manière dont les recettes pétrolières sont utilisées.

Caractéristiques politiques	Implications institutionnelles	Implications économiques
Démocratie mature Système de parti stable Large consensus social Bureaucratie solide, compétente et isolée Système judiciaire compétent et professionnel Electorat très éduqué	Perspective à long terme Stabilité et transparence de l'action gouvernementale Compétitivité élevée, coûts de transaction faibles Puissance du secteur privé / Biens échangés, et des intérêts favorables à la stabilisation vis-à-vis des intérêts favorables aux dépenses	Épargne probable Lissage des dépenses, Stabilisation Rentes transférées aux citoyens par les services sociaux et assurances ou transferts directs de l'Etat
Démocratie factionnelle Gouvernement et partis souvent instables en raison des groupes d'intérêts Appui politique obtenu grâce au clientélisme et au copinage Vastes disparités sociales, manque de consensus Bureaucratie et système judiciaire politisés	Perspective à court terme Instabilité et non-transparence de l'action gouvernementale, coûts de transaction élevés Rôle important de l'Etat dans la production, solides intérêts liés directement aux dépenses publiques, faiblesse politique du secteur privé non pétrolier et des intérêts favorable à la stabilisation	Épargne très difficile Dépenses pro-cycliques, Instabilité, rentes transférées aux différents intérêts et aux citoyens par les subsides, Distorsions de l'action gouvernementale et emploi public
Autocratie paternaliste Gouvernement stable, légitimité tirée initialement du rôle traditionnel, maintenue grâce à la distribution de rentes solides éléments culturels de consensus, clientélisme et nationalisme la bureaucratie fournit des services et des emplois publics	Perspective à long terme Stabilité et non-transparence de l'action gouvernementale Compétitivité faible, coûts de transaction élevés Rôle important de l'Etat dans la production Solides intérêts liés directement aux dépenses publiques Faiblesse du secteur privé	Dépenses pro-cycliques, succès mitigé de la stabilisation Risque de trajectoire des dépenses insoutenables à long terme débouchant sur une crise politique économie peu diversifiée
Autocratie réformiste Gouvernement stable, légitimité par le développement Consensus social autour du développement Appuyée par les secteurs de biens échangés non pétroliers Technocratie isolée	Perspective à long terme Stabilité et non-transparence de l'action gouvernementale Recherche de la compétitivité, coûts de transaction faibles Solide base favorable à la stabilisation et à la discipline budgétaire	Lissage des dépenses, Stabilisation, Investissements public en complément d'un secteur privé compétitif Gestion active du taux de change pour limiter le « mal hollandais »
Autocratie prédatrice Gouvernement instable, légitimité par la force militaire pas de mécanisme permettant de dégager un consensus la bureaucratie sert à s'emparer de rentes et à les distribuer, système judiciaire corrompu peu ou pas de contreponds au niveau des citoyens	Perspective à court terme Instabilité et non-transparence de l'action gouvernementale Compétitivité faible, coûts de transaction élevés, intérêts pro-dépenses puissants par rapport aux intérêts du secteur privé et pro-stabilisation	Pas d'épargne Dépenses très pro-cycliques Consommation publique très élevée, Absorption des rentes par les élites grâce à la corruption à petite échelle et au copinage, fuite des capitaux.

Source :Benn Eifert et autres / gérer la manne pétrolière/Revue F&D / Page N°42 / Mars 2003

Sous-Section N°04 : Les caractéristiques d'une croissance forte et durable

L'attribution des échecs aux mauvais choix de politiques n'était pas, elle aussi, suffisante à l'analyse. Le diagnostic des politiques de développement avait besoin d'être élargi à de nouveaux facteurs explicatifs, négligés par le passé.

Les leçons tirées des crises successives des économies libérales et l'analyse des expériences de développement ont permis aux chercheurs et aux experts des institutions internationales notamment ceux de B.M, PNUD, et de l'OCDE de dégager une nouvelle synthèse qui intègre de nouveaux facteurs et éléments d'appréciation.

Les concepts de « gouvernance » et « d'institutions » viennent combler cette carence et élargir la perception qu'on avait jusqu'alors, sur la gestion des affaires publiques et le développement d'un pays.

Des pays en développement ont connu une croissance élevée et soutenue sur une longue période, ce sont donc des expériences concrètes basées sur des démarches stratégiques qui ont pu trouver la bonne combinaison entre les facteurs de production, la gouvernance et les institutions.

La bonne gouvernance et la qualité des institutions ont permis la concrétisation de réformes adéquates qui favorisent la croissance et développement. Ce type de dynamisme économique a été étudié par la commission sur la croissance et le développement, chargée par des instances internationales, notamment la B.M, de réfléchir sur la croissance en analysant l'évolution de la croissance des pays depuis 1950.

Les experts de cette commission ont abouti, après une étude de 2 ans, au constat suivant ⁸⁵ :

85 : La commission est composée de 19 experts dont deux prix Nobel en économie : Micheal spence (président de la Commission) et Robert Solow. Le rapport s'intitule : Rapport sur la croissance : stratégie à l'appui d'une croissance durable et d'un développement équitable / Page 433 / 2010.

Ce dynamisme économique se distingue par des caractéristiques constantes qui ont dominé toute la période de croissance étudiée. Les experts n'ont pas privilégié certains facteurs par rapport à d'autres.

Ils constatent que la qualité de la gouvernance, l'engagement politique et une présence agissante et efficiente de l'Etat, sont des facteurs qui ont joué un rôle déterminant dans la croissance « alors que le dynamisme de ces pays a été possible grâce à un contexte politique et social propice, à une gouvernance appropriée, aux choix économiques judicieux et à un programme méthodique »⁸⁶.

Le professeur Spence⁸⁷ président de la commission estime qu'il est possible d'expliquer et de reproduire une croissance forte et durable. Mais la commission ne définit pas de modèle qui garantit une croissance continue. Elle décrit un « cadre décisionnel pour atteindre une croissance forte et inclusive ». Il y a ensuite une adaptation aux caractéristiques à chaque pays.

La commission a retenu plusieurs groupes de pays. Chaque groupe possède ses propres caractéristiques et des difficultés particulières pour obtenir une croissance et pouvoir la conserver. Nous présentons dans le tableau qui suit un résumé du découpage selon certains critères (richesses et dimensions pays), en mettant en lumière les caractéristiques (atouts et faiblesses) et en justifiant ce classement. Ensuite nous proposons des recommandations en vue de promouvoir le développement dans ces pays.

86 : Treize pays (le Japon, la Chine, la Corée du sud, la Malaisie, Taiwan, Oman, le Botswana, le Brésil, Singapour, Hongkong, la Thaïlande, Malte et de l'Indonésie) ont connu durant une période assez longue, 25 ans, une croissance élevée et ininterrompue de 7%, en moyenne.

87 : DOCHES pierre / La nouvelle économie 'institutionnelle', l'évolutionnisme et l'histoire / Page N°08 / Centre WALRAS / Lyon / Décembre 2002.

Tableau N°4 : Classement pays selon la commission Spence.

Pays	Caractéristiques	Recommandations
Les pays d'Afriques subsahariennes	Beaucoup de pays sont piégés par des problèmes ethniques hérités de la colonisation ; mais possèdent des ressources naturelles qui nécessitent une meilleure exploitation	La commission recommande pour ces pays des mesures susceptibles de développer les investissements et de diversifier les exportations.
Les petits Etats	La taille de ces petits Etats rend les coûts de fonctionnement assez lourds	La commission recommande que ces états s'intègrent dans l'économie mondiale par la constitution de groupes régionaux à fin de réduire les couts de fonctionnement et de pouvoir diversifier leur économie
Les pays riches en ressources naturelles	Ces pays sont piégés par la permanence d'une rente et par le « syndrome hollandais ». L'exportation de ces ressources influe négativement sur les autres secteurs économiques, la gestion des fonds et souvent peu transparente et l'investissement rarement efficace	La commission suggère pour ces pays, en premier lieu, « de définir clairement des priorités de croissance », de bien gérer les fonds en investissant raisonnablement et de placer une partie des recettes à l'étranger.
Les pays à revenu intermédiaire	Ces pays sont connus par le dynamisme de leur économie, mais plus les écarts qui les séparent des pays développés se réduisent plus ces pays perdent leur avantage comparatif	La commission leur recommande d'investir dans l'innovation et la formation pour éviter de tomber dans une économie à double vitesse. Croissance et accentuation des inégalités

Source : LIASSINE.M / De l'indépendance aux 80 / r problèmes économiques / 2004.

La commission estime que des facteurs ont contribué fortement au développement et à la croissance de ces pays. Elle nous fournit ses principales conclusions en les classant en sept catégories⁸⁸ :

- ✓ La croissance est un facteur clé pour le développement et la lutte contre la pauvreté et les inégalités. L'égalité des chances entre les citoyens et entre les sexes constitue une condition fondamentale de réussite de la politique de développement. L'adhésion de toutes les couches sociales au processus de développement renforcera le dynamisme de l'économie et garantit la croissance continue et élevée.
- ✓ La croissance est une démarche à long terme qui a besoin de la stabilité politique et économique. La volonté et la détermination politique sont des données qui constituent une garantie séduisante et attractive pour les capitaux privés locaux et étrangers.
- ✓ La croissance exige un fort taux d'investissements, privés et publics : un niveau de 25% du PIB constitue une bonne référence. Les investissements dans l'éducation et la santé et dans les infrastructures de base en général sont un facteur fondamental et déterminant du développement.
- ✓ La croissance suppose une intégration à l'économie mondiale pour acquérir et maîtriser de nouvelles technologies, s'introduire au marché et développer les échanges. L'intégration régionale est un précieux atout de développement. La concurrence est une option nécessaire durant tout le processus de développement, c'est un outil de régulation, de réduction de coûts et de promotion de la qualité.
- ✓ La croissance suppose la mobilité de la main d'œuvre et la lutte contre le marché informel : dans le monde du travail. Une politique de protection sociale efficace et égalitaire est un élément qui constitutif d'un développement équitable.
- ✓ La croissance doit conduire à un partage des résultats, la qualité de l'éducation et de la formation et l'égalité des chances sont des facteurs déterminants pour un meilleur développement dans le futur.

88 : BIRD / rapport sur la croissance, stratégies à l'appui d'une croissance durable et d'un développement solidaire (commission sur la croissance et le développement / Page N° 34 / éditions eska / 2010 / France.

- ✓ La réduction du réchauffement de la planète exige la participation de tous. Les enjeux sont importants et les conséquences toucheront tout le monde.

Cependant, la commission n'a pas privilégié un facteur par rapport un autre. Le professeur Philippe HUGON, en analysant la croissance des pays asiatiques estime qu'il est : « délicat de hiérarchiser les facteurs explicatifs des trajectoires de croissance des pays asiatiques »⁸⁹

Une étude comparative récente sur les résultats des politiques de développement des pays de l'Asie et ceux de l'Amérique latine confirme les conclusions de la commission mondiale et a permis de tirer les leçons suivantes⁹⁰ :

Les causes essentielles qui ont pénalisé le développement des pays de l'Amérique latine sont liées à l'instabilité économique : en effet, les pays de cette région ont connu une série de crises financières.

Parmi ces causes importantes : la faible intégration dans l'économie mondiale. A titre d'exemple l'évolution de la part des exportations de ces pays par rapport aux exportations mondiales n'a pas connu de changements notables entre 1980 et 2000, alors que celle des pays de l'Asie du sud-est a enregistré une évolution remarquable passant de 8% en 1980 à 20% en 2000.

L'étude révèle également que des écarts importants existent entre ces pays en matière d'épargne et d'investissements et que trois facteurs fondamentaux ont favorisé d'une manière décisive la croissance et le développement des pays de l'Asie du Sud Est, facteurs relativement négligés par les pays de l'Amérique latine durant la période étudiée/

La cohérence des politiques gouvernementales ;

La crédibilité des mesures prises ;

La stabilité politique.

La crédibilité et la cohérence des actions sont dues d'une part à l'existence d'une culture qui privilégie la performance et le mérite et d'autre part à la présence d'un organisme de coordination qui a pour but d'appliquer sur le terrain les mesures stratégiques retenues.

89 : Article Anthony ELSON / F&D Juin 2006.

90 : http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA07E.PDF

La croissance est un facteur déterminant dans le processus du développement dans tous ses aspects : évolution de la production et des échanges commerciaux, améliorations des conditions de vie par la création d'emplois et par la répartition des richesses...

Pour ce faire, nous rappelons ci-dessous et de manière exhaustive les principales théories de croissances économiques écrites depuis les années cinquante. De fait, nous rassemblons ces théories en trois catégories : les théories du décollage économique élaborées dans les années 50-60 ⁹¹, les théories critiques de la dépendance, construites dans les années 70, et enfin la théorie néo-classique du développement qui triomphent aujourd'hui sur les ruines des deux courants précédents,

Sous-Section N°02 : Les théories économiques

Les évaluations des expériences de développement ont révélé que les théories économiques connues jusqu'aux années cinquante n'expliquaient qu'en partie les cas de réussite ou d'échec en matière de développement.

Des modèles sont confirmés par les résultats obtenus par certains pays, mais contredits par beaucoup d'expériences qui ont réussi leur développement.

Les facteurs « capital-travail »⁹² considérés jusqu'alors comme les seuls facteurs fondamentaux de la croissance étaient jugés insuffisants pour expliquer les résultats des politiques économiques.

Certains théoriciens recommandent aux pays en développement d'opter pour le libre-échange et l'ouverture complète à l'économie internationale. D'autres recommandent des investissements sélectifs ou une industrie lourde.

Les institutions internationales et les tenants de la nouvelle économie institutionnelle considèrent les institutions comme « la source la plus puissante d'explication de l'économie »⁹³

91 : Philippe Hugon / a-t-il un miracle asiatique ou un simple effet de rattrapage ? / Alternatives économiques N°146 / Page 8 / mars 1997 ;

92 : Mahrezabdelilah / Théorie économique, théorie de développement / page N° 78/1999

93: Markbray et nick willes / institutionalism and industrial relations theory / page N°99 /2008

La théorie défendue par SOLOW 10 qui consistait à expliquer la croissance et le développement par les facteurs de production, notamment le facteur capital et le progrès technique ne s'est pas vérifiée dans beaucoup de cas de développement et de croissance. Ce modèle explique en partie la croissance, mais il ne peut pas être généralisé (le résidu)

Nous allons voir dans ce qui suit non seulement les apports précis de chacune de ces théories, mais aussi comment on s'est servi de leurs pensées respectives et comment on les a interprétées. Bref, nous ferons un tri systématique entre les apports originaux et leurs transpositions dans le cadre méthodologique de notre recherche.

L'histoire du développement économique ne confirme pas la vérité absolue de ce modèle. Des expériences qui ont fortement utilisé ces facteurs n'ont pas réussi à se développer.

En effet des pays ont conçu et appliqué des plans de développement nécessitant des capitaux importants et des acquisitions en équipements. Mais les résultats étaient médiocres et presque sans un impact palpable sur le niveau de vie des citoyens et sur le développement du pays en général. La croissance était faible et ne correspondait pas au niveau des investissements opérés.

Dans la majorité des rapports relatifs à l'évaluation des résultats obtenus par les différentes politiques de développement, il est fait référence aux institutions, à leur qualité, à la nécessité de leur réforme pour corriger les dysfonctionnements et améliorer les performances ⁹⁴

Cette approche est nouvelle et elle se démarque des théories expliquant le sous-développement par des causes liées aux facteurs géographiques ou politiques. Elle semble plus actuelle et mieux convaincante.

D. North retient un lien de causalité entre développement et institutions et considère que ce lien agit dans les deux sens. Le développement possède une action positive sur les institutions, la qualité des institutions agit favorablement sur le développement.

⁹⁴ : Atishre xghosh / L'inventeur de résidu / page N° / F&D / mars 2011.

Les réformes formulées avant les années quatre-vingts, ne faisaient pas référence à la qualité des institutions pour expliquer des échecs économiques ou recommander des mesures pour favoriser la réussite d'une politique.

Aujourd'hui, les pays se distinguent les uns par rapport aux autres, par la qualité de leurs institutions. La qualité du développement, la permanence de la croissance, l'évolution des revenus, la réduction des inégalités, la rigueur budgétaire et beaucoup d'autres indices attestant de la bonne gouvernance d'un pays sont liés à la qualité des institutions.

La cause retenue par plusieurs spécialistes du développement et les institutions internationales, pour expliquer la différence de réussite entre ces deux types de pays, trouve son origine dans la différence de qualité de leurs institutions. Ces derniers pays ont pas su réformer leurs institutions ou ils ne l'ont pas voulu.

On constate, également, que les réformes des institutions peuvent avoir des rythmes différents, d'un pays à un autre. L'essentiel est que les réformes donnent des résultats positifs en termes d'amélioration du climat des affaires et de qualité du développement.

Le plus important pour les pays en développement est de pouvoir cerner les freins qui bloquent les réformes institutionnelles ou qui détournent les résultats au profit d'un ou plusieurs groupes d'intérêts dont les objectifs sont en contradiction avec les intérêts des peuples.

A ce sujet, Douglass North estime que la réforme des institutions peut conduire à des résultats négatifs si ces réformes sont menées par des gens « nuisibles ». Par contre si les réformes sont menées par des « productifs » les institutions favoriseront les activités productives.

Les expériences qui ont connu une évolution positive en maîtrisant une partie ou la totalité du processus de la bonne gouvernance ont tous satisfait aux conditions ci-après :

- ✓ un large consensus favorisant une grande mobilisation ;
- ✓ des institutions démocratiques et de qualité ;
- ✓ une base économique basée sur des critères de performance ;
- ✓ une ouverture maîtrisée ;
- ✓ un management de qualité.

Depuis les années quatre-vingts, des travaux importants ont été effectués pour tenter d'expliquer la croissance et démontrer le lien de causalité entre la qualité des institutions et la croissance continue sur plusieurs années.

✓ Les modèles de croissance classique :

Les théoriciens de l'école classique : {*Adam Smith, David Ricardo, Thomas Robert Malthus*}, pensaient qu'aucune croissance ne perdure dans le temps. Cela veut dire que toute production devrait être obligatoirement tendre vers un état stationnaire.

Pour *Adam Smith*, la croissance pourrait être ininterrompue grâce aux retombées de la productivité induite par la division du travail. Selon *Adam Smith*, les gains de la division du travail sont énormes à savoir :

- ✓ l'accroissement de la dextérité par la spécialisation
- ✓ gains de temps (diminution des pertes dues au passage d'une tâche à l'autre)
- ✓ progrès technique par l'invention des ustensiles.

Selon D. Ricardo : « L'augmentation de la population nécessite une augmentation de la production agricole, mais les nouvelles terres mises en culture sont soumises aux rendements décroissants. Le coût de production et donc le prix des denrées alimentaires augmentent»⁹⁵.

Il en résulte que, la croissance est gouvernée par le principe de rendement décroissant.

Alors que, *Thomas Robert Malthus*, donne plus d'importance au facteur humain pour accroître la production. Ce qui nous confirme sa loi de la population selon laquelle la population tend d'augmenter selon une progression géométrique alors que les moyens de subsistance s'accroissent selon une progression arithmétique. Malthus souligne que la croissance économique va apparaître limitée par l'augmentation incessante de la foule humaine que de la production.

95: PIERRE-André, CORPRON et autres / Economie, Sociologie et histoire du monde contemporains / Page N° 90 / éditions Bréal / 2013 / France.

Pour Karl Marx, la baisse tendancielle du taux de profit est au cœur de l'analyse de la croissance à long terme. Selon l'auteur, l'accroissement de la composition organique du capital mène automatiquement à la baisse du taux de profit. C'est-à-dire que le taux de profit est égal au rapport entre la plus-value et la totalité de capital. Autrement dit, la composition organique du capital augmente vite que la marge de plus-value, ce qui incite une tendance à la baisse du taux de profit. Dans l'optique de l'auteur, les crises du capitalisme sont possibles. Contrairement à l'analyse classique, ces crises sont les résultats du blocage de l'accumulation du capital qui résulte de la baisse de taux de profit et une crise de débauchés.

Selon les fidèles de ce paradigme, le jalonnement historique de la croissance économique nous révèle : la croissance économique se pérennise, mais d'une façon instable. Selon eux, la nature de la croissance économique est les ressources naturelles. D'autre part, la perspective de la croissance est nulle, à cause de l'augmentation de l'effectif de la population, et donc de l'augmentation de la consommation et de la pollution de la planète.

Juste après la crise de 1929, plusieurs économistes fondent leurs analyses économiques à long terme sur les règles et solutions apportées par l'économiste « Keynes ». Nous abordons ci-après deux modèles très importants, à savoir : le modèle « Harrod et Domar » et le modèle « Robert et Solow ».

L'objectif premier de cette section est de s'intéresser aux apports que cet économiste a faits à la théorie de la croissance. Au départ, Solow a commencé par mesurer la contribution des différents facteurs de production à la croissance, puis il finit par introduire une variable manquante à l'explication de la croissance, il s'agit là du progrès technique. Par ailleurs, Solow s'est interrogé sur le rapport entre les innovations, la croissance économique, et plus particulièrement la productivité du travail. Ceci correspond au célèbre paradoxe de Solow.

✓ Le Modèle Harrod-Domar :

Le système est en situation de croissance équilibrée si et seulement si la croissance de la production active est égale à la croissance du stock de capital dans une économie à coefficients fixes. Si l'emploi augmente comme le stock de capital, le taux de chômage est alors une constante.

Or, ces trois paramètres, taux de croissance démographique, propension marginale à épargner et coefficient de capital sont des constantes. L'égalité ne peut être fortuite ; il n'y a pas dans le modèle de mécanismes d'ajustement endogènes, susceptibles d'assurer la stabilité de la croissance équilibrée.

Il se fonde sur l'hypothèse ⁹⁶ que la production dans l'économie, dépend du montant de capital qui y est investi. En arrière-plan de cette équation, on trouve la thèse selon laquelle le capital créé par les investissements en usines et en équipements est le déterminant principal de la croissance, l'épargne des personnes et des firmes ouvrant la voie à l'investissement. Le coefficient de capital se borne à mesurer la productivité du capital ou de l'investissement.

Les économistes recourent fréquemment à l'expression coefficient d'accroissement marginal de capital et de produit, dans l'étude de la croissance. L'intérêt porte surtout sur l'impact du capital supplémentaire, ou marginal, sur la production. Le coefficient d'accroissement marginal du capital et du produit mesure la productivité du capital supplémentaire, tandis que le coefficient moyen du capital et du produit se réfère à la relation existant entre les réserves totales de capital d'un pays et l'intégralité de sa production nationale.

C'est la faiblesse de la demande qui est à l'origine de révisions à la baisse des anticipations. Il suffit donc que l'Etat crée une demande pour arrêter cette baisse. La fonction de demande va donc être augmentée des dépenses publiques faites par le gouvernement :

Cette intervention a pour effet de modifier la frontière entre chômage classique et chômage keynésien. Ainsi l'économie qui se trouve en situation de chômage keynésien revient de façon systématique dans une zone de chômage classique où les anticipations sont révisées à la hausse. L'intervention de l'état dans la vie économique par le biais des dépenses publiques peut empêcher une économie d'être vouée à la ruine.

Or cette conditions est extrêmement difficile à réaliser car le taux de croissance de la population, le taux d'épargne et le coefficient de technologie sont donnés et exogènes. Il suffirait de rendre endogène un de ces trois paramètres pour retrouver une stabilité de la croissance économique.

⁹⁶ : OTANDOG Wenaelle / institutions et bonne gouvernance / Page N 67 / Mars 2008.

Le modèle suggérait que le seul moyen pour un pays en développement d'accroître son taux de croissance passait par une augmentation de son épargne. L'épargne privée étant insuffisante dans ces pays, seule l'aide étrangère et l'État, par une politique d'excédents budgétaires, pouvaient accroître le taux d'épargne de l'économie, finançant ainsi un taux d'investissement plus élevé.

Pour Harrod et Domar, la croissance est fondamentalement instable, et peut s'accompagner d'un chômage durable. Seul l'Etat est à même de stabiliser le sentier de croissance de l'économie, en régulant la demande globale. Ce modèle est néanmoins critiquable, en particulier en raison des hypothèses qui le fondent.

Premièrement, le modèle repose sur l'hypothèse que la propension à épargner est stable, et ne dépend pas des autres variables du modèle. Or, sur le long terme, la propension à épargner d'une économie varie.

D'autre part, le modèle repose sur l'hypothèse fondamentale que le travail et le capital ne sont pas substituables : toute augmentation de la production implique un accroissement proportionnel du capital et de la main d'œuvre. La fonction de production est ainsi supposée être à proportion de facteurs fixe. Or, cette hypothèse est difficile à soutenir pour la longue période.

Le modèle de Harrod est fortement inspiré de la théorie de Keynes, par la contradiction de la loi de Say et par l'effet du multiplicateur de l'investissement. L'apport majeur de ce modèle est l'approche par le capital, en considérant qu'une variation de l'investissement augmente non seulement le revenu, mais dégage aussi des capacités supplémentaires de production. Domar arrive donc à déterminer le taux de croissance nécessaire de l'investissement qui fait que l'augmentation du revenu qui en découle est suffisante pour combler les capacités de production dégagées par ce même accroissement de l'investissement. Harrod lui, montre l'instabilité de ce sentier de croissance équilibrée et que tout écart du sentier mènera à une expansion ou à une dépression cumulative qui s'écartera de plus en plus de l'équilibre

Ces résultats négatifs, correspondent bien au pessimisme dû à l'instabilité économique et financière après la crise de 1929. Par la suite, le modèle de Solow modifiera ces résultats négatifs en relâchant certaines hypothèses restrictives du modèle Harrod-Domar, comme la rigidité du coefficient du capital et en recourant à la substitutivité des facteurs de production. Kaldor, aussi, corrigera le modèle Harrod-Domar en relâchant l'hypothèse de la rigidité de la propension marginale à épargner.

Le modèle de Harrod et celui de Domar sont proches, même si leurs problématiques ne sont pas identiques. Domar ne cherchait qu'à attirer l'attention des Keynésiens sur les effets sur le plein emploi de l'investissement au-delà de la courte période tandis que Harrod visait à dynamiser la théorie keynésienne pour en faire un modèle de la croissance de long terme.

Par ailleurs Kaldor propose une explication de la répartition entre salaires et profits par le taux d'investissement et le taux de croissance. Etant donné la décomposition du revenu global en salaires et profits, il considère que ces deux catégories ont des propensions à épargner différentes (une version simplifiée du modèle consiste même à dire que seuls les profits permettent de dégager de l'épargne) ; le taux d'épargne est donc fonction de la part des profits dans le revenu national. Au fil de la dynamique économique, les modifications de la répartition (endogènes ou exogènes) impulsent les variations de la propension à épargner susceptibles d'assurer l'équilibre défini par Harrod-Domar.

✓ Le modèle de Solow :

L'intérêt du modèle de Solow est de mettre en avant le rôle crucial du progrès technique dans la croissance économique. Selon ce modèle, le développement économique s'explique par trois paramètres : les deux premiers sont l'accroissement des deux principaux facteurs de production (le capital et le travail) et le troisième le progrès technique.

C'est surtout la qualité du travail qui détermine la croissance beaucoup moins que sa quantité. Ainsi, on travaille moins et pourtant on produit plus, grâce notamment au progrès technique incorporé dans le capital, ce qui exige une qualité du travail plus élevée, ceci du fait de moyens et méthodes de production de plus en plus sophistiqués avec une forte exigence en qualification.

Le modèle de Solow décrit comment un accroissement du stock de capital, de la quantité de travail et le progrès technique interagissent et affectent la production au sein de l'économie. À long terme, il montre que l'économie tend vers un état stationnaire. Cette situation d'équilibre est déterminée par le taux d'épargne, le progrès technique et la croissance démographique. Le taux d'épargne et le progrès technique étant des données dans le modèle, la croissance économique dépend, à long terme, de celle de la population.

Le modèle de Solow prédit que si des pays ont des caractéristiques similaires, on devrait observer une « convergence ». On a expliqué la convergence, du fait que les pays concernés ont une même trajectoire de croissance équilibrée. Un sentier de croissance équilibrée correspond au plus fort taux de croissance régulier de long terme que l'économie peut soutenir. Il dépend de son niveau technique, de son taux d'épargne, et d'autres facteurs comme la croissance démographique.

Pour Solow l'équilibre est la règle et le déséquilibre l'exception. Il pense qu'à long terme l'économie tend vers une situation d'équilibre. L'une des faiblesses théoriques du modèle de Solow vient du fait qu'il considère le progrès technique comme exogène. Il ne dit rien sur comment le progrès technique intervient. Solow a admis l'idée que la formation pouvait être un des facteurs d'amélioration de l'efficacité du travail humain, et de la croissance.

2.5 Limite du modèle

Si le modèle de Solow est plus ou moins sauvé, cela n'est pas le cas de la convergence, puisque ce qui compte réellement c'est si les économies vont bien converger vers le même niveau de vie. Le problème est que ce sont les pays pauvres qui en moyenne sont caractérisés par les paramètres structurels les plus défavorables. Ils ont un taux de croissance démographique plus fort et un taux d'épargne plus faible. C'est de là d'ailleurs que provient cet écart empirique entre convergence absolue et convergence conditionnelle.

Ce modèle implique que les écarts de niveau de vie à instant donné s'expliquent essentiellement par les écarts de capital par tête. Ces écarts de niveau de vie doivent se réduire au cours du temps. Ces deux implications du modèle de Solow sont testables. La première invalidation indique que les écarts de capital par tête ne peuvent pas eux seuls expliquer les différences de niveau de vie. Il existe en fait deux problèmes quand on essaye de rendre

compte des différences de revenu par habitant par des différences d'intensité capitaliste en laissant de côté le résidu.

Le premier problème est que les différences de capital par tête requises pour expliquer la dispersion des revenus par tête est bien trop importante. Si les écarts de capital par tête requis sont si grands, les rendements associés vont être également gigantesques. Or, comme le dit Lucas (1990), si les écarts de rendement entre l'Inde et les EU étaient réellement aussi élevés, c'est la totalité des investissements des pays riches qui devraient migrer vers les pays pauvres.

Le modèle de Solow décrit comment un accroissement du stock de capital, de la quantité de travail et le progrès technique interagissent et affectent la production au sein de l'économie. À long terme, il montre que l'économie tend vers un état stationnaire. Cette situation d'équilibre est déterminée par le taux d'épargne, le progrès technique et la croissance démographique. Le taux d'épargne et le progrès technique étant des données dans le modèle, la croissance économique dépend, à long terme, de celle de la population.

Plusieurs économistes ont préféré construire d'autres modèles de croissance. Contrairement à celui de Solow, ces modèles reposent sur l'hypothèse de rendements marginaux croissants. Ainsi, une économie déjà avancée pourrait croître plus vite qu'une autre économie en bénéficiant de son niveau de développement. Le facteur clé qui explique l'existence de clubs de convergence est dans ce cadre la dotation initiale des pays en capital physique et humain.

Les pays fortement dotés en capital pourraient s'approprier plus facilement les nouvelles technologies et connaîtraient par conséquent une innovation accrue. En outre, chaque choc technologique aurait pour conséquence une augmentation du potentiel de croissance, et non seulement le déplacement d'un sentier de croissance toujours déterminé uniquement par le taux d'épargne et la croissance démographique. Contrairement aux théories néoclassiques, les théories de la croissance endogène montrent qu'il n'y a aucune raison naturelle pour que les économies convergent. Elles montrent toutefois également l'existence d'une convergence conditionnelle, fondée sur la dotation initiale de chaque pays.

Compte tenu du nombre de modèles et travaux empiriques néo-classiques, un bilan exhaustif semble extrêmement difficile. Partant d'un certain optimisme, nous présenterons les résultats des modèles théoriques et, à fois, les résultats de leur applications empiriques.

La croissance endogène signifierait la création au sein de la nation d'une capacité de compétitivité, les politiques publiques étant un facteur de croissance précieux dans le renforcement des capacités du corps économique (les entreprises et les banques) à générer de la croissance.

La notion d'endogénéisation du phénomène de la croissance met en avant l'idée que ce qui est recherché n'est pas seulement l'amorce d'un processus de croissance, mais l'émergence d'un système qui crée et auto-entretient la croissance sur une longue période. Ainsi, la stratégie de développement de l'économie émergente passe par ⁹⁷ :

- ✓ La transformation du système économique, la création d'un cadre structurel adéquat qui sert un processus de développement vertueux ;
- ✓ La mise en œuvre de mesures de relance qui implique la promotion de la production nationale (investissement) et le renforcement des capacités de compétitivités de l'entreprise (organisation, management, innovation, technologie et ressources humaines).

Les théories de la croissance endogène/

Les travaux sur la croissance endogène (R, Barro, R, Lucas, P, Romer) avaient permis de montrer que les investissements physiques et en ressources humaines à eux seuls ne peuvent expliquer tout le phénomène de la croissance. Ils y ajoutent des facteurs d'efficience que sont la technologie et l'expertise qui permettent une hausse de la productivité et peuvent permettre la remise en cause du phénomène du rendement décroissant. Ils ont introduit le concept d'incitation rationnelle de l'agent économique qui sait ainsi s'adapter aux politiques publiques économiques. Les économistes institutionnalistes avancent le concept de rationalité limitée de l'agent économique mise en avant par l'économie du comportement et l'expliquent par le cadre institutionnel qui définit l'ensemble social et économique et les coûts de transaction qu'il entraîne.

⁹⁷ :BEITONE Aloin / Entreprise, organisations, institutions / Page N°21 / 2011.

Ces approches vont vers des explications qui réaffirment le rôle irremplaçable du marché et de la liberté d'entreprendre pour une allocation efficiente des ressources mais introduisent aussi le rôle déterminant des institutions, notamment celui de l'Etat, et du mode de gouvernance dans le développement économique de la nation.

Les théories de la croissance endogène mettaient en avant le caractère nécessaire du marché mais en marquaient aussi les limites. Elles soulignaient, paradoxalement sans l'intégrer d'une manière explicite- l'effet critique du rôle des institutions d'encadrement de l'économie, notamment la place qu'occupe l'Etat dans la promotion de la croissance. L'intervention de l'Etat contribue à la croissance non seulement à travers ses responsabilités de régulateur, mais aussi à travers la création d'économies externes positives générées par les dépenses en faveur du développement des ressources humaines, des infrastructures, et de la promotion de l'innovation et sa généralisation.

Sous-Section N° : La théorie des étapes de la croissance :

W.Walt Rostow s'inspirant de l'expérience de développement économique de l'Angleterre, à partir de 1780 et surtout de la révolution industrielle, il élaborait le cheminement dans « les étapes de la croissance économique »⁹⁸ :

A partir de cette démarche, on comprendra que le sous-développement est simplement la conséquence du fait que cette diffusion du progrès économique et de la révolution industrielle n'a pas encore pu se réaliser partout. ROSTOW distingue cinq étapes par lesquelles les pays et les sociétés doivent passer.

✓ les sociétés traditionnelles :

Les économies et les sociétés se caractérisent par des structures qualifiées de traditionnelles, en raison des fonctions de productions limitées et fondées sur la science et la technologie pré-newtoniennes ⁹⁹ :

⁹⁸ : JONES. C.I / Théorie de la croissance endogène / page N°112 / De Boeck / 1999.

⁹⁹ : ROBIN J.M. / Modèles structurels et variables explicatives endogènes / page N° 34 / Document de travail INSEE France/1999.

- ✓ L'activité de base est l'agriculture ;
- ✓ Les sociétés sont fragiles et cloisonnées par le manque de moyens de transport et d'infrastructures de communications ;
- ✓ Le pouvoir politique se situe dans le clan, le village ou la province ;
- ✓ Les zones privilégiées sont maritimes ou fluviales, car les transports terrestres sont dangereux, lents et coûteux
- ✓ La quasi-permanence de trois fléaux qui assurent un certain équilibre entre les ressources et les besoins, par l'élimination de bouches supplémentaires à nourrir : les épidémies, la famine et les guerres ;
- ✓ Les groupes dirigeants, dans une société atomisée et hiérarchisée (caractéristique de la féodalité), ne sont pas orientés vers l'investissement ou la production.

- ✓ Les conditions préalables au démarrage :

Cette période est travaillée par des traits qui dominent les époques ultérieures. D'ailleurs cette lente maturation est nécessaire et c'est elle qui va engendrer l'apparition de nouveaux concepts tels que la dignité nationale, les profits privés, ... On assiste également à l'apparition des éléments suivants :

- ✓ conquêtes de la science ;
- ✓ nouvelle technique ;
- ✓ accès aux marchés extérieurs ;
- ✓ grandes découvertes techniques et géographiques ;
- ✓ développement de l'instruction ;
- ✓ apparition d'un groupe capable d'entreprendre et d'investir, en relation avec le grand commerce colonial et de traite ;
- ✓ prospérité de l'agriculture et dégagement d'un surplus pour effectuer des investissements dans l'industrie ;
- ✓ création, sur le plan politique, d'un Etat national, fort et centralisé, à l'instar de ce qu'ont connu l'Angleterre et la France, ainsi que de nombreux pays occidentaux.

✓ Le démarrage (décollage ou take-off)

C'est la troisième phase de la croissance économique. Elle correspond à une période assez brève au cours de laquelle l'économie fait un bond décisif qui lui permet de quitter le stade agraire. Le décollage d'un pays, selon les critères déterminés par ROSTOW, exige la réunion des conditions indépendantes. Ces critères se résument en :

- ✓ La durée de 20 à 30 ans ;
 - ✓ La hausse du RN ou du taux d'investissement de 5 à 10% ;
 - ✓ La croissance économique d'environ 2% ;
 - ✓ L'existence de quelques secteurs à forte croissance, caractérisés par la concentration et la polarisation ;
- ✓ Le cadre politique et institutionnel favorable.

En effet, le facteur décisif est bien sur l'investissement qui doit dépasser le simple renouvellement du matériel. Quant aux trois conditions indépendantes, elles s'annoncent comme suit :

- ✓ élévation du taux d'investissement productif à un seuil qui doit être au moins égal à 10% du RN (revenu national) ;
- ✓ création d'une ou plusieurs industries de transformation ayant un taux d'expansion élevé (métallurgie, textile, cuir, ...) ;
- ✓ création d'un appareil politique capable de fournir les tendances à l'expansion du secteur moderne, d'économiser les achats de produits étrangers, afin que la croissance devienne un phénomène durable et soutenue.

Cette phase de démarrage est la seule qui intéresse les pays en voie de développement puisqu'elle est leur objectif et la bataille s'instaure, car il faut faire disparaître les obstacles à la croissance. Enfin, elle s'accompagne de disparités et d'inégalités sociales et de souffrances diverses qui seront par la suite atténuées par la répartition équitable de la richesse qui se manifesterà à travers le progrès et le développement économique et social.

✓ La marche vers la maturité

Contrairement à la phase précédente, celle-ci est une longue période durant laquelle une croissance soutenue est possible grâce à la généralisation des nouvelles techniques. Autrement dit, l'apport de la technologie paraît ici essentiel, en permettant le développement de certaines industries autres que celles considérées comme industries-pivots ou de base de l'étape du take-off. De nouvelles industries vont donc bénéficier d'importants investissements, grâce aux effets d'entraînements exercés et plus poussés sur le reste de l'économie. On assiste pendant cette phase à de grands changements socio-économiques :

- ✓ l'agriculture demeure toujours productive et prospère, ce qui peut impliquer un exode rural ;
- ✓ l'investissement atteint les 10-20 % du RN ;
- ✓ la structure se modifie sans cesse et des vagues successives d'industries se développent puis plafonnent ;
- ✓ les modifications incessantes des structures économiques engendrent une influence sur les mentalités, où l'on renonce aux valeurs et critères anciens, mais de manière lente ;
- ✓ les pays se spécialisent dans le partage des productions (selon la théorie des avantages comparatifs de Ricardo)

Enfin, de nouvelles valeurs se répandent, entraînant en fin de compte une profonde réforme sociale et non un simple enrichissement : les conflits de génération et les « scandales » émergent, pour les anciennes générations.

✓ L'ère de la consommation de masse :

La production de biens de consommation durables et de services domine. Le revenu réel global et par habitant s'élève également où l'on assiste alors au plein jeu et au fonctionnement de la loi d'Engel : « Avec l'augmentation du revenu, la part affectée à l'alimentation baisse au profit des autres dépenses, notamment celles consacrées aux services (culture, voyages, confort,...), par ailleurs, une révolution plus profonde s'installe, car comme l'écrit Rostow :

« Les sociétés occidentales ont décidé, en utilisant des moyens politiques, d'affecter une plus grande part à la prévoyance et à la sécurité sociale ». Les grandes caractéristiques de cette phase se résument en ces éléments :

- ✓ Les problèmes alimentaires sont résolus pour tous, et d'autres moyens, la publicité, voire même le gaspillage, sont à mettre en place pour susciter de nouvelles demandes de biens et services ;
- ✓ L'organisation est davantage efficace et porte des contrastes ;
- ✓ Avec une croissance et un développement soutenus, l'on assiste à l'instauration d'un Etat-providence : une part importante de ressources peut être affectée aux régimes de sécurité sociale d'un côté, et de l'autre, le taux des investissements productifs baisse au profit des équipements collectifs ;

- ✓ Une nouvelle structure de la population active se profile, pour se rapprocher du schéma suivant : 45% dans le primaire, aussi faut-il souligner que la part du tertiaire peut augmenter davantage aux dépens du secondaire et du primaire. Ce qui, sans doute provoquerait une accélération de l'exode rurale ;
- ✓ Un phénomène social prend, cependant, l'ampleur pour discréditer l'ère de la consommation de masse : la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation de pans entiers de la société.

- ✓ Critiques des étapes de la croissance

Parmi les nombreuses critiques qui ont été adressées à la conception et l'analyse de ROSTOW, on peut relever trois principales critiques

C'est une erreur historique de fixer la durée du Take off qui diffère d'abord d'un pays à un autre. Elle est d'ailleurs plus lente et plus longue que Rostow laisse supposer. Puis, concernant les innovations techniques et les investissements nouveaux, ils prennent plus de 50 ans dans le textile et environ 80 ans pour passer des fabrications artisanales aux fours modernes dans la sidérurgie. L'importance du taux d'investissement qui peut aller jusqu'à 20%, est quelque peu exagérée durant l'étape du décollage.

Ensuite, il est difficile de suivre Rostow dans sa méthode de repérage de la période du take-off. Certes, cette phase est décisive pour le décollage économique d'une société, car elle constitue les fondements du développement qui y apparaît et une rupture avec la stagnation antérieure. En effet, S.Kuznets, qui est très critiqué, souligne que les ¹⁰¹ critères de Rostow ne se rencontrent pas dans la seule phase du décollage, puis, il est impossible de mesurer les effets d'entraînement d'un secteur sur les autres, et enfin, il n'est pas aisé de comprendre les contours du « cadre politique et institutionnel favorable », ainsi que le flou qui se présente dans la distinction entre le take-off et la marche vers la maturité, du fait que les deux étapes sont marquées par des taux élevés d'investissement et de croissance.

L'analyse de Rostow est contestée, car elle suppose l'existence d'un processus unique de croissance, valable dans tous les pays. L'historien A. Greschenkron, considère que plus un pays connaît un retard important par rapport au pays précurseur – l'Angleterre – plus les caractéristiques de son décollage économique s'éloignent du modèle britannique. Dans les pays d'industrialisation tardive, le taux de croissance observé est généralement plus important (comme aux USA, en Allemagne ou au Japon à la fin du 21^{ème} siècle) pour trois raisons **NB** :

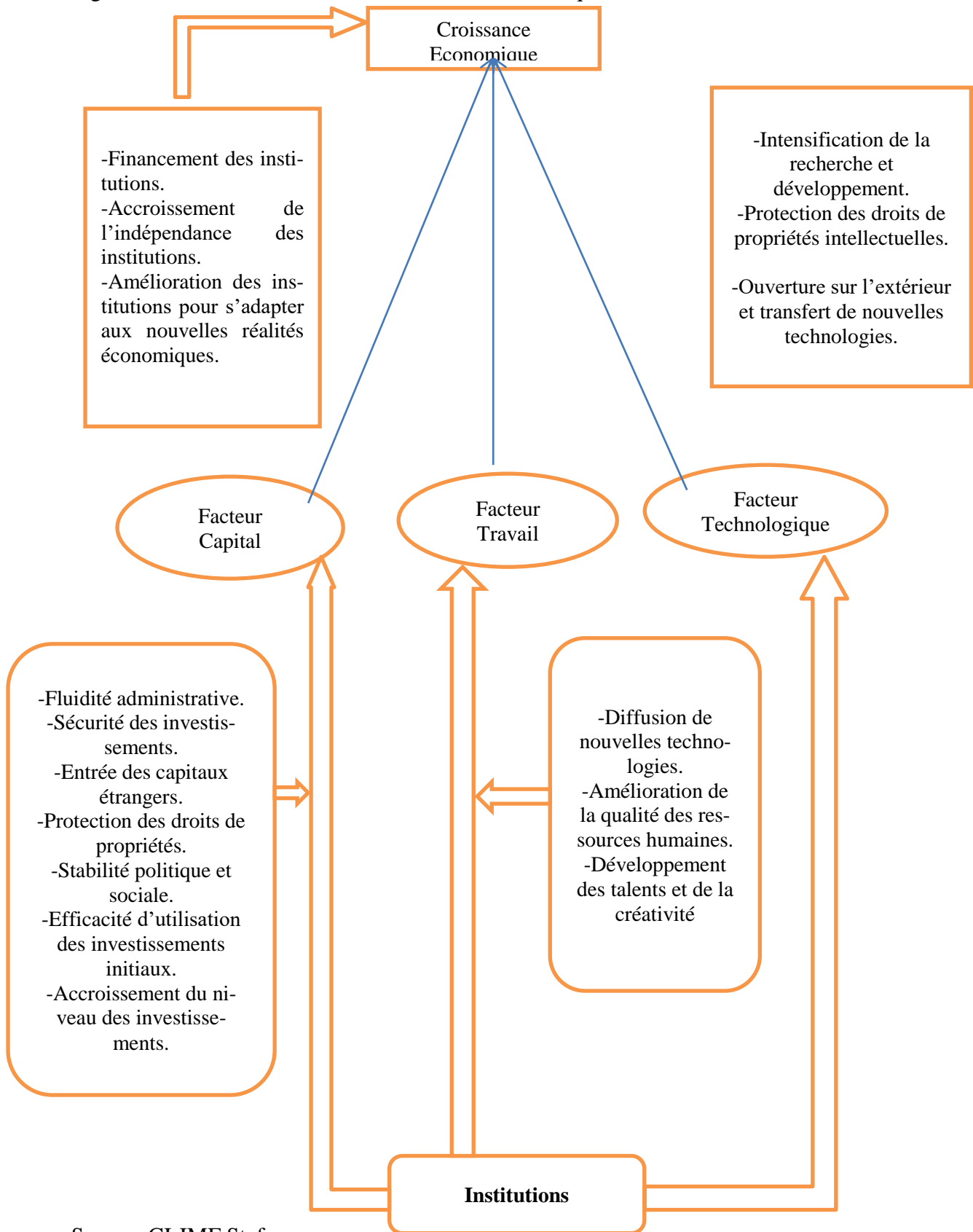
- ✓ L'Etat s'engage dans une politique volontariste pour combler un retard politiquement coûteux sur les autres nations ;
- ✓ Ils bénéficient de l'avance technologique des pays précurseurs, car ils peuvent copier leur technologie ;
- ✓ Ils font preuve d'une politique commerciale agressive pour profiter du pouvoir d'achat plus élevé des pays précurseurs, à qui ils vendent leurs marchandises tout en protégeant leur marché intérieur ;

Ainsi un take-off tardif peut constituer un avantage, car il permet la mise en place d'une industrie moderne et homogène, bénéficiant de la technologie la plus récente dans tous les secteurs.

NB : le take-off anglais se situe entre 1783-1802, il intervient en France entre 1830-1860 et en Allemagne entre 1850 et 1873.

101 : GUELLEC. D et RALLE. P / Les nouvelles théories de la croissance / Page N°09 / la Découverte, coll « Repères » N°161 / 2003.

Figure N°3 : Les institutions et la croissance économique



Source :CI-IMF Staf.

Sous-Section N° : Les autres déterminants de la croissance économique :

Ce n'est qu'au cours des années 1980 que la théorie économique dominante selon laquelle la croissance économique relève de facteurs exogènes, tels que la croissance démographique, la disponibilité de ressources naturelles non renouvelables, le progrès technique, a été battue en brèche.

Les travaux relatifs à la croissance endogène ont abouti à la conclusion selon laquelle le progrès technique, donc le phénomène de croissance économique, dépend de facteurs propres au système économique lui-même.

La croissance de long terme n'apparaît plus commandée exclusivement par des facteurs exogènes et notamment le taux d'activité. Les facteurs exogènes restent certes déterminants mais ne sont pas seuls à agir sur la croissance économique. Celle-ci est commandée aussi par l'investissement dans la recherche et le développement, dans la formation, l'éducation et plus généralement la diffusion des connaissances. Elle est aussi commandée par les infrastructures. Dès lors, toutes les dépenses consacrées à ces domaines « font » la croissance en même temps qu'elles sont la croissance.

Cette théorie tente d'expliquer la croissance, en analysant les facteurs « proxys » de la croissance.

Le produit intérieur brut (PIB) est tributaire des facteurs suivant : (travail, capital physique et humain) et la manière dont sont utilisés ces moyens de production (productivité), la croissance de revenu (Y) dépendant ainsi à ¹⁰² :

- ✓ l'accumulation du capital physique (K) ;
- ✓ l'accumulation du capital humain (L) ;
- ✓ l'augmentation de la productivité (PGF)

102 : R. Solow / interview / Page 44 / F&D / Décembre

Pourtant, l'accumulation de capital et l'augmentation de la productivité étant endogènes ¹⁰³, cette formulation de la croissance ne donne pas possibilité couramment d'analyser la croissance, de sorte que les liens de causalité sont incertains et des relations vice-versa possibles. Ce qui a poussé quelques économistes à rechercher sur les causes profondes sous-jacentes de la croissance. Il y a un débat houleux sur l'importance de ces trois nouveaux facteurs de croissance, ainsi que sur leurs voies d'influences.

De nombreux auteurs de divers horizons présentent un certain nombre de facteurs de blocages ¹⁰⁴ comme éléments d'explication du sous-développement. Ces facteurs relèvent de la géographie, du climat, de l'histoire et de la culture, en général.

Des économistes (Jeffrey D. Sachs notamment) ¹⁰⁵ estiment que les institutions ne sont pas l'unique déterminant de la croissance et du développement, d'autres facteurs, la situation géographique d'un pays, par exemple, peuvent jouer un rôle dans le développement d'un pays, soit en étant un facteur favorable : ou un facteur négatif ;

✓ La géographie :

Il est connu que la position géographique d'un pays a une importance stratégique indéniable. Elle peut représenter un atout comme elle peut être une vulnérabilité. La position géographique recouvre plusieurs interprétations tout aussi intéressantes les unes que les autres. C'est un atout quand elle procure des avantages soit économiques soit stratégiques. Ainsi, à titre d'exemple, un pays proche d'une zone économique de prospérité peut escompter des retombées sur son économie.

103 : CHRISTAIN Eigen-Zucchi, GUNNARS S Eskeland et ZMARK Shalizi / Les institutions ne servent pas seulement la croissance économique / Page N°23 / revue F&D / Juin 2003.

104 : JEFFRYD. Sachs / Les institutions n'expliquent pas tout / Page N° 34 / revue F&D / Juin 2003.

105 : YVON Persqueux / Institutions et organisation (comptabilité, contrôle, audit et institutions) / Page N° 77 /2006 / Tunisie.

Les pays enclavés font face à des situations difficiles, notamment sur le plan économique. C'est le cas des pays Africains enclavés qui éprouvent des difficultés en matière de commerce extérieur. Par contre, d'autres pays, bien enclavés, profitent de leur position géographique et arrivent même à jouer un rôle de premier plan.

En bref, la position géographique peut réduire les vulnérabilités comme elle peut constituer un handicap. Il faut souligner que la position géographique ne dispense pas un pays de tenter de l'utiliser pour en tirer des avantages tant sur le plan économique que sur le plan politique. En effet, il y a des pays qui exploitent avec beaucoup d'entregent, leur position géographique très défavorable sur le plan économique pour en tirer des avantages sur le plan géopolitique.

Jeffrey Sachs et Jared Diamond ^{NB}, donnent une importance primordiale à la géographie pour expliquer la croissance. Le rôle des richesses naturelles et de l'environnement apparaît comme déterminant, au sens que la géographie est le responsable sur le climat et les dotations de sol notamment en ce qui concerne les matières premières minérales et naturelles (hydrocarbures, gaz, eau, minéraux). De plus, la géographie peut aussi influencer plusieurs segments de la vie à la fois : le taux de mortalité (santé publique), les charges de transport, ainsi que sur la capacité de propagation de nouvelles innovations technologiques (internet, satellite, extension des câbles téléphoniques, etc.). De même, la position géographique du pays affecte la productivité agricole (terre fertile dans le nord du globe et d'autres aride dans le sud), l'intensité de la pluviométrie (région sèche et d'autres modérée).

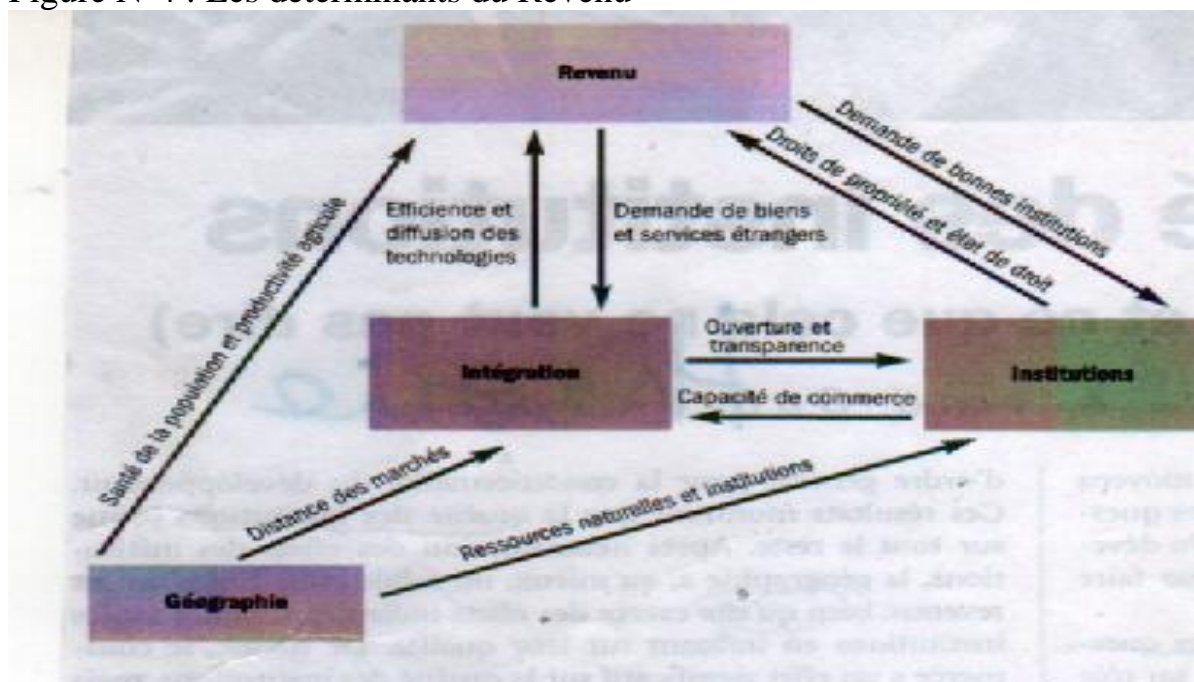
✓ Le commerce extérieur :

L'impact de l'intégration à l'économie mondiale sur l'économie de tel ou tel pays est discutable et suivrait la situation de chaque pays. L'ouverture peut avoir des effets probants s'il existe des externalités techniques et effets d'apprentissage. Les investisseurs étrangers peuvent véhiculer avec eux des effets bénéfiques pour les pays d'accueil si et seulement si le pays hôte met en place une stratégie alternative capable d'extraire les savoirs et pratiques managériaux utilisées par ces FMN et les met à la disposition des sociétés locales.

NB : Notons toutefois que, plusieurs pays tels que (la Chine, l'Inde et autres), ont réalisé des taux de croissance économique astronomique, malgré leur stratégie autarcique au début de leur décollage économique.

De tout temps et pour tous les pays, l'essor des échanges extérieurs a contribué à la croissance économique. En effet, d'importants apports au phénomène de développement proviennent du commerce extérieur ; échanges de marchandises, de matières premières, de sources d'énergies, de capitaux, d'équipement et d'autres transferts.

Figure N°4 : Les déterminants du Revenu



Source : DANIRodrik et ArvindSubramanian / La primauté des institutions / page N° 32 Re-
vue finance et développement / FMI/ Juin 2003.

Conclusion :

Enfin, et pour clore ce bref rappel des théories de la croissance économique, nous voudrions reprendre une conclusion importante plaidant en faveur de l'augmentation de trois actifs importants : le capital humain, le capital physique et le capital naturel, mais également le facteur démocratie sans oublier les facteurs de la destinée en l'occurrence (la géographie, l'extérieure et les institutions).

Une amélioration soutenue de la croissance et du bien-être social requiert l'expansion et l'utilisation efficaces des facteurs susmentionnés plus avant. Cependant, l'Etat peut être tenté d'augmenter l'accumulation du capital à travers les subventions directes et indirectes. Néanmoins, ces dispositifs portent de grandes fractions des dépenses publiques et du PIB. Une telle approche a peu de chances d'engendrer une croissance soutenue. Elle néglige en outre les actifs humains et naturels qui concourent directement au bien-être social. Une croissance de ce type ne peut donc que faiblement contribuer au bien-être social.

De ce fait, l'économiste Michael Spence souligne le rôle décisif des conditions suivantes dans le processus du développement : La volonté politique ; la recherche d'un consensus ; le renforcement de la communication ; la transmission à la population d'une vision d'avenir qui l'engage à participer avec enthousiasme au développement.

Nous sommes parvenus, à l'issue de ce premier chapitre à la conclusion que l'amélioration de la qualité des institutions est pour les pays une tâche réellement importante, notamment en raison de son lien étroit avec la croissance.

Troisième chapitre : Lecture analytique de
l'économie Algérienne (approche institutionnaliste)

Introduction :

L'analyse de l'expérience de développement entreprise par l'Algérie (du point de vue institutionnaliste) révèle beaucoup de nuance. C'est une économie qui a des atouts considérables (points forts), mais son taux de croissance économique est très modeste, cet état des fait revient peut-être à ses options stratégiques en matière de développement économique (de son organisation institutionnelle et de mode de gouvernance) et ses choix politiques (système fermé).

Dans ce chapitre, nous avons fait le choix de traiter les points suivants :

La section 1: Des enseignements de la stratégie nationale de développement économique depuis le premier plan triennal (1967-1969) jusqu'au dernier plan de relance économique (2009-2014).

La section 2 : est consacrée à l'étude de la structure de l'économie nationale, plus particulièrement, le PIB (sa composition par secteur), mais également la qualité d'institutions, en matière du coût de la bureaucratie administrative;

La section 3 : est centré sur l'exposé des caractéristiques de notre économie (points forts VS points faibles),

La section 4 : traite la question du climat des affaires et l'attractivité d'IDE et pour compléter l'analyse

La dernière section : interroge l'avenir qui se dessine pour l'économie algérienne, à l'aune du nouveau modèle de croissance économique.

Section 1 : Analyse rétrospective de l'économie algérienne

A l'instar des autres pays sous-développés, l'Algérie a entrepris, dès le lendemain de l'indépendance une stratégie d'industrialisation autocentrée. Le modèle de référence de la stratégie algérienne d'industrialisation est la théorie des « industries lourdes » en 1980.

Cette stratégie a franchi quatre étapes. La première, s'est étalée de 1967 à 1980 et fut caractérisée par la valorisation des richesses minières (hydrocarbures notamment), la création d'un tissu industriel et le développement d'infrastructures économiques et sociales. La deuxième étape allant de 1980 à 1985 met un coup de frein à l'industrialisation et ébauche une période de relance de la consommation sans créations supplémentaires de richesses.

La troisième période, allant de 1985 à 1999, est marquée par des chocs externes (chute des prix des hydrocarbures). Enfin la quatrième étape (depuis 2001) est celle du désendettement et de réserves de changes record, grâce à la flambée des prix des hydrocarbures. Cette nouvelle donne a modifié complètement les paramètres économiques nés du modèle de développement.

Eu égard des précédentes préoccupations, dans la première section, nous procédant à une analyse descriptive des fondements théoriques des différentes stratégies de développement.

-Sous-Section 1 : La phase 1: Le développement par les plans (1967/ 1980).

Durant cette période, la stratégie de développement de l'Algérie reposait sur la réalisation des trois révolutions : industrielle, agraire et culturelle. C'est donc une action globale qui est menée pour réduire les vulnérabilités économiques du pays. La révolution industrielle, la plus spectaculaire devait permettre au pays de transformer sur place les richesses naturelles et d'avoir ainsi une industrie moderne et intégrée. Bref, c'est sur elle que reposaient les espoirs pour développer le pays. La révolution agraire poursuivait plusieurs buts à la fois. Le premier était, incontestablement, le souci d'améliorer le niveau de vie des masses rurales. Ensuite, il s'agissait de créer un marché national qui sera en mesure d'absorber les produits de l'industrie naissante. On voulait créer une osmose entre l'industrie et l'agriculture. Enfin, l'autre but de la révolution agraire devait permettre à l'Algérie de satisfaire ses besoins alimentaires.

L'industrialisation était la pierre angulaire de la politique de développement. Le premier plan quadriennal, 1970-1973, lui avait consacré plus de 12 milliards de dinars (sur un total de 33 milliards de dinars pour l'ensemble des investissements). Le second plan quadriennal, 1974-1977, lui avait accordé plus de 48 milliards de dinars (sur un volume global d'investissement de 110 milliards de dinars).

Il faut souligner que dès 1967, l'Algérie s'engagea dans un processus planifié de son développement avec pour corollaire la nationalisation du secteur productif, des services, du commerce, des banques...Le secteur privé fut marginalisé volontairement. L'Etat décide, produit, régule, distribue et alloue les ressources dans le cadre d'une planification centralisée et rigide.

L'Algérie opta donc pour les industries lourdes avec comme objectif unique la satisfaction du marché intérieur. On a pu constater les conséquences négatives d'un tel choix, en faveur d'une théorie de développement reposant sur le principe des industries lourdes. Cette option a généré des contraintes majeures qu'on peut ainsi résumer¹⁰⁶ :

- ✓ Dépendance à l'égard de la technologie importée et fort coûteuse. A cela, il faut ajouter sa faible maîtrise durant la période de démarrage ;
- ✓ Dépendance à l'égard des importations pour le fonctionnement des unités industrielles. Il y a incontestablement de faibles efforts d'entraînements pour l'économie nationale ;
- ✓ Ce modèle de développement est totalement introverti. Il est conçu pour répondre d'abord aux besoins de pays et non pas pour dégager des surplus à l'exportation. L'Algérie s'étant volontairement exclu du marché mondial.
- ✓ Dépendance financière. En effet, la nature même de cette conception en matière d'industrialisation exigeait des capitaux croissants à la fois pour financer les investissements et pour assurer le fonctionnement des unités une fois mises en service.

106 : REBAH Abdeltif / économie Algérienne (le développement national contrarié) / page N°67 / INAS édition / 2011 / Alger.

Il convient de souligner que cette période a connu la création de (2300000 en 1960) d'emplois dont 50% dans l'agriculture. Ils passent à 1700000 en 1967 et à 2300000 en 1977 et 3800000 en 1985¹⁰⁷.

Le tableau suivant nous relate l'évolution de l'investissement public annuel et la part de de tous les secteurs entre 1967 et 1977 : Milliards de DA ;

Tableau N°5: Total des investissements en Milliards de dinars et pourcentage

	1967-1969	%	1070-1973	%	1974-1977	%
Agriculture	1,9	20,7	4,35	12	8,9	7,3
Industrie	4,9	53,4	20,8	57,3	74,1	61,1
Autres Secteurs	2,3	25,8	11, 35	30,7	38,2	31,6
Total	9,17	100	36,3	100	121,2	100

Source : BENABDELLAH Youcef / Economie rentière et surendettement / Thèse de doctorat / Page 322/ L'Université Lumière LYON 2 France / Soutenu 1999.

Sous-section 2 : La phase 1980/ 1985 : L'échec de la stratégie dite :(autocentré)

Cette période se caractérise par l'abandon de la stratégie des « industries lourdes » pour tenter de colmater les brèches (faible performance des entreprises, besoins sociaux non satisfaits...). Cette nouvelle approche a fait que ¹⁰⁸ :

- ✓ La part de l'agriculture et de l'hydraulique dans les investissements globaux est passée de 13, 7% durant la période 1967/1977 à 7,4 % au cours des années 1980-1984 ;

107 : BENISSAD Hocine / L'Ajustement structurel (l'expérience du Maghreb) / page N° 22 / OPU/ Alger/ 1999.

108 : « Durant cette période pour produire un dinar supplémentaire il fallait investir 3,6 DA dans les autres secteurs. On peut dire que les industries censées constituer les locomotives du développement n'ont exercé qu'un faible effet d'entraînement sur les autres branches dont la preuve manifeste est l'approvisionnement sans cesse continu de l'économie nationale en inputs étrangers » Kassimi Djamila / Thèse de doctorat / Université lyon2 /

- ✓ La part de l'industrie chute de 56% en 1980, à 24%, en 1984, au profit des infrastructures économiques dont la part est passée de 7%, en 1980, à 15%, en 1984. Quant aux infrastructures sociales, leur part a progressé de 19%, en 1980, à 31%, en 1984 ;

Cette période correspond également à la mise en place du plan quinquennal (1980-1984) met l'accent sur l'économie des ressources rares, l'amélioration des productivités et des productions, se voulant donc un plan équilibré. Il s'assigne comme objectifs ; de rétablir les équilibres généraux de l'économie et les équilibres extérieurs, la réduction de la dette extérieure, le renforcement de l'intégration économique, la poursuite de la politique de l'emploi et l'élévation de niveau de qualification. Il a affirmé également la poursuite du développement économique et social à un niveau élevé en adaptant la structure sectorielle des investissements en vue de répondre aux besoins sociaux de la population.

Cette nouvelle période se caractérise aussi par la première tentative de réforme économique. Il s'agit de la restructuration financière des sociétés nationales^{NB}. C'est ainsi qu'à partir de 1982, la restructuration des 70 sociétés nationales a donné naissance à 404 nouvelles entreprises publiques. Cette restructuration était motivée par le fait que les sociétés nationales n'étaient pas performantes et leur gestion était difficile du fait de leur taille. En outre, en 1982, fut promulgué un code des investissements pour encourager le développement du secteur privé.

Cette remise en cause de la conception du développement fut une erreur fatale. En effet, non seulement, l'Algérie n'avait pas posé les bases solides de son développement après une décennie d'industrialisation, mais de plus n'avait pas éliminé les vulnérabilités inhérentes à son sous-développement. Bien au contraire, d'autres étaient apparues qui l'avaient fragilisé encore davantage. L'endettement extérieur avait fait son apparition et devenait ainsi la cause principale de la régression qu'elle devait connaître à partir de 1986.

109 : BOUZIDI Abdelmadjid / Les années 90 de l'économie Algérienne (les limites des politiques conjoncturelles / Page N°111/ ENAG éditions / Alger 1999.

NB : Cette restructuration financière a permis de dégager la somme de 60,5 milliards de DA, sous deux formes :
-en concours définitifs : 34.2 milliards de DA
-en concours temporaires : 26 milliards de DA

En effet, dès l'apparition de la crise, en 1986 ¹¹⁰, les pouvoirs publics pensaient qu'elle ne pouvait être que de courte durée. Ce diagnostic, tout à fait erroné, les poussa à encourager, voire imposer le recours aux crédits à court terme pour éviter l'asphyxie financière et donc le rééchelonnement. C'est ainsi que l'encours de la dette extérieure a augmenté de 10 Milliards de dollars entre 1985 et 1990.

Sous-section 3 : La phase 1986/ 1999: Transition économique.

Lorsque la crise éclata, au milieu des années 1986, l'Algérie était dans une situation très difficile. Le changement de cap en matière de développement n'avait pas donné les résultats espérés. Le pays était pris dans l'engrenage de la restructuration des sociétés nationales ^{NB} et, par conséquent, l'économie connaissait pratiquement un coup d'arrêt. En effet, des ressources énormes étaient mobilisées pour la mise en œuvre de la restructuration. On peut donc comprendre pourquoi la crise de la dette extérieure a fait son apparition à la fin des années 1986. La double baisse du prix du baril et de la monnaie de facturation qu'est le dollar, a plongé l'Algérie dans une crise aux conséquences insoupçonnables. Dès le début des années 1990, il se trouva étranglé financièrement et son appareil industriel entama une récession qui perdure jusqu'à présent.

Ceci dit, le tableau suivant nous fait découvrir l'évolution des principaux indicateurs économiques durant cette période de l'application du plan d'ajustement structurel comme suit :

110 : BENHAMOUHUE Zoubir / Algérie, l'impasse / Page N°134 /éditions publisud / 2011.

NB : La restructuration des entreprises vise notamment à :

- favoriser l'initiative créatrice des organes de l'entreprise ;
- renforcer la décentralisation des organes de l'entreprise ;
- renforcer la décentralisation et la déconcentration de la gestion ;
- rechercher une plus adéquation entre la taille de l'entreprise, son niveau d'intervention et sa compétence territoriale (voir décret N°80-242 du 04 octobre 1980 article 2, journal officiel)

Tableau N°6 : L'ampleur de la dette extérieure

Années	Dette (en milliards de dollars)	Ratio du service de la dette / Exportations en %	Encourt de la dette en % du PIB	Taux d'inflation	Balance courante / PIB	Croissance Economique
1990	28,052	63,2	47,9	29,5	-7,3	0.015
1991	27,503	68,5	65,3	27,3	-6	0.01
1992	27,075	73,1	62,8	25	-5,5	-0.007
1993	26,046	82,3	52,1	20,5	-4	-0.002
1994	30,623	47,1	69,9	38,4	-4,3	-0,9
1995	33,237	38,8	76,1	21,8	-5,4	3,8
1996	34,040	30,9	73,5	17,2	2,7	3,8
1997	31,768	29,0	66,4	8,1	7,3	1,3
1998	31,400	46,2	64,8	5,4	-2,5	3,2
1999	28,285	38,9	58,9	4,8	-2,7	3,5
2000	25,261	47,2	47,2	0.3		0.02

Source : Banque d'Algérie

Suite à l'effondrement du prix du baril de pétrole brut, les recettes d'exportation des hydrocarbures chutent à 7.26 milliards de dollars contre 12.72 milliards de dollars en 1986, soit une baisse de près de 43% en une année. Le fardeau de la dette extérieure s'aggrave et engloutit en 1986 deux tiers des recettes d'exportation environ. Tous les plans de développement doivent afficher un profil bas. L'investissement productif chute, en une année, de -3,1%.

Le « contre choc pétrolier » et l'asphyxie devises qu'il provoque en Algérie, vont ériger au rang des priorités, « le desserrement de la contrainte financière extérieure ». Pour compenser l'érosion exceptionnelle de ses recettes extérieures, l'Etat recourt aux emprunts à l'étranger, limite les importations et laisse le Dinar se déprécier, par rapport aux autres monnaies du panier, de 31%, entre 1986 et 1988.

La dégradation de la situation économique et sociale du pays a poussé dès 1991 vers une véritable fuite en avant, au point que l'Algérie finit par accepter les conditions imposées par le FMI, afin de bénéficier du tirage sur les tranches supérieures par un crédit Stand-by de 400 millions de dollars, comme il avait déjà fourni un prêt de 585 millions de dollars début 1989 (y compris quelques facilités compensatoires du fait de la baisse du prix du pétrole et de la hausse des prix des céréales). Pour l'Algérie, à travers cet accord de soutien à son programme de réformes il s'agissait donc ¹¹¹:

- ✓ D'obtenir ce prêt du FMI ;
 - ✓ D'obtenir un prêt de la banque mondiale (finalisé en juin 1991) ;
 - ✓ De finaliser le prêt syndiqué auprès d'un groupe de banques internationales ;
 - ✓ De finaliser le cofinancement avec le Japon. Les conditions furent les suivantes ¹¹²:
-
- ✓ Poursuite de la dévaluation du dinar, afin d'aboutir en juillet 1991 à un taux de change officiel proche du taux de change parallèle dans une fourchette de 25%, soit environ 5 DA pour 1FF, ou 25DA pour 1 dollar. Ce taux devait en outre être stabilisé en terme réels pendant toute la durée du programme d'ajustement. En d'autres termes, si l'inflation interne ne peut pas être maîtrisée dans une marge raisonnable, la dévaluation doit suivre.
 - ✓ Diminuer les subventions de l'Etat aux produits de consommation « identifiées à 28 milliards de DA en 1991 ». Il fallait libérer totalement les prix, sauf pour les produits de première nécessité qui peuvent continuer à être contrôlés, mais moins soutenus.

Les objectifs sont donc clairement affichés et s'inscrivent dans la démarche globale des réformes engagées depuis 1986 :

- ✓ Aller dans le sens d'une économie de marché basée sur un dinar convertible et de valeur stable ;

111 : BENISSAD Hocine / L'Ajustement structurel (l'expérience du Maghreb) / page N° 33 / OPU/ Alger/ 1999.

112 : BENISSAD Hocine /Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché / page N°123 / ENAG / Alger / 2004.

- ✓ Aller dans le sens d'une autonomie réelle des agents économiques (publics et privés) vis-à-vis de l'Administration en général et du politique en particulier ;
- ✓ Viser une relance de la croissance économique, lutter contre le chômage et le sous-emploi.

En 1993, le service de la dette représentait 82,3% des exportations. L'Algérie était pratiquement en cessation de paiement et il ne lui restait qu'une seule option pour desserrer l'étouffement : Le rééchelonnement. Ce qu'elle fit et, en 1994, le service de la dette retomba à 47,1%.

L'Accord de confirmation fut signé avec le FMI pour la période avril 1994-mars 1995. Cet accord imposa une thérapie de choc. La stabilisation du cadre macro-économique fut particulièrement douloureuse. Néanmoins, le rééchelonnement avait permis de faire baisser le service de la dette de 82,3% en 1993, à 47,1%, en 1994.

L'Algérie signa un autre accord plus contraignant avec le FMI puisqu'il lui imposa des réformes de seconde génération et surtout une orientation plus libérale ^{NB}. C'est l'objectif de la facilité élargie à moyen terme (mai 1995- mars 1998) qui lui a été octroyé dans le sillage du deuxième accord de confirmation qui arriva à expiration en mars 1995. Il faut souligner qu'à l'expiration de la facilité, en 1998, les principaux objectifs du PAS peuvent être ramenés aux aspects ci-dessous¹¹³ :

Les réformes engagées à la fin de la décennie 80 sous la contrainte de la grave crise financière de 1986 (chute forte et brutale des prix des hydrocarbures) ont eu comme objectif premier de mettre en place une régulation financière et bancaire plus performante et plus libérale avec la loi sur la monnaie et le crédit (LMC).

113 : LAMIRI Abdelhak / Crise de l'économie algérienne / Page N° 87 / les presses d'Alger / 1999.

NB : nouveau rôle de l'Etat qui consiste principalement à se désengager de la sphère économique pour se cantonner à sa fonction de régulateur ;

-introduction des mécanismes du marché pour rompre progressivement avec l'économie administrée (libération des prix, suppression des subventions et des monopoles publics...) :

-réforme du secteur public productif dont l'axe central est sa privatisation ;

-réforme du système bancaire et financier ;

-gestion plus rigoureuse du cadre macro-économique.

2-1 : La loi sur le crédit et la monnaie :

La loi 90-10 sur la monnaie et le crédit est adoptée avant l'expiration du premier programme « stand-by », appuyé par le FMI ; elle ambitionne, à terme, d'instaurer un marché véritable de l'argent, d'imposer aux entreprises du secteur réel une contrainte budgétaire et d'inciter les banques à s'inquiéter de leur liquidité, de leur solvabilité et de leur rentabilité.

En cherchant à sortir la politique monétaire de sa passivité, cette loi participe amplement à la « financiarisation » de l'économie. Elle est considérée par les « réformateurs » comme le pilier de la nouvelle architecture économique, tirée de l'orthodoxie monétaire et financière, de la normalité

Elle avait pour objectifs :

- ✓ De réhabiliter le rôle de la banque centrale dans la gestion de la monnaie et le crédit et lui assurer son indépendance ;
- ✓ De mettre un terme à toute ingérence administrative dans le secteur financier et bancaire ;
- ✓ De clarifier les missions et faire respecter les règles prudentielles aux établissements bancaires ;
- ✓ De diversifier les sources de financements des opérateurs économiques par la création et l'encadrement d'un marché financier ;
- ✓ D'améliorer la bancarisation de l'économie ;
- ✓ De protéger la valeur du dinar algérien en unifiant à terme les différents statuts conférés à la monnaie dans les différents marchés de transactions.

Le champ d'application des règles que devra édicter la banque d'Algérie porterait aussi bien sur les conditions d'agrément des établissements bancaires, les conditions de tenue de leur système comptable et la définition des règles prudentielles auxquelles ils devront souscrire. Les banques existantes devront désormais mettre en harmonie leurs statuts avec les dispositions de la nouvelle loi.

Au titre de ses attributions courantes, la banque d'Algérie gère les ressources en devises, supervise et intervient sur le marché des changes et le marché monétaire, procède au réescompte, effectue la compensation. Elle décide également au titre de la loi LMC de l'emploi des instruments de la politique monétaire afin d'atteindre les objectifs fixés par le conseil de la monnaie et du crédit.

Enfin, la révision de la loi LMC a été opérée pour prendre en charge notamment les dérives apparues dans certains segments de l'activité bancaire et la multiplication du nombre d'intervenants sur le marché monétaire

La révision de la loi LMC, rendue nécessaire du fait des contre-performances indiquées plus haut, a fait l'objet de l'ordonnance N°03-11 du 26 aout 2003.

Il peut être retenu de cette révision les aspects essentiels suivants :

- ✓ Séparation des prérogatives du conseil d'Administration de la banque d'Algérie et celle de conseil de la monnaie et du crédit ;
- ✓ Changement de la composition et élargissement des prérogatives du conseil de la monnaie et du crédit au détriment de ceux du gouverneur qui n'est plus assuré d'un mandat sur une période fixée par la loi ;
- ✓ Révision des critères d'octroi des autorisations de constitution des banques et des établissements financiers ;
- ✓ Interdiction à la banque, conformément à l'article 104, « de consentir des crédits à ses dirigeants, à ses actionnaires ou aux entreprises du groupe de la banque » ;

- ✓ Mise en place d'un comité mixte Banque d'Algérie –ministère des finances, conformément à l'article 128, « chargé de superviser la mise en place de la stratégie d'endettement extérieur et de la politique de gestion des avoirs et de la dette extérieure ». Cette structure a été mise en place pour permettre au gouvernement d'exercer un droit de regard sur la gestion de la dette extérieure et des réserves de change sans pour autant participer à cette gestion.
- ✓ Mise en place d'un censorat chargé du suivi des activités de la banque d'Algérie, conformément à l'article 26 ;
- ✓ Renforcement du rôle de la commission bancaire dont les membres ont un mandat de cinq ans conformément à l'article 106 ;

Il faut citer aussi, pour terminer, l'appel à l'investissement direct étranger. L'amélioration de la balance des paiements reposera pour une part, sur l'appel à l'IDE. La loi sur la monnaie et le crédit promulguée en début d'année 1990, énonce trois principes qui devraient faciliter l'implantation en Algérie du capital étranger ¹¹⁴.

- ✓ Il y a dorénavant reconnaissance et acceptation par l'Algérie de l'arbitrage international dans tout litige qui pourrait l'opposer à ses partenaires investisseurs non-résidents.
- ✓ Il n'y a plus de plafonnement de la participation étrangère à l'investissement en Algérie. La participation étrangère à l'investissement en Algérie. Celle-ci peut être de 100% sauf dans les secteurs des hydrocarbures.
- ✓ Il n'y a plus, pour la loi algérienne, dans le domaine économique et financier, de distinction (nationale VS étranger) mais seulement une distinction résidents –non-résidents.
- ✓ Le code des investissements adopté en 1993 confirme ces principes et assouplit davantage les procédures qui organisent l'investissement privé.

114 : Fatiha TALAHITE / Réformes et transformations économiques en Algérie (Rapport en vue de l'obtention du diplôme habilitation à diriger des recherches) / page 233 / Université Paris 13-Nord / France / 2010.

2-2 : Le conseil de la monnaie et du crédit :

Il représente l'autorité monétaire. Pendant une décennie, il est composé de sept membres ; le gouverneur et les trois vice-gouverneurs de la banque centrale (dénommée désormais « banque d'Algérie ») et trois hauts fonctionnaires ; en 2001, sa composition est élargie à trois autres hauts fonctionnaires.

Le conseil de la monnaie et du crédit édicte les règlements sur le contrôle des changes, les cautions et garanties internationales, les règles prudentielles, les conditions d'établissement des banques, le contrôle interne. Il agréé les établissements bancaires et financiers et, jusqu'en 1993, les investissements de non-résidents.

Les décisions du conseil de la monnaie et du crédit sont présentées au ministère des finances pour approbation, dans un délai de trois jours. En cas de désaccord, le conseil re-délibère : ses décisions sont alors exécutoires, à charge, pour le ministère des finances, de faire appel, de ces décisions auprès de la cour suprême (le conseil d'Etat n'ayant été fondé qu'au milieu des années 1990). Ce recours n'est pas suspensif, plaçant le gouvernement devant le fait accompli

Les retombés du programme d'ajustement structurel :

Ce programme d'ajustement structurel a certes assaini le cadre macro-économique (maîtrise des dépenses budgétaires, politique monétaire restrictive pour ramener l'inflation à un chiffre alors qu'elle était au début des années 1990, aux alentours de 30% et 40%). mais, a eu également un coût social trop dur, (le chômage grimpe et dépasse la barre des 40% de la population active). Les inconvénients et avantages du PAS se résument comme suit :

Les inconvénients :

Le coût social de ce programme est très grave ; vagues de compressions d'effectifs. Elles ont touché entre 1995-1998, plus de 300 Mille ouvriers dont 74% appartenant aux catégories d'exécution, 18% à celles des agents de maîtrise et 8% à celles des cadres. Entre mi-1994 et mi-2000, les secteurs du BTPH et des services ont perdu plus de la moitié de leurs effectifs, ceux de l'agriculture et de l'industrie 43% et 18% respectivement, ce qui fait qu'un tiers de la population a rejoint le seuil de pauvreté. (Rapport du CNES du 24 mai 1999).

- ✓ Des branches entières de l'industrie sont menacées de disparition à cause de la libéralisation sans discernement du commerce extérieur et du désengagement de l'Etat ;
- ✓ La politique de privatisation du secteur public est en butte à de sérieuses contraintes et ce, malgré un cadre juridique favorable ;
- ✓ Malgré une forte dévaluation du dinar, les exportations hors hydrocarbures ont plutôt baissé se situent à des niveaux dérisoires. En outre, cette dévaluation a fragilisé tout le tissu économique et érodé considérablement le pouvoir d'achat des citoyens ;
- ✓ Coûts financiers cumulés d'assainissements supportés par les finances publiques depuis 1990 s'élevant à 840 milliards de DA soit 21 milliards de dollars ;

Les avantages :

En revanche, ce programme a permis d'obtenir des résultats appréciables qui ont été réalisés sur la période 1994-1997. Quelques performances doivent être relevées :

- ✓ La première a trait au rétablissement des équilibres extérieurs et la consolidation en 1996-1997, de la position extérieure ; les réserves de changes ont atteint 8 milliards de dollars à fin 1997 contre 1 milliards de dollars, à fin 1993 ;
- ✓ La seconde performance concerne l'assainissement progressif des finances publiques : l'excédent global du trésor s'est élevé à 3% du produit intérieur brut en 1996 contre un déficit de 9.1% en 1993 ;
- ✓ L'inflation a en effet diminué et l'indice des prix à la consommation est passé à 4.7% au mois de mars 1997 contre 38.4% au mois du décembre 1994. En moyenne annuelle, le taux d'inflation est passé de 29% en 1994 à 5.7% en 1997 et à 5% à fin décembre 1998 ;

- ✓ Le quatrième résultat obtenu a trait à l'amélioration des conditions de financement de l'économie ancrée sur une détente des taux d'intérêt et un contexte d'assainissement des entreprises publiques et des banques ;
- ✓ Enfin on peut relever aussi la réalisation d'une croissance économique positive en 1995, 1996, 1997, 1998 après l'endigement de la récession dès 1994

La dette extérieure a été à l'origine de la crise la plus grave qu'a vécu l'Algérie dès le milieu de la décennie 1980. Ce n'est qu'en 1994, qu'elle a pu lui trouver une solution à travers le rééchelonnement opéré, après moult atermoiements et fuites en avant. Le rééchelonnement lui a permis de desserrer l'étau de l'asphyxie financière, d'améliorer progressivement le cadre macro-économique et de reconstituer ses réserves de change.

La phase N°04 : (2001-2014) : Les plans de relance économique.

Le retour de l'Etat (depuis 2001) sur la scène économique et sociale est dicté par l'état de l'économie algérienne au lendemain de la décennie 90, marquée par une croissance quasi-nulle et la dégradation des conditions de vie de la population. La conséquence de cette situation est un important retard accusé en matière d'infrastructures de base et un déficit chronique de services publics. Donc l'action publique n'est nullement contestée, tout au contraire, l'Etat se devait de procéder à des investissements publics et d'accompagner un secteur privé naissant, en lui créant un environnement favorable qui lui permettra d'évoluer et de se développer.

Grâce à l'embellie financière, l'Algérie adopta, en 2001, un programme triennal de relance des investissements publics (PSRE ou programme de soutien à la relance économique). Ce programme mobilisa une enveloppe de 7,5 Milliards de dollars consacrés essentiellement aux infrastructures. Il fallait combler le retard accumulé, satisfaire les besoins sociaux les plus pressants et maîtriser le chômage. Au cours de la période 2001/2003 du PSRE, certains paramètres ont évolué ainsi, ce qui démontre qu'il y avait effectivement une nécessité vitale de prendre en charge les problèmes énoncés précédemment. L'évolution de ces paramètres est donc significative.

Plan complémentaire de soutien à la croissance économique : 2005-2009 :

Confortés par les résultats du PSRE et surtout par le maintien de la tendance tout à fait exceptionnelle de l'embellie financière, les pouvoirs publics lancent le programme quinquennal, (2005/2009), de soutien à la croissance économique et les programmes complémentaires en faveur des 10 wilayas du sud et des hauts-plateaux nécessitant une enveloppe de 144 milliards de dollars.

Ce programme accord une place prépondérante au développement humain, considéré, comme le pilier central à la poursuite du processus de reconstruction nationale.

Il implique des engagements financiers de l'ordre de 286 Milliards de dollars US et concerne deux volets, à savoir le parachèvement des grands projets déjà entamés, notamment dans les secteurs du rail, des routes et de l'eau, pour un montant de 130 Milliards de dollars US.

Ainsi, il consacre un budget de 9386 Milliards DA au secteur de l'enseignement à travers ses différents paliers, une prise en charge médicale de qualité, de meilleures conditions d'habitat, d'alimentation en eau potable et en ressources énergétiques.

Il est fait état de la construction de plus de 3000 écoles primaires, plus de 850 lycées, ainsi que plus de 2000 internats, cantines et demi-pensions,etc.

Ainsi, l'enseignement supérieur bénéficie pour sa part, de 868 Milliards DA destinés à la réalisation de 600 Mille places pédagogiques, 400 Mille places d'hébergement et 44 restaurants, tandis que le département de l'enseignement et de la formation professionnelle disposera de près de 178 Milliards DA pour réaliser, notamment, de 220 instituts, 82 centres de formation et 58 internats.

Une dotation budgétaire de plus de 3700 milliards DA sera en outre allouée à l'habitat pour la réalisation du tissu urbain et la réalisation de 2 Millions de logements.

La construction de 35 barrages, 25 transferts, 34 stations d'épuration et plus de 3000 opérations d'alimentation en eau potable, d'assainissement et de protection des villes contre les inondations seront par ailleurs inscrits au chapitre des ressources en eau qui bénéficiera de plus de 2000 Milliards DA.

De plus, 60 Milliards pour la réalisation de 8 nouvelles stations de dessalement de l'eau de mer. Ce programme consacre également au secteur de l'énergie une enveloppe de plus de 350 Milliards DA pour permettre à un millions de foyers de bénéficier d'un raccordement au réseau de gaz naturel et 220 Mille foyers ruraux à l'électricité.

Le sport et les activités destinées aux jeunes bénéficient de 1130 Milliards DA pour la réalisation de 80 stades de football, 750 complexes de proximité, 160 salles polyvalentes, plus de 400 piscines, plus de 3500 aires de jeux, plus de 230 auberges et misons de jeunes et plus de 150 centres de loisirs scientifiques.

Plan de relance 2010 – 2014 :

286 milliards de dollars furent affectés à ce nouveau programme dont 130 milliards devaient servir à terminer les projets déjà engagés. Pour le reste 45% concernent le développement des infrastructures éducatives ¹¹⁵;

Ce programme prévoit un budget global de l'ordre de 6447 Milliards DA pour le développement des infrastructures de bases (route, chemin de fer, etc.) ;

Ainsi, une enveloppe financière de plus de 3700 Milliards DA, est alloué au secteur de l'habitat pour la construction de 2 millions de logements et la réhabilitation du tissu urbain ;

Le secteur de la santé a bénéficié d'une enveloppe financière de 619 Milliards DA dans le cadre du programme d'investissements publics. Cette somme est dévolue à la réalisation de 172 hôpitaux, 45 complexes spécialisés de santé, 377 polycliniques, 1000 salles de soins, 17 écoles de formation paramédicales, et plus de 70 établissements spécialisées au bénéfice des handicapés.

¹¹⁵ : CHAIB Baghdad / L'économie algérienne à l'heure de la mondialisation / Page 44/ OPU /2016.

La volonté de l'Etat de soutenir les entreprises industrielles se confirme dans ce programme de développement quinquennal qui mobilisera ainsi près de 150 Milliards DA pour la promotion de la PME. Ce soutien se fera notamment à travers la réalisation de zones industrielles, le soutien public à la mise à niveau des entreprises, ainsi que la bonification de crédits bancaires pouvant atteindre 300 Milliards DA ¹¹⁶.

Cette stratégie industrielle vise également à « réindustrialiser » le pays grâce à la restructuration industrielle (dans ce nouveau cadre, la politique de privatisation a été affinée) et à l'encouragement des IDE.

Ainsi, le tableau suivant nous récapitule les dotations budgétaires par rubrique, selon le fascicule du PCSC.

Tableau N° 7: Structure du PCSC en milliards de dinars et %

	Montants	%
Conditions de vie de la population	1908,5	46,6%
Développement des infrastructures de base	1703,15	41,%
Soutien de développement économique	337 ,2	8,1%
Modernisation du secteur public	203,9	4,9%
Développement des TIC	50	1,2%
Total	4152,75	100%

Source : Benabdallah Y ; « Le développement des infrastructures en Algérie : quels effets sur la croissance économique et l'environnement de l'investissement ? »

Mais force est de constater que les énormes moyens mobilisés ont donné des résultats modestes et ont eu peu d'impacts sur la sphère économique. La croissance algérienne n'est pas le fait de la productivité et reste toujours tributaire de la rente.

116 : BENBITOUR Ahmed / L'Algérie au troisième millénaire (défis et potentialités) / page N°66 / éditions Marinoor / Alger 1998.

2- Limites de la thérapie de Keynes pour le cas Algérie :

Pour Keynes, en période de récession seul l'Etat est en mesure de stimuler la demande lorsque celle-ci est insuffisante. En effet, en période de crise les agents économiques ne dépensent pas et les entreprises n'investissent pas. L'investissement ne peut donc « repartir » que si les anticipations des entreprises sont positives. Il s'agit de redonner confiance aux consommateurs, de mettre en œuvre des moyens de répartition des richesses permettant aux agents économiques qui ont la propension moyenne à consommer la plus élevée de dépenser pour mieux relancer la machine économique ; de baisser les taux d'intérêts pour stimuler le crédit à la consommation et aux investissements et enfin d'engager une politique de grands travaux publics qui provoqueront un effet multiplicateur de revenus et accélérateur d'investissements. Le rôle de l'Etat consiste donc à injecter des revenus pour « doper » la machine économique.

« ... L'Etat doit pouvoir engager un ensemble de dépenses génératrices d'externalités positives pour l'ensemble de l'économie, dépenses que le secteur privé ne saurait par nature engager puisque leurs effets sont diffus dans l'ensemble de l'économie et non pas réservés au seul investisseur. C'est ainsi qu'il appartient à l'Etat d'engager des dépenses d'éducation, de formation, de santé, de recherche et développement ; ainsi que des dépenses d'infrastructures dans les industries de réseau (électricité, eau, télécommunications, transports) génératrices d'effets positifs pour l'économie dans son ensemble. De telles dépenses doivent contribuer à améliorer la compétitivité de l'économie nationale, contrebalançant de la sorte le premier effet négatif du syndrome hollandais » ¹¹⁷

La reprise de la consommation entrainera une augmentation des investissements, donc la situation de l'emploi s'en trouvera améliorée, et ce grâce au multiplicateur de revenus. Le cadre du modèle Keynésien est la propriété privée des moyens de productions se fondant une économie fermée.

117 : JP. Angelier / « Réflexions sur les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les pays exportateurs d'hydrocarbures » / Document d'appui d'une conférence donnée à l'université Mentouri de Constantine / page N° 45 / 24 avril 2004.

À la lumière de l'expérience algérienne, le modèle Keynésienne est difficilement transposable du fait de la faiblesse de la production locale et de la faiblesse du pouvoir d'achat. En 2016, environ 97 % des recettes en devises proviennent des hydrocarbures, 83% du tissu productif est constitué de petits commerce/ services, le secteur productif étant marginal, le secteur industriel moins de 5%, plus de 95% de PME/PMI peu innovantes.

Donc, il existe une part incompressible des importations nécessaires à la population et aux segments productifs. 70% des entreprises publiques et privées, aux d'intégration inférieur à 15%, fonctionnent avec des inputs importés. En cas de dynamisation du secteur productif entre 2017 / 2020 et en s'en tenant au financement interne par son propres moyens, on ira forcément à l'équipement des réserves de change. Ce que les économistes appellent les coûts de transaction, et ce faute d'une organisation institutionnelle non optimale. Dès lors, nous aurons (04) impacts de l'inefficacité de la dépense publique ¹¹⁸:

- ✓ Sur la valeur des importations, car le gonflement est dû essentiellement à la dépense publique ;
- ✓ Sur le processus inflationniste qui est à l'origine pour la partie inflation et très accessoirement les salaires qui représentent moins de 25% rapportés au produit intérieur brut ;
- ✓ Sur la balance des paiements du fait que le doublement de la valeur des services entre 2002/2016, 10/11 milliards de dollars / an concerne essentiellement le poste infrastructures renvoyant à la dévalorisation du savoir ;
- ✓ Sur le taux de croissance global et sectoriel. Là aussi il faut replacer les chiffres dans leurs véritables contextes, car les hydrocarbures irriguent l'ensemble de l'économie et le segment hors hydrocarbures l'est à plus de 80% sur le total des 5/6 hors hydrocarbures de taux de croissance invoqués par les officiels (moyenne 2000/2016), restant aux seules véritables entreprises une participation réelle inférieure à 10% du total du produit intérieur brut (PIB) comme le montrent depuis plusieurs années les exportations hors hydrocarbures (environ 3% du total).

118 : LAMIRI Abdelhak / La décennie de la dernière chance (émergence ou l'échéance de l'économie Algérienne?) / page N° 155 / Chihab éditions / Alger 2013.

Section N°02/ La structure de l'économie nationale

La structure de l'économie nationale se caractérise par l'appui sur les recettes des exportations en hydrocarbures. Elle reflète l'échec de la stratégie algérienne initiée depuis l'indépendance puisqu'elle n'a pas permis la création d'une économie moins dépendante des hydrocarbures. Cette pétrolisation excessive a donc aggravé les vulnérabilités du pays comme l'attestent la structure du PIB,

Un seul produit détermine tous les paramètres économiques du pays. Sur ce plan, l'économie algérienne est atypique et se rapproche davantage d'un pays sous-développé. Les fluctuations du prix du baril de pétrole agissent immédiatement sur ces paramètres. C'est dire l'ampleur de la fragilité mais aussi de la vulnérabilité de l'Algérie aux chocs pétroliers.

2-1/ La structure du PIB :

Pour porter un jugement sur la quantité et la qualité de croissance économique, il nous semble judicieux d'observer l'évolution de quelques indicateurs comme on peut le constater à travers quelques figures, l'un indique l'évolution du PIB algérien et l'autre la répartition par secteur de ce PIB.

Une analyse sommaire de ces images permet de conclure (page suivante) :

- ✓ Le poids prépondérant du secteur des hydrocarbures puisqu'ils passent de 8700,9 milliards de dinars, en 2014, à 9000 milliards de dinars, en 2015. Leur part passe ainsi de 60 % du PIB en 2014 à 70,14% en 2015, mais il y a une progression de près de 12 points en valeur relative. Durant la même période, la part des autres secteurs dans le PIB, passe de 2514 milliards de dinars à 3626, soit une régression de près de 11 points. Ainsi, nous constatons une évolution asymétrique entre les deux secteurs qui montre l'aggravation de la pétrolisation de l'économie nationale ¹¹⁹ ;

119 : MOUHOUBI Salah / Les vulnérabilités (cas de l'Algérie) / Editions ENAG / Page N° 67 / Alger / 2009.

- ✓ Tous les secteurs productifs sont en régression en valeur relative, en l'occurrence l'agriculture et les industries manufacturières puisque leurs parts respectives perdent 2 points entre 2014 et 2015 ;

A l'exception du secteur des hydrocarbures, les autres secteurs productifs connaissent une régression fort inquiétante :

- ✓ Des industries manufacturières : ne représentent plus que 5% du PIB, en 2016. Les importations connaissent une évolution de 45% en 2015, entre 2014 et 2015.. les importations représentent plus de 98% des importations globales ¹²⁰ ;
- ✓ Du « déclin » de l'agriculture : 1,9% en 2015, contre 13,2 % en 2014.
- ✓ De la baisse du secteur industriel privé : 1,7 % en 2015 contre 3% en 2014.

Par ailleurs, la croissance économique algérienne est, considérée comme étant « pro-pauvres », parce qu'elle a entraîné une réduction des inégalités de revenu. Entre (1990-2014), l'indice GINI, est passé de 40,1% à 35,3%, cet indice indique que l'Algérie a enregistré un score de 0,77 laissant supposer que la croissance enregistrée, a été favorable à la réduction de la pauvreté monétaire. Cela souligne que le taux de pauvreté (en % de la population globale) avait baissé entre 2000 et 2006, passant de 12,1% à 5,6%, ceci dit e, le nombre des pauvres avait baissé de 53% entre la décade 1996-2006 ¹²¹.

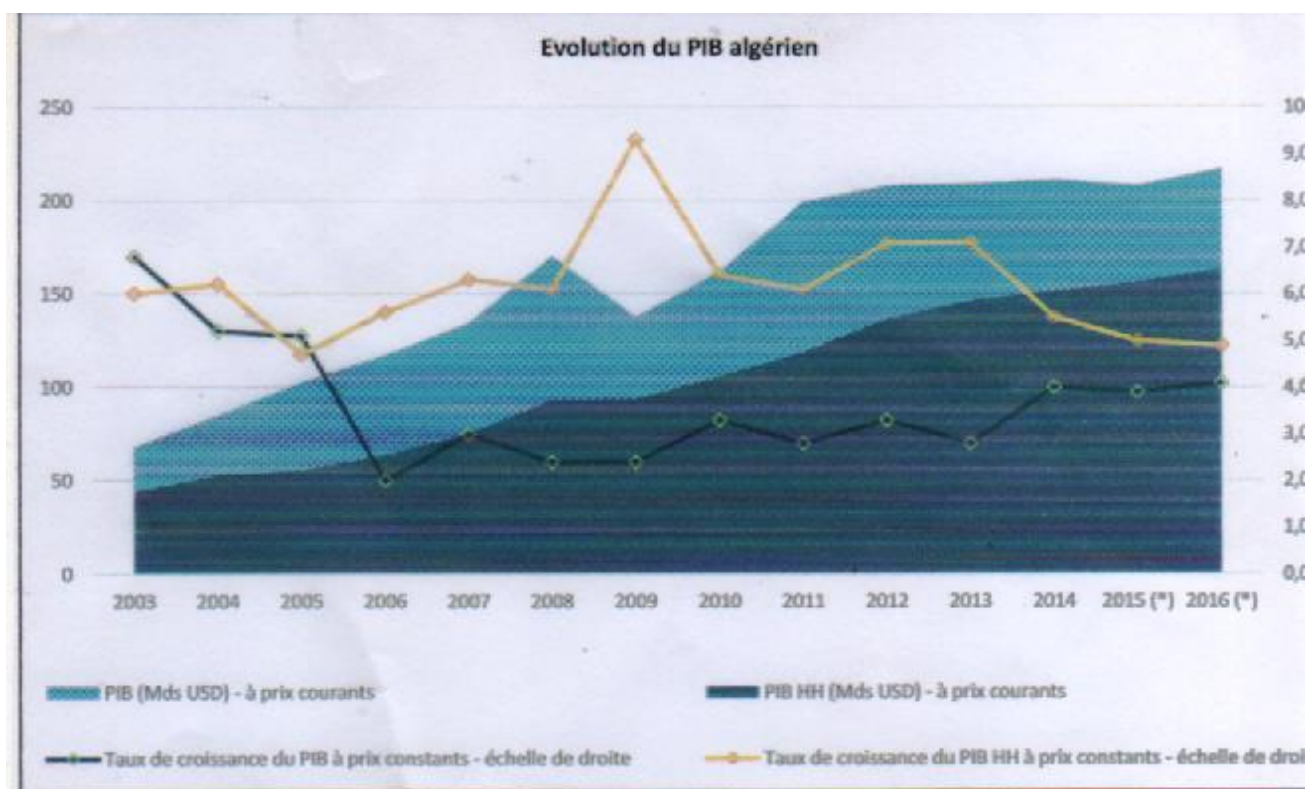
Il faut souligner que la structure du PIB fait apparaître une dangereuse vulnérabilité car les hydrocarbures y occupent une place prépondérante et marque ainsi l'extrême faiblesse des secteurs créateurs de richesses.

En conclusion, l'Algérie a enregistré de 4.5 et 4.9%, en d'autres termes, l'Algérie, avec un prix du baril élevé, n'arrive pas à obtenir un taux de croissance en adéquation avec ses potentialités et ses ressources.

120 : CNES / Rapport sur la conjoncture économique et sociale du premier semestre 2016 / page N° 30.

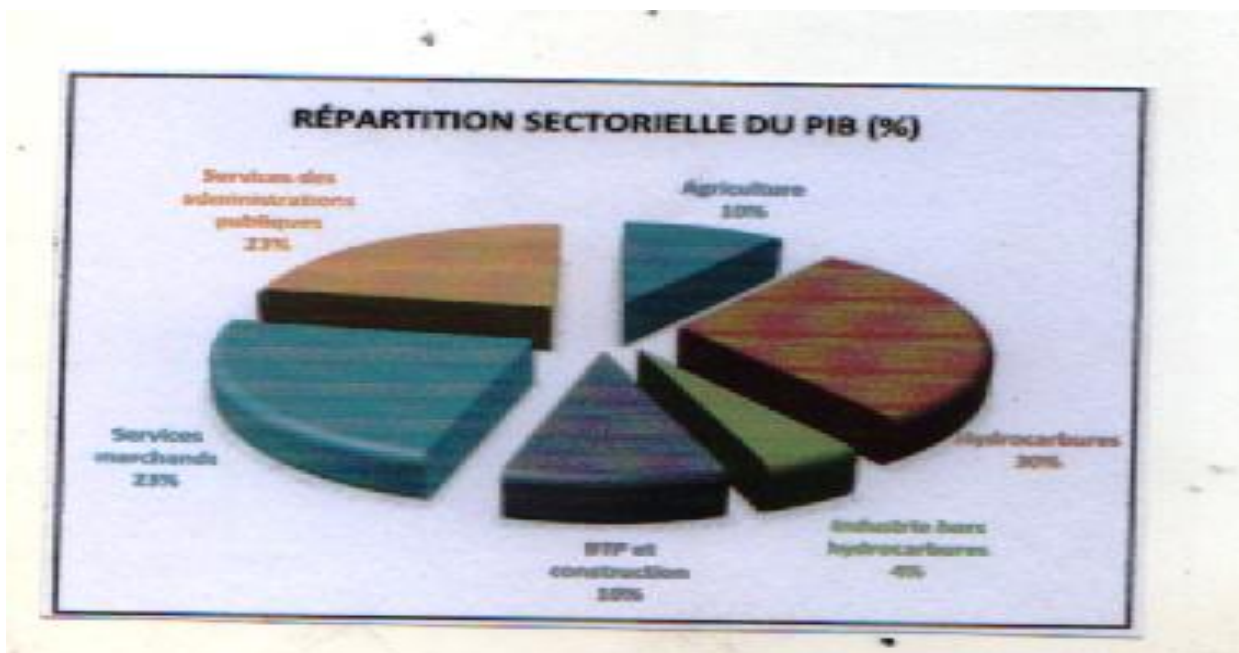
121 : Kassimi Djamilia /Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne / Thèse de doctorat en sciences économiques / Université Lyon 2 / novembre 2008.

Figure N°5 : Evolution du PIB algérien



Source : www.ons.dz.

Figure N°6 : Ventilation sectorielle du PIB (%)



Source : www.ons.dz.

3-2 : Les institutions en Algérie

Notre pays est mal vu par les institutions de notation à l'instar de la banque mondiale et autres, qualifiant l'Algérie comme un pays instable gangrené par la corruption, mais aussi par des législations et réglementations inappropriés pour l'exécution des affaires. A travers le microscope de ces organes notre pays ne dispose pas d'institutions fiables ; en l'occurrence un système juridictionnel corrompu, un marché noir en expansion qui avale plus de 60 % de capacité de marché, bureaucratie galopante.

Tout cela peut se vérifier à travers la consultation de quelques indicateurs qui représentent les indicateurs de la qualité des institutions selon les données du tableau ci-après :

Tableau N°8: qualité des institutions (pays Maghreb)

indicateur	Situation actuelle	Niveau Europe	Niveau pays arabes	Objectif annuel
Temps nécessaire pour créer une entreprise	25 jours	En moyenne 12jours	20 jours	15 jours
Nombre des documents exigés pour la création d'une entreprise	14 documents	5 documents	8 documents	Réduire le nombre à 5 documents
Délais de réponse à une réclamation	Indéterminé voir aucune réponse	Par téléphone avant la 5ème sonnerie.		D'abord prendre en charge les réclamations

Source : BIRD / Doing-business / 2012.

Avant de connaître les notes attribuées à la qualité des institutions algériennes, il est utile de donner quelques exemples qui nous permettent de mesurer l'ampleur des échecs et leurs conséquences désastreuses sur la croissance, le bien-être du citoyen et l'avenir du pays.

L'Algérie enregistre des notes inférieures à la moyenne dans les six critères. Les notes obtenues dans les critères à caractère économique (l'efficacité de ses services publics et la qualité de la réglementation) sont inquiétantes et confirment les mauvais résultats économiques, les échecs des réformes et la généralisation de la corruption.

En outre l'écart entre le niveau d'efficacité des services publics algériens et le niveau atteint par les pays émergents est important et donne une idée sur l'ampleur des réformes qui attendent l'administration algérienne pour éviter au pays le gaspillage des ressources et la faiblesse de la rentabilité des investissements.

L'évolution des indicateurs de bonne gouvernance établie par la banque mondiale sur dix ans (2005-2015) indique que l'Algérie n'enregistre pas d'amélioration conséquente à l'exception de l'indicateur relatif à la lutte contre la corruption qui passe de 41,46 en 2005 à 28,37 en 2015 et l'indicateur relatif à l'efficacité des services publics qui passe en dix ans de 39,02 à 35,10 points. Il y a amélioration mais le niveau reste en dessous de la moyenne.

La faiblesse des notes obtenues par l'Algérie est vérifiable sur le terrain. Des lois et textes réglementaires existent, mais la réalité présente souvent des situations opposées aux objectifs visés. Nous abordons ici, quelques défaillances confirmés par les observateurs de notation et qui agissent négativement sur les facteurs de croissances :

Ce sont ces situations qui justifient le mauvais classement attribué aux institutions algériennes. Le plus grave est que toutes les institutions, quelque-soit le secteur, contribuent au blocage du développement du pays, voire même à son recul. Globalement, l'Algérie occupe la 125^{ème} place avec une note de 38.8 sur 100 en matière d'efficacité des services publics.

Les coûts de la bureaucratie Administrative :

Le Pr. Abdelhak lamiri disait: « ...Une administration malade peut dévaster une économie qui autrement aurait pu être saine. Le développement est impossible avec une administration approximative. L'émergence serait une utopie sans une administration de qualité » ¹²²

122 : LAMIRI Abdelhak / La décennie de la dernière chance (émergence ou l'échéance de l'économie Algérienne?) / page N° 122 / Chihab éditions / Alger 2013.

Tableau N°9 : Classement indicateurs de gouvernance^{NB}

indicator	Year	Nuùber of sources	Governance Score (-2,5 to +2,5)	Percentile Rank (0 to 100)	Standard Error
Voice and accountability (Voix et responsabilité)	2005	13	-0,76	26,44	0,14
	2010	15	-1,03	18,01	0,11
	2015	11	-0,85	24,63	0,13
Political stability and absence of violence / Terrorism. (Stabilité politique, absence de violences).	2005	6	-0,93	20,77	0,28
	2010	7	-1,26	11,37	0,24
	2015	7	-1,05	13,33	0,20
Government Effectiveness (Efficacité de l'état)	2005	8	-0,43	39,02	0,17
	2010	9	-0,48	38,76	0,19
	2015	11	-0,51	35,10	0,18
Regulatory Quality (Qualité de la réglementation)	2005	9	-0,43	38,24	0,16
	2010	9	-1,17	10,53	0,17
	2015	9	-1,17	10,58	0,18
Rule of law (Règle de droit)	2005	12	-0,70	30,62	0,16
	2010	14	-0,75	27,01	0,14
	2015	13	-0,83	20,67	0,15
Control of Corruption (Lutte contre la corruption).	2005	9	-0,42	41,46	0,18
	2010	11	-0,49	37,14	0,17
	2015	11	-0,68	28,37	0,15

Source: www.qovindicators.org.

NB: Notons toutefois que les économistes D. Kaufmann, Aart Kraay et Pablo Zoido-lobaton ont recouru à une série d'enquêtes et d'analyse d'autres experts composée de plus de 190 variables, émanant d'au moins de 35 sources diverses.

L'indice de gouvernance mondiale est un indice composite qui agrégé un total d'environ 8500 données recueillies dans les bases ou les rapports annuels d'une trentaine d'organismes différents.

En termes de fonctionnement, le secteur public devrait poursuivre plusieurs buts : l'efficacité (réduction des coûts). L'efficacité (amélioration de qualité du service), l'honnêteté et l'éthique, le pouvoir de contrôle des citoyens sur l'Administration, et enfin la durabilité et pérennité des programmes et services.

Comme pour le climat de l'investissement, une meilleure gouvernance contribue à ce que les services publics répondent plus efficacement aux besoins et désirs de la population. Elle permet aussi de diminuer la proportion dans laquelle les ressources de l'Etat sont détournées vers d'autres usages ou tout simplement gaspillées.

Par ailleurs, cet édifice ne permet pas l'éclosion d'une administration efficiente, moderne et surtout imprégnée d'un professionnalisme qui découle des exigences du rôle de régulation de l'Etat. C'est la raison pour laquelle il y a urgence à entreprendre la mise en œuvre du projet de réforme et de modernisation de l'Etat. Ce projet permettra, en outre, l'éclosion d'institutions de régulation et de contrôle des activités économiques et financières conformément aux exigences d'une économie de marché.

D'un point de vue plus global, ce sont les capacités institutionnelles qui donnent le plus de sens et de rigueur normative à l'activité des organismes publics, et des organisations en général. Elles donnent plus de consistance et de visibilité au projet de modernisation de l'Administration publique en Algérie.

La plupart des pays en voie de développement se caractérisent par des handicaps majeurs. Ces handicaps rendent leur développement aléatoire et constitue, en fait, l'une des causes de leur arriération.

Section N° 4 : Les caractéristiques de l'économie Algérienne :

L'analyse de l'évolution de l'Algérie, ces toutes dernières années, fait ressortir à l'évidence l'inadéquation entre l'effort considérable d'investissement économique social consenti de nouveau par l'Etat (cout d'assainissements des EPE et du portefeuille des banques, programmes publics de relance PNDRA, PSRE, PCC) et la faiblesse des résultats enregistrés repérables à travers des taux de croissance, somme toute moyens et une pression sociale multiforme persistante.

Pour certains analystes, cela est dû à l'inefficience continue des institutions chargées de la mise en œuvre ; rigidité des modes de gestion de l'économie et des institutions publiques, inefficacité et coûts élevés des politiques publiques.

L'économie algérienne était caractérisée en fait, dès le début de la décennie 80, par une sérieuse crise de performance, les activités économiques n'étaient pas efficaces et ceci s'est traduit par :

- ✓ Le retard et l'inertie dans la mise en place d'un environnement flexible dans l'amélioration du climat des affaires et dans la promotion des avantages comparatifs dans le cadre d'une stratégie lisible d'émergence d'industries et de services insérées internationalement ;
- ✓ L'existence de rentes et quasi-rentes, source de rigidités, de gaspillages de ressources rares et de conflits sociaux, rentes qu'il faudra éliminer avec détermination en partant du principe constitutionnel de l'égalité devant la loi et de libre jeu de la concurrence ;
- ✓ L'inefficacité de l'Administration dans son fonctionnement notamment par son non-respect des règles de droit, dans sa coordination et dans l'équité et la transparence de ses rapports avec les autres acteurs économiques.

En conclusion, il faut souligner cette caractéristique de l'Algérie qui n'a jamais « achevé » sa transition économique, et l'autre point important est le taux d'investissement public trop élevé (autour de 40% en moyenne depuis le premier choc pétrolier jusqu'à la moitié des années 1980).

Pour bien résumer, l'économie algérienne possède des atouts et des forces pour bien négocier son insertion dans l'économie mondiale, mais aussi quelques faiblesses et lacunes qu'on présentera selon les points suivants :

Sous-Section N°04-1 : Les points forts :

- ✓ La disposition des richesses naturelles d'une grande qualité et quantité, qui sont fortement demandées et sollicitées par les marchés extérieurs ;
- ✓ Une situation financière assez solide et confortable, ce qui permet de bien négocier les offres des marchés financiers et de rassurer les partenaires dans ce domaine, grâce aux réserves de change (estimées à plus de 107 milliards \$) et un taux d'endettement à la mesure de ces événements et ces échéances (5milliards \$) ;
- ✓ Une stabilisation des grands équilibres macro-économiques du taux d'inflation, de l'emploi, de l'investissement public, du déficit public et bien d'autres politiques, une manière de justifier les choix appliqués et décidés par les autorités publiques.

Ces points forts sont importants mais insuffisants pour espérer le rétablissement d'un régime auto-entretenu. Les différentes données économiques et les multiples indicateurs d'appréciation montrent les écarts qui séparent la situation de l'économie algérienne avec celles des pays émergents.

Sous-Section N°04-2 : Les points faibles

- ✓ La forte dépendance de l'économie algérienne des recettes en provenance des ventes des hydrocarbures ;
- ✓ Un environnement considéré comme hostile et inadapté pour pouvoir capter un grand nombre d'investisseurs et de partenaires étrangers, vu les contraintes enregistrées au niveau des banques et de l'administration¹²³ ;
- ✓ Un modèle hybride de marché, de liberté d'entreprise, d'ouvertures aux marchés mondiaux mais qui n'a pas exclu l'Etat non plus du fonctionnement de l'économie ;

123 : Lyazid Kichou et Christian Palloix / De l'économie du développement à l'économie de la transition : une lecture de l'économie algérienne / Revue Economie et Institutions – n°15 – 2e semestre 2010 / France.

- ✓ Faiblesse désastreuse de la productivité, l'Algérie occupe la 85^{ème} place sur 93 pays étudiés (statistique de la banque mondiale) ;
- ✓ Faiblesse du PIB/tête un niveau plus faible que celui de la Tunisie et sept fois moins que celui du Portugal, alors que l'Algérie et le Portugal avait le même taux en 1985 ;
- ✓ Faiblesses institutionnelle, à savoir chevauchements de compétences entre les institutions de l'Etat (économique, juridique et politique) ;
- ✓ L'inachèvement de processus de transition, c'est-à-dire un système économique hybride ni capitaliste ni socialiste
- ✓ Une croissance économique extensive, tirée majoritairement de l'exportation des hydrocarbures, qui constituent 97 % des exportations et 60 % du PNB, 28 % de la richesse nationale et 80 % des recettes fiscales sont liés au secteur. De plus, la croissance est négative (dans la plupart des pays de monde, un investissement public de 1% véhicule 3% de croissance du PIB, Pourtant en Algérie, les dépenses publiques de 18 % ont induit une croissance de 5%).¹²⁴
- ✓ Secteur souterrain important, les appréciations des organes compétents en la matière, lui attribue un pourcentage dans le PIB comprise entre 30 et 55%¹²⁵.
- ✓ Désindustrialisation qui s'aggrave de jour en jour, l'Algérie perd de vitesse par rapport à la contribution de l'industrie dans le PIB, selon le FMI, l'industrie hors hydrocarbures faisait 12 % du PIB en 1993 et 5% en 2009¹²⁶.

Compte tenu de ces handicaps, la gestion macroéconomique à moyen terme est bien difficile
Le plus gros problème auquel doit faire face l'Algérie est celui de la soutenabilité budgétaire à long terme

124 : BENACHENHOU A/ pour une meilleure croissance / page N° 67 / Alpha design / 2008.

125 : [109]- BOUNOUA Chaib / Informel, entrepreneuriat et changement institutionnel en Algérie / Page N°12

126 : ALAIN Gelb / Diversification de l'économie des pays riches en ressources naturelles /Center for global développement / Page 56 / Alger / 4-5 Novembre 2010.

De ce qui précède, nous pouvons objectivement espérer que ces faiblesses, exhorteront davantage notre pays à opter pour une gouvernance saine favorisant la croissance et la prospérité à long terme. Cela se fera par le biais de l'amélioration de la qualité des institutions, qui est aux yeux des institutions internationales peu performantes.

Notre choix se porte sur deux types d'indicateurs qui vont nous aider à porter un jugement aussi bien sur le plan qualitatif, donc sur la qualité du climat des affaires. Cet indicateur nous renseigne, d'une part sur la qualité des institutions, sur l'efficacité des pouvoirs publics, sur la réduction ou le développement de la corruption, sur le développement humain et l'amélioration ou non du climat des affaires.

Notre économie est classée à la 164^{ème} position sur un ensemble de 189 nations pour le Doing-business de 2014, alors qu'elle était à la 159^{ème} place durant l'année 2013, montrant, ainsi, un recul de la compétitivité économique et commerciale de cette économie, ce qui n'incite guère à une espérance d'attractivité des investisseurs étrangers, beaucoup plus préoccupés par les niches de profit et bénéfiques, sans trop de lourdeurs administratives, ni de contraintes multiples;

L'environnement des affaires entraverait conséquemment les investisseurs, notamment étrangers qui veulent investir en Algérie. Voici quelques coûts de transactions qui sont élevés et pèsent sur l'environnement des affaires. Le coût total des procédures pour créer une entreprise est estimé par la banque mondiale à 25% du revenu national en Algérie en 2005, contre 7% dans les pays de l'OCDE. En particulier, on estime à 49 le nombre de procédures nécessaires en Algérie en 2005 pour mettre en œuvre un contrat, ce qui prend 407 jours, et à 14 le nombre de procédures pour enregistrer un droit de propriété. Il y a donc de gros progrès à faire en matière de temps mais aussi de transparence et lutte contre la corruption sous toute ses formes ; parti pris, copinage, favoritisme, passe-droit, pots de vin etc ¹²⁷.

127: KERZABI Abdelatif / Les réformes institutionnelles : le cas de l'Algérie / Communication au colloque international sur « Analyse de changements institutionnels : caractérisation, méthodes, théories et acteurs » / Université de Toulouse / 2005 / France.

Climat des affaires et compétitivité de l'économie nationale :

Le rapport Doing-business de la Banque mondiale est plus expressif à ce sujet comme on peut le constater à travers ce tableau:

Tableau N°10 : Classement Algérie-Facilité de faire des affaires.

Domaines	DB 2017 Classement	DB 2016 Classement	Variation dans le classement	DB 2017 DDF (% points)	DB 2016 DDF (% points)	Variation de la DDF (% points)
Global	156	163	7+	47,76	45,88	1,88+
Création d'Entreprise	142	145	3+	77,54	76,08	1,46+
Obtention d'un permis de construire	77	119	42+	71,02	64,56	6,46+
Raccordement à l'électricité	118	130	12+	60,58	57,56	3,02+
Transfert de Propriété	162	161	1-	43,83	43,83	-
Obtention de Prêts	175	174	1-	10,00	10,00	-
Protection des investisseurs minoritaires	173	174	1+	33,33	33,33	-
Paiements des Taxes et impôts	155	170	15+	53,99	46,10	7,89
Commerce Transfrontalier	178	178	-	24,15	24,15	-
Exécutions des contrats	102	100	2-	55,49	55,49	-
Règlements de l'insolvabilité	74	71	3-	47,67	47,67	-

Source: [www. Doing-Business.org](http://www.Doing-Business.org) / 2017.

Malgré tous ces indicateurs qui semblent confirmer le mauvais état économique de l'Algérie, le rapport de ce forum conclut tout de même que ce pays a réalisé de bonnes performances macro-économiques et difficilement réalisables par d'autres pays. Ce qui le place au top 5 des meilleures performances (réalisant un score impressionnant de 6,96), et qui confirme, aussi, que le marché algérien reste, malgré tous, parmi les plus intéressants et prometteurs au niveau international, en se référant au classement (la 51^{ème} place).

Pour que ces données aient une signification, nous les comparons avec les niveaux atteints par certains pays. Cette comparaison nous permet de porter un jugement sur la qualité du développement et des institutions, sur la gouvernance, sur les efforts fournis, sur les avancés, la stagnation ou la régression de la situation du pays et sur les rythmes enregistrés.

Tableau N°11 : Indice de compétitivité comparé de l'économie Algérienne

	Indice global	Paramètre de base	Source efficience	innovation
Algérie	3.72	4.22	3.08	2.31
MENA	3.82	4.20	3.47	2.98
BRIC	4.44	4.70	4.48	3.78
Sud-est Asie	4.46	4.82	4.24	3.83
Amérique-latine	3.97	4.31	3.86	3.39

Source : TAMMER Hamid A / ouvrage cité / Page N°310.

✓ L'attractivité des IDE :

De multiples facteurs influent sur les décisions des investisseurs ; parmi ces facteurs, la qualité des institutions économiques et politiques est un élément crucial. En ce qui concerne les variables institutionnelles et de gouvernance, la performance de l'Algérie est considérée comme figurant par les plus faibles ; elle s'inscrit dans le dernier quart du classement en matière de lourdeur des réglementations et d'efficacité de l'Etat de droit ; et pour le niveau de corruption, elle est située dans le dernier tiers des pays étudiés.

Il ressort de ces indicateurs que l'Algérie est souvent perçue comme un pays politiquement instable, dominé par la corruption. Les investissements étrangers estiment que ce pays est caractérisé par des réglementations complexes et inadaptées et des organismes de régulation impotents. Dans l'optique de ces milieux, l'Algérie, qui n'est pas considérée comme un Etat

de droit, ne dispose pas d'institutions susceptibles de gérer les différends internes (notamment un système judiciaire indépendant) ni de transparence démocratique. La relative inefficacité de la stratégie de privatisation, qui avait suscité de grands espoirs, a également affecté négativement la crédibilité des réformes économiques annoncées par les autorités. La bureaucratie pesante et le manque de confiance dans le système judiciaire pour les règlements des éventuels litiges commerciaux sont aussi ressentis comme des obstacles à l'investissement en Algérie.

L'investissement direct étranger IDE, composante essentielle du mode d'insertion dans l'économie mondiale fait, en effet, l'objet, depuis 1999, d'un intérêt public sans précédent. Cependant, la présence de ce type d'investissements se révèle, une décennie plus tard, fort modeste. En termes de chiffres, son apport est très faible.

Un encadrement institutionnel approprié, l'IDE peut engendrer, dans certain cas, des recettes en devises, car, par la délocalisation d'activités, son but est couramment de gagner davantage ou de préserver des marges commerciales, en comprimant les coûts de production. L'IDE peut, par ailleurs, stimuler la création d'emplois et contribuer à l'intégration de l'économie.

Depuis l'adoption de la politique d'ouverture aux investissements directs étrangers, il était attendu que le capital étranger émerge comme un facteur clef de l'accumulation, aux côtés du capital privé national.

Par leur volume, les IDE réalisés demeurent insignifiants au regard des potentialités du pays. De 2001 à 2016, les montants d'IDE effectivement réalisés n'ont pas dépassé 15 Milliards de dollars, soit une moyenne annuelle de l'ordre de 1 Milliards de dollars, correspondant à moins de 1% du PIB par an en moyenne.

Le capital étranger en Algérie s'inscrit donc, quand il se déploie, dans une logique manifestement extractive, dans le double sens du terme. La conséquence en est que les revenus versés au reste du monde, essentiellement constituées au départ des bénéfices exportés par les entreprises pétrolières étrangères, n'ont cessé de croître, et de manière exponentielle, pour atteindre des niveaux considérables. Ceux-ci se trouvent manifestement

en disproportion, comparativement aux montants investis. A titre d'illustration, en 2006, les revenus versés au reste du monde, constitués pour 76% des bénéfices expatriés par les entreprises étrangères pétrolières, ont atteint près de 7 Milliards de dollars.

✓ Le cadrage des IDE :

Les nouvelles règles que devront respecter les investisseurs étrangers qui veulent s'implanter en Algérie sont au nombre de quatre ¹²⁸ :

- ✓ La répartition du capital constitutif doit donner la majorité à l'actionnariat national réparti en plusieurs détenteurs pour que le partenaire étranger soit le premier des actionnaires en terme de part détenues ;
- ✓ Le projet concerné est tenu de dégager une balance de devises excédentaires au profit de l'Algérie et cela pendant toute la durée de vie de sa réalisation, il faut produire en substitution aux importations ;
- ✓ Les montants équivalents aux avantages douaniers, fiscaux et autres accordés à l'investisseur étranger, seront déduits des bénéfices éligibles à transfert vers l'extérieur, ils doivent être réinvestis : hormis le capital constitutif, la mobilisation des crédits requis devra se faire exclusivement sur le marché financier local,

La loi des finances 2009 :

Les principales dispositions qui le caractérisent sont : la participation majoritaire algérienne à 51% dans tout investissement, le règlement des importations par crédit documentaire, la suppression du crédit à la consommation, à l'exception du crédit immobilier, l'obligation pour les sociétés d'importation étrangère de faire entrer un partenaire national à hauteur de 30% dans leur capital ¹²⁹.

128 : OULD AOUDIA J. /Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens, Notes et Documents No. 28/ Agence Française de Développement/ Paris. /2006.

129 : CREAD / Les cahiers du CREAD, Numéro intitulé « Algérie : cinquante ans d'expérience de développement » / N° 100, Alger, 2012.

D'autre part, les « sociétés d'importation à capitaux étrangers » qui font de l'importation pour la revente en l'état devront céder obligatoirement 30% de leur capital à un partenaire algérien. Obligation est faite aux sociétés privées étrangères de faire passer leur capital social de 30 milliards de dinar à 100 milliards de dinar. La loi de finances 2009 institue un droit de préemption en faveur de l'Etat et des entreprises publiques sur cession d'actions par des porteurs étrangers ou au profit de porteurs étrangers. Elle fiscalise la cession d'actions par et au profit des sociétés étrangères installées en Algérie ¹³⁰.

Dorénavant, la règle « 51% » permettra au gouvernement le contrôle total des IDE. Il pourra les orienter. L'avis du conseil national de l'investissement est devenu un préalable à tout IDE pour bénéficier des avantages accordés aux investisseurs. Dans l'immédiat, les objectifs du gouvernement ont été clairement annoncés : stabiliser les importations, accroître la production, réduire le taux de chômage.

Elle demande aussi d'annuler la décision qui ordonne aux institutions publiques de faire des dépôts uniquement chez des banques publiques ^{NB}.

130 : BELMIHOUB Mohamed chérif / Le management des politiques publiques : une approche institutionnaliste cas de l'Algérie / page N° 124 / cahiers du CREAD /1998.

NB : Enquête menée par la banque mondiale en Algérie sur « l'environnement d'investissement tel que le vivent 562 entreprises » ; utilisant un modèle simple alliant l'investissement à la productivité de la firme, il apparait que la valeur ajoutée moyenne créée par travailleur s'accroît de 74% à 100% en conséquence d'une amélioration de l'environnement d'investissement. Les auteurs soulignent que bien que ces estimations devraient être interprétées avec grande précaution, elles permettent de retenir que le cadre de fonctionnement a « un impact extrêmement élevé sur l'efficacité de l'entreprise et en conséquence sur la croissance économique » / Rapport principal « stratégie Macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie » / Vol 1 / Mai 2003.

NB/ -Suppression de la distinction entre investissement public et privé et entre national et étranger conformément au principe de l'universalité.

-Les décisions de l'agence peuvent faire l'objet d'un recours juridictionnel

-Le champ des investissements est élargi aux opérations de privatisation

-Instauration d'un comité national de l'investissement

-Un guichet unique

Cette institution encourage aussi les autorités algériennes à continuer leurs efforts pour améliorer la gouvernance qu'elle considère décisive pour améliorer l'investissement du secteur privé et à poursuivre l'élaboration du projet de loi relative aux finances publiques pour plus de transparence ^{NB}.

Le même expert affirme : « La bureaucratie pesante et le manque de confiance dans le système judiciaire pour les règlements des éventuels litiges commerciaux sont aussi ressentis comme des obstacles à l'investissement en Algérie, notamment l'investissement étranger » Il ajoute : « Le code des impôts n'est ni efficace, ni équitable et la discrimination fondée sur la nature de l'activité ou la personnalité des agents économiques est trop fréquente. Il n'y a pas non plus une équivalence d'accès au marché pour tous les agents économiques... »¹³¹.

Section N°03 : Regard prospectif de l'économie Algérienne :

Son prochaine défi politique pour les prochaines années reste, donc, celui de la diversification de son économie, l'amélioration de la productivité et la forte création d'emplois reposant sur un nouveau modèle de croissance qui doit être plus à l'abri de la volatilité des prix du pétrole.

Au cours des dix dernières années, l'Algérie a eu une croissance soutenue et a amélioré l'équité sociale par d'ambitieux programmes d'investissements publics »

De prime, il est nécessaire de bien saisir et comprendre que toute transition économique est compliquée et contraignante pour tout pays qui a vécu la planification à outrance de son économie.

NB : Un autre signal fort qu'il faut également relever est l'abrogation en 2008 de la circulaire, d'août 2004, qui interdisait le placement dans les banques privées des capitaux des entreprises publiques.

131 : FMI / Rapport annuel sur l'Algérie / page N° 77 / 2014.

Le syndrome Hollandais ^{NB}:

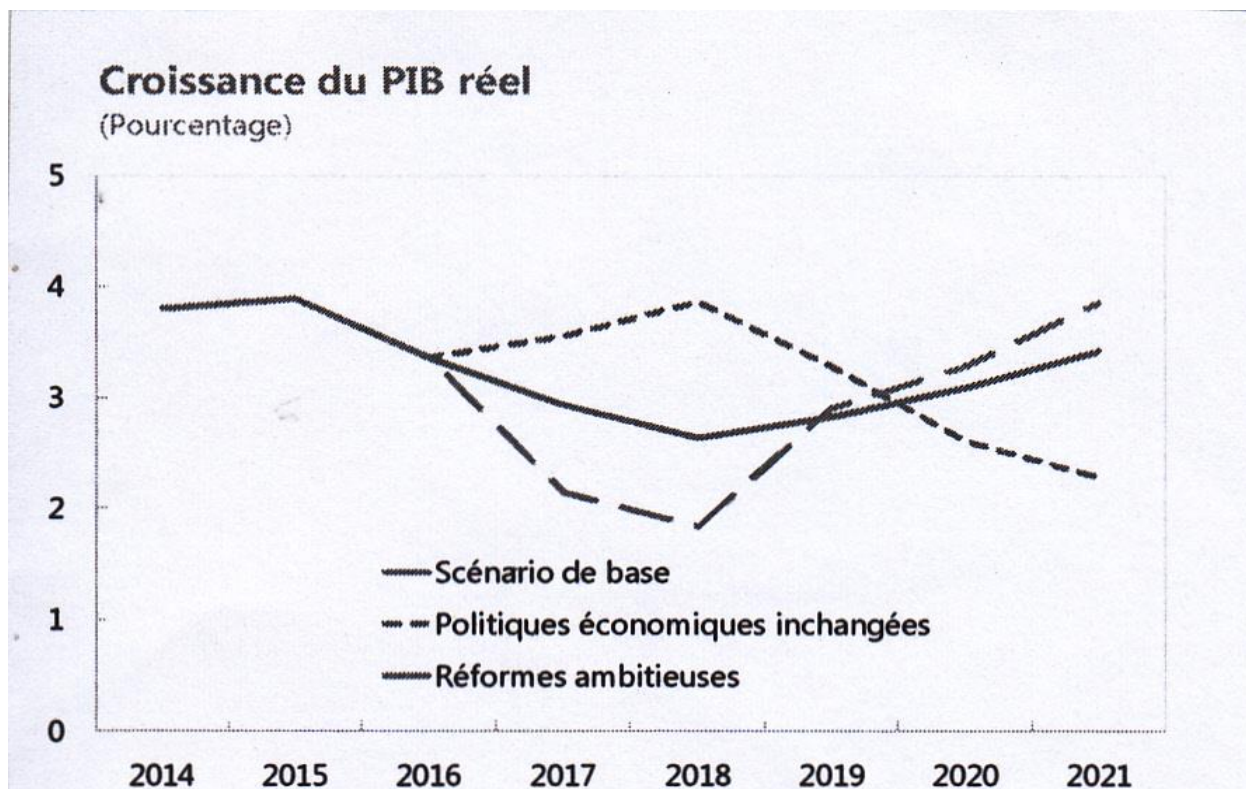
La découverte et l'exploitation de ressources pétrolières n'est pas un gage de développement et de croissance. Bien au contraire, les expériences des économies pétrolières durant la période 1970. 2007 relèvent que la rente pétrolière est plutôt une malédiction ;

-une vaste littérature s'est développée autour de ce que l'on désigne par la malédiction pétrolière pour expliquer ces détériorations de croissance et de développement des pays fortement dépendant de ressources pétrolières.

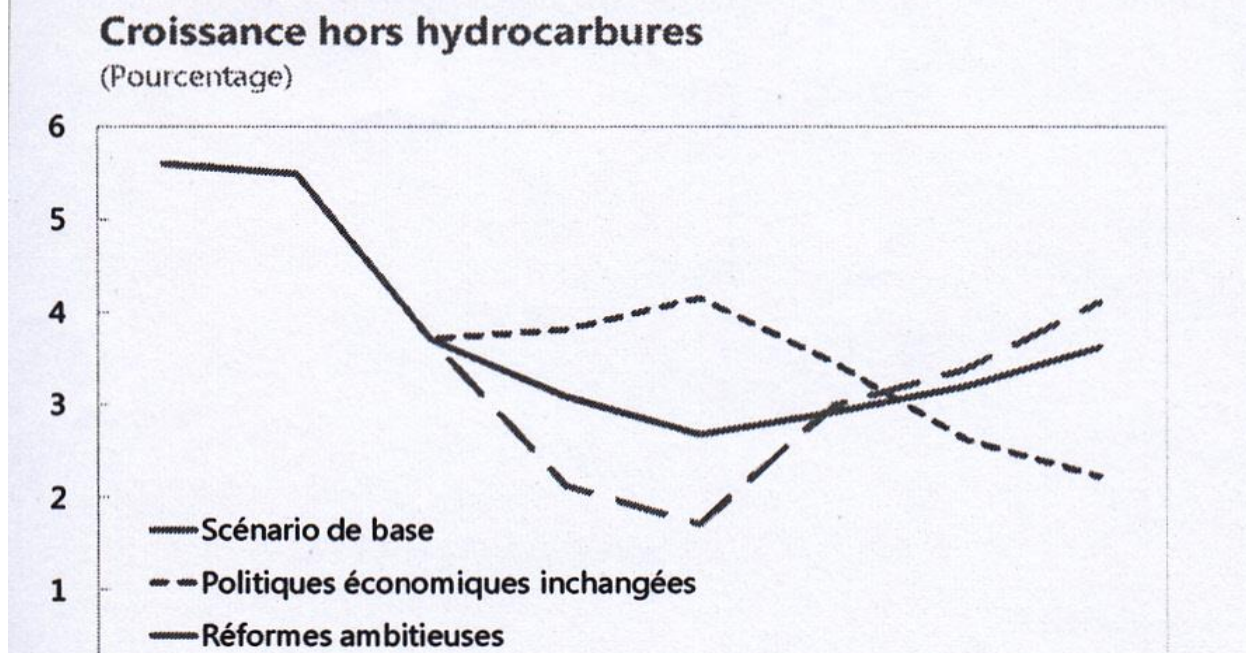
La maladie hollandaise, peut également résulter de forts investissements, sous une forme quelconque, de capitaux étrangers. Ainsi, il est possible que l'importation d'or et d'argent provenant du continent américain ait contribué au 17^{ème} siècle, au retard de l'industrialisation espagnole ¹⁰. De même que l'afflux d'investissements aux Etats-Unis ait joué au cours des années 1980 un rôle dans la baisse de compétitivité de ses industries.

132 : Victor Gaspar / La malédiction du roi prudent (sans de bonnes institutions publiques, la tentation de la politique de puissance peut compromettre les objectifs de développement à moyen terme / Revue F&D / FMI / Mars 2015.

Figure N°7 : Perspective Croissance du PIB réel et Croissance hors hydrocarbures.



Sources : autorités algériennes; et calculs des services du FMI.



Source : FMI / Prévisions / 2017.

Pour comprendre comment le taux de change réel explicite le paradoxe de la maladie hollandaise, il faut commencer par étudier son impact sur les industries exportatrices autres que celle, en plein essor, des produits primaires. Avec un taux de change nominal fixe, une inflation nationale supérieure à la hausse des prix mondiaux provoque une baisse des profits des exportateurs : les salaires et les prix des facteurs de production intérieurs augmentent plus vite que le prix de la production.

A l'évidence, l'évolution revient à une hausse du taux réel de change nominal, En cas de baisse de leurs profits, les exportateurs produiront moins pour l'exportation et réduiront, par conséquent, les revenus et les emplois dans les industries exportatrices. Une dévaluation nominale compensant la hausse des prix intérieurs pourrait leur permettre de rétablir leur rentabilité.

La hausse des exportations de matières premières entraîne précisément, des élévations de ce type du taux de change réel, lesquelles peuvent prendre deux formes. En premier lieu, les entrées de devises étrangères générées par l'augmentation des recettes d'exportation créent un excédent de devises qui tend à abaisser, comme pour n'importe quel produit de base, leur cours en monnaie nationale. Cette évolution de l'offre provoquera une élévation de la valeur de la monnaie, sauf si la banque centrale s'efforce de maintenir le taux de change officiel à son niveau antérieur ¹³³.

NB : Cette pathologie tire son nom de la situation que les Pays-Bas ont connue après la découverte, en 1960, de réserves importantes de gaz naturel, lesquelles ont entraîné un essor des ventes à l'étranger et un excédent de la balance des paiements promettant une nouvelle prospérité. En fait, l'économie hollandaise a souffert, dans les années 1970, d'une poussée inflationniste, d'une baisse des exportations de produits manufacturés, d'une réduction des taux de croissance des revenus et d'une hausse de chômage. Le boom pétrolier des années 1970 et de début des années 1980 a généré des paradoxes semblables dans un certain nombre de pays, dont l'Arabie Saoudite, le Nigéria et le Mexique. Les économistes se sont mis à réaliser que la maladie hollandaise constituait peut être un phénomène très général, subi par tous les pays « bénéficiant » d'une forte hausse de leur exportations de produits primaires.

133 : TALHA. L / Le régime rentier à l'épreuve de la transition institutionnelle : l'économie algérienne au milieu du gué / Page N° 125-160 / Karthala.

En second lieu, la hausse des revenus provenant des fortes exportations de produits primaires favorise également l'accélération de l'inflation intérieure, car ces revenus complémentaires accroissent la demande de tous les biens et services dans l'économie. Comme cette demande débouche sur un accroissement des importations, on assiste à des sorties de devises sans hausse des prix toutefois, car le prix des importations ne subit guère l'incidence de la demande d'un seul pays. Mais une partie de la nouvelle demande résultant du boom des exportations s'orientera vers des biens fabriqués sur le marché intérieur.

L'offre des biens non commercialisables étant limitée, en particulier dans les premiers mois ou les premières années de forte progression, le renforcement de la demande se traduit par une hausse des prix des biens non commercialisables, c'est-à-dire par l'inflation intérieure ¹³⁴.

Le traitement de la maladie hollandaise passe par l'abaissement de la hausse réelle de la monnaie. Dans la plupart des cas, il faudra procéder à une dévaluation, en l'accompagnant de deux mesures visant à combattre l'inflation, l'adoption d'un budget public en excédent et un freinage résolu de la création monétaire par la banque centrale. Le gouvernement doit résister aux tenants de l'expansion et économiser ses nouvelles recettes jusqu'au moment où il faudra planifier des opérations intelligentes, bien ciblées et à rentabilité élevée. Une politique d'investissement de ce type réalise deux objectifs. D'une part, elle canalise le flot de recettes généré par l'exportation pour financer un développement sain et durable. D'autre part, en retardant de nouvelles dépenses, les pouvoirs publics contribuent, par la politique anticyclique qu'ils mènent, à stabiliser l'économie en réduisant leurs dépenses, pendant la période la plus inflationniste générée par la forte progression des exportations, et en les augmentant après la fin de celui-ci.¹³⁵

134: DJOUFELKIT Héléne / Booms de ressources exogènes et développement manufacturier en Egypte : l'illusion du syndrome hollandais / page N° 444 / Thèse de doctorat / Université d'Auvergne Clermont-Ferrand / France / 2003.

135: PEREIRA- Marques et THERET B / Médiations institutionnelles de la régulation sociales et dynamiques macro-économiques, quelques enseignements pour la théorie du développement d'une comparaison des caractères spécifiques nationaux du Brésil et de Mexique / Page N°213 / Document de travail CNRS / 2000.

Figure N°8 : L'explication de la maladie hollandaise.

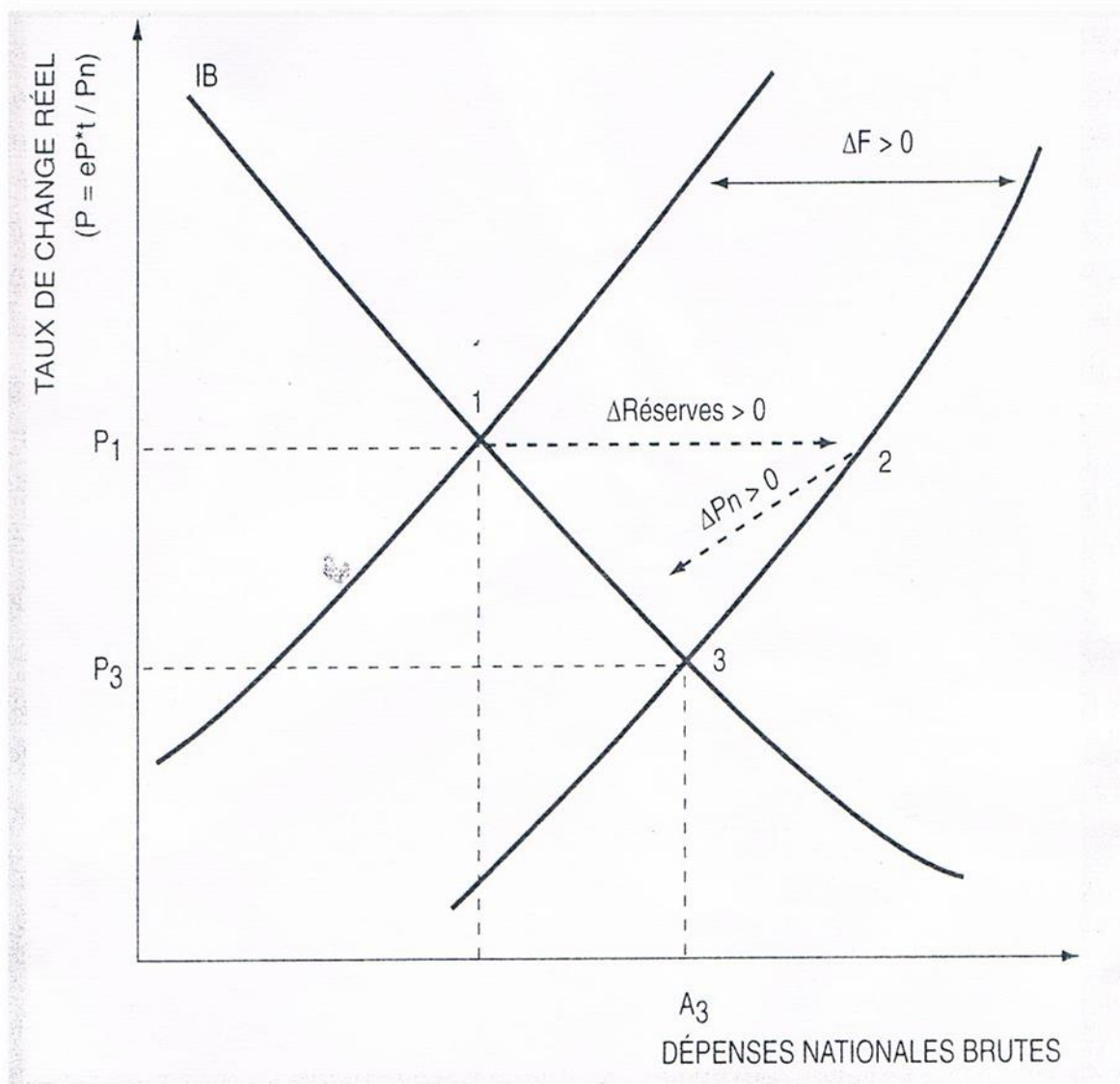


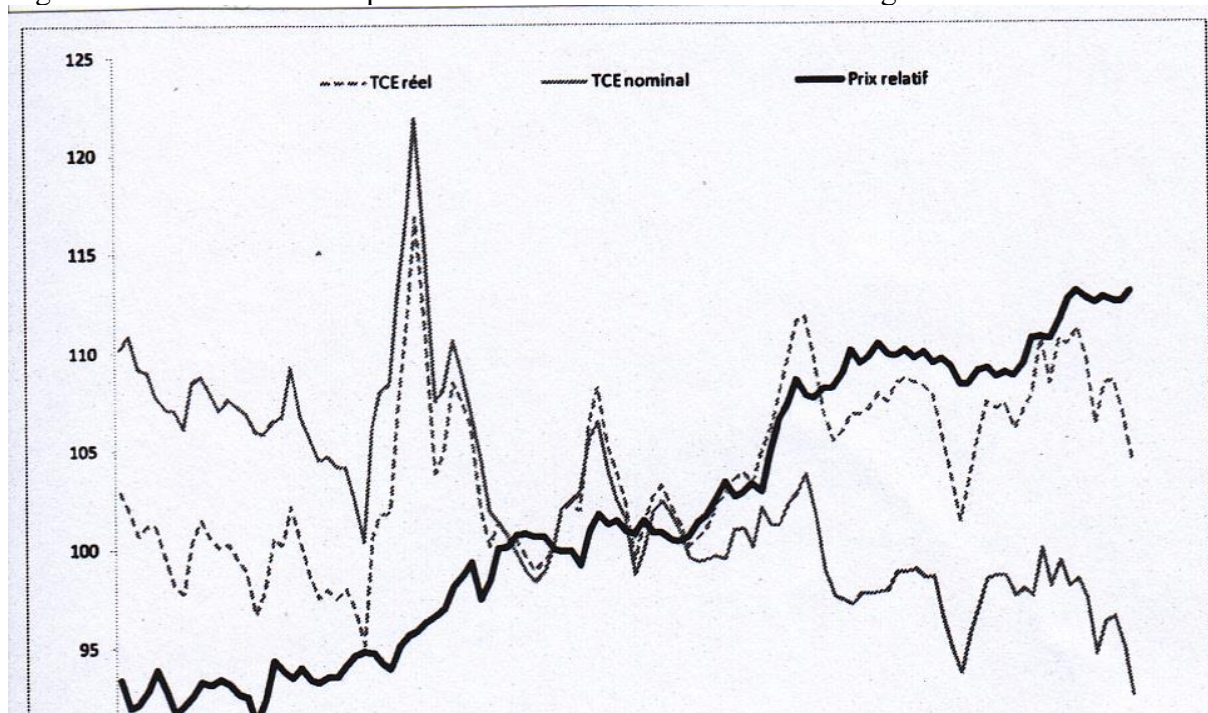
Figure 20-7

Maladie hollandaise. Un fort essor des exportations ou une entrée de capital déplace vers la droite la courbe EE et laisse au point 1 l'économie excédentaire. Avec l'accumulation des réserves et l'augmentation de la masse monétaire (ou avec l'utilisation par les pouvoirs publics et les consommateurs des fortes recettes obtenues), les dépenses nationales brutes augmentent et l'économie se déplace vers l'est pour s'engager dans un processus inflationniste. La hausse des prix des produits non commercialisables provoque la réévaluation du taux de change réel. Au nouveau point d'équilibre, le point 3, l'offre et la demande s'équilibrent - P étant plus bas - à un niveau de production inférieur pour les biens T et supérieur pour les biens N à ceux qui existaient auparavant. C'est la perte de la production commercialisable qui génère la «maladie».

Source : Malcolm Gillis et autres / économie du développement / Page N°715 / de Boeck /1998.

Le boom pétrolier n'a pas induit d'effet de syndrome hollandais dans le cas de l'Algérie, car le taux de change effectif réel algérien suit une tendance à la baisse alors même que les termes de l'échange n'ont cessé d'augmenter. Le TCER s'est ainsi déprécié de plus de 20 % entre 2001 et 2015. Cette situation s'explique par le fait que les autorités algériennes ont décidé jusqu'à présent de ne pas tenir compte de l'évolution favorable de leur taux de change réel d'équilibre dans leur politique de change. Cette politique de change se traduit par ailleurs par une accumulation record des avoirs extérieurs bruts à la Banque centrale qui atteignent 107 milliards de dollars en 2016 (75 % du PIB) ¹³⁷.

Figure N° 9: Evolution comparée du TCER et des termes de l'échange



Source : ONS /

136 : Voir notamment l'article de Mr NEMOUCHI Farouk intitulé : L'économie Algérienne et le syndrome hollandais publié au Quotidien d'Oran le 15 / 09 / 2005 sous le Numéro 3262.

137 : Les fondamentaux du taux de change effectif réel d'équilibre sont l'écart entre la productivité de la main-d'œuvre en l'Algérie et celle de ses partenaires commerciaux, et le prix réel du prix du pétrole. (Voir Rapport sur le pays du FMI N° 05/52). L'impact de la hausse récente du prix du pétrole est tempéré par la croissance relativement lente de la productivité de la main-d'œuvre de l'Algérie, de sorte que le taux de change effectif réel d'équilibre n'a presque pas varié ces dernières années.

Enfin, pour contrer l'effet d'éviction que pourrait induire le syndrome hollandais sur les autres secteurs d'activités. Notre Etat devrait investir davantage dans le secteur industriel, et c'est ce qui a conduit à la mise en perspective d'une nouvelle politique industrielle.

Sous-section N° 02 : Politique industrielle :

Le secteur industriel a été au centre d'un train de mesures d'assainissement financier, de 1991 à fin mars 1997, sans qu'on puisse en identifier un impact tangible sur la relance de la production industrielle.

Dans un rapport d'experts établi pour le compte du ministère de l'industrie, il est dit que l'Algérie a atteint son niveau de revenu par un taux de croissance réelle dépassant les 5% par an, essentiellement grâce à un taux d'investissement élevé (autour de 40% en moyenne depuis le premier choc pétrolier jusqu'à la moitié des années 1980). Cependant, malgré ce classement favorable, le secteur manufacturier Algérien s'apparente davantage à celui des pays figurant sur une échelle inférieure de par ^{NB} :

- ✓ Le niveau de développement du secteur manufacturier (10% du PNB) ;
- ✓ L'intensité technologique (la production manufacturière est fortement concentrée dans des branches à faible niveau technologique) ;
- ✓ Les exportations de produits manufacturiers (moins de 20 Dollars par habitant)

Le défi qui se présente donc pour l'Algérie est de redémarrer la dynamique de l'industrialisation dans un contexte de concurrence globale¹³⁸.

NB : Une politique industrielle moderne vise à :

- 1-Augmenter l'efficacité dans les affectations des ressources entre les secteurs.
- 2-Augmenter l'efficacité des investissements (y compris dans l'immatériel)
- 3-Augmenter la croissance (rendue possible par l'investissement).
- 4-Réduire la vulnérabilité de l'économie (réduction des risques de crises économico-financières majeures).

138: ONUDI / Programme intégré pour l'amélioration de la compétitivité et l'appui à la restructuration industrielle en Algérie / page N° 78 / Vienne / 2006.

Concernant le secteur industriel, l'Algérie doit fortement appuyer un renouveau de la politique industrielle. Il n'est évidemment pas question de revenir à une politique d'intervention publique massive pour le soutien de certains secteurs industriels. Tout d'abord, il faut faire en sorte de rendre le territoire algérien attractif pour l'investissement productif. La politique industrielle doit prendre en compte les interactions, sur la compétitivité des industries, des initiatives prises dans les domaines de la connaissance, du développement des industries, des initiatives prises dans les domaines de la connaissance, du développement durable, de la politique commerciale internationale ^{NB}.

La mise en œuvre d'une politique industrielle est liée au moins à deux éléments essentiels. D'une part, elle s'attachera à la valorisation de la recherche et de l'innovation à travers le renforcement des relations entre les centres de recherche et les entreprises, à travers aussi l'accroissement des transferts de technologie, un meilleur accès au financement et l'orientation favorable de la commande publique. D'autre part, elle exige le développement d'une base industrielle solide, d'où la nécessité de poursuivre les actions tendant au renforcement de l'attractivité générale des territoires à travers, notamment, l'allègement des contraintes administratives, l'amélioration de la qualité des infrastructures, le développement d'une capacité à former, à attirer et à retenir chercheurs et travailleurs hautement qualifiés.

Par ailleurs, l'efficacité du secteur industriel implique l'efficacité des entreprises à travers d'importantes productivités du travail et de fortes capacités de production. De plus, la politique industrielle peut être plus efficace si l'on cherche à créer des alliances et des partenariats avec d'autres pays en favorisant, à tous les niveaux, des coopérations en fonction des convergences objectives.

NB : Dans le domaine de la satisfaction de la demande nationale « exprimée » en produits industriels, le taux de couverture par la production industrielle nationale a régressé. En 2006 ce taux a été de 28 %, ainsi réparti :

-40% des besoins en produits de consommation des ménages d'origine industrielle,

-29% des besoins intersectoriels en produits d'origine industrielle

-14% des besoins intra sectoriels en produits de base stratégique (aluminium, aciers spéciaux, équipements électromécaniques lourds ...)

D'un autre coté nous savons que le système productif Algérien est un système contraint, C'est-à-dire un système qui dépend des approvisionnements extérieurs. L'élasticité de la production par rapport aux importations est élevée. Elle est de 1,9 ce qui signifie que pour augmenter la production d'un point, il faut augmenter l'importation de 1,9 point ¹³⁹.

La réalisation de cette industrialisation repose sur une politique soutenue d'investissements productifs publics. L'industrialisation constitue la priorité de la première projection à long terme du développement économique de l'Algérie. Au plan des formes du capital social, l'industrie algérienne est publique. Parallèlement à cette industrie publique se développe une industrie privée cantonnée à la seule PME. Du point de vue des dysfonctionnements constatés par les différentes analyses menées sur les politiques industrielles en Algérie, il est utile de rappeler que dans le domaine du développement, la conduite de l'investissement par l'Etat n'a pas été performante : les surcoûts ont été importants, des délais de réalisation rallongés. Les raisons des taux insuffisants de satisfaction des besoins nationaux par la production nationale sont de deux ordres :

- ✓ Les taux d'utilisation des capacités de production installées étaient très faibles ;
- ✓ L'élargissement du marché intérieur a été important.

Cette période est marquée par une décélération du rythme des investissements dans le secteur industriel. On constate que cette décélération s'est accompagnée d'une amélioration de la performance du secteur. Ces résultats semblent conforter la thèse de la suraccumulation qui s'expliquerait en Algérie par trois séries de facteurs :

- ✓ Des sérieuses limites à la capacité d'absorption de l'économie nationale sont apparues, traduisant une saturation du potentiel économique. Les premières manifestations de cette saturation apparaissent au niveau du secteur de la construction ou une sur-utilisation des moyens de réalisation était observée. De même, la capacité d'absorption de l'économie nationale a été limitée par une organisation inefficace de l'économie. Enfin, la stratégie de la croissance déséquilibrée a épuisé ses potentialités et entraîné un allongement des délais de réalisation ainsi que des coûts supplémentaires;

139 :Lyazid Kichou et Christian Palloix / De l'économie du développement à l'économie de la transition : une lecture de l'économie algérienne / Revue Economie et Institutions – n°15 – 2e semestre 2010 / France.

- ✓ La suraccumulation se manifestait aussi par le phénomène de l'endettement extérieur qui se développait et qui s'expliquait par le déficit chronique de la balance commerciale, l'importation massive de services, l'insuffisance de l'épargne nationale par rapport à l'investissement.

Par ailleurs, trois impératifs de la nouvelle politique industrielle doivent être pris en compte dans la nouvelle politique industrielle, impératifs qui se veulent les réponses à trois séries de problèmes¹⁴⁰ :

- ✓ Problème relatif à la satisfaction insuffisante des besoins nationaux par la production nationale : il faut signaler l'important élargissement du marché intérieur obtenu par les deux décennies de développement ;
- ✓ La multiplication des occasions d'investir, la croissance démographique, les modèles de consommation difficilement maîtrisables, ont imprimé à la demande en produits industriels un rythme soutenu que les branches industrielles éprouvent certaines difficultés à satisfaire faute d'extension de leurs capacités ;
- ✓ L'écart entre l'offre et la demande pour la majeure partie des produits industriels ne porte plus sur des quantités marginales mais sur des quantités justifiant des développements nouveaux de l'appareil de production.

Le caractère mono-exportateur est d'autant plus contraignant que la croissance du PIB algérien dépend entièrement des activités pétrolières. Les impératifs de la nouvelle politique industrielle font apparaître :

- ✓ La nécessité de mettre en place une série d'industries d'intégration axées sur la branche des industries de biens d'équipement d'une part, sur le créneau des industries de sous-traitance d'autre part.

140 : HAFSI Taieb et autres / Le développement économique en Algérie (expériences et perspectives) / page N° 298 / Casbah éditions / Alger 2011.

- ✓ La nécessité d'étendre les capacités installées en réalisant à la fois des investissements de capacité et des investissements de productivité. Impératif d'autant plus important que le niveau de l'emploi permanent créé a considérablement diminué ces dernières années ;
- ✓ La nécessité de développer de nouvelles sources d'accumulation en favorisant les industries d'exportation. Objectif difficile à atteindre dans la mesure où l'on cherche à faire de l'industrie nationale une source d'accumulation de moyens de paiement extérieur par la conquête de débouchés extérieures et en même temps le lieu privilégié de création d'emploi.

Il est très important de souligner que les prouesses réalisées par notre pays, durant la phase des réformes et l'application de l'ajustement structurel, indiquent des efforts incroyables déployés par les décideurs économiques pour afficher leur bonne volonté de suivre les recommandations du FMI, et aussi de montrer leur intentions d'instaurer un nouvel modèle économique, basé sur les principes d'une économie libérale. Tout ceci dans un but logique et objectif, à savoir le maintien d'une cadence de réforme et restructuration des bases de l'économie nationale et ayant à l'esprit que l'économie de marché peut bien mener cette économie vers plus de progrès et d'évolution.

Le nouveau modèle de croissance économique :

En 2016, un nouveau modèle de croissance économique étant mis en perspective. Il s'appuie, d'une part, sur une approche rénovée de la politique budgétaire avec une trajectoire 2016-2019 et, d'autre part, une perspective de diversification et de transformation de l'économie à l'horizon 2030. Dans son volet budgétaire, le Nouveau modèle de croissance met en exergue les objectifs ci-après à l'horizon 2019 :

- ✓ Une amélioration des recettes de la fiscalité ordinaire de sorte qu'elle puisse couvrir l'essentiel des dépenses de fonctionnement ;
- ✓ Une réduction sensible du déficit du Trésor à la même échéance ; et une mobilisation des ressources additionnelles nécessaires sur le même marché financier.

A travers l'option d'une vision à long terme, notre pays affirme son ambition de devenir une puissance émergente à l'issue d'une transformation structurelle au cours de la prochaine décennie. Pour cela, trois phases de croissance sont retenues :

- ✓ La phase de décollage (2016-2019) qui sera marquée par une évolution de la part des différents secteurs dans la valeur ajoutée vers leur niveau cible ;
- ✓ La phase de transition (2020-2025) qui permettra la réalisation du potentiel de rattrapage de l'économie ;
- ✓ La phase de convergence (2026-2030), à la fin de laquelle l'économie nationale épuise son potentiel de rattrapage et les différentes variables de l'économie convergeront vers leur valeur d'équilibre.

Sur le plan de la transformation structurelle de l'économie, plusieurs objectifs sont ciblés :

- ✓ Une trajectoire soutenue de croissance du PIB hors hydrocarbures de 6.5% par an sur la période 2020-2030 ;
- ✓ Une élévation sensible du revenu du PIB par habitant qui devrait être multiplié par 2.3 fois ;
- ✓ Un doublement de la part de l'industrie manufacturière en termes de valeur ajoutée (de 5.3% en 2015 à 10% du PIB à l'horizon 2030) ;
- ✓ Une modernisation du secteur agricole permettant d'atteindre l'objectif de sécurité alimentaire et de réaliser son potentiel de diversification des exportations ;
- ✓ Une transition énergétique permettant notamment de diviser par deux le taux de croissance annuel de la consommation interne d'énergie (de +6% par an en 2015 à +3% par an à l'horizon 2030), en donnant un juste prix à l'énergie (consommer moins et mieux) et en n'extrayant du sous-sol que ce qui est strictement nécessaire au développement ;

- ✓ Une diversification des exportations permettant de soutenir le financement de la croissance économique accélérée ;

Pour atteindre ces objectifs, trois principes d'actions, qui constituent autant d'axes stratégiques, doivent guider cette nouvelle politique de croissance ;

Le scénario de stabilisation du cadre budgétaire prévoit, sur la période 2016-2019, l'évolution des prix du baril de pétrole brut algérien à 50 dollars en 2017, 55 dollars en 2018 et 60 dollars en 2019, la progression des recettes fiscales de 11% par an en vue de couvrir progressivement les dépenses de fonctionnement à hauteur de 84% en 2019, contre 47% en 2014 et la stabilisation des dépenses budgétaires, aussi bien de fonctionnement que d'équipement à un montant global de 7000 Milliards de dinar.

L'objectif pour l'industrie hors hydrocarbures visera à atteindre 10 % dans la valeur ajoutée totale à l'horizon 2030. L'atteinte de cette cible nécessitera une croissance de la valeur ajoutée industrielle à un taux soutenu.

Les autres secteurs devront, également, connaître une croissance moyenne soutenue de 6.5% par an pour l'agriculture et de 7.4 % pour les services marchands. La part des BTP dans le PIB devant progressivement décliner en faveur des services de connaissances. La croissance de ce secteur sera de 1.7 % en moyenne sur la période. La profondeur de cette transformation structurelle de l'activité et la rapidité avec laquelle le secteur industriel doit émerger constituent une première difficulté à laquelle notre économie sera confrontée au cours de son processus de diversification.

Conclusion

Nous allons synthétiser en quelques paragraphes tout ce que nous avons vu et discuter à propos des perspectives qui se dessinent à l'horizon en faveur de redéploiement de la croissance économique en Algérie, et en faire une sorte de recette de ce qui devrait guider l'économie algérienne vers des issues salvatrices.

Cependant, en partant des épisodes vécues par l'économie nationale depuis les années 1990, qui ne semblent pas donner des résultats substantiels sur la croissance du PIB par tête et le progrès social, et en puisant chez les connaisseurs de l'économie politique nationale, on peut dresser en sommaire deux principaux éléments handicaps à savoir : la carence de la gestion des affaires publiques et une gouvernance insuffisante.

De par sa nature, notre économie portant les symptômes des économies rentières, qui semble ne pas s'inscrire dans le nouvel ordre économique international qui se caractérise et se distingue par la nécessité de mettre en place une économie structurée, diversifiée et compatible avec les défis qui se profilent sur la scène internationale.

Cependant, l'amélioration de la qualité des dépenses publiques et les réformes significatives du climat des affaires sont des conditions préalables pour permettre cette transformation économique, assurer un meilleur ciblage des services publics, un programme d'aide sociale plus efficace et un meilleur rendement économique des investissements publics, notamment dans les infrastructures.

De ce fait, il est urgent, donc, de moderniser notre administration et d'investir dans la ressource humaine afin de développer les compétences managériales chez nos gestionnaires publics. Le cadre de la gouvernance publique est appelé à évoluer et s'orienter vers l'efficacité et la performance, la transparence, la reddition des comptes et la responsabilisation.

Nous verrons dans ce qui suit les applications dans l'explication de la croissance et du développement économique. Enfin, nous proposerons une manière de prendre en compte les institutions afin d'accélérer la croissance en Algérie.

Quatrième chapitre : Les effets des institutions
sur la croissance économique en Algérie

Introduction :

Dans le chapitre précédent, nous avons passé en revue les éléments du passé et de la dynamique de l'économie algérienne, du point de vue des choix économiques. Nous avons identifié ses faiblesses mais également ses atouts. Nous avons mis en perspective les horizons de demain que pourrait véhiculer un cadre institutionnel de qualité.

Compte tenu de la relation ex-ante entre la dynamique économique et la qualité des institutions, il convient de s'interroger d'emblée sur la place réservée aux institutions dans l'équation macro-économique algérienne, c'est à l'explication de cette interrogation que nous consacrerons ce dernier chapitre.

Depuis le Résidu de Solow et ses apports dans la compréhension du processus de croissance, jusqu'à l'apparition du courant néo-institutionnaliste, en passant par l'importance des facteurs classiques de la production (capital, main d'œuvre, progrès technique), nous tenterons d'éclairer, dans un premier temps, les effets de la qualité des institutions sur la croissance économique du point de vue empirique.

Dans un second temps, nous nous intéresserons plus particulièrement au cas Algérie, et puis nous essayerons de comprendre si le facteur institutionnel fait partie des autres variables expliquant la croissance.

Enfin, dans un troisième temps, nous nous attacherons à exposer les résultats issus de notre modèle économétrique, et les leçons que nous pourrions en tirer.

Section N° 1: Revue de littérature empirique

La fin des années quatre-vingts a vu se propager les études basées sur les régressions de croissance en coupe transversal. Celles-ci rajoutent dans les modèles de croissance des variables institutionnelles comme facteur explicatifs de la croissance et des différentiels de croissance entre pays, en complètent les variables traditionnelles de croissance à l'instar de l'ouverture économique, l'investissement, les politiques économiques et le système financier.

Les variables institutionnelles ¹⁴¹ sont multiples, parmi eux, on trouve : L'Etat de droit, la séparation de l'exécutif et du judiciaire, l'indépendance des banques centrales, celles des institutions régissant les marchés, les libertés publiques, la stabilité des droits de propriété et des contrats, la bonne gouvernance, la responsabilité du gouvernement, la liberté de la presse, la corruption.

De fait, un certain nombre de travaux économétriques ont, essayé de relier le niveau de croissance et les facteurs de nature institutionnelle. Bien que ces travaux n'aient pas pu établir, d'une manière formelle, une relation directe et spécifier la relation entre institutions et croissance en termes opérationnels, mais ils ont fait la démonstration que cette relation existe.

L'impact de la qualité des institutions sur l'augmentation du PIB (croissance) est très discuté entre nombreux économètres. En fait, cette divergence de point de vue entre ces économistes a donné lieu à deux courants qui interprètent différemment les effets des institutions sur la croissance.

Certains se sont intéressés à la corruption (Leite et Weidman), aux guerres civiles (Rosse) et Collier et Hoeffler, aux droits de propriétés (Holder), au phénomène de la recherche de rente (Mehlum, Moeme et Torvik), ou encore à la dimension politique des institutions (Ross) et Gryflason. Nous allons vous présenter des études pour comprendre davantage :

141 : BERTHELIER. P. A. DESDOITGS et J. OULD AOUDIA/ Profils Institutionnels : Présentation et analyse d'une base de données originale sur les caractéristiques institutionnelles de pays en développement, en transition et développés / page N° 22 / Revue Française d'Economie, vol. XIX /2004.

Sous-section N°01 : Une corrélation négative:

Contrairement aux avancées de la nouvelle économie institutionnelle qui expliquent la performance économique par l'émergence des institutions efficaces, tels que NORTH (1981) et KAUFFMAN et al (1999)¹⁴², plusieurs travaux récents ont remis en cause cette corrélation annoncée comme évidente entre la qualité des institutions et la croissance de moyen-long terme, mesurée par la croissance moyenne du PIB par habitant sur une longue période. Il s'agit, notamment, des travaux de MEISEL et OULD AOUDIA (2007)¹⁴³ qui stipulent que les réformes institutionnelles ne produisent pas de manière automatique les régimes de croissance à long terme.

- ✓ Kumar et Woo (2010) ¹⁴⁴ montrent un rapport (qualité des institutions / Croissance économique) nettement négatif. Leur étude fait aussi ressortir le caractère non-linéaire de la relation : la disponibilité d'un cadre institutionnel fort exerce un effet négatif plus que proportionnel sur la croissance.
- ✓ Al (2010) s'intéressait au rapport entre la qualité des institutions et croissance économique. L'auteur a trouvé une relation inversée entre la croissance économique et la qualité de cadre règlementaire, avec une valeur-seuil se situant entre 50-80%
- ✓ Quand à Barro (1991) et Londregan et Poole (1992)¹⁴⁵ ont utilisé l'instabilité et les violences politiques pour expliquer la croissance économique, cependant ces deux variables produisent un faible niveau de croissance.

142 : DANIEL Kaufmann / 10 idées reçues sur la gouvernance et la corruption / page N° 46 / Finance et développement / Septembre 2005.

143 : LEILA Ali Aga / Qualité institutionnel, corruption et croissance économique / page N° 380 / Thèse de doctorat

144 : BRASSEUL Jacques / Le rôle des institutions dans le développement : les leçons de l'histoire / Page N° 55/ Revue la jaune et la rouge / France / 2000.

145 : ZAYATI Montasar et GAALICHE Mokram / Relation gouvernance et croissance économique (un essai de Modélisation par application au cas de la Tunisie /page N° 12 / Revue international journal of innovation and applied studies / Tunisie / 2013.

Sous-section N°02 : Une Corrélation positive

Des récentes études empiriques soulignent l'importance des institutions et de la gouvernance pour les résultats du développement. Knack et Keefer (1997)¹⁴⁶ ont établi que l'environnement institutionnel de l'activité économique détermine, dans une large mesure, la capacité des pays pauvres à converger vers les normes des pays industrialisés. La Porta et al (1999), quant à eux, ont étudié les déterminants de la qualité des gouvernements et constaté, notamment, l'importance des régimes juridiques, ainsi que d'autres facteurs historiques.

- ✓ En plus, des chercheurs comme Scully (1988), Grier et Tullock (1989), Barro (1996), Helliwel (1994) et Isham, Kaufman et Pritchett (1997) prouvent d'une manière irréfutable l'effet d'entraînement positif que pourrait produire la qualité institutionnelle sur la croissance économique pour l'ensemble des pays étudiés.
- ✓ Rodrik (1999) insiste sur la dotation des institutions pour que la croissance économique se déclenche. Hall et Jones (1999) élucident, via un panel de 133 pays, que les différences constatées dans l'intensité du capital physique ainsi que dans le niveau d'éducation réalisé, expliquent seulement une petite part dans les différences remarquées des niveaux d'output par travailleur à travers ces contrées. Ils découvrent alors que ce sont les décalages dans le tissu social (institutions et politique publique) autour de monde qui expliquent les différences observées dans l'accumulation du capital, le niveau d'éducation réalisé et la productivité, lesquelles expliquent la disparité dans le niveau de revenu et de développement des pays.
- ✓ Par ailleurs, Amable (2005) a mis en relation les institutions et l'ensemble des activités économiques. Il découvre que les résultats économiques suivent des configurations institutionnelles et les institutions nationales, en plus des compartiments technologiques, déterminent l'accumulation du capital physique, l'investissement dans la recherche et le type de formation.

146 : Nadia DHAHRI SELLAMI / Convergence entre les institutions de gouvernance publique et privée : rôle des Systèmes Nationaux de Gouvernance Cas des pays du Maghreb : Tunisie – Algérie – Maroc / Thèse de doctorat / Page N° 335 / institut supérieur de gestion de Tunis / 2012.

- ✓ D'autres économètres ont retenu des indices de gouvernances pour mesurer les effets des institutions sur la croissance à l'instar d'Easterly et Levine (2002), en retenant l'indice global de gouvernance de Kaufmann pour vérifier la véracité de l'hypothèse qui avance que la gouvernance affecte positivement la croissance. De même Knack et Keefer (1995) ont élaboré un modèle qui utilisait deux indices évaluant la sécurité des contrats et les droits de propriété. Leur résultat est que ces deux variables sont vraiment liées à la croissance.
- ✓ Mauro (1995) a repris les indicateurs des institutions élaborées par le Business international (BI) : indice de la perception de la corruption, indice de la qualité bureaucratique et l'indice de la stabilité politique. Ces essais économétriques confirment l'impact positif de ces indices sur la croissance économique
- ✓ En plus, d'autres chercheurs contemporains à l'exemple de Kaufmann, Kraay et Mastruzzi (2004), en utilisant un indicateur des règles et des lois, affirment que la bonne gouvernance incite davantage la performance économique. Un score semblable est constaté par Acemoglu, Johnson et Robinson (2004). Ces économistes ont prouvé que la fracture de croissance entre les pays développées et sous développées est la résultante logique de différence en matière de garantie des droits de propriété dans ces mêmes pays.
- ✓ Enfin, la BM soulignait à ce sujet que : « Si la qualité moyenne des institutions en Afrique subsaharienne rattrapait celle des pays asiatiques en développement, le revenu par habitant de la région s'élèverait de 80%, passant d'environ 800 dollars à plus de 1400 dollars. Les gains potentiels pour l'Afrique subsaharienne continuent d'augmenter fortement à mesure que les institutions s'améliorent. Le revenu régional serait multiplié par 2_{1/2} si le renforcement des institutions permettait d'aligner leur qualité sur la moyenne de tous les pays étudiés. Les gains seraient nettement supérieurs si leur qualité atteignait celle observée dans les économies avancées »¹⁴⁷.

147: HALI Edison / Qualité des institutions et résultats économiques (un lien vraiment étroit ?) /Page N°23 / Finance et développement / FMI Juin 2003.

Section N°03 : Le choix des méthodes d'analyse

La méthodologie empirique retenue est empruntée des investigations empiriques de Benhua Yang (2007)^{NB} qui a étudié l'effet de la démocratie sur la stabilité de la croissance sur un échantillon de 138 pays et couvrant la période 1968 à 2002.

En s'inspirant de Yang, nous nous proposons de construire un modèle intégrant le facteur institutionnel comme un vrai facteur déterminant de la croissance à long terme. On fait recours ici aux nouvelles approches empiriques de la croissance économique.

Les modèles de croissance endogène se proposent d'expliquer la vitesse et l'origine de progrès technique. En ce sens, les modèles de croissance endogène prolongent le travail de Solow sur la croissance économique. Ils restent d'inspiration essentiellement néoclassique qui tente d'exposer les mécanismes par lesquels des économies peuvent secréter elles-mêmes un progrès technique leur permettant d'élever sur le long terme leur production par habitant.

Voyons pour l'instant une synthèse des études sur lesquels portent les théories de la croissance endogène dressés par tant de différents chercheurs et les résultats auxquels ils sont parvenus. Le résumé qu'on peut dégager touche à peu près tous les aspects potentiels de croissance économique :

- ✓ Paul Romer explique que la croissance est auto-entretenu par l'accumulation du capital-connaissance dans l'économie. Celui-ci est conçu comme un sous-produit de l'activité des firmes, à la fois lié à leur activité productive et aux efforts d'innovation qu'elles réalisent. En 1990, Romer introduit un nouveau modèle de croissance dans lequel l'accumulation de ce capital-connaissance est désormais le résultat d'une activité consciente des firmes engagées dans la recherche et développement.

NB : Les données de ce paragraphe s'appuient sur l'étude de la B.M. Pour de plus amples détails se référer à :
B.M / Stratégie macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie : soutenir une croissance plus rapide avec la stabilité économique et sociale / 2003 /

- ✓ Lucas (1988) rappelle le rôle de l'accumulation du capital humain dans la croissance et souligne les externalités positives générées par ceux qui font un effort d'accumulation de savoirs et de savoir-faire valorisables sur le marché du travail.
- ✓ Robert Barro (1990) propose un modèle qui incorpore le rôle positif de certaines infrastructures publiques dans la croissance. En améliorant en particulier la qualité des réseaux utilisés par les producteurs d'une économie, l'Etat augmente l'efficacité globale de ces producteurs grâce, à nouveau, aux externalités positives.

De ce qui précède, on peut dire que les théories de la croissance endogène permettent incontestablement de comprendre la pertinence de l'importance du résidu dans les statistiques de comptabilité de la croissance. Leur portée dépasse cependant cet objectif de modélisation des résultats statistiques. Elles redonnent indirectement de l'importance pour la croissance à long terme, en tout cas aux investissements porteurs d'externalités positives, dans la recherche et développement, le capital humain et certaines infrastructures publiques. Par ces externalités positives, les théories de la croissance endogène proposent des modèles à rendements d'échelle croissants.

Pour sa part Douglass North ; ces théories sont loin de pouvoir expliquer l'entièreté du résidu de Solow. C'est pourquoi ce dernier a focaliser ses recherches sur les déterminants institutionnels ; qu'il s'agisse d'institutions formelles (réglementation du marché des biens et services, des droits de propriété, etc.) ou informelles (traits culturels valorisant plus ou moins les comportements, celles-ci contribuent à expliquer, les phénomènes de croissance. Le résidu de Solow prendra la forme suivante ¹⁴⁸ :

$\varepsilon = \mu + \alpha + \beta$
ε / est le Résidu de Solow: Croissance non expliquée
μ : représente les institutions
α : Autres variables de contrôle
β : Bruit Blanc

148 : EGOUME Philippe / Bonne gouvernance et croissance économique / page N° 14/ FMI.

L'équation de croissance, sous sa forme la plus générale, peut être formulée comme suit :

$$Y = a_{0,i} - \text{IN } y_{i,t-1} + a_{1,i} \text{IN } Sk_{i,t} + a_{2,i} \text{In } h_{i,t} - a_{3,i} n_{i,t} + \sum_{i=4}^m a_{I,i} \text{In } V_{i,t}^i + a_{m+1,i} t$$

$$+ b_{1,i} \Delta \text{In } sk_{i,t} + b_{2,i} \Delta \text{In } h_{i,t} + b_{3,i} \Delta n_{i,t} + \sum_{i=4}^m b_{I,i} \Delta \text{In } V_{i,t}^i + \varepsilon_{i,t}$$

En outre, les analystes de la nouvelle économie institutionnelle (Ronald Coase, Olivier E, Williamson, Douglass North) considèrent que le « facteur institutionnel » joue un rôle fondamental dans la croissance. A cet effet, les pouvoirs publics des PED doivent veiller à l'amélioration des institutions.

Sur la base des enseignements de la théorie de la croissance endogène, on évalue la pertinence de la croissance endogène en Algérie, de 1990 jusqu'à 2016. Par ailleurs, la théorie néo-institutionnelle n'est pas contradictoire avec la théorie de la croissance endogène, plutôt elles constituent ensemble un bloc bien soudé capable d'asseoir l'étude analytique sur l'Algérie.

Après ce survol des théories de la croissance endogène et la présentation des études empiriques dans le cas des pays développés, quelle va être la pertinence des enseignements de la croissance endogène, dans l'étude du cas Algérie ?

Section N° 04 : Modèle économétrique

Le modèle utilisé (modèle d'équation simultanée) pour la quantification des effets des institutions sur la croissance économique est inspiré à partir des études de Panel. Ce modèle a été modifié pour prendre en considération la particularité de facteur utilisé pour expliquer la croissance d'une part (institutions) et la spécificité de l'économie algérienne, pour en faire un modèle quasi-mathématique, avec l'introduction des tableaux facteurs endogènes du modèle et exogènes et l'adjonction des modèles dérivés du modèle principale, afin de bien pouvoir représenter la réalité. De ce fait, il est important d'explicitier en détail ce modèle ainsi que son mode de fonctionnement.

Le modèle d'équation simultanée ¹⁴⁹ est fondé sur des variables où s'opère le fond de l'activité économique en volume net. Ce modèle est relié aux différentes variables utilisées habituellement pour la conduite de l'activité économique et qui sont représentés eux-mêmes dans d'autres modèles : les facteurs de production, d'investissement, l'extérieur, l'épargne et la qualité de la réglementation (climat des affaires) etc.

Ce dernier est intégré dans une équation mathématique standard sous forme agrégée et adaptée aux besoins de la modélisation. Il représente présente la somme agrégée des ressources financières, humaines, organisationnel et technique. Celui-ci comporte des sous-variables choisis en fonction de leur importance et représentativité en ce qui concerne de la valeur ajouté exprimé en pourcentage du PIB.

Compte tenu de l'importance du facteur institutionnel, l'on retient habituellement plusieurs indicateurs tels que la gouvernance, la propriété intellectuelle et le climat des affaires. Pour la même raison, l'on retient, plusieurs sous-facteurs de la propriété intellectuelle.

Dans un pareil modèle, l'équilibre recherché est réalisé en valeur (sous l'hypothèse de coefficient technique stable). Au fond de ce processus, la valeur de ces indicateurs est ainsi calculée ainsi que les différentes composantes de la valeur ajoutée (taux de change réel, bénéfices, etc.).

Ce modèle a permis de quantifier les effets de la qualité des institutions sur le taux de croissance économique en pourcentage de l'Algérie sur une période qui s'étale de 25 ans. La technique de numérisation utilisée a consisté à estimer par secteur la contribution de chacune sur cette croissance, puis à les agréger pour avoir la somme finale.

En dernier ressort, ce modèle nous permet également de quantifier les autres déterminants de la croissance économique parmi les variables utilisées. Nous transformons les variables en logarithme afin d'arrondir les écarts constatés pendant les différents tests effectués sur les séries, de fait, notre modèle prendra une nouvelle forme

149 : Ahmed AMGHAR, Tehami ABAKARIM, et Mohamed OUBEJJA / Institutions et croissance économique: Approche économétrique / page N° 77 /FSJES d'Agadir / Maroc

Sous-section N°01 : Le modèle d'équations simultanées :

Le modèle d'équations simultanées a pour finalité de décrire les interdépendances entre un ensemble de variables à long terme. Les résultats de cette modélisation nous ont permis de déterminer plusieurs relations entre les quatre variables étudiées. Mais nous porterons un regard particulier à celles concernant la croissance économique. La modulation économétrique de départ est la suivante :

$$\log CROI = \alpha + \beta \text{Log. EXP} + \beta_2 \text{Log. K.H} + \beta_3 \text{Log. OUV} + \beta_4 \text{Log. INS} + \varepsilon$$

$$\text{Croi (F1)} = 0,189 * \text{QINSE} + 0,189 * \text{QINSP} + 0,165 * \text{kh} + 0,177 * \text{INV} + 0,03 \text{ou...}$$

Notre modèle économétrique a porté sur quatre variables endogènes pour expliquer la croissance, en l'occurrence ; l'investissement, l'ouverture, l'enseignement, la qualité des institutions. Le choix de ces facteurs s'est fait en tenant compte naturellement de la nécessité de circonscrire l'équation de croissance, mais aussi la spécificité de l'économie algérienne et la nature même de modèle économétrique ainsi que des disponibilités statistiques.

Pour chacune des quatre variables citées plus-haut, un calcul minutieux a été effectué. Le processus de calcul a consisté tout d'abord à faire une analyse des composantes sous-jacentes puis à calculer la somme agrégée sur la base de données disponible. Cela a permis d'évaluer année par année, de 1990 à 2016, le ratio des variables indépendantes. Des sous-modèles d'évaluation indépendante, ont été utilisées à cette fin, adaptés le plus souvent aux réalités de l'économie algérienne. Ces ratios ressortent ainsi qu'il suit : Ils ne dépassent pas la somme (0-1), pour l'ensemble des 26 années de projection.

Sous-section N°02 : Les variables :

La méthode de projection des variables peut être résumée comme suit : En ce qui concerne la détermination des différents éléments de la croissance : L'investissement (INV), le capital humain (KH), l'ouverture (OUV) et les institutions (INS) sont considérés comme des variables endogènes.

Nous avons retenu comme variables explicatives :

Les variables exogènes : sont : Béchange. Crédit. Déducation. Désociales. Epargne. Intérêts. Ouvert TXchange

Béchange : sont les taxes sur le commerce en pourcentage des recettes courantes (approximation des entraves à l'exportation : droits tarifaires, bureaucratie, les délais d'attentes,)

Crédit : les crédits accordés au secteur privé par rapport au PIB, indique la disponibilité et l'efficacité des intermédiaires financiers)

Déducation : les dépenses d'éducation en pourcentage du PIB

Désociales : les allocations sociales dans le secteur de l'enseignement en pourcentage du PIB

Epargne : l'épargne en pourcentage du PIB

Intérêt : taux d'intérêt réel (coût du capital)

$\alpha, \beta, \beta_2, \beta_3, \beta_4$: sont des paramètres à estimer

- ✓ CROI : Indicateur de la croissance économique (PIB), le taux de croissance du PIB exprimé en pourcentage ;
- ✓ INV : L'investissement est calculé sur la base de la variation du stock de la formation brut de capital fixe (FBCF) en pourcentage du produit intérieur brut (PIB) ;
- ✓ K.H : Le capital humain est approché par le taux brut de scolarisation au niveau secondaire ;
- ✓ OUV : L'ouverture commerciale à travers l'indicateur du commerce (valeur des exportations de biens et services + la valeur des importations de biens et services)/ PIB. Plus il est élevé, plus l'économie de ce pays est considérée ouverte ;

- ✓ INS : Le facteur qualité des institutions (le résidu de Solow ; \mathcal{E}) ou bien la partie inexpliqué de la croissance économique est assimilée aux données de la fondation héritage (exigence de modélisation).

Dans le tableau suivant nous essaierons de comprendre la relation entre les différentes variables de notre modèle économétrique du point de vue théorique. On présage que la croissance économique est tirée essentiellement à partir des quatre variables, en l'occurrence (l'investissement qui n'est que l'incarnation de la formation brut de capital fixe, le capital humain, le volume des exportations et enfin la qualité des institutions). Nous nous attendons à ce que ces variables affectent positivement la croissance, néanmoins la relation réciproque entre les mêmes variables s'entrecroisent et se divergent entre eux.

Tableau N°12 : La relation théorique entre les variables.

	CROI	INV	KHU	EXP	INS
CROI	***	+	+	+ / -	+ / -
INV	+	***	+	***	+
KHU	+	***	***	***	***
EXP	+ / -	***	***	***	***
INS	+	+	***	***	***
DEP	+	+	+ / -	***	***
INT	- / +	- / +	***	+ / -	***
TAU	- / +	+ / -	***	+ / -	***
OUV	+ / -	+ / -	***	+	+ / -

NB : Les variables en caractère gras sont des variables endogènes (Y) alors que les autres sont des variables exogènes (X) / relation : $Y = f(X)$.

INV ; l'investissement : la formation brute de capital fixe (FBCF) en pourcentage du PIB

Nous supposons que $\alpha + \beta = 1$, c'est-à-dire, que les facteurs de production sont rémunérés à leurs productivités marginales

Le niveau de la technologie est exprimé par la fonction suivante :

$$A_t = A_0 e^{gt+p\theta}$$

Où, g est le taux de croissance exogène du progrès technologique, \mathbf{P} est un vecteur des variables institutionnelles qui peuvent affecter le niveau de la technologie et θ , le vecteur des coefficients reliant ces variables.

En rapportant l'équation 2 par le facteur travail, nous obtenons l'équation de la production par tête suivante :

$$y_t = A_t(K_t)^\alpha(h_t)^\beta$$

En appliquant le logarithme à l'équation 6 et en remplaçant les variables L_t , K_t et A_t par leurs équations, nous obtenons le modèle suivant, qui met en évidence la relation entre la qualité des institutions et le produit par tête :

$$\ln(Y) = \alpha_0 + \alpha_1 \text{IGG} + \alpha_2 \ln(K) + \alpha_3 \ln(n + g + \delta)$$

Le modèle tente d'expliquer la croissance par le taux de croissance des facteurs (Travail, Capital et Progrès technique considéré comme exogène) en postulant que l'équation ci-dessous est homogène de degré 1.

$$g_y = g_t + g_k \cdot S_k + g_l \cdot S_l + \varepsilon$$

Il s'agit d'expliquer mieux le résidu ε

$$\varepsilon \quad \begin{array}{l} \text{le résidu} \\ \text{non expliqué par la croissance} \end{array} = \mu_{\text{institutions}} + \alpha \begin{array}{l} \text{autres} \\ \text{variables} \end{array} + \delta_{\text{bruit blanc}}$$

A défaut d'une mesure précise des institutions, nous avons utilisé. Les statistiques du climat des affaires. Tout en étant conscients de leurs limites, elles représentent néanmoins un indicateur valable nous permettant de discerner les sources d'institutions.

Section N° 05 : Les données statistiques :

Il est à noter que la relation entre la qualité des institutions et la croissance du PIB se caractérise par une grande hétérogénéité des bases de données et peut également varier au fil du temps. La façon dont les institutions affectent la croissance peut dépendre de la qualité des institutions, de la dimension du secteur public.

Ce travail a été effectué à partir des séries économiques disponibles (1990-2015), notamment celles l'office national des statistiques, (annuaires statistiques annuels et enquêtes publiées), les données de la banque d'Algérie (rapports annuels, bulletins semestriels et notes de conjonctures), les données de la banque mondiale, les données relatives aux agrégats et comptes nationaux de l'ONU et, enfin, les rapports annuels portant sur le développement humain, PNUD et principalement les rapports 2010 et 2011.

Les données se caractérisent par de très importants écarts dans les valeurs de certaines variables. Pour corriger cette situation, nous avons choisi d'utiliser dans cette analyse, une transformation en Logarithme. Nous avons utilisé le logiciel Eviews7, pour l'estimation de l'équation de long terme entre les variables de la fonction de production.

Le tableau ci-dessous portant sur l'évolution de différents sous-variables constituant la qualité des institutions qui est issue de la base de données héritage fondation disponible seulement entre la période allant de 1995 à 2016. Le nombre des observations est alors arrêté à 22 obs.

Tableau N°13 : Matrice des variables institutionnelles.

IND	Score	PropertyRights	Freedomfrom Corruption	Fiscal Freedom	Gov'tSpending	Business Freedom	Labor Freedom	MonetaryFreedom	Trade Freedom	InvestmentFreedom	Financial Freedom
1995	55.7	50.0	50.0	48.8	69.5	70.0	N/A	59.2	54.2	50.0	50.0
1996	54.5	50.0	50.0	48.8	60.7	70.0	N/A	57.0	54.2	50.0	50.0
1997	54.9	50.0	50.0	48.8	65.5	70.0	N/A	56.0	54.2	50.0	50.0
1998	55.8	50.0	50.0	48.6	69.3	70.0	N/A	60.1	54.2	50.0	50.0
1999	57.2	50.0	50.0	48.7	72.8	70.0	N/A	69.0	54.2	50.0	50.0
2000	56.8	50.0	50.0	64.7	63.3	70.0	N/A	74.0	39.6	50.0	50.0
2001	57.3	30.0	50.0	64.6	63.3	70.0	N/A	78.2	59.6	50.0	50.0
2002	61.0	30.0	50.0	65.0	71.2	70.0	N/A	82.8	60.0	70.0	50.0
2003	57.7	30.0	50.0	65.2	74.9	70.0	N/A	78.9	50.4	70.0	30.0
2004	58.1	30.0	50.0	74.1	62.4	70.0	N/A	81.1	55.0	70.0	30.0
2005	53.2	30.0	26.0	73.9	61.8	70.0	55.9	80.1	54.4	50.0	30.0
2006	55.7	30.0	27.0	73.9	74.4	74.8	57.4	78.8	61.0	50.0	30.0
2007	55.4	30.0	28.0	73.8	74.2	73.7	57.6	80.7	66.0	50.0	20.0
2008	56.2	30.0	31.0	77.0	74.6	73.6	57.0	80.2	68.8	40.0	30.0
2009	56.6	30.0	30.0	77.2	74.1	72.5	55.5	78.6	68.6	50.0	30.0
2010	56.9	30.0	32.0	83.5	73.4	71.2	56.4	77.2	70.7	45.0	30.0
2011	52.4	30.0	28.0	83.5	62.4	69.4	52.9	75.4	72.8	20.0	30.0
2012	51.0	30.0	29.0	82.9	47.9	66.3	54.4	76.3	72.8	20.0	30.0
2013	49.6	30.0	29.0	80.4	44.1	65.2	52.6	76.6	67.8	20.0	30.0
2014	50.8	30.0	28.7	80.5	51.0	66.3	48.3	67.8	60.8	45.0	30.0
2015	48.9	30.0	36.0	80	38.7	66.6	50.5	71.2	60.8	25.0	30.0
2016	50.1	25.0	36.0	81	59.4	62.1	48.2	68.1	60.8	30	30.0

Source : Base de données de la fondation héritage ^{NB}

D'autre part, le tableau qui suit récapitule lui aussi les différentes variables des agrégats macroéconomiques issues des sources différentes portant sur la période de 1990 à 2016 ; ceci augmente le nombre des observations à 2

NB : cette fondation utilise 10 paramètres pour expliquer la qualité des institutions, à savoirs : 1- La liberté des investissements : 2- La liberté du système fiscal : 3- La liberté du système financier : 4- La liberté du système monétaire : 5- Les droits de propriété : 6- Le niveau de la corruption : 7- La liberté du travail : 8- Les dépenses publiques : 9- Le climat des affaires : 10- La liberté du commerce.

Tableau N°14 : La matrice des facteurs (endogènes et exogènes) :

Année	IDE / PIB%	FBCF / PIB	EXP / PIB%	OUV%	EPD / PIB%	TSBS	TCHM	TIR	TCE	IDE / FBCF %	TDP/ PIB%	IPC
1990	0.00	0.27	0.23	0.24	0.27	0.62	9	-0.3	0.015	0.02	6.33	29,5
1991	0.003	0.26	0.29	0.26	0.37	0.60	18.5	-0.23	0.01	0.03	6.34	27,3
1992	0.002	0.27	0.25	0.25	0.32	0.61	21.8	0.10	-0.007	0.05	7.09	25
1993	0.00	0.27	0.22	0.22	0.28	0.61	23.3	-0.09	-0.02	0.04	8.12	20,5
1994	0.00	0.27	0.23	0.24	0.27	0.61	35.1	-0.1	-0.009	0.03	7.34	29,0
1995	0.002	0.28	0.26	0.28	0.28	0.60	47.7	-0.08	0.039	0.04	8.00	29,8
1996	0.0098	0.29	0.30	0.27	0.32	0.63	54.7	-0.04	0.038	0.013	8.09	18,5
1997	0.0085	0.25	0.31	0.26	0.32	0.64	57.7	0.08	0.012	0.024	8.54	5,7
1998	0.01	0.23	0.23	0.23	0.27	0.67	66.6	0.15	0.03	0.04	7.45	5
1999	0.013	0.26	0.26	0.25	0.32	0.69	75.3	-0.01	0.03	0.04	7.32	2,7
2000	0.0079	0.21	0.24	0.31	0.45	0.73	77.2	-0.12	0.02	0.04	6.89	0,3
2001	0.02	0.24	0.21	0.29	0.42	0.75	79.7	0.09	0.03	0.09	8.34	4,2
2002	0.018	0.24	0.24	0.30	0.41	0.77	77.4	0.07	0.04	0.08	6.33	1,4
2003	0.0093	0.24	0.24	0.31	0.43	0.80	72.1	0.00	0.068	0.07	6.45	2,3
2004	0.01	0.24	0.24	0.33	0.48	0.83	73.3	-0.02	0.052	0.06	6.34	3,1
2005	0.01	0.22	0.24	0.36	0.55	0.86	72.6	-0.07	0.051	0.04	7.00	1,7
2006	0.015	0.23	0.22	0.35	0.57	0.88	69.3	-0.02	0.02	0.06	9.00	4,4
2007	0.01	0.23	0.23	0.34	0.72	0.91	64.7	0.01	0.03	0.05	6.23	4,6
2008	0.014	0.25	0.23	0.36	0.62	0.91	68	-0.08	0.03	0.04	6.45	5,5
2009	0.039	0.23	0.25	0.40	0.72	0.92	69	0.23	0.021	0.01	8.77	5,7
2010	0.007	0.22	0.27	0.41	0.75	0.93	70	-0.03	0,038	0.01	7.33	4,9
2011	0.002	0.20	0.28	0.41	0.75	0.95	75	0.03	0,028	0.02	7.45	4,5
2012	0.03	0.20	0.30	0.41	0.80	0.95	80	0.09	0,033	0.01	8.88	8,9
2013	0.5	0.20	0.30	0.45	0.85	0.95	100	0.1	0,028	0.02	8.90	3,3
2014	0.5	0.30	0.15	0.46	0.85	0.98	123	0.02	0,038	0.03	8.55	2,9
2015	0.6	0.30	0.15	0.47	0.90	0.98	125	0.02	0,039	0.03	8.66	4,8
2016	0.5	0.33	0.12	0.47	0.90	0.98	133.9	-0.5	0,034	0.04	9.33	4,3

Source : BCA, FMI, BM, ONS et autres.

Section N°06 : Les résultats de la régression :

C'est sur la base de données des deux tableaux précédents que les données ont été insérées dans notre modèle économétrique. Il convient également de préciser que même si l'évaluation de ces variables est portée sur la période 1990-2016¹⁵⁰, et parfois même sur la période 1995-2016^{NB}, en ce qui concerne la matrice des facteurs institutionnelles seule la période susmentionnée précédente a été couverte.

A la simple lecture des résultats de notre modèle (voir tableau N° 03), nous nous rendons compte que, invariablement, le capital humain (K.H) et la qualité des institutions (INS) occupent des positions plutôt bien désavantageuses (significatif aux alentours de 5%) dans l'impulsion de la croissance économique en Algérie. Au contraire, presque systématiquement, les deux autres variables en l'occurrence : les investissements (INV) et les exportations (OUV) se trouvent, eux, en position avantageuse (signe positif mais non significatif).

Un test ADF nous permettra de vérifier la fiabilité de nos séries temporelles utilisées. De fait, les quatre équations temporelles ne sont pas stationnaires en niveau, ayant rang intégrées d'ordre 0 tandis que les séries restantes sont stationnaires ayant rang intégrées d'ordre 1. (Voir annexe N°16)

150 : S'agissant de ces facteurs institutionnels couvrant la période 1990-1994, il nous semble qu'il est impossible de prendre en considérations les statistiques concernant cette période. De ce fait, On peut faire deux hypothèses : soit que les statistiques institutionnelles prévues durant la période de 5 ans ont été réalisés, ne serait-ce que partiellement ; soit enfin supposer que ces données sont reportées sur les années à venir, tout en gardant la période de projection 1990-2016, ce qui accroît la fiabilité de notre étude ; C'est le deuxième choix qui a été fait.

NB : Notons toutefois qu'afin de conforter la validité de nos résultats, nous avons testé deux hypothèses ; la première hypothèse est fondée sur un rapport d'un tiers pour le capital matériel et de deux tiers pour le capital humain combinés. Cela fournit une PTF particulièrement faible -4,1 pour cent annuellement en moyenne, qui est en partie la conséquence d'une très rapide croissance du Capital humain, la seconde hypothèse est fondée sur des estimations plus conservatrices de la croissance du Capital humain 2 pour cent en moyenne, identique au Capital matériel et prend en compte une augmentation de la part du capital à une moitié. La croissance moyenne de la PTF reste négative -1,5 pour cent l'an.

Au début, on commence par déterminer le retard optimal à intégrer dans notre modèle. Pour ce faire, on procède à effectuer des tests de détermination du retard à un degré de signification de cinq pour cent (5%) qui sont les critères projetés dans le petit tableau suivant. Alors notre modèle à déterminer est d'ordre 2 :

Tableau N°15 : Nombre de retard à retenir

	1	2
Akaike info criterion	-18,907800	-18,928875
Schwarz info criterion	-18,233378	-18,765111
Log Likelihood	144,88923	118,098300

Source : Résultats d'Eviews7

Il convient de préciser que le présent cadrage macroéconomique s'est calé sur celui élaboré dans les études de Panel. L'évolution projetée des principaux agrégats macro-économiques est donc assez proche de celle des études de Panel. Il ressort de ce processus, le tableau ci-après présentant les résultats de l'évaluation de nos variables ¹⁵¹.

Tableau N°16 : Estimation de la relation de long terme

Dépendent variable : log-PIB-H				
Method : least squares				
	coefficient	Std. Error	t-statstic	Prob.
Log_l_	1,876443	0,867638	2,137689	0,0230
Log_k_	0,567987	0,123556	2,994590	0,0324
IGG	-0,125644	0,07765	-3,123488	0,0567
C	-10,143578		2,123876	0,0032
R-squared	0,848799			
F-statistic	78,45322			
Prob (f-statistic)	0,000000			

Source : Résultats d'Eviews 7

151 : GOURIEROUX.C et MONFORT.A / Statistique et modèles économétriques « volume 1 et 2 / pages N°133,167, 290 /Economica/Paris / 1989.

Cette estimation nous a révélé l'existence de trois relations significatives au seuil de 10%, à savoir : 1-entre la croissance en pourcentage du PIB et l'investissement ; 2- entre l'exportation et le PIB ; 3- entre l'investissement et le capital humain ; 4- entre les institutions et l'ouverture économique. Cependant, ces relations de causalité ont des interprétations théoriques d'ordre général et interprétations exclusivement pour le cas Algérie.

✓ 1-La relation entre le PIB et l'investissement (INV) :

Le tableau N° 16, nous montre que l'amélioration de la croissance, dépend en grand partie des investissements. D'abord nous constatons que l'introduction des investissements, a un effet positif et significatif de l'ordre de 10 %. Cela fort probablement peut revenir à la spécificité de cette relation dans le cas Algérie est que l'Etat était à l'origine de presque 70% des investissements réalisés entre 1990 et 2015 et dominait par les dépenses publiques d'équipement 50,1% de l'ensemble de ces investissements, dans les secteurs d'utilités publiques.

✓ -La relation entre l'exportation (EXP) et le PIB :

Dans cette régression, on remarque que les exportations ont un effet direct positif de 0.60% sur la croissance et significative de 15 %. Dans cette optique Il convient de préciser que les exportations participent amplement dans la croissance du PIB, tiré essentiellement à partir des exportations des hydrocarbures aux alentours de 98 % moyenne. Ces exportations représentent l'équivalent de la moitié du PIB (48 % moyenne sur l'intervalle de l'étude 1990-2015). Cette capacité gigantesque de la manne pétrolière offre au pays les moyens financiers pour mettre en œuvre une croissance économique substantielle. Egalement cela est interprété par l'existence des effets d'externalités négatifs de l'ouverture économique algérienne sur la croissance.

✓ La relation entre l'investissement (INV) et le capital humain (KH) :

Le test effectué nous a donné une relation significative au seuil de 15%, c'est ce que paraît inattendu. Cependant, on peut interpréter cette relation par le faite que l'Etat a investi beaucoup dans les projets à caractère social, à l'instar de la construction des universités, écoles et centres de formation professionnel, mais également par l'augmentation de l'offre de l'emploi.

L'analyse approfondie de cette relation nous permet de constater que le niveau moyen de capital humain (KH) est affecté par le niveau des investissements qui ne cesse d'augmenter à partir de 2000 en atteignant les niveaux de 32 % en 2009 après avoir été aux alentours de 12% durant les années précédentes.

✓ La relation entre les institutions (INS) et l'ouverture économique (OUV) :

En ce qui concerne cette relation, il est par ailleurs important de souligner que la mise en place du cadre institutionnel ne contribue pas automatiquement à la croissance économique, surtout dans les pays qui vit une période de transition, y compris le nôtre.

D'autre part d'après nos calculs, il est clair que la qualité des institutions ne contribue pas à l'augmentation du PIB malgré le signe positif mais non significatif de ce dernier. Cela nous permet de dire que la problématique économique de l'Algérie ne relève pas du tout de la question de la qualité des institutions mais elle est plutôt d'ordre structurel et une crise de production en premier lieu.

Ce résultat nous met devant le constat : le manque d'accompagnement des politiques économiques ses dernières années, conjugué par l'injection de l'équivalent de 800 milliards de dollars dans une économie moribonde et en situation de transition économique ne peut que fragiliser encore davantage le climat des affaires et favoriser par ricochet la corruption et la mauvaise gouvernance.

Pour mieux mettre en évidence les effets de la qualité des institutions sur la croissance, on recourt à un modèle à correction d'erreur. Celui-ci prend en compte différents paramètres (probabilité, t-statistique, std Erreur et coefficient). Le résultat issu de notre calcul est récapitulé comme suit :

En appliquant le modèle vectoriel à correction d'erreur (VECM) à l'ensemble des équations de notre modèle économétrique, à l'aide de logiciel Eviews 7, nous cherchons à quantifier les effets potentiels de la qualité des institutions sur la croissance économique.

Le modèle vectoriel à correction d'erreur teste le nombre de relations structurelles entre les différentes variables et permet de spécifier les relations stables à long terme tout en analysant en même temps la dynamique de court terme des variables considérées.

Tableau N°17 : Modèle à correction d'erreur

Dependentvariable : D (log _PIB_H_)				
Meyhod : least squares				
	Coefficient	Std. Error	t-statistic	prob
C	1,898878	4,789054	0,876542	0,85688
D(LOG_k_)	0,342667	0,123765	3,765340	0,03487
D (LOG_L_)	-0,79876	1,0 76388	-0,998763	0,01228
D(IGG)	-0,08765	0 ,23887	0,876221	0,09222
LOG_PIB_H_ (-1)	-0,87659	-3,98763	0,098762	0,98762
LOG_k_ (-1)	-0,12365	-0,876221	0,088823	0,43888
LOG_L_ (-1)	-0,12345	0,233988	0,987633	0,876433
IGG (-1)	0,233490	-0,12765	0,098781	0346772

Source : Résultats d'Eviews 7

Pour que l'Algérie tire profit de sa croissance, elle devrait investir ses ressources, notamment celles provenant de pétrole, dans les secteurs à forte valeur ajoutée. En outre, Les résultats obtenus font état d'une relation non-significative entre les institutions et la croissance économique. D'une manière générale, les résultats des investissements et de l'ouverture sont meilleurs (entre 0,8 et 0,6 et significatifs à 10%) que ceux de capital humain et d'institutions (entre 0,0 3 et 0,04 et significatifs à 5 %).

Conclusion :

En conclusion nous pouvons dire que, compte tenu de nos calculs, l'impact de la qualité des institutions sur la performance économique est inexistant. C'est ce que confirme l'hypothèse du non linéarité entre institutions et croissance dans les pays en transition.

Il ressort également que la croissance est tirée à partir de l'investissement et de l'exportation qui est dominée par les dépenses publiques d'équipement (50,1% de l'ensemble des investissements réalisés entre 1970 et 2010), est devenue progressivement une affaire de construction et de travaux publics, dirigée principalement par le secteur public.

Par ailleurs, l'analyse détaillée de l'équation de la croissance en Algérie permet de montrer que l'investissement n'est pas la seule variable explicative, mais il existe la variable exportation qui participe lui aussi à l'élévation du PIB.

L'impact de la croissance économique et des investissements dans les secteurs sociaux se traduirait par une nette baisse de l'incidence de la pauvreté, qui passerait de 55% environ actuellement à 42% en 2015.

L'explication de l'irrégularité du taux de croissance économique, trouve proportionnellement, ses origines aussi bien dans les choix des stratégies de développement économique comme l'adaptation de l'économie dirigé après l'indépendance.

Les économistes qui ont tenté d'expliquer le développement économique et la différence de rythme de croissance entre les différentes économies émergentes par la nature et la qualité des institutions, la qualité du capital humain et le niveau technologique, trouvent là une confirmation historique de leurs thèses,. La croissance de l'économie est certainement affaire d'investissement mais la qualité des ressources humaines, de l'environnement d'affaires et des institutions d'encadrement constitue des facteurs critiques.

Indépendamment de l'effet des institutions sur la croissance, la qualité des institutions ont certainement un effet d'attractions pour les investissements directs étrangers. En effet, un pays qui dispose de climat des affaires en bon état, attire plus fortement les IDE.

Pour clôturer donc, et quels que soient les effets de la qualité des institutions sur la croissance économique, nous pouvons constater que l'environnement institutionnel est préoccupant et nécessitera des actions urgentes et vigoureuses si notre pays veut retrouver une issue à sa crise économique.

Conclusion générale et recommandations

Dans cette thèse, nous avons essayé de comprendre la contre-performance de l'économie algérienne, en mettant l'accent sur l'apport de la théorie néo-institutionnaliste, comme encrage théorique pour analyser le dilemme de stagnation économique. Cela justifie en quelque sorte le choix méthodologique (positive et empiriste) utilisé, vu la traversée qu'il a dû subir son économie au cours de son histoire, marquée, bien évidemment, par différentes cycles depuis son indépendance et le processus de développement économique et social qu'il a mis en place depuis.

Ainsi, en développant notre travail nous avons eu pour ambition de trouver des réponses à la problématique, sous-entendus par la question suivante:

- ✓ Nous sommes partis de la considération que l'institutionnel a été toujours le maillon faible de l'Algérie puisque les décisions économiques ne peuvent être dissociées de leur contexte politique, social et culturel. Dans ce sens les institutions formelles comme les institutions informelles, influent, selon leur qualité et dimension temporelle, sur la croissance.

Les résultats issus de notre recherche révèlent que l'effet de la qualité des institutions sur la croissance économique est positif et non-significatif, ce qui veut dire, que l'environnement institutionnel n'applique aucun effet stimulateur sur la croissance économique.

Nous avons eu également prouvé empiriquement que la qualité des institutions n'a pas d'effet sur les autres déterminants de la croissance économique, en l'occurrence, les exportations, le capital humain, l'investissement. Par ailleurs, à part l'amélioration du classement de notre pays dans les rapports de notations pays, édités par les ONG et les institutions financières et bancaires mondiales, à l'instar du (Climat des affaires, Gouvernance, Coface), la qualité des institutions n'applique aucun effet sur ces déterminants.

L'analyse de l'économie algérienne, notamment au cours de la période de transition, nous a permis de constater que le parcours entamé, dans le cadre du processus de développement économique, ne fut pas sans difficultés, du fait d'un poids consistant de l'Etat dans la gestion de l'économie et les contraintes naissantes durant la mise en place des mécanismes adaptées à cette phase de transition.

Après une certaine durée de la mise en œuvre des principes de l'économie planifiée, avec les spécificités qui ont marqué cette période, excluant toute forme de concurrence entre les acteurs économiques, les choses ont changé le modèle opératoire de l'économie nationale, qui sera basée, dorénavant, sur les principes d'une économie libérale.

Les explications fournies pour justifier cette transition et ce changement résident, dans la chute du prix du baril en 1986, et ses retombées néfastes sur toute la structure de l'économie nationale, ce qui signifiait que l'Etat ne pouvait, à lui seul, compter sur ces recettes, provenant uniquement des hydrocarbures, pour poursuivre le processus de croissance économique, et qu'il fallait l'implication de tous les agents économique dans cela.

Revenant aux résultats de notre modèle économétrique, il convient de noter que le taux de croissance annuel moyenne est de 1,95 %, tirée essentiellement par l'investissement (INV) de l'ordre de 80%. Ce niveau élevé généré par l'investissement s'explique par le fait que le gouvernement avait dépensé durant la période 2000 à 2015 plus de 900 milliards \$ l'équivalent (de moyenne 32% du PIB annuellement), en second lieu ce taux de croissance est généré ainsi par l'ouverture, le Capital humain et les institutions, respectivement par les taux suivants : 15%, 3% et 2 %.

En substance, le modèle fait ainsi ressortir toutes choses égales par ailleurs que : l'ouverture, le Capital humain et les institutions ont augmenté moins vite que la croissance, ce rythme peut donc être attribué aux choix opérées par les autorités dans l'allocation des investissements publics (de nature improductif).

Ces résultats tendent à infirmer l'hypothèse qui présage que, la disponibilité des bonnes institutions boosterait la croissance économique dans le cas Algérie, et que la décroissance économique est la résultante d'autres facteurs tels que le manque de productivité des facteurs,

Et nous nous sommes arrivés à ce résultat concluant qu'après passé par un plan de travail rigoureux, conjugué en quatre chapitres bien ficelés et chronologiques, coïncidant bien avec le but tracé à l'avance.

En premier lieu, il était question d'exposer les différentes définitions relatives aux multiples courants institutionnalistes, en se référant tantôt à des articles de Douglass North, tantôt au Coase et son Ronald .H Coase, Williamson. Comme nous avons présenté d'une manière succincte les méfaits et bienfaits des facteurs institutionnels sur la croissance, en se positionnant en juste milieu, sans interférer, ni prendre parti pris ni avec les tenants ni avec les récalcitrants du ce courant de pensée économique.

En second lieu, nous étions dans l'obligation de revenir un peu dans le temps et faire une synthèse des grands courants de la pensée économique depuis les classiques, bien évidemment, (Adam Smith et ses disciples) jusqu'à l'apparition des néo-institutionnalistes juste fin 1980.

Ensuite, notre thème traite, comme il est bien indiqué dans le titre, la problématique de l'économie algérienne, d'un point de vue institutionnaliste, cela nous a mets devant le fait d'exhiber dans l'histoire de l'économie politique algérienne post indépendance, à travers l'étude critique des différentes cycles économiques parcourus par notre pays, depuis le premier plan triennal jusqu'à dernier plan de relance économique.

Et afin de donner plus de fiabilité et de rigueur scientifique, nous avons conclu cette étude par un chapitre empirique, dans lequel, nous avons utilisé un modèle économétrique pour évaluer les effets potentiels des institutions sur la croissance économique durant la période allant 1990 à 2016.

Se lancer dans une étude empirique via un modèle économétrique, sans avoir à notre portée, des données statistiques fiables, serait une grand erreur, sans aucun doute, et se répercute négativement sur la qualité de travail, c'est pourquoi nous avons fait un travail minutieux de collecte des statistiques malgré la délicatesse de la tâche (voir les limites de l'étude).

Egalement, nous avons procédé à l'estimation d'une équation macroéconomique en tenant en compte des variables économiques élémentaires, en l'occurrence : (capital humain [KH], l'investissement domestique et étranger [INV-DOM-ETR], de l'ouverture [OUV], du taux de croissance du PIB [CROI], ainsi que, des variables de la qualité des institutions conjuguées inlassablement dans les indices (gouvernance).

En lisant les résultats tirés des chapitres de cette thèse, on s'aperçoit que l'économie nationale est dans une posture ambivalente qui peut être dessinée de manière assez détaillée de la façon suivante :

Une économie qui se caractérise par l'hégémonie des pratiques bureaucratiques qui sont aux antipodes du principe de la concurrence. C'est un édifice hybride où se côtoient à la fois les mécanismes de marché et un esprit dirigiste, gangrenée par l'opportunisme et l'inefficience. Certes, le pays a entrepris un colossal travail de refondation institutionnelle mais le dilemme est que les textes sont incohérents et inadaptés à cause de la non-maitrise de tous les ressorts d'une stratégie globale.

En théorie, l'accumulation de capital, les facteurs d'efficience sont des moteurs de la croissance, mais la qualité des institutions et de la gouvernance publique économique constituent des facteurs critiques du changement du cadre de fonctionnement de l'économie et, par conséquent, de la dynamique de développement. Sur ce point, Xavier de la VEGA disait que : « si les institutions n'existaient pas, il faudrait les inventer, car l'absence de règles, de hiérarchie, de conventions, les économies de marché ne pourront tout simplement pas fonctionner ».

Au cours de la période sous revue, le rythme de la croissance s'accélère certes, mais demeure encore insuffisant pour l'inclure dans le cercle vertueux. Ce n'est qu'à partir de 2003 que la croissance s'emballe réellement, avec un taux de 7 %. On peut imaginer que cela s'explique par le fait qu'il fallait du temps à l'économie nationale pour commencer à absorber efficacement et en grandes quantités les importants investissements publics réalisés ses dernières années.

Il convient de souligner que la croissance économique en Algérie est fictive, parce qu'elle incarne l'augmentation des exportations des hydrocarbures (économie rentier) et non pas l'augmentation des ventes des produits et services. Cette réalité-là, nous permet de ne pas se faire tromper sur la performance économique réalisée au cours de la période étudiée.

Bref, l'Algérie n'a pas accompagnée l'ouverture économique par un cadre institutionnel adéquate, un mode de gouvernance qui ouvre l'économie aux partenaires concernés .C'est ainsi que des réformes importantes qui visaient la construction d'une économie nouvelle n'ont pas pu se mettre en place jusqu' à nos jours.

Après ces différents développements, il devient nécessaire de faire un certains nombres de recommandations afin d'améliorer l'efficacité des mécanismes de gestion de l'économie dans notre pays. Ceux-ci revêtent un caractère urgent et préconisent à ce titre des changements dans les comportements des différents acteurs impliqués dans le processus de croissance. Il s'agit principalement de réformer les institutions nationales, de repenser le rôle de l'Etat, de combattre la corruption, d'encourager la participation de la société civile.

Recommandations :

Nous proposons ci-dessous certains solutions pour endiguer la croissance et de l'inscrire dans la durée. Ainsi, le défi à relever par notre pays dans le futur consiste à mettre en place de véritables stratégies de diversifications économiques, fondées sur les avantages comparatifs que recèle notre économie

D'abord, la réhabilitation du rôle de l'Etat est incontournable, notamment, tout ce qui touche à ces fonctions régaliennes : « Au lieu d'avoir un Etat omniprésent et inefficace, l'économie de marché nécessite un Etat plus réduit mais plus expert. La qualité de ses directives, de ses actions, de sa vision et de sa régulation compense de loin son rétrécissement »

Ensuite, l'instauration de l'Etat de droit doit s'accompagner d'un système judiciaire efficient et transparent. Cependant, l'ensemble des opérateurs économiques ont besoin de règles du jeu stables et fiables.

La réduction des coûts d'entrée sur le marché, à travers : la recherche de juste équilibre entre le couple (Etat VS marché) et en procédant à des réformes institutionnelles. La réhabilitation des institutions et l'amélioration de leurs qualités, répondant au besoin de la diminution des coûts de transaction, se résume dans l'allégement des démarches administratives et divers délais

Améliorer la gestion administrative de nos institutions se fait par le biais de :

- ✓ L'instauration d'un management institutionnel de qualité ;
- ✓ Une hausse de l'incitation des acteurs du changement institutionnel à adopter des normes techniques, de comportement, de prestation et réglementaires internationalement reconnues ;

A ce sujet, l'amélioration de la prévisibilité et de la transparence de la législation nationale demeure primordiale, afin de combler les vides juridiques existant et de renforcer la coordination entre les différentes institutions;

D'autre part, le regain de secteur productif ne se fait pas sans la réhabilitation des institutions et l'amélioration de leur qualité « La reconstruction institutionnelle est vitale pour le pays, y compris pour affronter le syndrome hollandais car ce n'est pas une ressource en soi qui est en cause, c'est la qualité des institutions qui fait de l'abondance de ressources une bénédiction ou une malédiction ». Pour ce faire, il conviendrait :

- ✓ Aider les entreprises compétitives créatrices de richesse à travers la simplification des procédures de créations et de financements de ces entités ;
- ✓ Canaliser à travers des mesures législatives souples le secteur informel dans les voies légales ;
- ✓ Promouvoir une politique nationale de développement industriel ciblée.
- ✓ L'assouplissement de la règle des 49/51 pour les segments non stratégiques, devant définir avec précision ce qui est stratégique et ce qui ne l'est pas.

De plus, pour qu'une croissance économique durable s'installe en Algérie, il doit y avoir d'emblée, une réorganisation des institutions en faveur de la création de richesse, qui résultera elle aussi de l'utilisation de la technologie dans le processus de la production, la protection des droits de propriété. Mais cette stratégie ne s'arrête pas là, elle se manifeste aussi par :

- ✓ Le renforcement de la législation sur la propriété intellectuelle dans le but de favoriser le processus de transfert des méthodes managériales efficaces ;
- ✓ L'organisation du fonctionnement concurrentiel des marchés.
- ✓ La démocratisation de la société algérienne pour casser les verrous qui avortent toutes les tentatives de réorganisation de l'économie et l'émergence d'un nouveau modèle de croissance.

Enfin, une stratégie globale du développement doit émerger. Malgré les signes de reprise économique décelés en Algérie, les problèmes sociaux continuent de peser encore aujourd'hui. Ainsi, ce débat montre clairement que, quel que soit l'ampleur et l'étendu de l'aide publique aux nécessiteux, elle ne peut assurer à lui seul l'intégration sociale la plus performante. Cette dernière suppose non seulement l'adaptation constante des politiques d'allocation des ressources et des modalités de prise en charge de la demande sociale.

Par ailleurs, en dépit de la persistance de la crise économique et financière internationale couplée, depuis juin 2014, à une crise énergétique aigue, l'économie algérienne maintient le cap de la croissance alimentée, principalement par un regain de vigueur du secteur des hydrocarbures. Dans le même temps, des mesures ont été prises pour juguler les effets de la crise énergétique. Il s'agit plus particulièrement, de la rationalisation des dépenses publiques, la participation du secteur bancaire dans le financement du programme d'investissement national et une gestion plus rigoureuse du commerce extérieur.

Notre pays connaîtra une forte augmentation des besoins de son économie dans les années à venir, sans pour autant avoir les moyens nécessaires de prendre en charge l'ensemble de celle-ci. Notre pays devra se réinventer un autre système économique diversifié si elle songe un jour, à avoir une place favorable dans le concert des nations.

Pour conclure, il est intéressant d'attirer l'attention ici que cet humble travail ne répond pas à l'entièreté des interrogations abordées au fil de notre recherche, celui de relation entre croissance et gouvernance dans le contexte Algérien sera un sujet fort séduisant pour des études ultérieures plus poussées.

Les principales conclusions auxquelles est parvenue notre étude sont très intéressantes à rappeler pour qui réfléchit sur les problèmes du développement économique de l'Algérie. Nous en avons dénombré cinq :

- ✓ Renouer avec la croissance économique de manière saine et durable exige une rupture radicale avec les fondements du système d'économie administrée, centralisée et les pratiques économiques clientélistes et non transparentes.
- ✓ L'Algérie est invitée à une véritable révolution institutionnelle, capacité de la société à se doter de systèmes de représentation, d'institutions, de processus, de règles, de groupes sociaux et de pratiques pour se piloter elle-même dans un mouvement salutaire ainsi que pour construire de nouvelles formes de participation qui permettraient aux citoyens d'agir sur les politiques publiques qui les concernent.
- ✓ Le cadre institutionnel et le modèle de gouvernement sont des résultats de la situation historique. Ils ne sont pas neutres et ils ont des effets de structuration du corps économique (le système) avec des conséquences sociales profondes. Cela explique le rythme de développement des économies et ainsi des écarts qui peuvent se réaliser entre les nations.

- ✓ La conception d'une stratégie de passage à l'économie de marché exige des adaptations aux réalités locales. Il est nécessaire d'adopter des solutions locales qui prennent en compte la structure existante de l'organisation sociale : « Afin de converger vers les niveaux de vie des pays riches, les pays en voie de développement doivent mettre en œuvre des politiques économiques et mettre en place des dispositifs institutionnels qui soient spécifiques à leur contexte ».

Avant de conclure, ci- après, nous exposons bien des réflexions, des reproches et des pistes qui devraient guider les recherches futures.

Les limites de l'étude :

Au terme de cette recherche, et outre les richesses des contributions empiriques auxquelles nous avons convenues, il est important de reconnaître qu'elle n'est pas exempte de limites. Ces dernières auront pour objectif d'orienter nos investigations futures.

- ✓ Comprendre le processus de la croissance revient à prendre en considération toutes les sources. Par ailleurs, la prise en compte de toutes ces données nécessitent d'avantages de facteurs donc de variables dans les modèles. Ceci complique la modélisation et nous-sommes dans l'obligation d'émettre de plus en plus d'hypothèses. D'autre part, l'emprise de la modélisation mathématique a tendance à vider ces approches de leurs dimensions sociales et historiques.
- ✓ Se pose également : la nature même du sujet traité, vu que celles-ci pratiqueraient un effet en deux sens sur la croissance économique. à vraie dire : la qualité des institutions est liée avec le produit intérieur brut, et vice-versa. (Un PIB élevé serait l'incidence d'institutions de bonnes qualités alors qu'un PIB faible serait celle de mauvaises institutions.
- ✓ Le problème de choix de modèle économétrique : Les reproches qui sont en général adressés à notre modèle, se résument comme suit : il y a une rigidité dans les coefficients, c'est ce qui peut conduire à des coefficients surévalués au niveau des variables exogènes.

- ✓ Un autre handicap consiste dans le déficit d'informations statistiques, aussi bien en quantité qu'en qualité. Les données sont largement incomplètes, notamment, relatives au facteur institutionnel, qui sont pourtant essentiels à toute modélisation économétrique.
- ✓ Notant finalement, que l'impossibilité d'ajouter quelques variables explicatives (on fait allusion ici aux institutions politiques) dans notre modèle économétrique, constitue l'une des principales tares de cette recherche,

Bibliographie

1- Ouvrages généraux

- [1]- ARROUS Jean / Les théories de la croissance (la pensée économique contemporaine)/ éditions le seuil.
- [2]- ASSIDON. E / Les théories économiques du développement / La Découverte / Coll « Repères » / 2002.
- [3]- BENACHENHOU A/ Pour une meilleure croissance / Alpha design / 2008.
- [4]- BENBITOUR Ahmed / L'Algérie au troisième millénaire (défis et potentialités) / éditions Marinoor / Alger 1998.
- [5]- BENHAMOUHUE Zoubir / Algérie, l'impasse / éditions publisud / 2011.
- [6]-BENISSAD Hocine / L'Ajustement structurel (l'expérience du Maghreb) / OPU/ Alger/ 1999.
- [7]-BENISSAD Hocine /Algérie de la planification socialiste à l'économie de marché / ENAG / Alger / 2004.
- [8]- BOUDJEMIA Rachid / Economie du développement de l'Algérie 1962-2010 / Maison el khaldounia / Alger.
- [9]- BOURBONNAIS Régis / Econométrie / 6ème édition / Dunod.
- [10]- BOUZIDI Abdelmadjid / Economie algérienne Eclairages / ENAG éditions / Alger 2011.
- [11]- BOUZIDI Abdelmadjid / Les années 90 de l'économie Algérienne (les limites des politiques conjoncturelles / ENAG éditions / Alger 1999.
- [12]- BRILLET.J.L / Modélisation économétrique « principes et techniques » / Economica / Paris / 1994.
- [13]- CHARNOZ. O et Severino J-M / L'aide publique au développement / La Découverte / Coll, « Repères » / 2007.
- [14]-DARON Acemoglu et ROBINSON James A / La faillite des nations (les origines de la puissance, de la prospérité et de la pauvreté).
- [15]- GAFFARD. J-L / Croissance économique / Armand Colin / 2011.
- [16]- GOURIEROUX.C et MONFORT.A / Statistique et modèles économétriques « volume 1 et 2 / Economica/Paris / 1989.
- [17]- GUELLEC. D et RALLE. P / Les nouvelles théories de la croissance / la Découverte, coll « Repères » N°161 / 2003.

- [18]- HAFSI Taieb et autres / Le développement économique en Algérie (expériences et perspectives) / Casbah éditions / Alger 2011.
- [19]- HASSAM.F / Vingt ans de réformes libérales : 1986-2004 les chemins d'une croissance retrouvée / éditions l'économiste d'Algérie / 2005.
- [20]- HUART. J-M / Croissance et développement / Brél, Coll « Thèmes et Débats » / 2003.
- [21]- JONES. C.I / Théorie de la croissance endogène / De Boeck / 1999.
- [22]- LAMIRI Abdelhak / La décennie de la dernière chance (émergence ou l'échéance de l'économie Algérienne?) / Chihab éditions / Alger 2013.
- [23]- LAMIRI Abdelhak / Crise de l'économie algérienne / les presses d'Alger / 1999.
- [24]-Mahrez abdelilah / Théorie économique.
- [25]-Malcolm Gillis et autres / Economie du développement / de Boeck / 1998.
- [26]- MEBTOUL Abderrahmane / L'Algérie face aux enjeux de la mondialisation-bonne gouvernance, démocratie et économie de marché / éditions Dar EL Gharb / 2004.
- [27]- MEKIDECHE Mustapha / L'économie Algérienne à la croisée des chemins / Dahlab éditions /Alger / 2008.
- [28]- MOUHOUBI Salah / Les vulnérabilités (cas de l'Algérie) / Editions ENAG / Alger / 2009.
- [29]- Pierre-André Corpron et autres / Economie, Sociologie et Histoire du monde contemporain / éditions Bréal / 2013 / France.
- [30]- REBAH Abdelatif / Economie algérienne (le développement national contrarié) / INAS Édition / 2011 / Alger.
- [31]- Rostow/ Les étapes de la croissance économique / seuils / 1970.
- [32]- Silem Ahmed, Jean-Marie Albertini et autres / Lexique d'économie / éditions Dalloz / 9^{ème} éditions / 2006.
- [33]- TEMMAR Hamid A /L'économie de l'Algérie / Tomes 1, 2, 3,4 /OPU / Alger 2014.
- [34]- TREILLET. S / Economie du développement / Armand Collin / Coll, « Cursus » / 2011.
- [35]- WLADIMIR Andreff / La mutation des économies postsocialistes ; une analyse économique alternative / éditions le Harmattan / 2003.

2- Ouvrages spécialisés :

- [36]- A. Tourraine / Qu'est-ce que la démocratie / Ed Foyad-Paris / 1996.
- [37]- BEITONE Aloin / Entreprise, organisations, institutions / 2011.
- [38]- Bourdonne et Martos / Lexique de théorie économique / Ellipses / 1992.
- [39]- CHAVANCE. B / L'économie institutionnelle / La Découverte / Paris / 2007.
- [40]-CHAIB Baghdad / L'économie algérienne à l'heure de la mondialisation / OPU /2016.
- [41]- CLAUDE Ménard / L'économie des organisations / Hibr éditions / Alger 2014.
- [42]- DAVID de Ferranti et autres / Pour une meilleure gouvernance (un nouveau cadre d'analyse et d'action) / Nouveaux horizons / Paris / 2014.
- [43]- DULONG. D / Sociologie des institutions publiques / la Découverte / Coll, « Repères »/ 2012.
- [44]-J.Bremoud et Geledon / Dictionnaire économique et social / Hatier / 1991.
- [45]-J.Rauls / Théorie de la justice.
- [46]-O. Williamson / Les institutions de l'économie / éditions Inter / 1994.
- [47]-Gerry stocher / Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance / 1998.
- [48]- LAKHLEF Brahim / Qualité des institutions (réformes et résultats économiques) / Alger livres éditions / Alger 2013.
- [49]- LAKHLEF Brahim / La bonne gouvernance (croissance et développement) / Dar El Khaldounia /Alger 2006.
- [50]- Michaela. C / La dynamique de la corruption dans les pays en transition / HEC Montréal.
- [51]-Cyril Hedoin / Institutions en économie « dictionnaire des théories politiques.
- [52]-Mark bray et nickwilles / Institutionalism and industrial relations théory.
- [53]- Bouriche riadh / Regard sur la politique (recueil d'articles) / Editions elalmaia / Constantine / 2012.

[54]- JP. Angelier / « Réflexions sur les difficultés économiques auxquelles sont confrontés les pays exportateurs d'hydrocarbures »/ Document d'appui d'une conférence donnée à l'université Mentouri de Constantine / 24 avril 2004.

[55]- Rapport sur la Croissance Stratégies à l'appui d'une Croissance Durable et d'un Développement Solidaire (COMMISSION SUR LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT) / BIRD / éditions eska / France / 2010.

[56]-CNUCED/ Les pays moins avancés rapport 2009 (L'Etat et la gouvernance du développement) / Nations unis /New York et Genève 2009.

[57]- PERSET Karine / Institutions et croissance / Aout 2004.

[58]- ONS / Rétrospective 1970-1996/ Algérie.

[59]- TALHA.L / Le régime rentier à l'épreuve de la transition institutionnelle : l'économie Algérien au milieu du gué / Page 125-160 / Karthala.

3- Thèses, Publications et Rapports officiels :

[60]-Achour Tani Yamna / L'analyse de la croissance économique en Algérie / Thèse de doctorat en sciences économiques / Université de Tlemcen / 2013.

[61]- AOUN Marie-Claire / La Rente pétrolière et le développement économique des pays exportateurs / université Paris dauphine / France / 2006.

[62]- BELLAL Samir /Essai sur la crise du régime rentier d'accumulation en Algérie (Une approche en termes de régulation) / Thèse de doctorat / L'Université Lumière LYON 2 / Soutenu 2011.

[63]- BENABDELLAH Youcef / Economie rentière et surendettement / Thèse de doctorat / L'Université Lumière LYON 2 France / Soutenu 1999.

[64]- Banque Africaine de développement / Document de stratégie pays intérimaire 2016-2018 / Octobre 2016.

[65]- Banque mondiale / Rapport principal « stratégie Macroéconomique à moyen terme pour l'Algérie » / Vol 1 / Mai 2003.

[66]-B.M / Rapport sur le développement dans le monde (la gouvernance et LA Loi)/ 2013.

[67]-B.M / Rapport sur le développement dans le monde (conflits, sécurité et développement) / 2011.

[68]- Borner Silvio, Bodmer Frank et Kobler Markus / L'efficience institutionnelle et ses déterminants (le rôle des facteurs politiques dans la croissance économique) / OCDE / 2004.

[69]-CHERIET Athmane / Mondialisation et stratégies industrielles : cas de l'Algérie / Thèse de doctorat / Université de Constantine / 2007.

[70]-CNES / Rapport intitulé « l'économie de marché » / Ed PUF / 1994.

[71]- DEPF/ Croissance économique et qualité institutionnelle : Quels enseignements pour l'économie marocaine ? /

[72]- DJOUFELKI THéline / Booms de ressources exogènes et développement manufacturier en Egypte : l'illusion du syndrome hollandais / Thèse de doctorat / Université d'Auvergne Clermont-Ferrand / France. / 2003.

[73]- Djoufelkit Héliéne / Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie / Agence française de développement / France 2008.

[74]-E. Stiglitz, Amartya sen et J.P. Fitoussi / Rapport sur la mesure des performances économiques et du progrès social / 2011.

[75]- FMI / Algérie : stabilisation et transition à l'économie de marché / Washington / 1998.

[76]- FMI / Rapport « la solidité des institutions économiques va généralement de pair avec l'efficacité des institutions politiques » / septembre 2005.

[77]-Kassimi Djamilia /Diagnostic économique et financier des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel de l'économie algérienne / Thèse de doctorat en sciences économiques / Université Lyon 2 / novembre 2008.

[78]- LEILA Ali Aga / Qualité institutionnel, corruption et croissance économique / Thèse de doctorat /

[79]-M.A.E.P / Rapport sur l'état de mise en œuvre du Programme d'Action Nationale en matière de gouvernance / 2008 / Pages 462 / Alger.

[80]- MEISEL Nicolas et OULD AOUDIA Jacques / La bonne gouvernance est-elle une bonne stratégie de développement ? / Agence Française de développement / France 2008.

[81]- MIJIYAWA Abdoul' Ganiou / Institutions et développement : Analyse des effets Macroéconomiques des institutions et de réformes institutionnelles dans les pays en / Thèse de doctorat /UNIVERSITÉ D'Auvergne-CLERMONT I France / Soutenu

[82]-MOULAY Kamel / Les institutions de l'action publique locale en Algérie ; cas des marchés publics dans la wilaya de Tizi-Ouzou / Thèse de doctorat en sciences économiques / Université de Tizi-Ouzou / 2015.

[83]- Nadia DHAHRI SELLAMI / Convergence entre les institutions de gouvernance publique et privée : rôle des Systèmes Nationaux de Gouvernance Cas des pays du Maghreb : Tunisie – Algérie – Maroc / Thèse de doctorat / INSTITUT SUPÉRIEUR DE GESTION DE TUNIS / 2012.

[84]- ONUDI / Programme intégré pour l'amélioration de la compétitivité et l'appui à la restructuration industrielle en Algérie / Vienne / 2006.

[85]- OULD AOUDIA J. /Croissance et réformes dans les pays arabes méditerranéens, Notes et Documents No. 28/ Agence Française de Développement/ Paris. /2006.

[86]- PEREIRA- Marques et THERET B / Médiations institutionnelles de la régulation sociales et dynamiques Macro-économiques, quelques enseignements pour la théorie du développement d'une comparaison des caractères spécifiques nationaux du Brésil et de Mexique/ Document de travail CNRS / 2000.

[87]- ROBIN J.M. / Modèles structurels et variables explicatives endogènes / Document de travail INSEE France/1999.

[88]- SINDZINGRE Alice / Institutions, développement et pauvreté (document de travail) / Agence française de développement / France / juillet 2006 / 20.

4- Articles et communications :

[89]- Ahmed AMGHAR, Tehami ABAKARIM, et Mohamed OUBEJJA / Institutions et croissance économique: Approche économétrique / FSJES d'Agadir / Maroc

[90]- ALAIN Gelb / Diversification de l'économie des pays riches en ressources naturelles /Center for global développement / Alger / 4-5 Novembre 2010.

[91]-Anthony ELSON / F&D / FMI / Juin 2006.

[92]- BELLAL Samir / Problématique du changement institutionnel en Algérie – une lecture en termes de régulation / Revue Algérienne des sciences juridiques, Economiques et politiques nouvelles / Série 2011.

[93]- BELMIHOUB Mohamed chérif / Le management de politiques publiques : une approche institutionnaliste cas de l'Algérie / cahiers du CREAD /1998.

[94]- BENABDELLAH. Y/ Ajustement structurel et nouveau statut de la rente pétrolière en Algérie / Cahiers du CREAD / 1999.

[95]- BENN Eifert, Alain gelb et Nils BorjeTallroth / Gérer la manne pétrolière (les raisons de l'échec de la politique économique de certains pays exportateurs de pétrole / revue finance et développement / FMI / Mars 2003.

[96]-Benjamin Coriat, Olivier Weinstein / Institutions, échanges et marchés / Revue d'économie industrielle, vol. 107, 3e trimestre / 2004.

[97]- BERNARD Gauthier et Pierre-Yves Gomez / La nouvelle économie institutionnelle et la perspective de Douglass C.North /.

[98]- BRASSEUL Jacques / Le rôle des institutions dans le développement : les leçons de l'histoire / Revue la jaune et la rouge / France / 2000.

[99]- BERTHELIER. P. A. DESDOITGS et J. OULD AOUDIA/ Profils Institutionnels : Présentation et analyse d'une base de données originale sur les caractéristiques institutionnelles de pays en développement, en transition et développés / Revue Française d'Economie, vol. XIX /2004.

[100]-B. BOUZIANE / La mise en œuvre des politiques de stabilisation : le cas Algérie / Communication organisé dans un colloque national / Université d'Oran / 1997.

[101]- BOUDJEMA. R / Economie du développement de l'Algérie 1962-2010, des contraintes majeurs du développement et tares de la logique rentière/ Vol 3 / Dar el khaldounia / 2011.

[102]- BOUNOUA Chaib / Informel, entrepreneuriat et changement institutionnel en Algérie /

[103]- BOUNOUA Chaib / Les réformes économiques en Algérie / revue de l'économie / N°44/ Agence presse service // Alger.

[104]- BOUTALEB Kouider / Bonne gouvernance et développement le cas de l'Algérie / France / 2005.

[105]- BOYER .R /« Les institutions dans la théorie de la régulation », Cahiers d'économie politique, n° 44, 2003/1, (p. 93) /2003 /.

[106]- CETTE Gilbert, EPAULARD Anne et GIVORD Pauline / Croissance de la productivité : le rôle des institutions et de la politique économique / revue économique et statistique / 2008.

[107]- CREAD, les cahiers du CREAD/ Numéro intitulé « Algérie : cinquante ans d'expérience de développement » / N° 100, Alger, 2012.

[108]- CHRISTAIN Eigen-Zucchi, Gunnars S, Eskeland et ZmarakShalizi / Les institutions ne servent pas seulement la croissance /Finance et développement / FMI Juin 2003.

[109]- DAHMANI Ahmed / L'Etat dans la transition à l'économie de marché (l'expérience Algérienne des réformes) / revue du CREAD /

[110]- DANIEL Kaufmann, AartKraay et Pablo Zoido-Labaton / Gestion des affaires publiques de l'évaluation à l'action / revue finance et développement / FMI / Juin 2000.

[111]- DANIEL Kaufmann / 10 idées reçues sur la gouvernance et la corruption / Finance et développement / Septembre 2005.

[112]- DARREAU Philippe / Institutions et croissance économique selon NORTH / Université de Limoges / Juillet 1995.

[113]- DARONA cemoglu / Causes profondes de la pauvreté / Finance et développement Juin 2003.

[114]- DEGLA Koukou P / Les approches de l'économie néo-institutionnelle : une analyse synthétique / Revue congolaise d'économie / volume 6 n °2page 62-90 / Décembre 2011.

[115]- DOCHES pierre / La nouvelle économie 'institutionnelle', l'évolutionnisme et l'histoire / Centre WALRAS / Lyon / Décembre 2002.

[116]- EL MORCHID Brahim / La qualité des institutions constitue-t-elle une barrière à la relance économique ? (Application à un échantillon des pays Africains) / CODESRIA / Tanzanie / 2010.

[117]- EGOUME Philippe / Bonne gouvernance et croissance économique / FMI.

[118]- Fatiha TALAHITE / Réformes et transformations économiques en Algérie / Rapport en vue de l'obtention du diplôme habilitation à diriger des recherches / Université Paris 13-Nord / France / 2010.

[119]- J. WILLIAMSON / Un train de réformes : consensus de Washington, un bref historique et quelques suggestions / Revue F&D / FMI / Septembre 2003.

[120]- JEFFERYD. Sachs / Les institutions n'expliquent pas tout / Finance et développement Juin 2003.

[121]- HALI Edison / Qualité des institutions et résultats économiques (un lien vraiment étroit ?) / Finance et développement / FMI Juin 2003.

[122]- HASSAN HOUSSEIN Souraya et PALLOIX Christian / De l'économie de développement à l'économie du changement institutionnel / CRIISEA-UPJV / 2003.

[123]-Histre Xghosh / L'inventeur de résidu / F&D / Mars 2001.

[124]- HUGON Philippe / Le consensus de Washington en questions / Revue du tiers-monde / 1999.

[125]- Kerzabi Abdelatif. :/ Les réformes institutionnelles : le cas de l'Algérie / communication au colloque international sur « Analyse des changements institutionnels : caractérisation, méthodes, théories et acteurs » Toulouse(France) 14-17/09/2005.

[126]- LIASSINE.M / De l'indépendance aux années quatre-vingts : les stratégies de développements de l'Algérie / revue problèmes économiques / 2004.

[127]- LOUNNAS Rezki / Théorie des institutions et applications aux organisations / Cahiers de recherche N°04-01 / HEC Montréal / 2004.

[128]- Lyazid Kichou et Christian Palloix / De l'économie du développement à l'économie de la transition : une lecture de l'économie algérienne / Revue Economie et Institutions – n°15 – 2e semestre 2010 / France.

[129]- Lyazid Kichou / Aspect institutionnel, comportement des acteurs et intégration de l'Algérie à l'espace Euro-méditerranéen / Colloque international à l'ISC Bejaia / 2000.

[130]- MAAMRI Moussa et IFOURAH hocine / La croissance économique entre ouverture, qualité institutionnelle et dépendance énergétique, quelle évidence pour l'économie algérienne ? / Journal of Academic Finance / N°06 / 2016.

[131]- Ménard. C/ L'approche néo-institutionnelle : des concepts, une méthode, des résultats/ Cahiers d'économie politique, n° 44, 2003-1, p. 106.

[132]- MOUHOUBI Aissa / L'effet de la gestion de la rente sur l'investissement et la production hors hydrocarbures en Algérie / Communication au colloque international – Algérie : cinquante ans d'expériences de développement Etat-Economie – Société.

[133]- NEMOUCHI Farouk / L'économie Algérienne et le syndrome hollandais / Le quotidien d'Oran / N°3262 du 15/09/2005.

[134]-NORTH Douglass / Le processus du développement économique / Editions d'organisation, traduit de l'anglais par Michel et Séach / 2005.

[135]- PALLOIX Christian / A propos de la distinction entre institutions et organisations chez les institutionnalisés : apports et limites / UPJV-AMIENS / 2002.

[136]- PEGUIN Denis et TALHA Larbi / L'apport de l'économie institutionnelle à l'étude du développement : Le cas du régime rentier / communication au forum de la régulation / Paris / 2001.

[137]-Philippe hugon / A-t-il miracle asiatique ou un simple effet de rattrapage / alternatives économiques / N° 146 mars / 1997.

[138]- R. Solow / interview / F&D / Décembre

[139]- Roberto Zaghera, Gobind Nankani et Indermit Gill / Repenser la croissance / Revue finance et développement / FMI / Mars 2006.

[140]- OTANDO Gwenaëlle / Le renouveau des théories du développement institutions et bonne gouvernance / Laboratoire de recherche sur l'industrie et l'innovation / Cahiers du LAB, RII / Côte d'opale / Mars 2008.

[141]- SAMI Lylia. BELARBI Yacine et FERFERA Mohamed Yacine / Qualité institutionnelle régionale et dépendance au pétrole : quel effet sur la croissance économique dans les pays arabes ? Une approche économétrique avec effet spécial dans les modèles PSTR / revue Economics & strategic management of business process (ESMB) / 2014.

[142]- SANPANA P / Pour une meilleure capacité institutionnelle de l'Etat / revue finances et développement /1997.

[143]-Subramaniam A. et Rodrik. D / La primauté des institutions / Revue F&D / FMI

[144]- Victor Gaspar / La malédiction du roi prudent (sans de bonnes institutions publiques, la tentation de la politique de puissance peut compromettre les objectifs de développement à moyen terme / Revue F&D / FMI / Mars 2015.

[145]- WILLIAM C. Byrd / Contre-performance économique et fragilité institutionnelle / CONFLUENCES Méditerranée - N°45 PRINTEMPS 2003.

[146]- YVON PESQUEUX /Institution et organisation/ Comptabilité, contrôle, audit et institutions / Tunisie 2006.

[147]- ZAYATI Montasar et GAALICHE Mokram / Relation gouvernance et croissance économique (un essai de Modélisation par application au cas de la Tunisie / Revue international journal of innovation and appliedstudies / Tunisie / 2013.

5-Textes (Lois)

[148]- La loi N°90-10 du 1990 relative à la monnaie et au crédit.

[149]- L'Ordonnance N°03-11 du 26 aout 2003

[150]- La loi 88/10 portant autonomie des entreprises publiques.

[151]- L'Ordonnance 01-04 du 20 aout 2001.

[152]- la loi 93 / 12 du 05/10/1993 de l'investissement

[153]- L'ordonnance relative au développement de l'investissement du 20 / 08 / 2001.

[154]-Décret N°80-242 du 04 octobre 1980 article 2 (journal officiel)

Sites Internet

[155]- [Http: // www.oecd.org/ dataoecd /](http://www.oecd.org/dataoecd/) vu le : 10 / 03 / 2013

[156]- [Http: // www.doingbusiness.org//](http://www.doingbusiness.org/) vu19 / 07 /2013

[157]- [Http: // www.source OCDE.org/](http://www.source OCDE.org/) vu le 25/ 10/ 2012

[158]- [Http: // www.ons.dz/](http://www.ons.dz/)vu le 12 /12 /2013

[159]- [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA07E.PDF/](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/ECOFRA07E.PDF) vu le 15 / 12 / 2011

[160]- [http:// www.bct.gov.tn/](http://www.bct.gov.tn/) vu le 13 / 01 / 2013

[161]-[http:// www.douanes.dz/](http://www.douanes.dz/) vu le 21 / 02 / 2012

[162]- [www.transparency internationale.org](http://www.transparencyinternationale.org). vu le 27 / 03 / 2014

[163]- <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2003/01/index.htm>. vu le 12 / 01 / 2013

[164]- <http://www.worldbank.org/data/wdi2002/index.htm>. Vu le 12 / 01 / 2013

[165]-institut-gouvernance.org.

Annexes

Tableau N° 01: Les trois stratégies d'industrialisation

Modèle	Indust. De puissance (Russie, Algérie, Inde)	Indust. De Substitution (Brésil, Mexique)	Indust. De Montage (Asie du Sud-Est)
Processus	Croissance dirigiste, souvent planifiée, accordant la priorité au secteur lourd et aux biens de production.	Croissance libérale, avec la priorité aux biens de consommation et industrie. De transformation	Croissance libérale, fondée au début sur le développement des secteurs spécialisés : textiles, montage électronique
Objectifs	Assurer prioritairement l'indépendance nationale : développement autocentré	Réduire le recours aux importations, valoriser les ressources locales : développement autocentré	Développer les recettes d'exportation. Développement extraverti international et surtout pays occidentaux.
Bases	Richesses énergétiques et minérales	Matière premières agricoles.	Main d'œuvre bon marché. Entreprises privées et publiques
Financement	Accumulation interne du capital souvent aux dépens de l'agriculture. Priorité aux entreprises nationales. Alimentée par l'Etat.	Capitaux nationaux ou internationaux : entreprises privées.	Appel aux capitaux étrangers.
Caractères	Concentration géographique de l'industrie en pôles « industrialisant » sur les matières premières et les énergies. Faible création d'emplois Sacrifice des biens de consommation et de l'agriculture. Puissance militaire grande Entreprises étatiques	Diffusion géographique : Développement industrie plus diffus moins besoin en capital. Forte création d'emplois Structure diversifiée des entreprises Fragilité Fragilité stratégique Fragilité face à la concurrence extérieure Fragilité stratégique Dépendance technologie	Concentration en pôles de zones franches et littorales. Dépendance par rapport aux investisseurs étrangers ; Forte création d'emplois mais localisés Dépend par rapport au marché extérieur Exploitation de la main d'œuvre Diversification de la main d'œuvre. Diversification des activités + ou-réussie
EXTENSION	Grands pays, ex pays socialistes	Amérique latine, Afrique	Asie, Mexique, certains pays d'Afrique

Source : YVON PESQUEUX /Institution et organisation / Comptabilité, contrôle, audit et institutions / page N° 88 / Tunisie 2006.

Tableau N°02 : Grille de capture des institutions

Secteurs institutionnels					
Fonctions institutionnelles	1-Instituions politiques	Environnement institutionnel	Marchés		
		A- Institutions publiques, Sociétés civiles	B- Marché des biens et service	C- Marché des capitaux	D- Marché du travail
		Droits et libertés publiques			Liberté, pluralisme syndical
	2-Sécurité, ordre public	Sécurité des personnes et des biens			
	3- Fonctionnement de l'administration	Transparence, contrôle de la corruption, efficacité de l'administration, indépendance de la justice	Création d'entreprise		
	4- Liberté de fonctionnement des marchés		Part du secteur privé, privatisations, distorsions de prix introduites par l'Etat	Part du secteur privé, liberté des taux d'intérêt, indépendance de la banque centrale	Part de l'emploi public, flexibilité du marché du travail formel
	5- Coordination des acteurs, anticipations (prise en compte du futur)	Capacité d'arbitrage autonome de l'Etat, coordination des institutions publiques, concertation des acteurs, innovations, vision stratégique des autorités	Environnement technologique des entreprises	Capital-risque	Formation professionnelle
	6- Sécurité des transactions et des contrats	Sécurité des droits de propriété et des contrats, justice commerciale, droit sur la faillite	Information sur la qualité des biens, sur la situation des entreprises, propriété intellectuelle	Système de garanties, obligations d'information	Respect du droit du travail
	7-Règlulations des marchés et gouvernance d'entreprises		Régulation de la concurrence, gouvernance d'entreprise	Régulation de la concurrence, règles prudentielles,	Dialogue social

				supervision	
	8-Ouverture sur l'extérieur	Circulation des personnes, de l'information	Ouverture commerciale	Ouverture financière	Circulation des travailleurs
	9- Cohésion et mobilités sociales	Equilibre social, égalité de traitement, mobilité sociale, solidarités		Micro-crédit	Segmentation du marché, mobilité sociale

Source : Meisel Nicolas et ouldaoudia jacques / la bonne gouvernance est-elle une bonne stratégie de développement ?/ AFD / page N°48.

Tableau N° 03 : Croissance du PIB par période (en%)

	74-79	80-86	87-94	95-99	2000-2012
Cr. PIB	7.1	3.3	0.2	3.6	3.8
Cr.PIB HH*			0.02	3.2	6.3

Source : MPS / ONS

HH* : Hors hydrocarbures

Tableau N° 04: L'indice de gouvernance des ressources naturelles

	Ressources évaluées	Note composite	Cadre institutionnel et juridique	Pratiques de divulgation	Garanties et mesures de contrôle de qualité	Conditions générales de gouvernance
Algérie	Hydrocarbures	38	57	41	28	26
Libye		43	40	44	48	40
Egypte		19	11	29	15	10

Source : www.revenuewatch.org/rgi

NB :

Cadre institutionnel et juridique (20 %) 10 INDICATEURS (16 questions)

La mesure selon laquelle les lois, les réglementations et les modalités institutionnelles facilitent la transparence, la recevabilité et la concurrence loyale.

Pratiques de divulgation (40 %) 20 INDICATEURS (122 questions)

La divulgation réelle d'informations par les organismes publics. Dans la mesure où les divulgations de facto sont le meilleur indicateur de la transparence, cette composante est affectée d'un coefficient de pondération plus élevé.

Garanties et mesures de contrôle de qualité (20 %) 15 INDICATEURS (35 questions)

La présence et la qualité des mécanismes de contrôle et de supervision qui encouragent l'intégrité et protègent des conflits d'intérêts.

Conditions générales de gouvernance (20 %) 5 INDICATEURS

État de la gouvernance dans son ensemble, fondé sur plus de 30 mesures externes de la recevabilité, de l'efficacité gouvernementale, de l'état de droit, de la corruption et de la démocratie.

Tableau N° 05 : Les « canons » des systèmes de gouvernance : bonne gouvernance et mauvaise gouvernance.

Bonne gouvernance	Mauvaise gouvernance
L'autorité est institutionnelle et réside dans des fonctions officielles.	L'autorité est personnelle et réside dans des individus.
Les dirigeants politiques partagent le pouvoir avec les autres parties prenantes et sont comptables de leurs actes.	Les dirigeants politiques monopolisent le pouvoir et ne rendent compte à personne.
Les dirigeants conservent le pouvoir en fournissant des biens collectifs qui leur gagnent l'appui d'une grande partie de la société.	Les dirigeants s'accrochent au pouvoir en accordant des faveurs personnelles qui leur assurent la loyauté d'affidés.
Les décisions politiques sont prises au grand jour après débat et examen collectif.	Les décisions politiques sont prises à huis clos sans aucune participation du public.
Les normes de prise de décisions sont explicites et les processus sont transparents.	Les normes de prise de décisions sont tacites et les procédures sont opaques.
Les partis politiques sont organisés sur la base de programmes écrits qui concernent les intérêts d'un grand nombre de bénéficiaires définis par des catégories universalistes ou génériques.	Les partis politiques sont organisés autour de personnalistes et de la distribution d'avantages personnels.
Les campagnes politiques sont financées par de nombreuses petites contributions déclarées.	Les campagnes politiques sont financées par un petit nombre de contributions secrètes et d'un montant considérable.
Les élections sont libres, équitables et ouvertes.	Les élections sont caractérisées par l'intimidation, l'achat de voix et la fraude.
Les projets d'aménagement du territoire sont conçus et réalisés de manière à servir les intérêts d'une grande proportion des membres de la nation.	Les grands travaux sont réalisés dans des zones qui servent les intérêts d'une petite minorité de la population.
Les administrateurs sont recrutés et promus au moyen de concours servant à évaluer leur mérite et leurs capacités.	Les postes de fonctionnaire sont des cadeaux faits aux proches des dirigeants politiques.
Il existe une hiérarchie administrative officialisée, avec une répartition claire des tâches, des critères de résultats et des voies hiérarchiques bien définies pour la reddition des comptes.	La hiérarchie administrative est tacite et il n'y a guère de spécialisation ni de spécialisation des résultats à produire, tandis que la voie hiérarchique est plutôt confuse.
Les fonctionnaires et administrateurs ne peuvent être limogés que pour justes motifs.	Les fonctionnaires peuvent être licenciés sans motif.
Les fonctionnaires n'ont pas le droit d'avoir d'activités rémunératrices complémentaires.	Les fonctionnaires complètent leur salaire par des pots-de-vin et des ristournes.
Les décisions des administrateurs sont prévisibles, fondées sur des méthodes objectives et doivent être conformes à des règles uniformes.	Les actions des administrateurs sont arbitraires, subjectives et n'obéissent à aucun processus structuré.
Les règles sont appliquées sans favoritisme et tous les citoyens sont égaux devant la loi.	Les règles sont appliquées avec partialité et les proches du gouvernement jouissant de nombreuses faveurs.
Les marchés publics d'achat et de vente sont conclus sur la base de contrats juridiquement contraignants.	Les marchés publics d'achat et de vente sont passés oralement.
Le contrôle interne est rigoureux, toutes les pièces sont archivées et régulièrement soumises à un commissaire aux comptes.	Le contrôle interne est laxiste, les justificatifs sont lacunaires et les questions délicates ne laissent pas de trace écrite.
Les citoyens ont des voies de recours s'ils sont insatisfaits de la qualité des services publics.	Les sujets n'ont guère de possibilité de réclamer.

Source : Brinkerhoff and Goldsmith / 2005.

**Tableau N° 06: L'évolution du cadre institutionnel
Le système économique**

Organisation Institutionnelle	1970-1986	1986-1999	2000-2008	2009-2010
Liberté du marché	Strictement encadré par l'Etat	Ouverture progressive dans le cadre des programmes FMI	Rationalisation Transparence	Ouverture et réglementation de certains produits et services
Régulation des marchés	Marché règlementé	Régulation quasi-inexistante	Régulation très lâche et sans efficacité	Régulation réaffirmé mais l'inefficacité des institutions de régulation
Espace d'affaires	Strictement encadré par l'Etat	Encadrement lâche	Mesures de liberté et de flexibilité	Encadrement renforcé
Liberté d'entreprendre	Limité et largement règlementé	Limité et largement règlementé	Renforcement de la liberté d'entreprendre	Promotion de la liberté d'entreprendre
Commerce Extérieur	Strictement contrôlé par l'Etat	Ouverture progressive puis soudain	Liberté et adhésion aux zones de libres échanges	Limitation des importations et réglementations des adhésions aux zones de libres échanges
Etatisation du secteur bancaire	Banque : des caisses financières chargées de -répartition des investissements ^planifiés -financement de l'exploitation des S.N	Banques publiques commercialisées	Banques publiques renforcées et tentative de privatisation d'une banque Liberté d'installation de banques étrangères	Mise à l'écart de projets de privatisation et resserrement des autorisations d'installation de banque étrangères
Marché financier	Inexistant -financement long étatisé	Inexistant création de la bourse d'Alger et introduction de 4 titres d'entreprises publiques	Opérations d'obligations Retrait de titres de la bourse Tentatives de création de marché financier à la BEA	Création d'un FNI (public) Promotion de fonds d'investissement public décentralisés

Source : Temmar hamid A / L'économie de l'Algérie (la gouvernance publique économique) / Page N° 104/ Tome 3 / OPU / Alger.

**Tableau N° 07: Evolution du cadre institutionnel
La relance de la production**

	1970-1986	1986-1999	2000-2008	2009-2010
Investissements	Centralisation dans un plan de dépenses publiques	Centralisation puis liberté aux entreprises de mobiliser l'investissement politique d'attraction de l'IDE	Renforcement de la liberté d'investissement et introduction de mesures de rationalisation et de suivi	Retour à l'investissement direct par la création d'un fonds public d'investissement (FNI)
Place de l'IDE	Inexistant hors pétrole encadré par les objectifs du plan	Code des investissements attractif installation d'entreprises dans le domaine des hydrocarbures	Politique active d'attractivité des IDE Installation d'entreprises internationales et moyennes	Encadrement de l'investissement direct étranger
Entreprise publique	Economie (production et services) organisée dans des entreprises verticales sous tutelle (S.N) Réforme agraire et structures annexes publiques	Autonomisation des entreprises publiques dans le cadre de fonds de participation et de holdings Assainissement des entreprises publiques : dispositif banque-entreprise	Renforcement de l'autonomie des entreprises : SGP Mise en œuvre d'un programme extensif de privatisation	Arrêt des privatisations Mise sous tutelle et renforcement des entreprises publiques
Entreprise privée	Réprimée	Promotion de l'entreprise privée	Promotion active du secteur privé Constitution et mesures de renforcement des PME	Mesures de promotion de l'investissement en faveur de l'entreprise privée

Idem : Temmar hamid A /Ouvrage cité / Page N° 105/ Tome 3 / OPU / Alger.

Tableau N° 08: Evolution du cadre institutionnel 2000-2014

Organisation institutionnelle	2000-2008	2009-2010
Liberté du marché	Liberté Transparence	Liberté réglementation de certains produits de consommation
Liberté d'entreprendre	renforcement de la liberté d'entreprendre privatisation	promotion de la liberté d'entreprendre : mesures fiscales et financières suspension des privatisations
Espace d'affaires	mesures de rationalisation tentatives de renforcement de l'efficience des agences	encadrement administratif renforcé des activités
Régulation des marchés	régulation très lâche et sans efficacité	régulation réaffirmé mais inefficacité des institutions de régulation
Commerce extérieur	liberté et adhésion aux zones régionales de libre échange réajustement des tarifs douaniers	limitation des importations relative réévaluation des adhésions aux zones de libre échange
Etatisation du secteur bancaire	banques publiques renforcées tentative de privatisation d'une banque liberté d'installation de banques étrangères	mise à l'écart de projets de privatisation resserrement des autorisations D'installation de banques étrangères renforcement des banques publiques
Marché financier	Opérations d'obligatoire 'retrait de titres de la bourse création d'une succursale banque d'affaires à la BEA	Création d'un FNI (public) promotion de fonds d'investissement public régionaux au niveau des wilayas
Investissements	renforcement de la liberté d'investissement	mesure de promotion de l'investissement national
Place de l'IDE	renforcement de dispositif d'attractivité des IDE introduction de mesures de rationalisation et de suivi de l'IDE	Encadrement de l'investissement direct étranger (LFC 08)

Idem :Temmar hamid. A / Ouvrage cité / Page N° 105/ Tome 3 / OPU / Alger.

Tableau N°09 : Le passage d'un Etat Keynésio-fordiste à un état néolibéral

Principe de politique économique	-conduire d'une politique budgétaire et monétaire de court terme, avec un traitement homogène de la demande agrégée. -la stabilité des prix ne peut pas être le but ultime de la politique économique -les marchés n'étant pas parfait, la redistribution des revenus est utile.	-Réduction du rôle de la politique conjoncturelle de l'Etat ; -politique d'ouverture internationale et de recherche de la qualité de l'offre, en adaptant les capacités du marché du travail et des produits aux besoins des consommateurs.
Financement des infrastructures	Financement important de l'Etat dans les domaines des transports, de l'éducation, de la sante, selon des normes standardisées adaptées à une population uniforme.	-Les services de transport, d'éducation, de santé sont adaptés à une population hétérogène. Les demandes concernant ces biens sont variées et il faut donc en tenir compte, notamment en favorisant la dérégulation. -Le profit privé qui en découle est souvent la résultante d'un privilège public.
Structure administrative	Contrôle centralisé et hiérarchique des prises de décisions	Autorités décentralisées, fondées sur le principe de la parité
Information collective et système d'incitation	Contrôle du budget, fondé sur des objectifs précis, déterminés en fonction de limites strictes de dépenses globales.	-Transparence des choix -ceux-ci doivent rechercher la performance et utiliser les incitations correspondantes de manière précise. -Il s'agit de paris économiques importants, qui supposent une prise en compte globalisante de l'économie aujourd'hui.
Méthodes de production	Production de masse utilisant principalement les principes de la conception et de l'exécution taylorienne.	-Production fondée sur la rareté et la relation de service entre le consommateur et le producteur. -compte tenu du principe de privatisation des activités économiques, l'échange d'information sur le besoin correspondant au produit est essentiel.
Sécurité sociale	Droits et traitements uniformes pour tous les citoyens, car les besoins de la population sont les mêmes	Les services doivent être adaptés aux besoins divers et hétérogènes de la population.

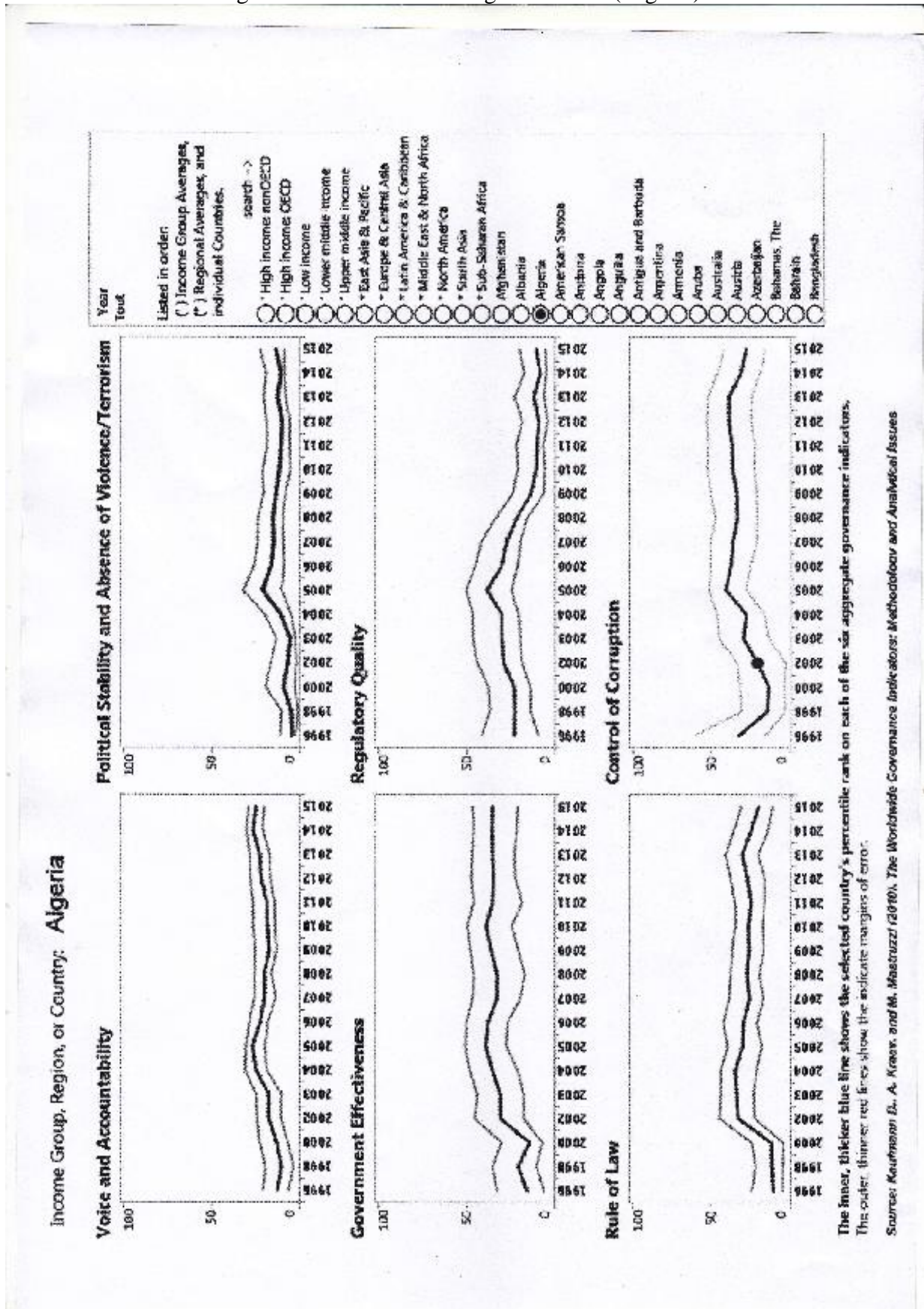
Source: Bakker, I & R. Miller / The emergence of alternative forms of state administration and output, in Boyer et Drache / Page 345 / 1996.

Tableau N°10 : Principaux mesures du programme 1994

Politique monétaire
<ul style="list-style-type: none"> -dévaluation du dinar de 40% par rapport au dollars \$; -libéralisation des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs dans la limite d'un plafond de 20% -introduction du segment interbancaire du marché monétaire ; -réduction de l'expansion de la masse monétaire de 21% en 1993 à 14% en 1994 ; -relèvement du taux de réescompte à 15% le taux pivot de la banque d'Algérie à 20 % et le taux sur le découvert à 24% ; -plafonnement du taux de marge des banques commerciales à 5% ; -relèvement du taux sur l'épargne liée au logement à 10%
Régime de change
<ul style="list-style-type: none"> -levée des restrictions de changes, introduites en 1992, et poursuite de la libéralisation des changes en vue d'établir la convertibilité du dinar sur toutes les transactions courantes ; -création d'un marché interbancaire de change qui permettra aux banques commerciales de disposer librement des devises acquises auprès de leur clientèle ; -autorisation d'établissement de bureaux de change.
Politique budgétaire
<ul style="list-style-type: none"> -porter le taux sur bon d'équipement à 16,5 % -réduire le stock de la dette intérieure ; -financer la restructuration des entreprises publiques et assainir corrélativement le portefeuille des banques ; -baisser le ratio traitement et salaire / PIB de 10.3% en 1994 à 9.1 % en 1996 et à 8.9% en 1997 et 1998. -plafonner le fonds de soutien aux qui absorbait l'équivalent de 4.9% du total PIB. -faire passer le déficit budgétaire de 5.9% du PIB en 1993 à 0.3 % en 1994 et le déficit global du trésor de 8.7 à 3.3 déficits du trésor. Il devra laisser place à un excédent de 0.3% dès 1996 pour atteindre ensuite 2.7 % du PIB de 1997.

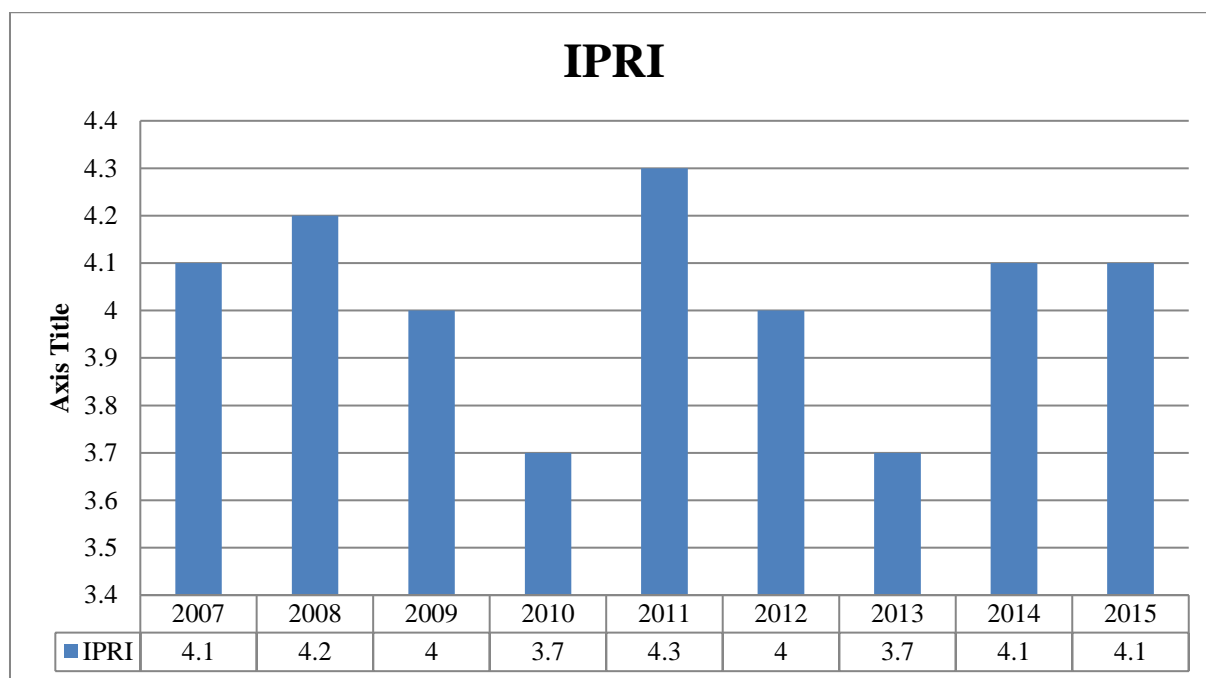
Source : TEMMAR A. Hamid / L'économie Algérienne (les stratégies de développement)/
Tome I / Page N°125 / OPU /Alger 2015.

Figure N°11: Indicateurs de gouvernance (Algérie)



Source: institut-gouvernance.org.

Figure N° 12: Indice international des droits de propriété (IPRI)



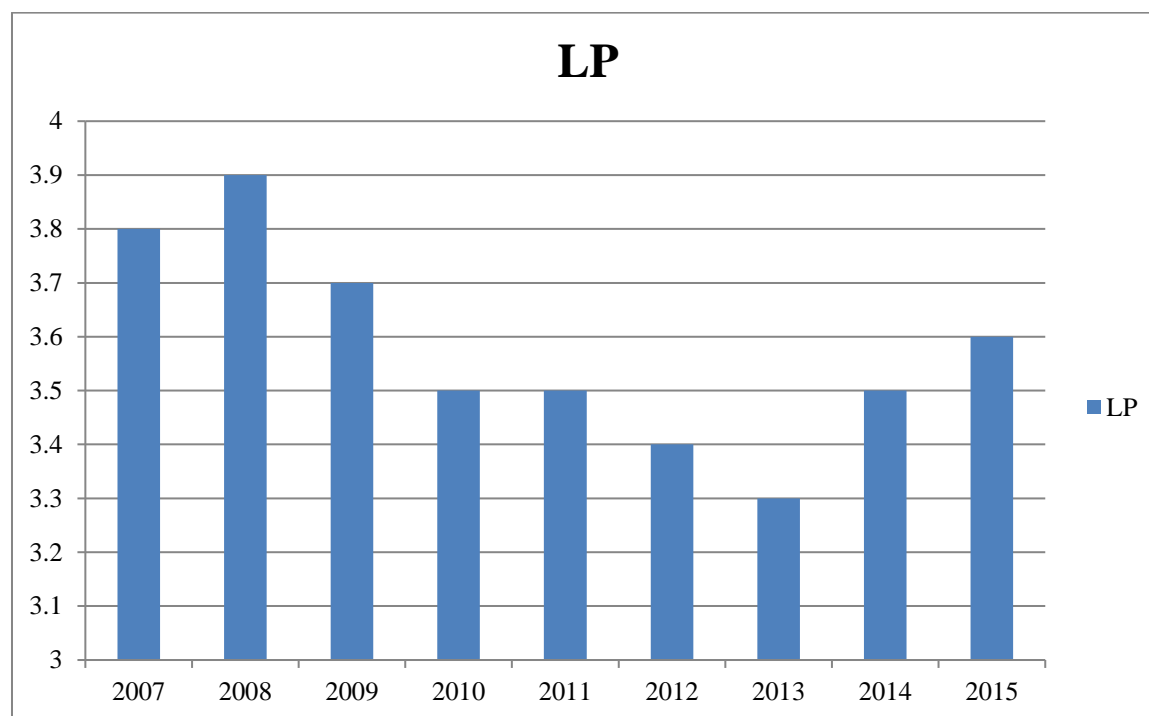
Source: www.revenuwatch.org/rgi (Revenue Watch Institute)

Tableau N°12: Indice international des droits de propriété (IPRI) / 2015

	Score	globally	regionally
Overall	4,1	104 of 129	16 of 20
L'environnement juridique et politique (LP)	3,6	93 of 129	15 of 20
Droits de propriété physique (PPR)	5,2	88 of 129	16 of 20
Droits de propriété intellectuelle (IPR)	3,4	111 of 129	14 of 20

Source: www.revenuwatch.org/rgi (Revenue Watch Institute)

Figure N°13 : L'environnement juridique et politique (LP)



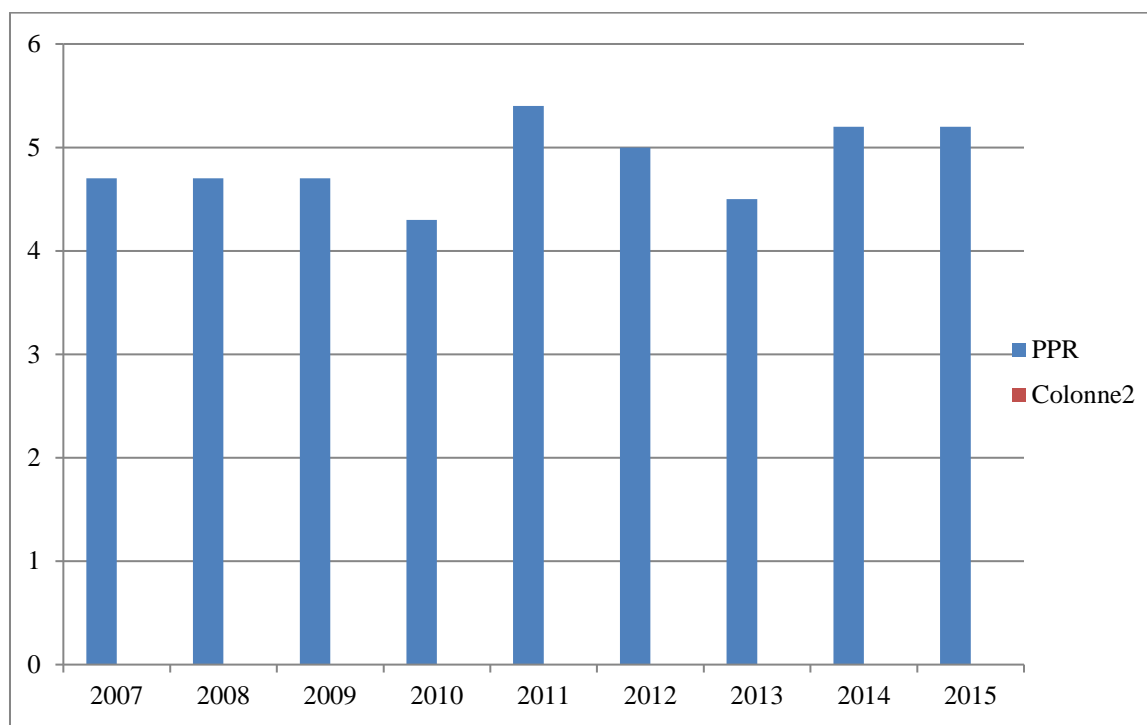
Source: Source: www.revenuewatch.org/rgi (Revenue Watch Institute)

Tableau N°13 : L'environnement juridique et politique (LP) / 2015

	Score	Globally	Regionally
Overall	3,6	93 of 129	15 of 20
Indépendance de la justice	4,1	75 of 129	14 of 20
Etat de droit	3,6	99 of 129	16 of 20
Stabilité politique	2,7	113 of 129	14 of 20
Contrôle de la corruption	4	83 of 129	14 of 20

Source: Source: www.revenuewatch.org/rgi (Revenue Watch Institute)

Figure N°14: Droits de propriété physique (PPR)



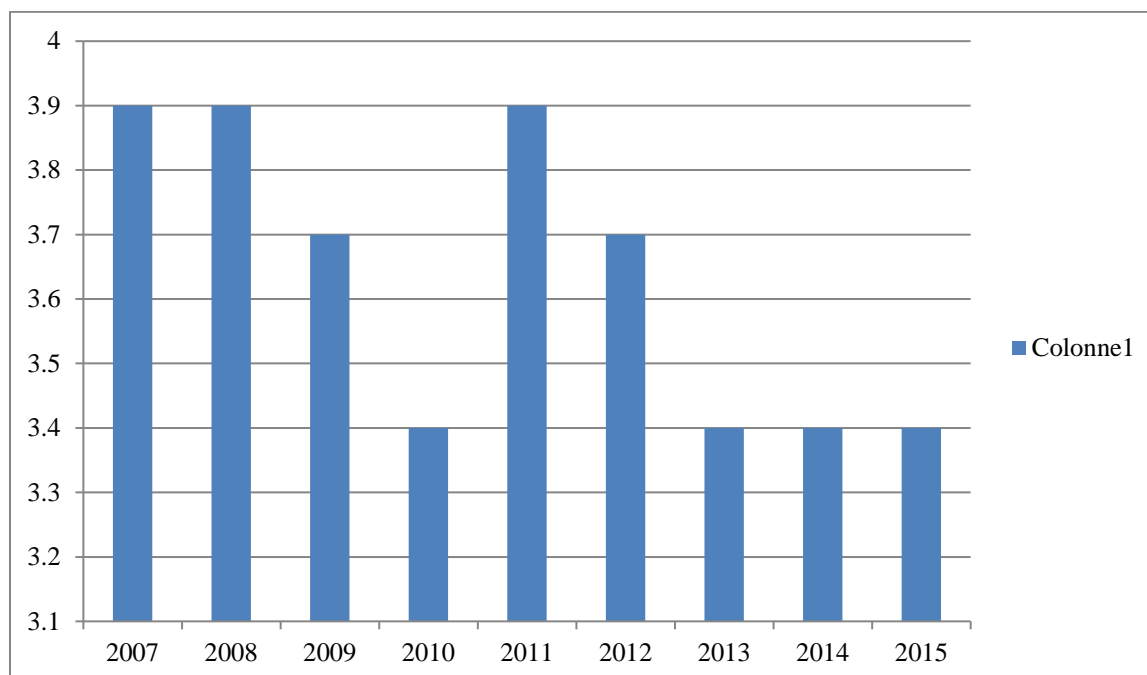
Source: www.revenuwatch.org/rgi (Revenue Watch Institute)

Tableau N°14 : Droits de propriété physique (PPR) / 2015

	Score	globally	regionally
Overall	5,2	88 of 129	16 of 20
Protection des droits de propriété physique	4,5	89 of 129	16 of 20
Enregistrement des droits de propriété	8,1	103 of 129	18 of 20
Accès aux crédits	3	67 of 129	11 of 20

Source: www.revenuwatch.org/rgi (Revenue Watch Institute)

Figure N°15 : Droits de propriété intellectuelle (IPR)



Source: www.revenuewatch.org/rgi (Revenue Watch Institute)

Tableau N°15 : Droits de propriété intellectuelle (IPR) / 2015

	Score	globally	regionally
Overall	3,4	111 of 129	14 of 20
Protection des droits de propriété intellectuelle	3,1	105 of 129	16 of 19
Protection des brevets	5,6	84 of 107	7 of 19
Droits d'auteur et piraterie	1,5	95 of 105	14 of 20

Source : Fondation (property rights alliance PRA)

Tableau N° 16 :Définitions, initiatives, acteurs et programmes.

Définition	Mesures courantes d'amélioration	Exemples d'acteurs et de programmes
<p>Transparence : mise à disposition du public d'une information rapide, abondante, exhaustive, cohérente et fiable, concernant l'action gouvernementale.</p> <p>Lutte contre la corruption : action visant à prévenir l'usage des charges publiques à des fins d'enrichissement personnel. Il s'agit notamment de l'acceptation, de la sollicitation ou de l'extorsion de pots-de-vin, du cliëntilisme et du népotisme, de l'appropriation des biens publics, ou du détournement des revenus de l'Etat.</p> <p>Responsabilité :prise en compte par le gouvernement des aspirations des citoyens concernant les services que doit offrir le secteur public.</p> <p>Elle peut inclure la manière dont le gouvernement répond aux efforts des citoyens pour obtenir, par la persuasion, l'exigence ou la force, un changement de son comportement.</p> <p>Gouvernance : manière dont les fonctionnaires du gouvernement et les institutions publiques acquièrent et exercent leur autorité</p>	<p>Publication des budgets, audits, décisions politiques, actions de l'exécutifs, etc</p> <p>Mesures garantissant la liberté de l'information et l'accès au document.</p> <p>Participation des citoyens au débat publique.</p> <p>Consultation des dépositaires des enjeux.</p> <p>Exigences accrues en matière de publication et de vérification des comptes (audits)</p> <p>Adoption et application de lois anticorruption assorties de sanctions pénales et civiles.</p> <p>Supervision par des commissions issues de la société civile.</p> <p>Couverture de l'action gouvernementale par les médias, avec publications d'enquêtes par des journalistes d'investigation.</p> <p>Création des tribunaux, de contrôleurs, médiateurs et de commissaires aux comptes indépendants.</p> <p>Accroissement du contrôle parlementaire.</p> <p>Réforme de processus électoral.</p> <p>Développement des organismes sociaux ainsi que des agences et réseaux de contrôle indépendants.</p>	<p>Programme de transparence dans les industries d'extraction minière.</p> <p>Transparency international ;</p> <p>Revenue Watch institute.</p> <p>International Budget Partnership.</p> <p>Convention des Nations unies contre la corruption.</p> <p>European Union Accession Monitoring Program.</p> <p>Controle des programmes d'assistance bilatéraux et multilatéraux.</p> <p>Transparency Internatioanl.</p> <p>Revenue Watch institute.</p> <p>Programmes de controle de l'utilisation de l'aide extérieure, visant à suspendre l'assistance financière aux gouvernements qui ne prennent pas en compte les besoins de leur population.</p> <p>Examen par la Banque mondiale des dépenses publiques d'un pays, visant à vérifier que le gouvernement utilise efficacement ses ressources aux fins prévues.</p> <p>CIVICUS :World Alliance for Citizen Participation.</p> <p>Programmes des réforme du système electoral.</p> <p>Programmes d'assistance aux organisations issues de la société civile cherchant à peser sur l'action</p>

pour déterminer la politique nationale et assurer ressources et services aux citoyens.	Renforcement des médias indépendants. Soumission à la pression des ONG. Réforme des institutions. Evaluation des niveaux de transparence et de responsabilité. Contrôle de la corruption.	gouvernementale. Programmes bilatéraux et multilatéraux visant à renforcer les compétences et les pouvoirs du gouvernement. Programmes d'assistance du FMI en matière de gestion des finances publiques. Tous les programmes et acteurs cités ci-avant.
--	---	--

Source : David de Ferranti et autres / Pour une bonne gouvernance (un nouveau cadre d'analyse et d'action) / Pages N° 09 et 10 / Paris / 2014.

Tableau N°17 : Test ADF sur les séries à niveaux

variables		Test d'ADF en niveau		stationnarité	cte	trend
		Valeur critique	Valeur statistique			
PIB/ h	1	-2,872862	-1,934523	-	-	+
k	1	-3,798023	-2,654234	-	-	-
l	1	-1,435892	-1,244679	-	-	-
igg	1	-3,589112	-2,234557	-	+	-

Source : Résultats d'Eviews7

Tableau N°18 : Test d'ADF sur les variables stationnaires

Variables	Test d'ADF sur les variables stationnaires		Nombre de retard	Ordre d'intégration
	Valeur critique	Valeur statistique		
D (PIB/ H)	-1,768239	-3,87699	1	1*
D(K)	-1,789216	-2,778900	1	1
D(L)	-1,789907	-2,112789	1	1
D(IGG)	-1,734455	-1,667812	1	1

Source : Résultats d'Eviews7

Tableau N°19 : Test de JOHANSEN

Hypothesized	Eigenvalue	Trace statistic	0.05 critical value	prob
NO. OF CE(s)				
none	0,8878097	138,987122	50,987656	0
Atmost 1	0,4357880	12,346093	11,233990	0,007
Atmost 2	0,3249990	4,337812	6,9987655	0,054
Atmost 3	0,1222398	1,234990	1,1288900	0,023

Trace test indicates 2 cointegratingeqn (s) et the 0.05 level

Denotes rejection of the hypothesis at the 0.05 level

Mackinnon-Haug-Michelis (1999) p-values

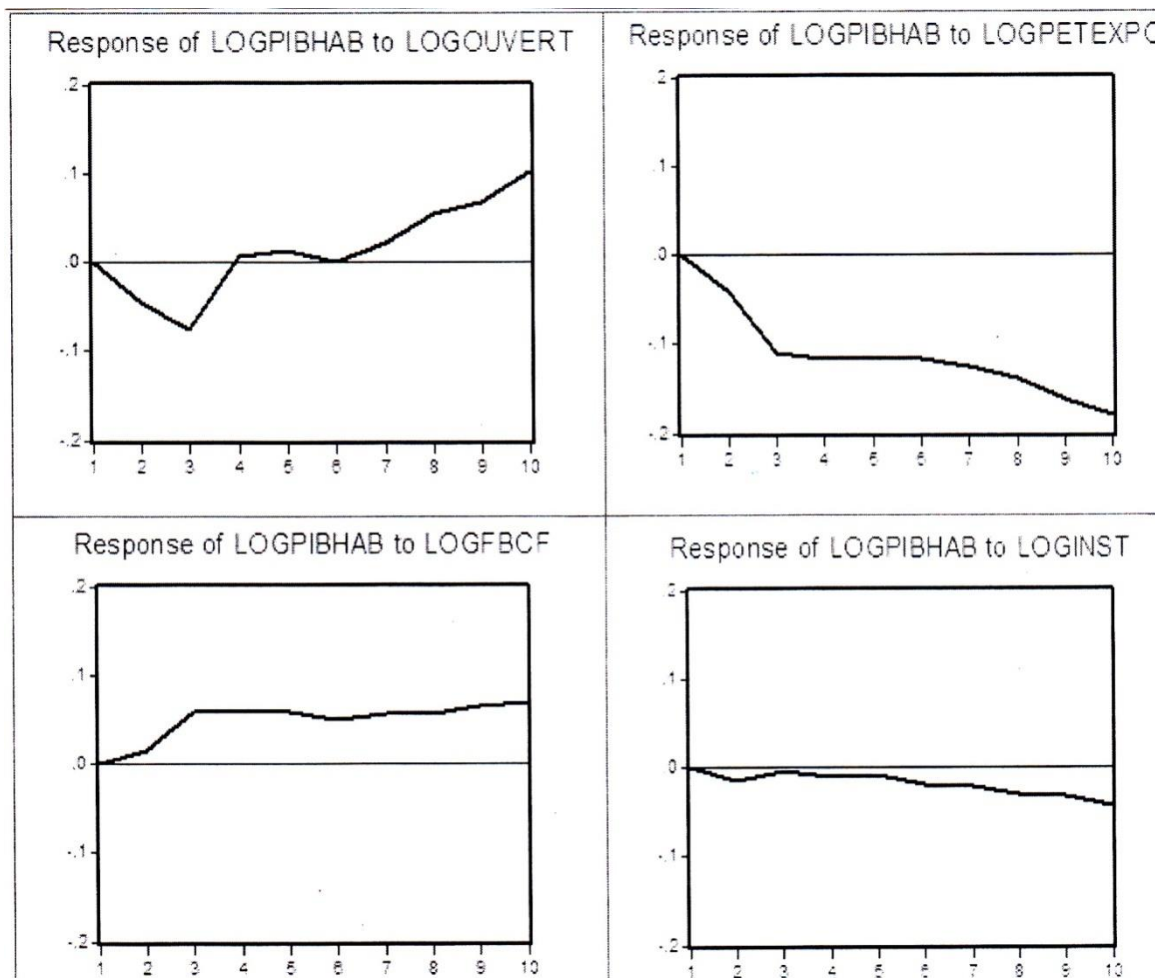
Source : Résultats d'Eviews7

Tableau N° 20 : Test de Breusch-Pagan-Gondfrey

F-Statistic	0,5788892	PROB F (5,5)	0,4326778
Obs R-squared	0,9765129	PBOB. Chi square 5	0, 324876
Scaledexplained	0,3425669	–	0,768999

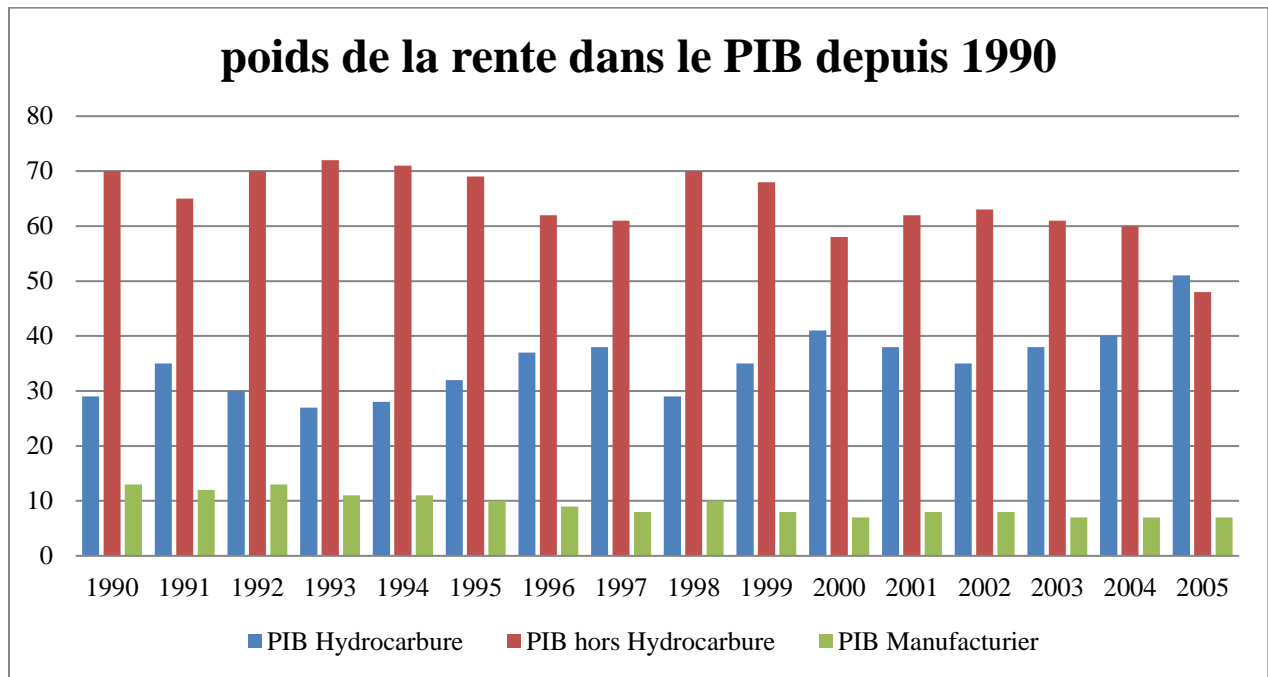
Source : Résultats d'Eviews7

Figure N°21 : Les effets matricielle des institutions sur les facteurs de croissance (Algérie)



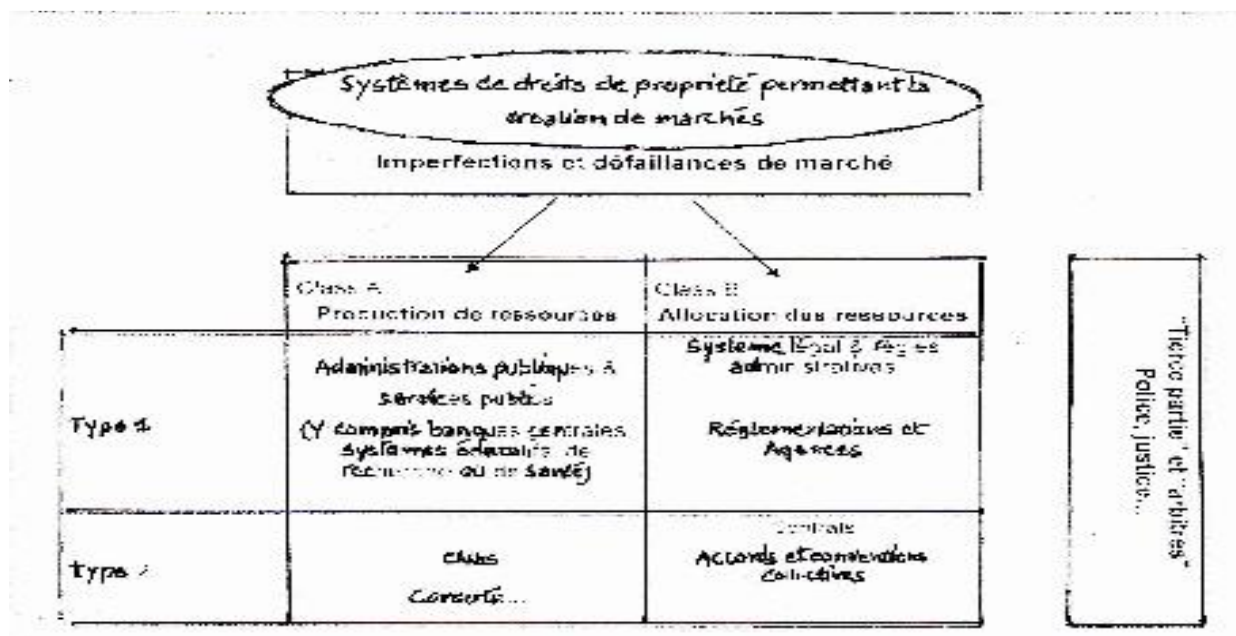
Source : Résultats d'Eviews7.

Figure N°22 : Poids de la rente dans le PIB depuis 1990.



Source : Hélène Djoufelkit / Rente, développement du secteur productif et croissance en Algérie / Page N° 06

Figure N°23 : Institutions et marchés dans l'approche néo-institutionnaliste : une vue récapitulative et une typologie



Source : Benjamin Coriat, Olivier Weinstein / Institutions, échanges et marchés / page N° 43 / Revue d'économie industrielle, vol. 107, 3e trimestre / 2004.

Tables des matières

Titre :	N° du page
Remerciements.....	01
Dédicace.....	02
Sommaire.....	03
Abréviations.....	07
Liste des Tableaux.....	04
Listes des graphiques.....	05
Introduction générale.....	10
Historique et définitions.....	17
Hypothèses.....	20
Les études antérieures.....	21
La structure de thèse.....	22
L'objectif et l'intérêt de la thèse.....	23
La méthodologie.....	24
Les motivations et les limites de l'étude.....	25
Les notions et concepts utilisés.....	26
Première chapitre : La théorie néo-institutionnelle (une brève présentation).....	26
Section 1-1 : Définitions des institutions.....	28
Selon les historiques ;.....	28
Selon les sociologues ;.....	29
Selon les économistes ;.....	30
1-4 : Distinction entre institutions et organisations.....	34
Section 1-2 : Typologie des institutions.....	35
1-2-1 : Les institutions formelles.....	36
: Les règles fondamentales.....	36
: Les droits de propriétés.....	36
: Les contrats individuels.....	36

1-2-2 : Les institutions informelles.....	36
Les institutions politiques.....	38
Les institutions économiques.....	38
1-2-3 : les institutions extractives.....	38
1-2-4/ : Les instituons inclusives :.....	38
Section 1-3 : Les fonctions des institutions.....	38
1-3-1 : Les institutions créatrices de marchés.....	39
1-3-2 : Les institutions de réglementation des marchés.....	39
1-3-3 : Les institutions de stabilisation des marchés.....	39
1-3-4 : Les institutions de légitimation des marchés.....	39
1-6 : La qualité des institutions ou gouvernance.....	45
1-7 : Les principaux acteurs du changement institutionnel.....	46
L'Etat.....	45
La société civile.....	46
Le marché	50
Gouvernance et gestion du développement.	52
Définition de la Gouvernance et de ses aspects ;.....	58
La Gouvernance en tant que Facteur de Développement ;.....	59
Les gains de la Gouvernance ;.....	61
L'Algérie et les réalités de la Gouvernance.....	61
Les conditions d'une bonne gouvernance.....	62
Les institutions dans l'optique du consensus de Washington.....	65
Les institutions et l'aide international.....	65
Deuxième chapitre : La croissance économique.....	65
Introduction.....	69
2-1 : Définition de la croissance économique.....	68
2-2 : Distinction croissance & Développement.....	70
2-3 : La mesure de la croissance.....	70
2-4 : Les déterminants de la croissance économique.....	70
2-5 : Les facteurs de la croissance économique.....	72
	78

Section: Les théories de la croissance économique.....	90
2-1 : Les théories de la croissance classique.....	93
La division du travail (Adam Smith).....	93
L'état stationnaire (David Ricardo).....	93
La loi de la population (Robert Malthus).....	93
La théorie de Karl Marx.....	94
5-2 : Les modèles de la croissance (post keynésienne).....	94
5-2-1 : Le modèle (Harrod et Domar).....	97
5-2-2 : Le modèle (Robert et Solow).....	97
5-3-2 : Le modèle de Kaldor.....	97
Limites du modèle de croissance de Solow.....	100
Les modèles de croissance endogène.....	100
Les limites des modèles de croissance endogène.....	100
Les étapes de la croissance selon Rostow.....	101
La société traditionnelle.....	101
Les conditions préalables de démarrage.....	102
Le démarrage.....	103
La marche vers la maturité.....	104
La marche vers la maturité.....	108
L'ère de la consommation de masse.....	109
L'ère de la consommation de masse.....	109
Les déterminants profonds de la croissance économique.....	110
L'espace géographique.....	111
La qualité des institutions.....	110
L'intégration dans le marché mondial.....	110
Le rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi.....	112
Conclusion.....	112
Troisième chapitre : Analyse analytique de l'économie algérienne.....	113
3-1 : Analyse rétrospective de l'économie Algérienne.....	113
3-1-1 : La phase 1 (1967-1980): Le développement par les plans.....	115
3-1-1 : La phase 1 (1967-1980): Le développement par les plans.....	117
3-1-2 : La phase 2(1980-1985) : L'échec de la stratégie dite « autocentré ».....	119
3-1-2 : La phase 2(1980-1985) : L'échec de la stratégie dite « autocentré ».....	119
3-1-3 : La phase 3 : (1986-1999) : transition économique.....	119

3-1-3-1 : La loi de la monnaie et du crédit.....	123
3-1-3-2 : Le conseil de la monnaie et du crédit.....	126
3-1-3-3 : Les retombés du PAS.....	126
3-1-3-3-1 : Les inconvénients.....	126
3-1-3-3-2 : Les avantages.....	127
3-1-4 : La phase 4 (2001-2014): Les plans de relance économique.....	128
3-1-4-1 : Plan de soutien à la relance économique.....	129
3-1-4-2 : Plan complémentaire de soutien à la croissance économique.....	130
3-1-4-3 : Le plan de développement quinquennal.....	130
3-1-4-4 : Les fondements et limites de la thérapie Keynésienne.....	139
3-2-1 : Les caractéristiques de l'économie Algérienne.....	140
3-2-1-1 : Les points forts :.....	142
3-2-1-2 : Les points faibles :.....	142
3-3-1 : Climat des affaires et compétitivité de l'économie.....	145
3-3-1 :L'attractivité des IDE ;.....	146
3-3-1 :Le cadre des IDE.....	148
3-3-1-1 : La loi de finances 2009.....	148
3-4 : Regard prospective de l'économie algérienne.....	150
3-4-1 : Le syndrome Hollandais.....	151
3-4-2 : La nouvelle politique industriel.....	157
3-4-3 : Le nouveau modèle de croissance économique.....	161
Conclusion.....	164
Quatrième chapitre : Les effets des institutions sur la croissance économique en Algérie.....	165
Introduction :.....	166
Section N°01 : Revue de littérature empirique.....	167
- Une corrélation négative.....	168
- Une corrélation positive.....	169

Section N°2 : Le choix des méthodes d'analyse.....	171
-La théorie de la croissance endogène.....	172
Section N°03 : Le modèle économétrique.....	173
-Les variables endogènes.....	175
-Les variables exogènes.....	176
Section N°04 : La base des données statistiques.....	179
Section N°05 : Les résultats de la régression :.....	182
-Les effets des institutions sur le revenu.....	184
-Les effets des institutions sur l'investissement.....	184
-Les effets des institutions sur le facteur humain.....	185
Section N°06 : Quelques pistes de solution.....	187
Conclusion.....	187
Conclusion générale et recommandation.....	189
-Les limites de l'étude.....	198

Résumé : L'intérêt de cette recherche est de tester l'hypothèse qui présuppose que la disponibilité d'institutions solides (au sens noble du terme) boosterait la croissance économique dans le cas Algérie. Pour vérifier cette hypothèse nous avons recouru à l'argumentaire doctrinaire et un test empirique en passant par l'analyse statistique, Il s'est avéré à partir des différents tests effectués, sur les données couvrant la période (1990 – 2016), que l'effet de la qualité des institutions sur la croissance est neutre. Cela confirme le caractère atypique de l'économie algérienne, difficile d'être circonscrit par une problématique relevant de la théorie institutionnelle, malgré l'importance irréfutable de celle-ci sur l'encadrement de l'économie.

Mots clefs : théorie néo-institutionnelle, Algérie, rente, croissance économique, malédiction des ressources, modèle économétrique.

Abstract: the interest of this research is to test the hypotheses that presuppose that the availability of solid institutions would boost the economic growth in the case Algeria. In order to verify this hypothesis we have used doctrinal arguments and an empirical test by means of statistical analysis. It has been shown from the various tests carried out on the data covering the period 1990-2016 that the effect of the quality of institutions on growth is neutral. This confirms the atypical character of the Algerian economy, difficult to be circumscribed by a problematic of institutional theory, despite the importance of this one on the supervision of the economy.

Keywords: economic growth, causal relationship, Algeria, modeling test, the resource curse, the new-institutionalism theory,